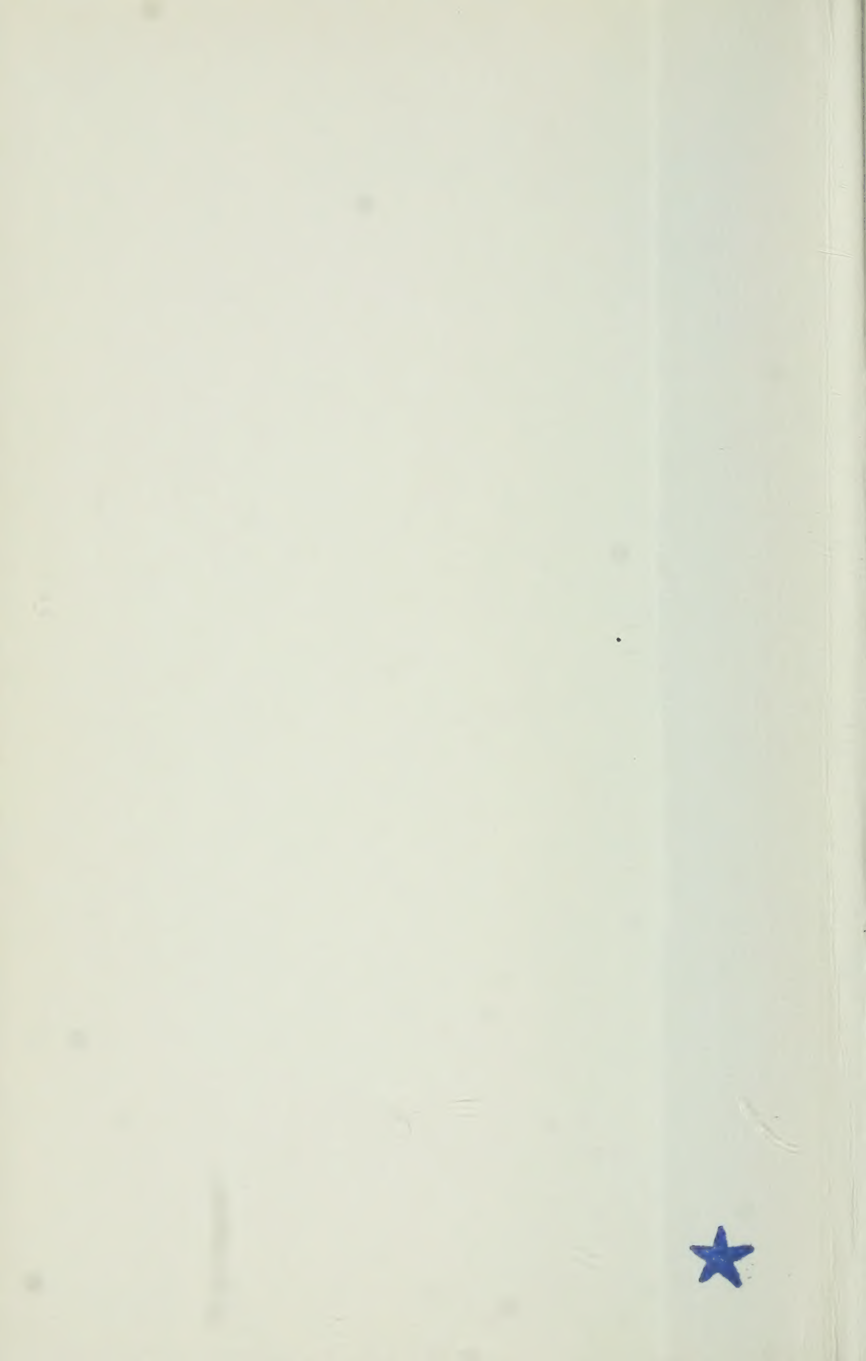
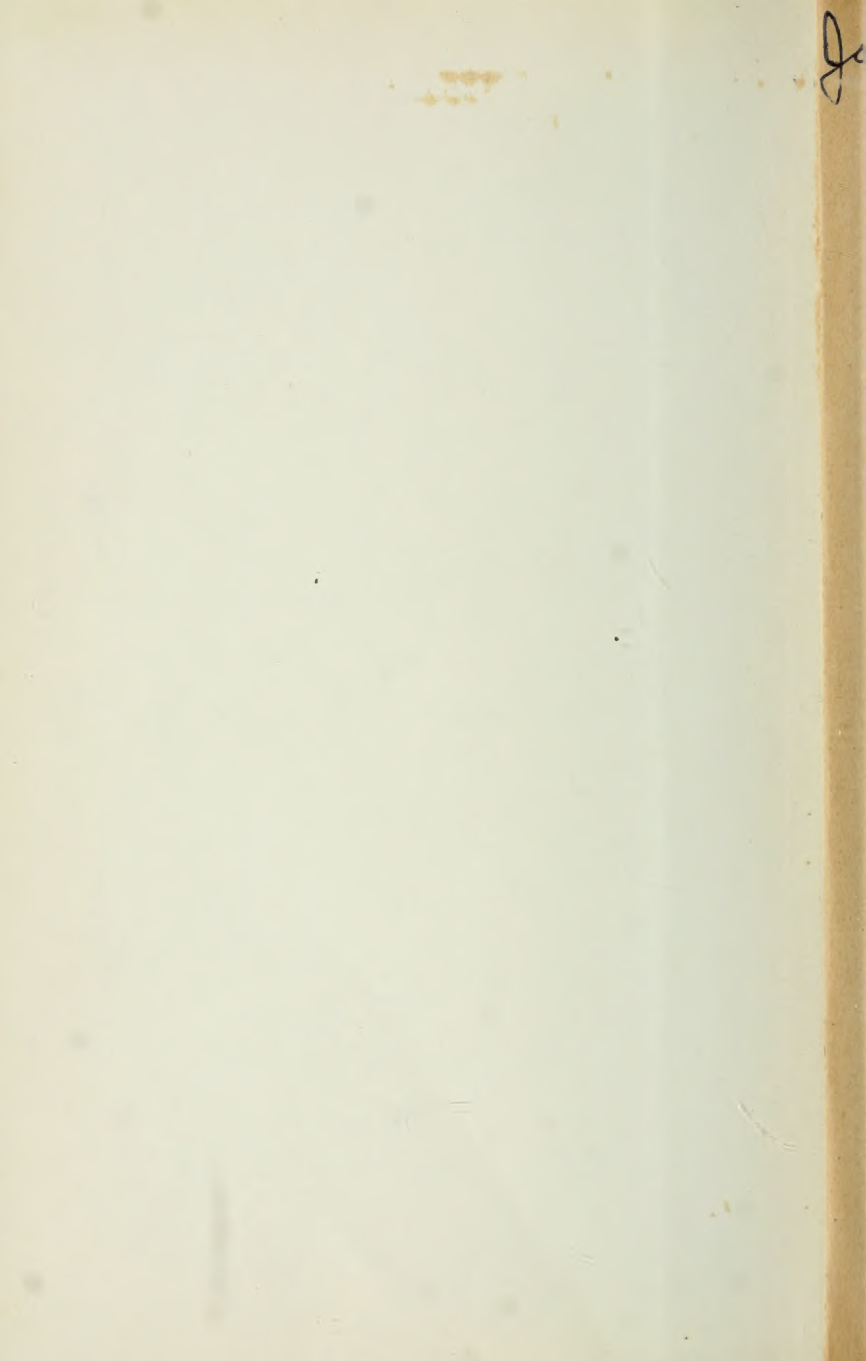






JEANNE D'ARC

1429-1431

Eug. ROUPAIN

JEANNE D'ARC

1429-1431

L'Itinéraire d'une sainte

Scènes d'histoire

Notes et éclaircissements

ETABLISSEMENTS CASTERMAN
ÉDITEURS PONTIFICAUX
Tournai (Belgique). — Paris, 66, rue Bonaparte
1912



JEANNE D'ARC

1429-1431

L'Itinéraire d'une Sainte

On aime à suivre, au cours d'une excursion de repos ou d'étude, le chemin hardiment tracé par un explorateur, dont le nom est devenu synonyme de vaillance heureuse ; ou s'il s'agit d'une expédition militaire destinée à couvrir une frontière, à contenir une invasion, on tressaille à parcourir du doigt, sur la carte, les étapes d'une marche brillante. Que si, pour compléter la leçon, le malheur s'ajoute à la gloire, la disgrâce au courage, l'injustice des hommes aux faveurs du ciel, si la bénéficiaire de ces grandeurs est une jeune Française parée de tous les attraits, celui d'une chasteté rayonnante dont le prestige impose aux plus osés, celui d'une intrépidité virile que le danger anime au lieu de l'abattre, celui d'une constance à l'épreuve des déceptions, et prête aux pires infortunes, celui d'une piété éclairée et résolue, que ne trouble pas même le spectacle des prévarications ; si tant de beauté morale avec tant de délicatesse, tant d'héroïsme avec tant de malheurs se présentent à nous dans le cadre d'une destinée trop courte, fauchée brutalement à l'heure de son premier éclat ; si enfin la plus authentique des gloires, la sainteté, vient couronner ce front d'enfant ; quel cœur

résisterait à de si nobles invites ; et qui hésiterait à marcher dans les pas de cette touchante et glorieuse Pucelle, pour des itinéraires de magnanimité ?

C'est l'itinéraire de Jeanne d'Arc.

Nous en referons, une à une, les étapes ; recueillant ici des détails chronologiques précis ; faisant là des réflexions utiles pour venger, histoire en main, l'honneur de Dieu et de l'Eglise, maladroitement ou haineusement engagé dans cette querelle. Si modeste que soit l'effort, il aura son prix. Aucun n'est inutile quand il s'agit de répondre aux attaques insidieuses et aux mensonges passionnés des détracteurs de Jeanne d'Arc. Le seul reproche que pourrait encourir un jeune Français, à l'heure qu'il est (et Dieu nous en préserve) serait de n'avoir pas, sous le virginal regard de cette fille au Grand Cœur, le courage de s'instruire et de s'édifier auprès d'Elle en vue des combats et de l'action.

Que ferons-nous pour aider à sa gloire ?...
Clouerons-nous au poteau d'une satire altière
Le nom sept fois vendu d'un pâle pamphlétaire
Qui..... du fond de son oubli
S'en vient tout grelottant d'envie et d'impuissance
Sur le front du génie insulter l'espérance
Et mordre le laurier que son souffle a sali ?

Nous ferons mieux, avec plus de profit. L'histoire suffit, sans la satire, à préserver les grandes mémoires; celle de Jeanne d'Arc surtout. « Ce n'est pas, écrit M. A. Boucher, la légende et la poésie qui ont transformé sa physionomie ; c'est l'histoire seule, la sévère histoire, avec sa critique, avec ses documents, avec ses études profondes et ses travaux minutieux. Jeanne d'Arc n'aura pas eu besoin que la légende et la poésie l'idéalisent : l'Histoire en la ressuscitant dans toute la vérité de sa vie et de son rôle, a suffi pour faire d'elle

une créature idéale. Instruits par les témoignages trop longtemps négligés, nous avons pu, mieux que nos pères, voir en elle la martyre ; mieux qu'eux aussi, nous considérons en elle, avec tous ses mérites consacrés par le temps, la sainte. »

N'est-ce pas du reste la fonction sereine de l'histoire, de survivre aux pamphlets, et de parler encore quand les insulteurs se sont tus.

Bourreaux, n'en doutez pas ; n'en doutez pas, victimes ;
Elle porte en tous lieux son immortel flambeau,
Plane au sommet des monts, plonge au fond des abîmes,
Et souvent fonde un temple où manquait un tombeau.

Le tombeau manquait ; mais le temple est debout ; un autel est tout prêt.

« Nous avons brûlé une sainte », s'écriaient les Anglais dans la terreur de leurs remords, le 30 mai 1431.

C'était par avance le mot de l'histoire. — L'histoire de Jeanne d'Arc, c'est l'itinéraire d'une sainte (1).

(1) Les principales vies de Jeanne d'Arc sont les suivantes :

Wallon (Didot et Hachette).

Petit de Julleville (Lecoffre).

Marius Sepet (Tours-Mame).

Mgr Ricard (Paris-Dentu).

Debout, grande édition illustrée, 2 vol., et petite édition populaire. (Maison de la Bonne Presse).

Dunand (Lethielleux), petite édition.

Général Le Maître (Lyon, place Bellecour).

Nicolas, histoire populaire (Paris-Oudin).

Dunand (grande édition, 3 vol. Toulouse); — et petite édition populaire chez Lethielleux. — M. Dunand vient aussi de nous donner une *Imitation de Jeanne d'Arc.*

Général Dragomirov (Paris).

Ayroles, La vraie Jeanne d'Arc, 5 vol.

M. Pierre Lanéry d'Arc a donné dans *Le livre d'or de Jeanne d'Arc* (Paris-Techener) une bibliographie complète de ce qui a paru sur Jeanne d'Arc depuis les origines.

PREMIÈRE PARTIE

LA MISSION

L'enfance de Jeanne fut simple et pure. C'est tout ce qu'il en faut retenir.

Née le 6 janvier 1412, jour de l'Epiphanie, de Jacques d'Arc, fermier important et « doyen » de la communauté de Domremy, propriétaire d'un gagnage de 20 hectares ; et d'Isabelle Romée, originaire du duché de Bar, Jeanne eut une sœur, Catherine, un peu plus jeune, et trois frères, Jacquemin, Jean et Pierre, plus âgés qu'elle.

Née sur les confins de la Lorraine et de la Champagne (1), elle possède, remarque M. Wal-

(1) Domremy occupait le point d'intersection de trois régions politiquement distinctes : le *duché de Lorraine* au delà de la Meuse ; *le duché de Bar*, et la *châtellenie de Vaucouleurs* en deçà, séparées par le ruisseau des Trois Fontaines. Cette châtellenie, partie septentrionale de Domremy, était une enclave (dans le Barrois dit mouvant), c'est-à-dire placée dans la mouvance ou dépendance du royaume de France), enclave rattachée au bailliage de Chaumont dans le Bassigny en Champagne.

1° Jeanne d'Arc n'est donc *Lorraine* que dans le sens large donné alors à ce mot : il désignait presque toute la France du Nord-Est. Jeanne pour être strictement lorraine, devrait être née au delà de la Meuse, or elle est née en deçà. La Meuse séparait la Lorraine du duché de Bar.

Il est vrai qu'après la mort de Charles II de Lorraine, René d'Anjou, duc de Bar, son gendre, réunit les deux duchés ; mais les deux grands fiefs restèrent néanmoins distincts ; l'un continua à relever de l'Empire, l'autre de la couronne de France (depuis Philippe le Bel).

Il n'est donc pas question de discuter la nationalité de Jeanne. Elle est Française. Mais est-elle barroise ou champenoise ?

2° Elle n'est pas *barroise* ; car sa maison natale se trouvait dans la partie

lon (1), les qualités des deux races. Elle tient de l'une la vive énergie, les généreux élans, l'exubérance, le grand cœur et le sérieux ; de l'autre la finesse enjouée, l'esprit. la pétillante humeur, avec un penchant à se moquer aimablement des ridicules, et un don de perspicacité malicieuse pour les apercevoir aussitôt. Mais la charité adoucit tout ; et la piété tempère ici la fougue, comme le paisible bon sens modère l'ardeur du sang. C'est une aimable et forte nature.

Aussi n'est-il pas permis de voir en elle, si peu que ce soit, une virago d'allure aventureuse et de goûts belliqueux. Rien de plus équilibré que cette joyeuse

septentrionale, au nord, dans l'enclave rattachée directement à la couronne : c'est la châtellenie de Vaucouleurs, achetée de Jean de Joinville en 1335 par Philippe de Valois. et définitivement acquise au domaine royal par une ordonnance de Charles V en 1365.

Le ruisseau des Trois Fontaines séparait le Barrois de l'enclave. La maison de Jeanne se trouve sur la rive gauche, donc au nord de ce ruisseau, dans l'enclave. — Il est vrai que le ruisseau a été détourné de son cours au XVIII[e] siècle, mais sans qu'on puisse savoir si la position actuelle n'était pas aussi la position primitive. L'argument péremptoire, c'est l'acte du 13 juillet 1429 (Château Thierry) par lequel Charles VII exempte de tous impôts Greux et la partie septentrionale de Domremy qui ne fait qu'un avec Greux. Il ne l'aurait pas fait si ce n'eût été son territoire — voir Siméon Luce, *Jeanne d'Arc, son lieu natal et ses premières années*. (*Corresp.*, 25 juillet 1889). Mgr Debout, *Grande vie de Jeanne d'Arc illustrée*, cite les travaux plus récents de Stofflet et de Dunand, qui concluent aussi à l'origine champenoise ; p. 18, note. D'après M. Stofflet (*Mois littéraire*, 1905) le ruisseau des Trois Fontaines n'a jamais changé de cours ; c'est un autre ruisseau (les Fontenottes) qui subit une déviation en 1767. — L'avis de M. G. Hanotaux, c'est que « Jeanne d'Arc n'est à proprement parler ni *Champenoise* ni *Lorraine :* car ni l'évêché de Toul ni le duché de Bar ne sont « Champagne » ni « Lorraine », la mainmise royale s'exerçant en vertu du principe qui a constitué toute la France reste le fait dominant et tranche la question. Jeanne d'Arc est Française. » (*Jeanne d'Arc*, par G. Hanotaux, p. 79).

(1) *Jeanne d'Arc*, 2 vol. (prix Gobert). Du même, un vol. in-4°, illustré chez Didot : 14 chromos et 200 gravures.

enfant, fleur des prairies de la Meuse. Elle est saine, robuste, raisonnable ; elle pousse au grand air, comme les beaux chênes du Bois-Chesnu. Elle est, elle restera toujours une paysanne, rien de plus. « Et nous l'aimons mieux ainsi, dit M. Petit de Julleville ; nous reconnaissons mieux dans cette forte fille des champs la bonne sève du pays natal que dans la morbidesse et la gracilité dont nos peintres et nos sculpteurs ont trop souvent doté Jeanne d'Arc, contre tous les témoignages, et contre la vérité (1) ».

A quoi elle s'occupe, ce qu'elle fait, comment elle vit? Comme les enfants de son âge. Elle veille aux soins du ménage, elle coud, elle file, elle ravaude, tout simplement. Sans être bergerette, elle prend son tour de la garde du troupeau communal; et quand il le faut, quand le travail presse, quand on le lui demande, elle aide aux travaux des champs. Rustique et simple éducation. Ne suffit-elle pas à répondre, dès le seuil de cette vie si pleine de vertus, à ceux dont le système historique, prêt à tout, même à l'invraisemblable, quand l'intérêt d'une mauvaise cause l'exige, se résigne à découvrir ici les indices d'un tempérament d'hallucinée ? Les détraquées se préparent ailleurs; Jeanne n'est d'aucune clinique.

On la verra bientôt à l'œuvre, jeune fille vigoureuse, infatigable à la peine, d'une résistance à toute épreuve, prompte à guérir de ses blessures, soit qu'une flèche lui traverse l'épaule à l'assaut des Tourelles, soit que, à l'assaut de Jargeau, elle tombe renversée par une pierre qui l'atteint à la tête, soit que, au siège de Paris, dans le fossé plein d'eau, elle soit blessée à la cuisse d'un trait d'arbalète; — si frugale qu'elle peut demeurer

(1) *La vénérable Jeanne d'Arc*, par Petit de Julleville, p. 54.

un jour entier au milieu des fatigues de la guerre, sans rien manger qu'un morceau de pain ; si endurante qu'elle peut rester à cheval, tout armée, six jours de suite, ne prenant que le repos des camps, tout habillée sur la terre nue. Les hallucinés sont-ils de cette trempe?

Et puisqu'il faut déjà entrevoir les douleurs qui achèveront de révéler ses vertus, est-ce le propre des natures maladives, incapables de synthèse mentale et livrées à la force capricieuse des images, de tenir bon dans l'épreuve, d'étonner par la sagesse et la fierté de leurs réponses un jury retors et malveillant ; de provoquer l'admiration unanime par la constance du courage ; d'aller, intrépide, sans exaltation, sans défaillance, modeste jusqu'au bout et vaillante, à ce combat de la mort dont les plus braves ont peur, et dont une enfant devait frémir quand cette mort était un bûcher... si cette enfant de 19 ans n'était pas Jeanne d'Arc.

Les faits répondent, mieux que toute réflexion, à l'hypothèse gratuite des hallucinations, proposée pour expliquer la carrière de Jeanne d'Arc. M. l'abbé Coubé, dans l'*Idéal*, (janvier 1909) montre « que loin de présenter les tares de l'hallucination, Jeanne d'Arc a possédé au contraire, les qualités les plus opposées à ce désordre mental. »

Premier fait. L'hallucination suppose un tempérament maladif, une mentalité mal ordonnée ; or, Jeanne est merveilleusement équilibrée.

Second fait. L'hallucination déprime la raison : les révélations de Jeanne doublent sa valeur intellectuelle, et lui créent des qualités militaires de premier ordre.

Troisième fait. L'hallucination est stérile ; les révélations de Jeanne sont fécondes et lui font accomplir des actions d'éclat admirables.

Quatrième fait. L'hallucination subit la loi des milieux et reflète la mentalité ambiante ; Jeanne d'Arc réagit contre la dépression de son entourage et soulève l'âme de la patrie, loin d'être soulevée par elle.

Cinquième fait. L'hallucination ne représente au sujet que des objets déjà vus ; les voix de Jeanne lui révèlent des choses qu'elle ne pouvait humainement savoir.

Sixième fait. L'hallucination surexcite l'âme dans les succès, mais elle est suivie dans les revers d'une prostration profonde; or, Jeanne a été plus magnanime dans ses malheurs que dans ses triomphes...

*
* *

C'est à 13 ans que pour la première fois, par un midi d'été, dans le jardin de son père, Jeannette entendit « des voix ». — Il est peu de sujets sur lesquels on l'ait davantage et plus insidieusement interrogée dans le cours de son procès. Invariablement elle a donné comme venant du ciel ce secours angélique et virginal, cortège d'anges et de saintes, qui devait rester jusqu'au bout, mais avec des alternatives de fréquence et d'interruption où se devine un dessein du ciel, son conseil habituel, son réconfort, sa joie intime. — C'était une vive clarté, puis une voix distincte, avec des apparitions précises, nettes, persistantes : Saint Michel, le gardien séculaire des côtes de France (on sait que l'abbaye du mont Saint-Michel était le seul point de Normandie qui tînt bon contre l'Anglais); sainte Catherine et sainte Marguerite, vierges et martyres. « Elles fleuraient bon », dira Jeanne. Et leurs conseils « fleuraient »

mieux encore (1). C'étaient des conseils de piété, de vertu, d'obéissance chrétienne ; mais bientôt aussi un mandat impératif, des ordres pressants, l'annonce claire d'une mission ; le mandat, l'ordre, la mission inouïe d'aller *sauver la France*.

Inutile d'insister ; ces détails sont connus. Mais il est impossible (et il faut dire pourquoi) d'expliquer ces voix par des *états intérieurs*, ou comme l'on a écrit dans une langue barbare, par « une maturation subconsciente d'idées, suivie d'explosion », par une

(1) Sans doute, au temps de Jeanne d'Arc, comme au nôtre, les saints et les saintes avaient partout en France leurs autels ; et mieux qu'aujourd'hui on savait leur histoire. M. Anatole France ne se prive pas de raconter ces légendes, qui intéressent ses goûts d'artiste, mais il le fait, remarque M. Doumic, « avec une ironie légère, saisissable pourtant, *et qui en modifie totalement le sens* ». Peut-être est-ce pour insinuer que Jeannette ne pouvait guère se passer de visions dans un tel milieu : Sainte Catherine n'avait-elle pas sa statue dans l'église de Domremy ? et sainte Marguerite dans celle de Maxey-sur-Meuse ? Et saint Michel, un autel et un pèlerinage à Moncel, sur l'autre rive de la Meuse ?... Soit. Mais saint Thiébaud en avait une près de la chapelle de Bermont, où chaque samedi Jeannette allait prier ; pourquoi ne l'aurait-elle pas vu, lui aussi ? Et pourquoi tant d'autres enfants de son âge respirant le même air rempli des mêmes légendes, n'auraient-elles pas subi le charme et l'hallucination de ces récits ? Tout cela est bien pauvre pour ruiner ici le surnaturel. Jeanne ne disait-elle pas, très sincère et très simple, voir de ses yeux ses deux célestes patronnes : elle les touchait, elle les embrassait, elle les admirait, elle les écoutait, elle recevait d'elles des baisers pleins de douceur ; un parfum s'exhalait d'elles et embaumait l'enfant ; elle entendait distinctement et de tout près leurs leçons et l'événement certes a montré qu'elle n'avait pas trop mal profité de cet enseignement ; le jour venu, elle se trouve prête pour sa mission guerrière, elle excelle dans les combats, elle réalise des prodiges de tactique qui font encore aujourd'hui l'émerveillement des hommes du métier. Elle n'était pas encore partie de Vaucouleurs que, à Nancy, chez le duc Charles II de Lorraine, elle court en présence du prince une chevauchée parfaite, dont les spectateurs s'étonnent comme d'un prodige. — Quel rapport y a-t-il entre ces merveilles improvisées et les pieux récits hagiographiques entendus à la veillée ou dans l'église ? Suffit-il de déplacer une question pour la résoudre ?

« irruption subite de l'inconscient dans le conscient, dont le caractère serait de s'objectiver, et de donner au sujet l'impresion qu'il est dominé par une force étrangère »; — ou encore « par l'obsession intérieure d'une grande pensée et d'un irrésistible devoir, dont l'origine psychologique échapperait à la conscience » (1).

Oui, la pensée fut grande, audacieux le dessein et magnanime l'amour. Mais quoi de plus conscient et de plus nettement objectif que cette annonciation? Les événements eux-mêmes, en se pliant sans effort au plan héroïque de l'enfant prédestinée, suffisent à montrer de quel accord mystérieux, de quelle harmonie ils relèvent, préétablie là-haut, et bien différente des aventures d'une inconsciente, exaltée à son insu par un patriotisme sous-jacent.

Quelques remarques s'imposent ici à l'historien.

1° Les ordres que donnent les voix n'ont rien de vague, ni d'imprécis : et par ailleurs ils dépassent de très loin la pensée d'une petite paysanne. Une enfant de 13 ans ne sait ni ce que peut être le sacre d'un roi, ni comment une jeune fille pourrait s'y prendre pour chasser de France les Anglais. Ce sont merveilles infiniment au-dessus de son sexe et de son âge. — Sans doute, Jeannette a pu être témoin, elle aussi, de rixes entre partis rivaux, ceux de Maxey étant du parti de Bourgogne, ceux de Domremy tenant pour les Armagnacs ; mais ce sont là, entre enfants, des querelles dont personne ne s'effraie. Et s'il est vrai qu'il fallut fuir un jour de Domremy jusqu'à Neufchâteau pour échapper aux Bourguignons, n'exagérons pourtant pas

(1) On reconnait là les façons de parler modernistes. Celles-ci appartiennent à M. Sabatier et W. James. M. Thalamas y a trouvé d'utiles appoints pour ses propres théories.

jusqu'à penser que les troubles de la guerre civile fussent plus irritants ou plus douloureux à Domremy qu'ailleurs ; les marches de Lorraine furent plutôt épargnées. — En tout cas, il n'y a pas de proportion entre ces incidents de chronique locale, et le projet d'une libération du territoire par la main d'une fillette.

2° Jeannette résiste longtemps. Il faut toute l'insistance des voix pour qu'à la fin elle se rende. Qu'est-ce que ces combats intérieurs, sinon l'indice d'un drame où elle n'est pas l'unique actrice, où passent des interlocuteurs décidés à l'emporter sur elle ? — Elle garde d'ailleurs longtemps et courageusement le secret ; une malade se serait manifestée ou trahie. — De plus, sa mission lui est progressivement enseignée ; d'où peut venir ce progrès dans la révélation du dessein héroïque? « L'intervention mystérieuse a lentement façonné l'âme et la volonté de Jeanne d'Arc, loin que ce soit Jeanne d'Arc, comme plusieurs l'ont insinué hors de toute preuve et contre tous témoignages qui, par son exaltation solitaire et personnelle, ait sollicité, provoqué, presque contraint l'intervention mystérieuse » (1).

3° Le « subconscient », avec « l'automatisme psychologique » qui en émane, ne rend pas compte ici, dans l'espèce, de l'incroyable succès ménagé comme par une invisible main à la jeune inspirée. — Quand même, en effet, idéalement parlant et dans l'abstrait, il ne serait pas impossible que l'illusion d'un patriotisme ardent, issu d'une ferveur qui s'ignore, puisse créer une sorte d'excitation belliqueuse et provoquer un impatient départ ; *ici, dans le concret*, de 1429 à 1431, pareille explication est insuffisante ; car elle ne rend pas compte

(1) Op. cit., p. 13.

de *ce qu'il faut expliquer*. Pourquoi les faits eux-mêmes se sont-ils accommodés si prodigieusement à ces « maturations du subconscient ? » Quel rapport de cause à effet pourra-t-on reconnaître entre l'entraînement fiévreux d'une enfant de 17 ans, et ces incroyables réussites répétées coup sur coup : la chevauchée de Vaucouleurs à Chinon en 11 jours, au milieu d'un pays occupé par l'ennemi ; la délivrance soudaine d'une ville assiégée depuis sept mois ; une campagne rapide et brillante sur la Loire ; le sacre du roi de Bourges solennisé dans la cathédrale de Reims lorsque, quelques mois plus tôt, il paraissait chimérique ; bref un pays délivré et une monarchie restaurée. C'est trop pour l'inconscient.

L'explication obvie de ce qui s'est passé pour Jeannette, elle se trouve, sans ambages ni réticence, dans ses propres affirmations réitérées. Elle a maintenu jusqu'à la mort le caractère objectif de ses voix, leur origine céleste et la véracité de leur témoignage. « Plutôt mourir que de révoquer ce que Notre-Seigneur m'a fait faire », dit-elle à ses juges. Résolution digne d'une martyre, que le martyre d'ailleurs ne tarde pas à confirmer magnifiquement : « Non, mes voix ne m'ont pas trompée », s'écrie-t-elle au milieu des flammes, sur la place du Vieux-Marché, à l'heure de mourir. « Ma mission était de Dieu ». Il en faut croire ce témoignage.

* * *

La première tentative de Jeannette auprès de Robert de Baudricourt, à Vaucouleurs, « à chambre du roi », c'est-à-dire dans une ville relevant directement du Dauphin, remonte à l'Ascension 1428. — Juste un an après, elle fera lever le siège d'Orléans. Et sans aucun doute,

la célérité de son action n'est pas moins remarquable que la magnificence de son dessein.

Durand Laxart, marié à Burey, à l'une de ses cousines (1), l'accompagne et se fait éconduire avec des paroles de mépris ; on le prend pour un niais. N'importe, il faut qu'elle aille où la mène son conseil. Elle ira, car Dieu lui fait sa route.

Au commencement de 1429, elle part pour Burey, et de là pour Vaucouleurs, où elle loge chez Henri le Royer. Cest là qu'un prêtre, Jean Fournier, curé de l'endroit, cherche à s'assurer de quel « esprit » elle dépend ; mais l'exorcisme ne l'effarouche pas plus que ne fera plus tard l'eau bénite du cordelier Richard sous les murs de Troyes. Elle est bonne et loyale chrétienne; l'Esprit de Dieu la guide, car elle est « fille de Dieu » (ainsi la nommaient les Saintes). Elle n'a pas sa pareille dans le pays, dira le curé de Domremy aux enquêteurs. Elle est docile et confiante enfant de l'Eglise catholique. Et ce sera toujours un trait de sa piété, non moins éclairée que généreuse.

Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, deux officiers de Baudricourt, sont gagnés à sa cause : humbles prémices d'une armée qu'elle aura demain, et qu'elle entraînera, sans autre fascination que sa vertu, à d'inlassables exploits.

De sa visite au vieux duc de Lorraine (2), qui la

(1) Durand Laxart était beaucoup plus âgé que Jeannette. Il avait épousé Jeanne, fille d'Aveline, la sœur d'Isabelle Romée.

(2) Le départ définitif pour Burey et Vaucouleurs eut lieu fin décembre 1428. — C'est presque aussitôt après, qu'une requête du prétendu fiancé de Jeanne parvint à l'officialité de Toul pour se plaindre de son départ. — L'évêque de Toul, en janvier 1429, parle de la Pucelle au duc de Bar, René d'Anjou, gendre du duc de Lorraine Charles II, lequel manifeste le désir de voir Jeanne, dans l'espérance d'obtenir d'elle sa guérison. En se rendant

mande vers ce temps pour obtenir sa guérison, ne retenons rien, sinon que Jeannette n'a jamais connu aucun des artifices qui exploitent la crédulité pour leur profit personnel. Elle fut toute droiture et sincérité.

Tandis qu'on hésite encore à Vaucouleurs dans l'entourage de Baudricourt, évoquons ici, par contraste, cette autre physionomie de « voyante » que l'on a bien osé comparer à Jeanne d'Arc (1); je parle de Catherine de la Rochelle. Qu'est-ce que cette femme ? En octobre 1429, pendant que Jeanne était retenue dans l'inaction après le siège de Paris, une femme se présentait à la Cour, à Montfaucon-en-Berry, se disant inspirée de Dieu. A l'entendre, une dame blanche lui commandait, la nuit, d'aller partout recueillir de l'argent afin de payer les troupes de Jeanne. La Pucelle eut facilement raison de cette simulatrice. Le moyen le plus sûr de voir cette dame, c'était de se tenir en compagnie de « la voyante ». Une première nuit, le sommeil, plus fort que le désir même de confondre l'imposture, empêcha Jeanne de contempler la visiteuse. Mais la nuit suivante, ayant pris ses avances durant le jour, elle se trouva prête pour mieux observer. De temps en temps elle interpellait sa malheureuse compagne, afin de savoir si la dame viendrait bientôt. Naturellement, elle ne vint pas... Et, lorsque, un peu plus tard, Jeanne alla mettre le siège devant la Charité-sur-Loire, la voyante de la Rochelle donna la mesure de sa valeur en répon-

à Nancy, Jeanne passe par Toul, où l'officialité lui donne raison contre le faux prétendant. De Nancy, après avoir vu le duc de Lorraine, elle se rend à Saint-Nicolas du Port et ne rentre chez les époux Le Royer que le samedi 13 février. Les troupes de Charles VII venaient d'essuyer le 12 février une défaite à Rouvray, en voulant enlever un convoi de harengs destinés aux Anglais.

(1) M. Thalamas, dans *le Journal*, février 1909.

dant à ceux qui l'invitaient à suivre la Pucelle, « qu'il faisait trop froid. » Comment peuvent-ils comprendre la mission de Jeanne, et l'intervention du ciel dans sa destinée, ceux qui ne voient même pas la différence entre ces deux femmes ? De l'une à l'autre, il y a la distance de la grossière et plate industrie à l'invincible dévouement, de la puérile et grotesque exaltation à la piété aimable et inspirée, du rôle sottement usurpé à la vocation reçue d'en haut, de la visionnaire à la sainte.

A Vaucouleurs, il est vrai, on n'avait pas encore, en février 1429, de raison décisive pour se confier en Jeannette. Et pourtant, c'est à cette date, le 23 février, qu'elle reçoit de Baudricourt un équipement et une escorte, et qu'elle sort de Vaucouleurs par la porte de France. Avec elle étaient Jean de Metz, Bertrand de Poulengy et leurs serviteurs, un messager du roi et un archer du nom de Richard. Que s'était-il passé ? *Un fait*, qui avait décidé le capitaine de Baudricourt ; *un fait* que l'histoire livre aux théoriciens du subconscient et de l'hallucination. Le jour même (12 février 1429), où fut livrée la bataille de Rouvray près d'Orléans, journée dite des Harengs où l'échec des troupes françaises permit le ravitaillement des Anglais devant cette ville, Jeannette alla trouver le sire de Baudricourt et lui dit : « En nom Dieu, vous tardez trop à m'envoyer, car aujourd'hui le gentil dauphin a eu près d'Orléans bien grand dommage. » Quelques jours après, on apprenait la triste nouvelle. Le départ fut décidé : Dieu ouvrait à l'Envoyée un chemin.

Elle avait dit, avant de quitter Vaucouleurs, à Henri Le Royer son hôte, ces mots non moins vérifiés : « Je ne crains pas les hommes d'armes, car mon chemin est préparé. S'il y a des ennemis sur la route, moi j'ai Dieu, mon Seigneur, qui saura bien m'ouvrir une voie pour

aller jusqu'au dauphin, car je suis née pour le sauver. » En effet, la route est providentiellement libre. Après une traversée rapide par Auxerre et par Gien (1), la petite troupe arrive. Jeanne d'Arc entre à Chinon le 6 mars 1429, à midi.

Dieu lui a tout donné, jusqu'à son épée. Jeanne l'a fait découvrir à sainte Catherine de Fierbois, l'épée du bon combat, présent du ciel à la France, symbole d'une mission que Dieu seul a voulue, gage d'une délivrance où les hommes ne sont pour rien.

* * *

Mais cette *mission* de Jeanne devait être accréditée auprès des hommes. Elle le fut avec éclat : *à Chinon*, devant le Roi ; — *à Orléans et à Reims*, devant l'opinion, devant le pays, devant l'histoire.

A Chinon, le Conseil délibère trois jours. Le 10 mars seulement, Jeanne est admise à l'audience royale. L'éblouissement d'une cour, si nouveau qu'il fût pour elle, ne la trouble point. « Il y avait là, dira-t-elle au procès de Rouen, plus de 300 personnes et 50 torches, sans compter la lumière spirituelle ». C'est dans une lumière intérieure qu'elle discerne le Roi, seul héritier légitime du sceptre. Il n'est pas besoin qu'un ange plane au-dessus du front royal pour lui indiquer la Majesté. D'elle-même, par grâce de vocation, elle découvre le

(1) Les principales étapes et stations (sans qu'il y ait eu partout arrêt) seraient, d'après Mgr Debout, grande édition illustrée, chap. 13 :

L'abbaye de Saint-Urbain — Clairvaux — Pothières — Auxerre (27 février, dimanche) — Bléneau — Toucy — Gien (1er mars) — Semilly — — Mennetou — Loches — Sainte-Catherine de Fierbois (5 mars) — Chinon (6 mars).

Roi sous son déguisement et va droit à lui, avec tout l'élan d'un respect et d'une dévotion pour le sang royal de France, qui semble avoir été le cachet propre de sa mission. L'Ange, c'était elle. Lorsque plus tard ses ennemis lui demanderont perfidement qui donna le signe au roi, elle répondra par une allégorie transparente où nous reconnaissons aisément tout son rôle : « Un ange venant de la part de Dieu et non d'un autre ; mon roi et ceux qui étaient avec lui virent le signe, et même l'ange qui le lui donna. Je demandai au Roi s'il était content, et il me répondit que oui ». Comment Charles VII n'aurait-il pas été « content » lorsque l'ange, par la bouche de Jeanne, lui révélait trois requêtes qu'il avait faites en secret à Dieu, et lorsque pour signe indubitable de sa mission, elle annonçait qu'elle ferait sous peu lever le siège d'Orléans ? — Une députation des Orléanais venait précisément, en ce temps-là même, solliciter du roi l'envoi de ce secours virginal dont la rumeur publique parlait déjà avec admiration.

Toutefois, une commission d'ecclésiastiques interrogea Jeanne d'Arc à Chinon d'abord, puis à Poitiers durant trois semaines. Il est bien regrettable que ces procès-verbaux aient été si tôt perdus et le soient pour toujours. Jeanne y ramenait souvent, comme de juste, ses juges de Rouen. Avec les deux consultations, favorables aussi, de Gélu, archevêque d'Embrun, et de Gerson qui achevait de mourir dans le couvent des Célestins de Lyon en juillet 1429, les conclusions de la commission de Poitiers dégagent entièrement la responsabilité de l'Eglise. En les joignant au procès de réhabilitation, entrepris par un tribunal ecclésiastique régulier en 1455-1456 sous Calixte III, elles réduisent à néant les calomnieuses imputations du procès de

Rouen. Si Jeanne a beaucoup aimé l'Eglise, l'Eglise le lui a bien rendu.

Mais il fallait à cette mission une sanction plus haute encore, indéniable comme l'intervention évidente de Dieu : la sanction d'un succès qui fût l'accomplissement d'une prédiction, et qui revêtit un caractère de prodige. Jeanne avait prédit qu'elle délivrerait Orléans et qu'elle ferait sacrer le dauphin à Reims. Elle tint parole.

Il est temps de retracer cette épopée de gloire.

De retour à Chinon, après l'examen de Poitiers, Jeanne est dirigée sur Tours, où elle reçoit un équipement et une maison militaire. Cette maison militaire comprend ses deux plus jeunes frères, Jean et Pierre venus la rejoindre à Tours ; Jean de Metz et Bertrand de Poulengy ; frère Jean Paquerel, qui fut son aumônier jusqu'à Compiègne où il fut capturé auprès d'elle ; Jean d'Aulon son écuyer, qui la suivit fidèlement jusque dans ses prisons de France et qui fut aussi son maître d'hôtel : deux pages, Louis de Coutes qui avait quinze ans, et Raymond ; enfin quelques serviteurs et valets.

Elle se fait faire un étendard et un pennon. En outre, à Blois, au moment où elle rejoint l'armée, elle commande une bannière de Jésus crucifié. Au procès de Rouen on s'efforcera de lui faire avouer qu'un enchantement était attaché à son étendard ; elle répondra, dans sa droiture : « De la victoire de l'étendard ou de Jeanne, c'était tout à Notre-Seigneur »; et que l'espérance de la victoire était « fondée en Notre-Seigneur et non ailleurs ». — Dans l'intervalle, à Blois, une armée de 3.000 hommes (peut-être plus, les chiffres varient) avait été rassemblée pour elle ; en même temps qu'Yolande d'Aragon, mère de la reine Marie d'Anjou, aménageait un convoi pour ravitailler Orléans. — De Blois aussi, avant le départ, Jeanne envoie une somma-

tion par lettre au roi d'Angleterre (c'était Henri VI de Lancastre), et au duc de Bedford, frère du roi défunt, oncle du roi régnant. — Jeanne d'Arc n'a pas aimé la guerre pour la guerre. Que les Anglais restent chez eux, personne ne les inquiétera; mais la terre de France est inviolable comme le domaine de Jésus-Christ, arrière ceux qui veulent s'en emparer. Les Anglais ne lui ont jamais répondu que par des injures grossières et des mauvais procédés ; mais un des caractères de sa magnanimité fut de ne garder dans son cœur aucun ressentiment (1). A Patay, elle descend de cheval pour soulager un blessé ; c'est un Anglais, n'importe, elle a pitié des vaincus ; elle le prend dans ses bras comme ferait une sœur, et le soutient dans l'agonie.

Certes, elle sera magnifique dans la bataille, vaillante à Orléans, audacieuse à Jargeau, impétueuse à Patay, obstinée sous les murs de Paris, superbe de témérité, confiante à saint Pierre-le-Moustier, héroïque jusqu'au bout à Compiègne; mais le peuple de France, en l'acclamant partout, en prodiguant sur son passage les murmures d'admiration et les effusions de louange, aimait en elle au moins autant la bonne Pucelle, aussi tendre que virile, pour qui c'est une peine de voir couler « le sang de France » (ainsi parlait-elle du sang le plus obscur), et de voir mourir sans confession tant de soldats ; guerrière, mais femme ; héroïne, mais vierge ; prête au combat, mais amie de la paix ; énergique dans

(1) Voir Correspondant, 25 août 1891, un article de Mme Dronsart sur *Jeanne d'Arc en Angleterre*, histoire des hommages que des plumes anglaises ont su rendre à l'héroïne ; — et là, encore, 10 mai 1899, un article de M. A. Boucher sur Jeanne d'Arc au XIXe siècle, p. 440 (ce que l'Angleterre a fait pour elle). Ses historiens les plus récents l'admirent à l'envi : Turner, James Mac Kintosh, lord Mahon, de Quincey, J. R. Green, Rev. Francis Wyndham, surtout lord Ronald Gower (*Joan of A.c*, 1893).

le commandement, mais prompte aux larmes (1); toujours la même, spontanée et sincère, dans sa piété comme dans ses exploits ; soit qu'elle s'élance la première à l'assaut d'un rempart, soit que dans une église, au milieu de la foule qu'édifie sa prière, elle assiste avec ferveur à la messe, confondue au milieu des pauvres et communiant en leur compagnie dans la chapelle des Frères mendiants ; mélange harmonieux de qualités contraires, qui justifie le dire ingénu du populaire à son adresse, que l'on n'avait pas vu sa pareille depuis le temps de la Vierge Marie.

C'est le moment de rappeler ce que fit Jeanne d'Arc, sans retard, pour la restauration de l'esprit chrétien dans l'armée. Elle estime ce renouvellement indispensable à son succès, ne se cachant pas de répéter que « c'est le péché qui fait perdre les batailles ». Elle exige la réforme des mœurs, chasse du camp les filles perdues, les ribaudes qui lui déplaisent autant que les godons, c'est-à-dire les Anglais. Elle « leur fit oster leurs fillettes », dit un chroniqueur du temps, pour indiquer le principal service qu'elle rendit aux soldats. Elle ordonne enfin et pratique dans l'armée tous les exercices de religion, chargeant les prêtres d'y pourvoir assidûment. Par là, et par sa sublime confiance en Dieu, plus que par ses qualités militaires, elle forme

(1) « La Pucelle, écrit un contemporain, est d'une beauté attrayante, garde un maintien viril, parle peu, et montre dans tout ce qu'elle dit une merveilleuse sagacité. Sa voix a la douceur d'une voix de femme. Elle est très sobre, boit médiocrement du vin, se complaît aux chevaux et aux belles armures, aime beaucoup la noblesse et les gens de guerre, fuit les réunions nombreuses, a une grande abondance de larmes avec un visage gai, supporte des travaux inouïs ; enfin telle est la force de sa volonté qu'on l'a vue six jours et six nuits de suite sous son armure ». C'est le portrait que Perceval de Boulainvilliers, chambellan de Charles VII et sénéchal du Berry, envoyait en 1429 à Jean-Angelo Maria, duc de Milan.

vraiment une armée. Et c'est ce qu'il y a eu d'abord de divinement nouveau dans son apparition, de surnaturel dans son entreprise. Ceux qui pensent que tout pouvait aboutir sans elle, sous la poussée d'un patriotisme acculé à des devoirs extrêmes, oublient que le patriotisme n'avait réussi jusque-là qu'à permettre aux Anglais d'investir Orléans ; ils assiégeaient la ville depuis octobre, on était au 22 mars ; — ils oublient que ce patriotisme lui-même, affaibli par les revers, diminué par la guerre civile, était loin de subsister à l'état intensif ; — ils oublient surtout que l'une des œuvres de Jeanne, précisément, et non des moindres, est d'avoir revigoré le patriotisme militaire, en rendant au roi une armée non pas numériquement mais moralement supérieure à celle des ennemis. Indiquer ce point, c'est déjà répondre à M. Thalamas, d'après lequel l'armée royale a seule fait lever le siège d'Orléans. L'armée aurait « ravitaillé la ville, fait lever le siège »; la preuve en serait que « les chefs ont tenu tant qu'ils ont pu Jeanne en dehors de leurs opérations ».

Il en va de cet épisode d'histoire comme de tout autre, la mauvaise foi peut le réduire à des proportions puériles ou banales. C'est la façon de Voltaire, bien usée. L'histoire se déshonore en refusant de placer les faits dans le cadre qui leur donne leur rayonnement.

Le cadre ici reste merveilleux.

Donc, depuis 1422, les ressources de Charles VII ne font que diminuer : finances réduites à rien, armée sans cohésion, faite de bandes pillardes ; la noblesse divisée ou indifférente, Armagnacs et Bourguignons en lutte ouverte ; les Anglais maîtres de presque toute la région du Nord, depuis la vallée de la Meuse jusqu'à la baie de Saint-Michel ; la royauté légitime aux abois, avec Bourges et Poitiers pour suprêmes ressources. De 1422

à 1428, progrès effrayants des Anglais, conduits par Jean de Lancastre, duc de Bedford ; le Maine envahi. les défaites successives de nos faibles troupes à Cravant (1423), à Verneuil (1424), au Mans (1425), et l'Anjou menacé ; enfin, dans l'été de 1428, le Conseil de Régence, le Conseil de « Henri VI, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre » décidant de terminer la conquête de la France par la prise d'Orléans. Le 7 octobre 1428, l'armée anglaise arrive devant Orléans.

Les Orléanais vont tenter de se défendre, oui, mais en vain; après un premier échec aux Tourelles, 24 octobre 1428, ils rasent les faubourgs de la rive droite, et détruisent 21 églises pour les enlever à l'ennemi ; mais l'ennemi ne s'intimide pas ; et le 30 décembre commence un siège en règle, dirigé par William de la Pole, John Talbot, et lord Scales. — Bientôt une série de bastilles élevées autour de la ville resserrent le blocus, les vivres cessent d'arriver, un dernier convoi est détruit par les Anglais le 12 février 1429 dans la *Journée des Harengs*. Tout est irrémédiablement perdu.

Sans doute, dans quelques jours, une armée soudain reconstituée avec des éléments épars, sera sous les murs d'Orléans. Mais qui donc a fait cette résurrection ? — Le 28 avril 1429, cette armée, quelques milliers d'hommes, sort de Blois au chant du *Veni Creator*, pourquoi ? Parce qu'une jeune fille est à sa tête. une paysanne, une enfant autour de laquelle viennent alors se rallier ceux qui se battaient çà et là aux frontières, impuissants à contenir le flot envahisseur, La Hire, Xaintrailles, Bueil, le duc d'Alençon. *C'est elle, Jeanne, qui a fait cette concentration*, et qui, ne sachant ni a ni b, vient de dicter aux Anglais cette sommation : « Rendez à la Pucelle ci-envoyée de par Dieu, le Roi du ciel. les clefs de toutes les bonnes villes que

vous avez prises et violées en France... Je suis cy-venue de par Dieu, le Roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de toute France ».

L'armée royale, mais c'est Jeanne qui l'a refaite. Et pour qu'il soit bien avéré que *cette armée sans Jeanne n'est rien*, sa première expédition échoue parce que, contre l'avis de la Pucelle, les capitaines veulent aborder Orléans par la rive gauche au lieu d'aller tout droit, par la rive droite, jusqu'où étaient « Talbot et les Anglais ». Jeanne, passant la Loire avec 200 lances, entre dans Orléans le 29 avril, réconfortant les assiégés, soulevant l'enthousiasme et semant sous ses pas l'espérance.

Le 4 mai, l'armée de secours revient de Blois, et avec les Orléanais, Jeanne en tête, déboute les Anglais ; le 4, Saint-Loup est pris, le 6, les Augustins ; Jeanne est debout là, guide et inspiratrice, égide et lumière, Jeanne que les habitants et les soldats, hier réduits aux pires extrémités « regardaient moult affectueusement, se sentant déjà tous réconfortés et comme désassiégés ». C'est cette flamme, cette énergie, cette influence merveilleuse qui a tout sauvé. Cette page est écrite à jamais, tout Français la garde en son cœur.

« Le 7, les capitaines et chefs de guerre voulaient se reposer, attendre des renforts, avant de tenter l'assaut de la forte bastille des Tourelles, mais *la Pucelle les entraîna au combat*. Ce fut la journée *décisive*, celle où *la vaillance et l'ascendant de Jeanne devinrent irrésistibles*, celle qui brisa l'orgueil et l'assurance des Anglais.

« Atteinte, au milieu de l'action, par un trait d'arbalète qui lui traversa l'épaule, Jeanne eut un moment de faiblesse ; elle crut qu'elle allait mourir, et pleura ; et tout de suite, en priant, elle triompha d'elle-même ;

si grièvement blessée, elle alla toucher de son étendard le bord du boulevard, *en criant à ses compagnons : « Tout est vôtre, et y entrez !* » Et ils entrèrent et la bastille fut prise.

« De grands capitaines français, ajoute le chroniqueur Cousinot de Montreuil, nous dirent et affirmèrent que, *après que ladite Jeanne eut dit les paroles dessus dites*, ils montèrent contremont le boulevard, aussi aisément comme par un degré (escalier) ». Tous les Anglais campés au sud de la Loire furent tués, noyés ou pris. *Désormais la ville pouvait se ravitailler.* Le dimanche 8 mai 1429, les Anglais battirent en retraite ». (1)

Ainsi, à Orléans, non seulement par l'entraînement de sa présence, ce qui pourrait suffire pour lui en attribuer l'honneur, mais par son action personnelle, Jeanne a joué un rôle à la fois inspiré et décisif. Après un investissement dont l'issue imminente et fatale devait être la prise de la ville et la ruine de la cause royale, Orléans est soudain délivré ; on assiste tout à coup à la transformation morale des habitants lorsque Jeanne est au milieu d'eux, à l'enlèvement rapide des bastilles anglaises, grâce à l'intuition surhumaine qu'elle a, sans que personne l'ait informé, du péril que courent les Français, et grâce à l'héroïsme de son retour au combat, devant les Tourelles, après sa blessure, combat d'où sortit la victoire.

Pour résumer les faits : le 29 avril, Jeanne entre dans Orléans, avec La Hire et 200 lances ; — 1er et 2 mai, visite des redoutes ; 3 mai, procession et prières; — 4 mai, à midi, assaut de la bastille Saint-Loup,

(1) *Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Ern. Lavisse, t. IV, p. 54.

Jeanne est mystérieusement avertie que le sang des Français coule par terre, la bastille est enlevée après trois heures de lutte ; — 5 mai, repos de l'Ascension ; — 6 mai, prise des Augustins, Jeanne prédit sa blessure ; — 7 mai, malgré l'avis des chefs, assaut et prise des Tourelles, où meurt le chef anglais Gladsdale ; — 8 mai, les Anglais se retirent sur Meung.

En 9 jours, du 29 avril au 8 mai, Orléans est délivré.

Cet épisode est raconté longuement dans la *Chronique* de Jean Chartier, contemporain de Jeanne d'Arc, dont une copie avec miniature est conservée à la Bibliothèque Nationale, dans un manuscrit du XV[e] siècle. La Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, quoique bourguignonne, entre aussi dans de longs détails. De même, le *Journal du Siège*, de 1576, écrit par les Orléanais, réédité en 1896 par Paul Charpentier. Enfin dans la *Chronique de la Pucelle* (citée plus haut) par Cousinot de Montreuil, publiée en 1661 par Godefroy, puis en 1859 par Valet de Virivile. — Détail plus curieux, dans le même temps, à Rome, un français, auteur anonyme d'une *Histoire universelle*, déclare voir dans ce fait un signe manifeste de la mission de Jeanne (1). On sait, en outre, que les derniers vers de Christine de Pisan, morte avant le supplice de Jeanne, furent consacrés à célébrer la libératrice d'Orléans, « en qui cœur Dieu plus que d'homme a mis » (2).

On peut donc bien tenter toutes les gageures, sauf d'enlever à Jeanne d'Arc l'honneur d'avoir fait lever le siège d'Orléans, et par là délivré la France. Et comme elle avait indiqué ce fait par avance pour être sous peu

(1) Ce document se trouve à la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. 46, p. 650.

(2) Voir, sur l'opinion des contemporains, Ph. Dunand, *Etudes*, 5 août 1908, p. 327 à 334.

le signe de sa mission, et d'une mission reçue du ciel, concluons que les faits eux-mêmes, les faits contre lesquels aucun système ne peut rien, proclament cette mission.

Aussi les adversaires du merveilleux divin auront beau faire ici ; il leur faudra déplacer la question, fausser les textes, dénaturer les faits. Alors seulement ils pourront nous offrir une Jeanne d'Arc purement humaine, sans autre mission que son patriotisme, ou le hasard d'un succès inespéré. Sans doute, elle resterait encore digne d'admiration, quand elle ne serait que l'héroïne d'un beau devoir, suggestionnée par un zèle hardi. Mais ce n'est pas ainsi que l'*histoire* la connaît. Elle n'a cessé de dire, et jusque dans la mort, qu'elle était l'envoyée de Dieu, et elle a donné Orléans comme le signe de sa mission. Jeanne d'Arc sans cette mission, Jeanne d'Arc sans le surnaturel qui a pénétré sa vie, ce n'est donc plus Jeanne d'Arc. Il faut en prendre son parti.

*
* *

Reims du reste achève la preuve. Elle s'est dite envoyée pour faire sacrer le roi à Reims ; une seconde fois elle a tenu parole. Les ennemis de cette pure gloire, ne se refusant rien, mettent autant de hâte à infirmer cette seconde preuve que la première, mais tout aussi vainement.

D'Orléans à Reims (8 mai-17 juillet 1429), la marche de Jeanne d'Arc est une série de triomphes.

Le 10 mai, elle se rend à Blois, puis à Tours. Charles VII y vient de Chinon, et reconnaît cette fois au moins, toute l'étendue des services de Jeanne. On l'admirait, dit M. Boucher, « quand, fière et modeste,

son étendard fleurdelisé flottant au-dessus de sa tête, elle sortit de Chinon pour s'en aller à Orléans, couverte de son armure blanche et montée sur son destrier noir, l'épée de sainte Catherine de Fierbois et sa hachette au côté. Ce fut un étonnement non moins flatteur quand, revenant d'Orléans à Chinon, elle rencontra le roi et lui fit si joliment les inclinations et révérences accoutumées ; on put se demander comment cette Pucelle, hier paysanne, aujourd'hui guerrière, savait un art que les dames de la cour et les chevaliers ne lui avaient pas plus enseigné que les gens de Domremy ou de Vaucouleurs ».

Elle en savait d'autres encore, et surtout l'art de conduire avec vigueur une expédition que tout retard pouvait compromettre.

Ensemble, après 10 jours, le roi et Jeanne vont à Loches. C'est là que Jeanne, entrant brusquement dans le Conseil royal, presse le roi de se hâter vers le lieu de son sacre. — Pour cette reprise immédiate des opérations que conseille Jeanne, pour la conquête des places encore occupées par les Anglais sur le cours de la Loire, d'Alençon est nommé lieutenant-général. Nous savons déjà l'affection, mêlée d'une sorte de religion, que Jeanne eut toujours pour le sang royal ; d'Alençon fut de tous les princes du sang celui qui obtint, après le roi, les plus grandes marques de ce chaste respect. Il était prince du sang. Non seulement il serait puéril de « prêter à Jeanne des sentiments démocratiques inconnus de son temps » (ainsi parle M. Petit de Julleville), mais il convient d'ajouter que sa vénération pour la monarchie légitime, son respect pour la noblesse de France, comme son amour pour le « saint royaume de France » procédaient de la même foi et s'inspiraient de la même religion qui lui avaient

donné le courage de tout quitter pour secourir la France.

Mais déjà il faut le rappeler, l'entourage de Charles VII ne cessera, sauf quelques dévoués, de mettre obstacle, par des lenteurs calculées, à l'exécution intégrale des plans de la Pucelle. L'opposition vint surtout de Georges de la Trémoille, intéressé à tenir le roi en tutelle pour avancer ses propres avantages ; et de Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France (1), politique intrigant qui s'efforça constamment de faire prévaloir, dans l'esprit du roi, les conseils d'une diplomatie cauteleuse sur ceux de l'action hardie, les traités sans honneur sur les offensives énergiques. — Ne savait-on pas cependant, par l'histoire des dix ans écoulés, ce qu'il en coûte à un pays de suivre une politique de parti, de préférence aux intérêts nationaux ? Les Bourguignons avaient fini par représenter la cause de l'étranger, à force de limiter aux profits d'une maison les ambitions de leur rôle. Après le meurtre de Jean Sans Peur, assassiné en 1419 au pont de Montereau par les partisans du dauphin pour venger le meurtre du duc d'Orléans, frère du roi, en 1407 (2), la faction bourguignonne poussa le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, à se jeter dans les bras de l'Angleterre, avec la complicité et le concours d'Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI. Par le traité de Troyes, 1420, Henri V de Lancastre, moyennant son mariage avec Catherine de France, était

(1) Il n'avait pas vu son siège avant le sacre. — Sur ces personnages, voir Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*, chap. 3e.

(2) Charles d'Orléans, fils du duc assassiné, épouse la fille du comte d'Armagnac. — Voir *Valentine de Milan*, par Emile Collas (Plon, 1911), le récit de ce meurtre, et le zèle que mit la veuve de Louis d'Orléans à demander vengeance.

déclaré héritier légitime de Charles VI. Le premier des enfants à naître de ce mariage devait réunir sur son front les deux couronnes. C'était Henri VI de Lancastre, un enfant, qui à la mort de Charles VI (1422), avait été proclamé roi de France et d'Angleterre, et sacré à Saint-Denis le 20 novembre 1422, pendant que Charles VII prenait le titre de roi à Mehun-sur-Yèvre, en Berry, le 30 octobre de la même année. — Telle était la situation de la France quand commença l'invasion anglaise organisée par Henri V de Lancastre ; la haine fratricide des deux partis, Armagnacs et Bourguignons, durait toujours en 1429 et servait au mieux la conquête anglaise. Jeanne travailla au rapprochement des deux branches de la maison royale : mais leur rancune, servie par les courtisans, devait être plus forte que l'amour de la France ; Jeanne ne vit pas la réconciliation ; elle n'eut lieu qu'en 1435 par la paix d'Arras : peut-être fallait-il son sacrifice pour en hâter le jour.

Quoi qu'il en soit, le 6 juin, l'armée de Jeanne fit sa concentration à Selles en Berry. Une lettre d'André et de Guy de Laval aux dames de Laval, leur mère et leur aïeule, fournit un curieux spécimen des dispositions qui animaient alors les compagnons d'armes de la Pucelle. C'était une confiance entière, où la curiosité se tournait toute en respect, avec une nuance de dévotion que justifiaient les récentes merveilles accomplies à Orléans. Le spectacle quotidien des vertus de Jeanne, plus efficace encore que le prestige de ses armes, portait au comble ce sentiment exquis et élevé.

Ainsi commence cette glorieuse campagne de la Loire qui en quelques jours, dans les débuts de juin 1429, ravira aux Anglais leurs dernières ressources et conduira le Roi à Reims.

Le 9 juin, Jeanne entre de nouveau dans Orléans.

Le 11, de là, départ pour Jargeau, contre Suffolk. Au siège de cette place, une pierre frappe le casque de Jeanne ; mais comme si elle n'avait attendu que ce signal pour l'assaut décisif, elle s'élance et assure la victoire. Suffolk se rend.

Le 13, retour à Orléans. — Le 15, départ pour Meung. On y laisse une garnison. — Le 16, on occupe Beaugency, que les Anglais abandonnent, sauf le pont et le château.

A ce moment se présente le contingent du connétable de Richemont (1). D'Alençon avait ordre de ne pas le recevoir. Mais Jeanne prend sur elle d'obtenir du roi son retour en grâce ; et elle accueille ses troupes.

Le 17 juin, l'armée anglaise arrive, avec Falstof et Talbot. Jeanne pour ce jour-là refuse la bataille ; elle prévoit une prochaine et brillante compensation : « Demain, nous nous verrons de plus près ». L'armée anglaise s'en va occuper Meung.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, l'armée royale prend position devant Beaugency, d'où les Anglais se retirent enfin définitivement. Et la garnison anglaise de Meung détale non moins vite à cette nouvelle. — « Demain », avait dit Jeanne. Ce demain devait être la glorieuse victoire de Patay, où les Anglais furent écrasés, Talbot fait prisonnier, et Falstof réduit à se retirer sur Etampes (19 juin). — L'armée royale (19 juin), rentre victorieuse dans Orléans.

« En huit jours, écrit M. Marius Sepet, Jeanne avait pris trois villes, et battu en rase campagne ces vieilles bandes anglaises, ces solides cavaliers, ces archers

(1) Richemont, connétable de Bretagne, avait été banni de la cour par les intrigues de la Trémoille.

adroits, ces capitaines expérimentés qui depuis longtemps ne se connaissaient plus de rivaux sur les champs de bataille. Elle avait manœuvré avec une sûreté de coup d'œil, une rapidité de mouvements qui avaient déconcerté un Suffolk, un Falstof, un Talbot (1) ».

Le général Canonge donnait naguère, pour sa part, un témoignage analogue ; il n'estime pas que ces merveilles puissent être expliquées humainement (2) :

« En somme, il semble qu'aucune des raisons humaines produites ne fournit la clé des victoires remportées en employant, consciencieusement ou non, les principes appliqués sur des théâtres d'opérations plus ou moins vastes, par de grands capitaines.

« Le moment est venu de donner l'opinion que je me suis faite après mûre réflexion. Cela ne m'embarrasse nullement, car il y a beau temps que j'ai foulé aux pieds le respect humain, cause de tant de faiblesses et de lâchetés.

« Soldat, je me déclare incapable de résoudre humainement parlant, le problème militaire de Jeanne d'Arc.

« Chrétien, je suis heureux d'adopter une solution dégagée par exclusion ; Jeanne elle-même l'a implicitement fournie. Elle n'a, en effet, jamais cessé de signaler, comme origine de ses actes principaux, le secours de Dieu. Elle l'a fait avec une modestie absolue et l'a rappelé, sans faiblir, au milieu des flammes ».

M. Anatole France apprécie les choses autrement. Il est dangereux d'écrire l'histoire en artiste ; il l'est

(1) *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepet, p. 127.

(2) C'est aussi la conclusion du général Le Maître : *Jeanne d'Arc*, exposé des faits de guerre qui révèlent sa mission providentielle. (Lyon, 26, place Bellecour).

beaucoup plus de l'écrire en sceptique. Dans les deux volumes de M. Anatole France (1), le cadre est inexact, et l'héroïne est fausse ; double déficit que ne saurait excuser ni l'art des portraits ni l'intensité de la vision.

L'auteur a rappelé avec complaisance chacune des légendes qui pouvaient circuler dans le milieu chrétien où vivait Jeanne, l'histoire de sainte Marguerite suppliciée par Olibrius, l'histoire de sainte Catherine décapitée sur l'ordre de Maxence, l'histoire du bienheureux Remi auquel est consacré le village natif de Jeanne, l'histoire du bienheureux Aignan à Orléans, et combien d'autres ; sans doute pour donner à entendre que dans une atmosphère ainsi saturée de merveilles, il fallait que Jeanne vécût en un commerce dévot et mystique avec les saintes du ciel. L'artifice n'est pas des plus habiles, car qu'importe ici la foi naïve du temps? il n'est pas facile de voir pourquoi cette simplicité des croyances aurait eu le singulier privilège de conférer à Jeanne des succès inouïs. A moins d'ajouter, et c'est ce que fait l'auteur, mais au détriment de l'histoire, que la part de Jeanne doit être considérablement réduite dans le récit de ces avantages militaires. Jeanne est, tout au plus, une aimable petite sainte, naïve, ingénue,

(1) Anatole France, *La vie de Jeanne d'Arc*, 2 vol. (Calmann Lévy). — Cette *vie*, déclare M. Marius Sepet (*Polybiblion*), a été écrite « avec une perfidie peut-être inconsciente », dans le dessein de fournir à la libre pensée une Jeanne d'Arc travestie : « Elle nous est présentée comme une folle et une idiote, louable sans doute pour quelques élans de son cœur, mais, en somme, instrument passif et triste jouet des clercs et des hommes de guerre du parti français. Pour qui connaît les textes, cette thèse ne tient pas debout. Pour s'y complaire, il a fallu toute la puissance de l'idée fixe et de la passion sectaire. On demeure stupéfait qu'un homme intelligent ait passé de si longues heures en compagnie de la plus belle figure de notre histoire sans y avoir rien vu, rien compris, rien senti... Scientifiquement, l'ouvrage dont il s'agit est sans portée critique ; littérairement, c'est un livre ennuyeux. »

enthousiaste, à qui on laisse croire qu'elle tient le grand rôle, la singularité de son aventure méritant qu'on l'encourage, et l'habileté des politiques trouvant profit à se servir d'elle. Au fond, elle n'a rien fait. Elle n'a pas chassé les Anglais ; les Anglais étaient si peu nombreux !... M. Doumic n'admet pas l'argument ; quel historien l'admettrait ? Les Anglais en si petit nombre qu'ils fussent, tenaient la France ; c'est assez pour que Jeanne, en renouvelant les courages, en dissipant les craintes, en guidant l'offensive nationale, puisse être appelée une libératrice. — Jeanne est une aimable petite sainte, mais elle n'a pas agi seule, paraît-il ; toujours quelqu'un l'a dirigée. M. Anatole France ne nomme pas le religieux qui fut son directeur, et M. Doumic regrette avec raison que de si graves propos ne reposent sur rien. M. Petit de Julleville (1) est plus catégorique : « Parmi les témoignages recueillis au procès de réhabilitation, un grand nombre émanent de prêtres ou de riligieux à qui Jeanne s'était confessée une ou plusieurs fois. — Aucun ne paraît avoir exercé sur elle une influence suivie et personnelle. Elle eut beaucoup de confesseurs ; elle n'eut pas de directeur ». — Enfin au point de vue militaire, dans aucune des expéditions où jusqu'ici nous avons cru son intervention décisive, Jeanne d'Arc, assure-t-on, n'a eu de vraies initiatives ; elle croit mener la campagne, mais non, c'est elle qui est menée. « A quoi donc s'est réduit, d'après M. Anatole France, le rôle de Jeanne d'Arc ? A un rôle de parade et de figuration, sans plus. Elle inspirait peur aux uns, confiance aux autres ; et il n'est pas besoin d'en chercher davantage. « A ceux qu'elle venait secourir, elle semblait une fille de Dieu ; à ceux qu'elle

(1) *La Vénérable Jeanne d'Arc*, p. 83.

venait détruire, elle apparaissait comme un monstre horrible en forme de femme. Ce double aspect fit toute sa force : angélique pour les Français, diabolique pour les Anglais, elle se montrait aux uns et aux autres invincible et surnaturelle ». Donc on la promenait, inconsciente et abusée. On l'exhibait comme un épouvantail ou comme un porte-bonheur. C'est la mascotte du XVe siècle (2) ».

Quel mérite d'art il peut y avoir à réaliser « cette prestigieuse gageure de nous conter la mission de Jeanne d'Arc sans Jeanne d'Arc », le comprenne qui pourra. Mais il est regrettable que pour songer à diminuer ainsi l'héroïne, l'écrivain ait consulté plutôt ses goûts d'ironiste que les documents historiques, si nombreux, contraires à sa fiction. « L'esprit de M. France, si compréhensif, si accueillant à toutes les idées, si ouvert, se ferme aussitôt que les croyances religieuses sont en jeu ».

L'histoire en souffre, et gravement. Mgr Debout, dans l'*Univers* des 17 et 18 mai 1908, a montré comment l'auteur de l'*Orme du Mail* et de l'*Ile des Pingouins*, néglige les vraies sources historiques, alors que des historiens étrangers à nos croyances ont su être équitables ; il a montré comment le parti-pris commande ici la critique et fausse l'information, tout témoignage qui dérange le système laïque de l'auteur lui devenant suspect du même coup ; il a montré que M. Anatole France dénature le ton, les façons, le langage et le rôle de Jeanne, comme si les nuances ici n'étaient pas indispensables pour la sauver d'une caricature odieuse. Et n'est-il pas surtout regrettable que l'auteur aille jusqu'à produire des témoignages du réquisitoire pour accuser

(2) René Doumic, *Etudes sur la Littér. Fr.*, 6e série, p. 322.

Jeanne, en négligeant de citer leur provenance?

M. Funk-Brentano n'a pas manqué de faire ressortir ces imperfections et ces erreurs, dans la *Revue hebdomadaire* du 4 juillet 1908 :

« Prenons la bataille de Patay, le point culminant de la vie de Jeanne d'Arc, la clé de voûte du monument tout entier. La terrible série des victoires remportées successivement par les Anglais est tout à coup brisée sous l'élan triomphant d'une jeune fille entraînant des guerriers.

« Négligeant les diverses sources que nous possédons pour écrire les épisodes de cette journée, unique peut-être dans les annales de l'histoire, M. Anatole France commence par nous expliquer que Jeanne d'Arc n'arriva que sur la fin du combat. Les Anglais étaient en déroute ; cependant on tuait encore. Elle vit des Français qui conduisaient des prisonniers frapper l'un d'eux à la tête si rudement que l'homme tomba mort. Elle descendit de cheval et fit confesser l'Anglais. Elle lui soutenait la tête et le consolait à son pouvoir. Voilà la part qu'elle prit à la bataille de Patay. Ce fut celle d'une sainte fille. » (Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 440). La source indiquée est un passage du procès de réhabilitation (éd. Quicherat, t. III, p. 71). C'est la déposition de Louis de Contes, qui fut page de la Pucelle sous le nom d'Imerguet. Voici son récit :

« Il (Louis de Contes) dit en outre que ladite Jeanne était très pieuse et avait grand pitié d'un tel massacre, car comme *un jour* (*quadam vice*) un Français, qui conduisait quelques Anglais prisonniers, frappa l'un d'eux sur la tête, si fort que l'Anglais s'en affaissa comme mort, ladite Jeanne, ce voyant, descendit de cheval et fit confesser l'Anglais en lui tenant la tête et en le consolant à son pouvoir. *Ensuite* (*postmodum*) ladite

Jeanne, en compagnie des gens du roi, alla devers Jargeau qui fut pris d'assaut... » (*Procès*, t. III, p. 71-72).

« Or, la prise de Jargeau est du 14 juin 1429 ; la bataille de Patay est du 18 juin. La seule chose que Jeanne d'Arc, au dire de M. Anatole France, aurait faite a la bataille de Patay, est donc un acte qui, d'après la source même que cite M. France, s'est passé au moins cinq jours plus tôt. »

Et résumant au sujet de ce livre l'opinion de plusieurs critiques, M. Funk-Brentano conclut :

« Nous avons tenu à citer préalablement ces critiques, car, sur ce terrain, les constatations que nous avons été amenés à faire nous-mêmes nous ont plongés dans un tel étonnement que, par moments, nous nous frottions les yeux et reprenions deux et trois fois la même page, en nous demandant si nous savions encore lire.

« Par le charme même de sa fantaisie, M. Anatole France est naturellement entraîné vers les idées les plus romanesques. Il le constate lui-même, avec une sincérité et une naïveté charmantes, et qui lui font honneur. « Le sens commun, dit-il, est rarement le sens du juste et du vrai (t. I, p. 327). » Aussi le sens commun a-t-il été exclu de son livre avec un soin parfait. En son lieu et place, pour l'agrément du lecteur, des histoires pittoresques et inattendues, (t. I, p. 532), il s'agit du don, attribué à nos anciens rois, de guérir les écrouelles. Notre séduisant historien constate que, dans la vieille France, les vierges avaient le même don, à condition... qu'elles invoquassent Apollon. Voilà, du moins, qui est imprévu !

« La citation renvoie à Leber (*Des cérémonies du sacre*). M. Salomon Reinach l'a vérifiée : il s'agit d'un emprunt fait par un clerc à Pline, lequel vivait au pre-

mier siècle ! Telles sont les bases sur lesquelles un homme d'esprit, en sa capricieuse ironie, reconstitue les mœurs de nos ancêtres. Car nous ne sommes plus dans le domaine historique, nous ne sommes même plus dans celui du roman : mais dans le domaine des jolis contes bleus, dans la région vaste et accidentée des contes fantastiques... »

C'est par les mêmes procédés que M. Thalamas en arrive à ne prêter en Jeanne d'Arc, dans cette campagne, qu'un *rôle épisodique* et secondaire. Pour nous en fournir la preuve, il écrit dans *le Journal* : « L'état des documents ne nous permet pas de préciser avec certitude quel fut le rôle militaire de la Pucelle pendant la chevauchée sur Reims ». — Et pourtant n'avons-nous pas, jour par jour, cet itinéraire, fidèlement reproduit par les historiens les plus sûrs ? Ne savons-nous, l'histoire en main, que, tout entière, cette mémorable campagne est l'œuvre de Jeanne ? C'est elle qui triomphe des hésitations royales. C'est elle qui presse les chefs d'aller à Jargeau, puis à Meung. C'est elle qui fait admettre dans l'armée royale le contingent de Richemont. C'est elle qui poursuit les Anglais jusqu'à Patay. Et le même rôle actif, entreprenant, décisif, plein d'initiatives fécondes, continue jusqu'à Reims, où le roi aboutira comme malgré lui, par une providence tutélaire plus forte que ses timides conseils. Quel intérêt peut-on bien avoir à diminuer les plus belles pages de notre histoire ? Faut-il que la haine des œuvres divines pousse les hommes à de telles vilenies, jusqu'à rabaisser, de tout leur savant effort, ce qu'il y a peut-être de plus délicatement beau dans les fastes de notre histoire nationale ?

Jeanne, heureusement, ne se laisse arrêter par aucune contradiction. Les Anges la conduisent, les

saints guident ses pas ; Dieu lui fait sa route. — Elle rejoint le roi à Sully-sur-Loire, au château de la Trémoille, et dès le 22 juin, l'entraîne vers Châteauneuf. C'est à Benoît-sur-Loire qu'elle se met à pleurer, la noble enfant, lorsque le roi lui insinue de ne se pas tant dépenser, de ménager ses forces. Ah ! combien de tels conseils sont pénibles à entendre quand on sait de quelles sourdes intrigues ils sont l'écho ! — « Que ne me croyez-vous ? » s'écrie-t-elle en implorant. Oui, pourquoi faut-il que la politique humaine, à courtes vues, se refuse à l'évident secours de Dieu, et discute encore ses titres après la preuve faite ?... Le roi revient à Sully, dans le domaine fastueux de La Trémoille. La couronne est décidément trop lourde, et l'espérance aussi, à son cœur indolent.

Jeanne est à Gien le 24 juin. Le roi vient la rejoindre, mais pour de nouvelles perplexités. La reine, un moment appelée en vue du sacre, est renvoyée à Bourges... Il faudra bien brusquer les choses. Jeanne n'y tient plus ; le 24 juin, elle part et le 29, le roi la suit. Le 1er juillet, Auxerre transige. Puis Saint-Florentin, Brinon, Saint-Phal, se rendent.

Du 5 au 10 juillet, devant Troyes, l'intervention de Jeanne est de nouveau décisive dans le conseil ; elle empêche la résolution de retraite que souhaitait Regnault de Chartres, et promet que l'on entrera le lendemain. Cet épisode, très significatif, met en relief le rôle actif et l'influence personnelle de Jeanne sur les événements. L'agrément du pittoresque s'y ajoute ici, grâce aux prédications du cordelier Richard dans cette ville. Lui aussi, comme jadis le curé de Vaucouleurs, il veut exorciser Jeanne, mais il est gagné sans peine à sa cause, et s'empresse de faciliter la soumission des habitants.

C'est pourtant ce même Regnault de Chartres, conseiller de lenteur et de retraite, qui osera faire, après la prise de Jeanne à Compiègne, cette réflexion de basse envie : « Elle ne voulait pas croire le conseil royal, mais faisait tout à sa volonté ». M. Thalamas s'est emparé de cette triste parole pour accuser Jeanne d'orgueil : sans même s'apercevoir qu'il est peu d'éloges plus glorieux pour elle, car qu'était-ce que « sa volonté », sinon le conseil des voix célestes, comme elle n'a cessé de l'affirmer ? Et par quelle contradiction faut-il qu'on lui fasse à la fois un double grief, et d'avoir agi par « sa volonté » et de n'avoir eu dans les événements qu'un « rôle épisodique » ?

Sa volonté, c'est-à-dire le conseil de Dieu, la conduisait le 15 juillet à Châlons ; le 16, à Septsaulx, où le roi de France recevait la soumission des habitants de Reims. — Et enfin, le 17 juillet, dans l'antique basilique où fut baptisée la France, se solennisait en grand apparat le sacre de Charles VII. Durant tout « le mystère », Jeanne se tint près du roi, à l'honneur après avoir été à la peine. C'était bien « le mystère » qui s'achevait, dans le sens complet que donnait à ce mot le Moyen-Age catholique, et Jeanne d'Arc y demeura le principal acteur. M. Doumic cite à ce propos, très heureusement, pour réduire à rien la « justification de Charles VII et de son entourage », tentée par M. Anatole France, le témoignage de M. Germain Lefèvre-Pontalis, le savant commentateur de la Chronique de Morosini : « Il n'en demeure pas moins que Charles VII ne saisit rien du fait triomphant de Jeanne d'Arc, rien des chances immédiates, magnifiques et totales qu'elle lui offrait. Son maire du palais, Regnault de Chartres, aveugle et dupe, ne cessa de contrecarrer l'élan qui poussait à l'action prompte, alors la seule vraie, la seule

efficace, la seule intelligente. Dans toute la campagne de Reims, vers sa ville d'archevêque cependant, son rôle est singulier. A mi-route devant Troyes, indécise et barrant les chemins, il ne tint pas à lui qu'on ne tournât bride vers la bonne Loire. Lui et son groupe, son « équipe », si l'on veut, semblaient avoir horreur d'un royaume élargi, d'un royaume qui n'eût pas été le facile, l'exploitable, le commode royaume de Bourges. »

Ainsi resplendissait le côté divin de la mission de Jeanne d'Arc ; et par la grandeur soudaine des faits accomplis, et par l'infirmité de l'instrument chargé de les faire exécuter, et par l'opposition des hommes dont le premier devoir aurait été d'en favoriser le succès.

*
* *

Retenons cette conclusion, précieuse pour l'historien. Ou Jeanne n'est rien, et son épopée n'est qu'un mythe ; ou bien, puisque la délivrance d'Orléans n'est pas une légende, puisque le sacre de Reims a consacré aux yeux du peuple d'alors la royauté de Charles VII, puisque Jeanne a été la diligente ouvrière de ce travail, il faut bien qu'elle soit, comme elle l'a dit, l'Envoyée de Dieu. Nous avons donc la chance de posséder ici un de ces cas décisifs dans lesquels l'histoire elle-même, pour ainsi dire, imprégnée de surnaturel, rend témoignage à Dieu par les faits. Il faut choisir : ou dénaturer les faits les mieux acquis, ou admettre l'intervention de Dieu dans la mission de Jeanne d'Arc. En murmurant, avant de mourir, le nom de Jésus, seul amour qui ait occupé son âme avec celui de la France, elle s'écriera avec force : « Non, mes voix ne m'ont pas trompée. Ma mission était de Dieu ». Ce sublime témoignage, rendu

parmi les douleurs, est une protestation anticipée, et d'une éloquence supérieure à toutes les arguties de la discussion, contre tous ceux, mauvais Français, qui ne veulent pas d'une Jeanne d'Arc catholique. Nous n'avons pas à fraterniser avec eux ; leur admiration est une injure, par les négations qu'elle implique. Acclamer l'héroïne en refusant de reconnaître la source même de ses énergies et le caractère de son inspiration, c'est la découronner (1). Que des athées, que des sectaires se le permettent, c'est leur affaire. Mais autre chose est de les supporter, faute de mieux, dans un pays où « le bourguignon et l'anglais » ont fait souche pour notre malheur ; autre chose est de les écouter, de les laisser dire, de passer dans leurs rangs « pour ne pas les froisser », et de ne plus saluer en Jeanne d'Arc, avec eux, qu'une héroïne nationale. Et c'est au nom de l'histoire que nous protestons contre toute diminution de ce genre.

« Elle est nôtre », disait, avec vénération et fierté, Mgr l'Evêque d'Orléans, en remerciant Pie X de l'élever sur les autels. Elle est nôtre, à nous, fils de l'Eglise ; elle n'est Libératrice et Française qu'à ce titre. Ce sera toujours le cri de ralliement des vrais Français contre les insulteurs, déclarés ou sournois, de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Elle est nôtre, parce qu'elle « vient de Dieu ».

(1) Voir, aux *Notes et éclaircissements*, la *Jeanne d'Arc* de M. G. Hanotaux, et *Jeanne d'Arc et sa mission nationale*.

DEUXIÈME PARTIE

LE SACRIFICE

La *Mission* de Jeanne d'Arc, inaugurée dans la joie du succès, s'achève dans l'abandon, dans la douleur, dans l'humiliation. Le Sacrifice n'est-il pas le couronnement ordinaire des œuvres où Dieu met la main ? L'itinéraire de l'Envoyée devient alors l'obscur chemin de croix de la Sainte. — Mais en retour, la délivrance dont elle devient l'instrument s'appelle une rédemption et perpétue des bienfaits, parce qu'elle est faite à l'image de la Passion du Fils de Dieu. Aussi, de notre côté, en présence d'une vertu consommée par la souffrance, le respect se change en vénération, l'admiration en culte. Nous y gagnons de rendre plus profonde notre reconnaissance, en nous aidant, pour y mieux satisfaire, de ce que l'Eglise y ajoute par sa propre pérennité. Nous y gagnons aussi d'empêcher plus efficacement la sécularisation de la libératrice ; il y a des tâches vraiment impossibles, celle entre autres de parler laïquement d'une enfant de 19 ans qui, au moment d'aller au plus cruel supplice, trouve dans la ferveur d'une communion suprême le courage d'un austère devoir ; qui, sur le bûcher, veut voir l'image de son Dieu crucifié à portée de son regard ; qui expire dans les flammes en répétant à satiété le nom de Jésus. Nous y apprenons enfin la nécessaire leçon de la patience, la plus haute peut-être des leçons que donnent les saints. Jeanne avait pratiqué avec toute la délicatesse d'un cœur filial la

docilité, par où commencent toujours les âmes choisies ; elle met, par la patience, le comble à sa vertu. C'est le courage de la foi dans toute sa splendeur.

Et cette apparition de virilité chrétienne ne convient-elle pas surtout à notre époque, s'il est vrai que les vulgaires calculs développés par l'oubli systématique des intérêts éternels, tendent à prévaloir sur le culte désintéressé des nobles causes. L'idéal désormais pour trop de Français, paraît être de vivre loin des luttes héroïques dans un repos luxueux ; ou s'ils gardent encore quelque notion d'une chevalerie, d'une croisade, c'est pour affirmer que l'une et l'autre seraient aujourd'hui bien gênantes pour les affaires. Il leur semble infiniment plus raisonnable de se laisser vivre au gré de leurs désirs que d'aller se battre pour des croyances. Jeanne d'Arc est d'un autre style. Elle a mis son courage à suivre jusqu'au bout les indications de Dieu, au mépris de son repos. — La jalousie l'épia dès les premiers jours de sa gloire, contrariant ses décisions, modifiant ses plans, rabaissant ses œuvres. Elle eut le simple courage de ne pas s'en troubler, de passer outre ; de faire exécuter, en dépit des oppositions sournoises, le conseil de ses Voix ; constance plus méritoire et plus divine que l'énergie des coups d'audace militaire. — Persévérer ainsi, c'est bien ; mais finir, c'est mieux. Le courage chrétien va jusque là. Il n'est jamais plus authentique que sur un Calvaire, lorsqu'il tient bon sans prostration ni amertume, en pleines défaites. Certes les outrages et les supplices infligés à une jeune fille dont tout le crime fut d'avoir passionnément aimé son pays et son Dieu, ne s'expliquent pas sans un dessein du ciel. Et de cette Passion, comme de la divine Passion, il faut reconnaître qu'elle avait pour but de consommer un holocauste. Il manquerait à Jeanne

d'Arc, si elle avait moins souffert, non seulement l'auréole du malheur, mais la gloire plus rare du dévouement méconnu. Elle eut le courage de souffrir et de mourir, plus chrétien encore que celui d'entreprendre malgré les difficultés et de poursuivre au milieu des contradictions.

L'heure est venue de la contempler dans l'exercice de cette force chrétienne.

I

De Reims à Compiègne.

De Reims à Compiègne, c'est déjà la Passion, ou du moins son prélude ; déjà l'acheminement vers l'humiliation, par l'abandon qui prépare la trahison ou qui lui ressemble ; l'agonie et la détresse de Gethsémani avant les ignominies du prétoire et les douleurs du Calvaire. — Du 17 juillet 1429 au 23 mai 1430, du sacre de Reims à la capture de Compiègne, on distingue assez nettement deux périodes. La première va *du sacre royal au siège de Paris*, juillet à septembre 1429. Le Roi, malgré des lenteurs, des revirements et des retards, est encore, somme toute, conduit par Jeanne ; elle reste bien encore son Ange ; c'est son programme qui l'emporte, mais un programme traversé de toute façon : d'un côté par les manœuvres habiles du duc de Bourgogne, de l'autre par les conseils timides de l'entourage du roi, surtout Regnault de Chartres et la Trémoille, empressés à faire le plus grand cas des ouvertures, hypocrites d'ailleurs, de Philippe le Bon ; — traversé enfin par la jalousie secrète de plusieurs chefs. Ne les verra-t-on pas, au siège de Paris, négliger

d'avertir la Pucelle que les fossés sont garnis d'eau, et la laisser ainsi perfidement à ses propres risques ?

Ces causes, avec l'inertie du Roi satisfait du sacre et tranquille sur le reste, feront échouer le plan de la Pucelle, au moins en partie. Quel plan ? Très simple : rejeter les Anglais sur la Seine, puis de la Seine dans leur île, en débarrassant la Normandie. L'objectif immédiat était Paris, alors bourguignon, et dévoué aux Anglais en haine des Armagnacs. C'est là que, résolument, Jeanne porte son effort. Elle compte, pour aboutir sans trop de résistance, sur le désarroi de Bedford, sur la vive impression produite par le Sacre. sur l'empressement des bonnes villes à se rendre. Il fut en effet très remarquable, et montra à quel point la France, malgré les désastres de la guerre de Cent Ans, restait attachée à la cause royale. Bedford, de son côté, quoique très actif, n'aurait pas réussi à entraver sérieusement cette marche en avant, si cette marche avait pu être, comme Jeanne le voulait, rapide et offensive. Il fallait à Bedford un renfort considérable, que le cardinal de Winchester prit le temps de lui amener ; on pouvait profiter de ce retard.

D'où vint le principal obstacle ? Des négociations perfidement entamées, dès le sacre, par Philippe le Bon, avec le roi Charles, en vue d'une trêve et d'un accord. Le roi, mal conseillé, enclin lui-même aux solutions transactionnelles, devint ainsi, pour sa part, la cause de l'échec devant Paris, qui marque, avec la fin de cette période, le premier revers de Jeanne, une première éclipse dans sa brillante fortune, ou plutôt une première épreuve dans la série des épreuves que lui destinait la Providence.

Charles, par un retard inutile, au lieu de partir le 18 juillet, comme Jeanne le souhaitait, ne se met en

route que le 20. Le 22, Laon se rend, Soissons le 23. On est à Château-Thierry le 29. Les villes se soumettent en grand nombre. Bedford en est fort contrarié. Il essaie de fortifier son alliance avec le duc de Bourgogne, lequel s'y prête, mais en jouant double jeu, car dès le sacre, Philippe le Bon envoyait à Reims conférer avec Charles VII.

Jeanne d'Arc n'aimait pas cette politique d'arrangements. Le jour même du sacre, elle écrivait au duc de Bourgogne, en termes élevés et fiers, pour l'engager à ne plus guerroyer contre le saint royaume de France. Plus tard, lorsque Jeanne eut été prise à Compiègne, et amenée le même jour à Margny, le duc de Bourgogne voulut la voir. Ce jour-là sans doute, avec la même grandeur d'âme, elle dut lui redire, quoique vaincue, ces mots de sa lettre : « Et vous fais savoir, de par le Roi du ciel, pour votre bien et pour votre honneur, et sur votre vie, que vous ne gagnerez point bataille contre les loyaux Français, et que tous ceux qui guerroient contre le saint royaume de France guerroient contre le Roi Jésus, roi du ciel et de tout le monde. »

Au lendemain du sacre, Bedford hésitait donc et se troublait. C'était l'heure propice pour une marche décisive. Mais le conseil royal est d'avis de ramener le roi à Gien ; on espère que le duc de Bourgogne rendra Paris, comme il le fait entendre, par négociations. — Un revirement se produit cependant alors dans l'esprit de Charles VII. Soudain, de Bray (1), il décide que l'on reprenne la route vers Paris. Ce pouvait être une longue

(1) Le 4 août, les troupes rangées à la Motte de Nangis reçoivent ordre de rétrograder ; mais au passage de la Seine, à Bray, un coup de main imprévu des Anglais force providentiellement Charles VII à revenir ; il consent alors à marcher de nouveau vers la conquête.

série de victoires et la délivrance définitive du royaume !

Le 9 août, on est à Château-Thierry de nouveau.

Le 10, à La Ferté-Milon. — Le 11, à Crespy-en-Valois. — Le 12, à Lagny. — Le 13, à Dammartin, où s'engage une escarmouche avec Bedford, qui s'avance vers Vitry.

Beauvais se rend à son tour et chasse Pierre Cauchon, qui se retire avec le parti anglais. Il saura se venger. — Compiègne se soumet. — Un combat à Montespilloy (15 et 16 août), avec Bedford, n'a pas de suite. Jeanne s'y montre admirable d'audace à provoquer l'ennemi, qui se garde bien d'accepter un engagement général.

C'est au milieu de ces jours relativement heureux que se placent les premiers pressentiments douloureux de Jeanne. Elle n'a jamais prévu clairement sa fin cruelle : « je ne suis assurée ni du temps ni du lieu » ; mais elle a pressenti qu'elle serait victime et déclaré qu'elle durerait peu. Les voix du reste se font plus rares pendant cette période ; et c'est une tristesse pour son âme, avec une privation.

La trève de 15 jours conclue avec le duc de Bourgogne, était expirée, et Paris n'était pas rendu. N'importe, les négociations continuent, mais pour un marché de dupes. Charles VII envoie une ambassade aux gens du duc de Bourgogne, à Arras. Par contre, Philippe-le-Bon adresse une députation au roi de France, à Compiègne, où le roi est entré le 18 août avec Jeanne en grand triomphe ; une nouvelle trêve est conclue jusqu'à Noël, Paris seul excepté (il est stipulé que le duc de Bourgogne pourra résister à ceux qui attaqueraient Paris). Jeanne mécontente, quitte Compiègne le 23 août. L'on n'ose empêcher ouvertement le

dessein de la Pucelle, qui est d'aller mettre le siège devant Paris.

Y parviendra-t-elle ?

Le 25 août, Jeanne campe à Saint-Denis, tandis que Charles, quittant Compiègne le 29, se rend à Senlis, et reçoit la soumission d'un bon nombre de villes, Creil, Chantilly, Choisy.

Bedford, de plus en plus resserré, concentre ses troupes en Normandie. C'est le recul de l'Anglais. Jeanne va-t-elle aboutir à ses fins ?... Il y aurait lieu de l'espérer ; mais le roi tarde à Senlis ; il tarde trop. Deux fois, d'Alençon va l'y trouver. Il se décide enfin, et arrive à Saint-Denis le 7 septembre.

L'assaut de Paris a lieu le 8 septembre, par la porte Saint-Honoré. L'épisode reste glorieux pour Jeanne, malgré l'échec. Elle y fut vaillante jusqu'à la témérité. Blessée à la cuisse, vers le soir, et presque seule près du rempart, tandis qu'elle explore le fossé, elle veut que l'on tienne bon, elle promet qu'on entrera. Mais on ne l'écoute plus ; et il faut la ramener de ce poste d'honneur où elle aurait voulu mourir. — Et le 9 septembre, le roi donne ordre de se replier. — Le duc de Bourgogne a fait de belles promesses.

Le 13 septembre, départ définitif de Saint-Denis. L'armée royale, sauf quelques garnisons dans l'Ile de France, se replie sur la Loire. C'est la diplomatie cauteleuse qui l'emporte. Jeanne suspend dans la basilique de Saint-Denis son armure et son épée.

Le siège de Paris marque donc une date d'arrêt dans sa vie. Ses adversaires, intéressés à diminuer l'importance de son rôle, n'ont pas manqué d'insister sur ce prétendu revers. Un des articles du pamphlet de Thalamas porte que « Jeanne ne put pas même reprendre Paris ». — Mais un véritable historien aura-t-il le cœur

de reprocher à l'héroïne elle-même l'abandon dont elle fut victime ? Que peut bien signifier « qu'elle n'a pas repris Paris »? Le pouvait-elle, après l'ordre du Roi, de couper le pont de bateaux par où elle voulait renouveler la tentative le lendemain de l'échec ? N'y serait-on pas entré si on avait tenu bon près d'elle comme elle le criait magnanimement malgré sa blessure ?

« Ainsi nous estimons, dit M. Petit de Julleville, que Jeanne fut sage en paraissant téméraire. Elle voulait qu'on restât devant Paris ; au moins qu'on se maintînt devant Saint-Denis. Elle fut seule à soutenir ces hardis conseils, et dut capituler devant la mollesse du Roi et les intrigues des courtisans. Car si tout le monde se ligua contre mon avis, ce ne fut pas lâcheté sans doute, ni prudence excessive, mais plutôt jalousie et défiance. Les capitaines eux-mêmes pensèrent que cette fille en avait fait assez. Il était temps qu'elle retournât au village ou descendît au second rang. Ils étaient las d'être éclipsés par elle et même de vaincre à sa suite. La lamentable histoire des 18 mois que Jeanne allait vivre encore s'explique par les jalousies qu'elle avait soulevées, malgré sa modestie, sa douceur, son humilité ». (1)

La faute ne fut pas donc d'entreprendre l'expédition sur Paris après le sacre, mais de rendre impossible un succès définitif que tout rendait probable. Et comment serait-ce la faute de Jeanne d'Arc ?

Mais c'est à Compiègne seulement, après de longs mois de cette souffrance d'abandon, que la Providence a marqué pour Jeanne l'heure des grandes calamités.

(1) Op. cit., p. 82.

*
* *

Suivons-la plus fidèlement que jamais, pas à pas, *du siège de Paris à la sortie de Compiègne*, du 8 septembre 1429 au 23 mai 1430.

La retraite du Roi sur Gien, lourde faute, ne tarde pas à porter ses désastreux effets. 1° Saint-Denis est presque aussitôt repris par l'ennemi. 2° La licence et le pillage sévissent de nouveau dans l'armée laissée au nord de la Loire, Jeanne n'étant plus là pour contenir les passions par sa présence. 3° Philippe le Bon occupe Paris au nom des Anglais, qui se réservent jalousement la Normandie. Une trêve est conclue, pour l'apparence, entre le duc de Bourgogne et Charles VII, jusqu'en avril ; trêve que le duc sera du reste le premier à violer quand il croira ses propres affaires plus assurées.

A Gien, le 29 septembre, le roi licencie l'armée du sacre. Et Jeanne va être retenue presque tout un hiver, dans une inaction pire pour elle que la captivité, au château de Sully et dans la résidence royale, où on la comble de prévenances et d'honneurs dont elle n'a que faire. Pas un instant la vaillante chrétienne ne se laissa amollir ou gagner par les délices d'une cour où l'on voulait enchaîner son ardeur. Elle était née pour de plus hautes besognes.

D'Alençon cherche alors à utiliser au profit de ses intérêts d'apanage le prestige de Jeanne, il veut tenter avec elle une expédition en Normandie. Mais le roi, sur le conseil de la Trémoille et de Regnault de Chartres, lui refuse ce concours.

Vers ce temps, en octobre 1429, se place à Montfaucon en Berry, l'épisode de Catherine de la Rochelle, cette aventurière que Jeanne confond avec beaucoup d'esprit.

Pour occuper cependant l'impatience de la Pucelle, peut-être pour reprendre quelque plan extérieur, le Conseil décide alors une expédition sur la Loire. C'est la courte campagne de l'hiver 1429.

Le rassemblement se fait à Bourges.

En novembre, devant Saint-Pierre le Moustier, Jeanne déploie une fois encore ses qualités de bravoure intrépide et de ténacité ; par son courage elle rétablit les affaires ; et s'il faut qu'une fois nous apprenions de ses lèvres l'origine surnaturelle de cette obstination qui ne s'effraie d'aucun péril, entendons-la déclarer avec assurance à son écuyer Jean d'Aulon qui la veut retirer du danger : « J'ai encore avec moi 50.000 de nos gens ». Des légions d'anges veillaient sur l'Ange de la France et combattaient à ses côtés.

A partir du 24 novembre, au siège de la Charité-sur-Loire, Jeanne passe un long mois sans aboutir ; on la délaisse au lieu de l'aider. C'est son second « échec », et du même genre qu'à Paris. La Charité se rendra spontanément un mois après.

Philippe le Bon, plus avisé que le roi de France et plus habile à discerner le moment d'agir, viole sa trêve et prend, dans les premiers mois de 1430, une offensive énergique en Champagne et en Picardie.

Jeanne n'y tient plus ; et un jour, sous un prétexte, elle s'enfuit de Sully. Nous sommes à la fin de mars 1430. Elle veut aller combattre. Geste magnanime, mouvement qui fut toujours le sien ; quelques mois plus tard, en prison, rien ne la pourra retenir, elle tentera l'impossible pour aller au secours de ses bons amis de Compiègne.

Le 15 avril (c'était Pâques) à Melun qui vient de se donner au roi, elle reçoit l'annonce mystérieuse de ses infortunes. Qu'elle « prenne tout en gré », le Ciel lui

sera en aide, mais avant la Saint-Jean elle sera prise. Les mêmes voix qui ont prédit le succès prédisent l'épreuve. Est-ce que l'épreuve n'entre pas, elle aussi. elle surtout, dans tout projet de délivrance ? Et n'a-t-il pas fallu que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire ?

A Lagny-sur-Marne, occupé par les Français, elle prend sa part des prières que l'on récite pour un nouveau-né qui expire, et l'enfant revit assez pour recevoir le baptême.

Elle engage un combat contre l'aventurier Franquet d'Arras, chef de bande au service d'un contingent anglais ; et le laisse juger et exécuter par le bailli de Senlis. La sentence était méritée ; Jeanne ne peut être responsable d'une condamnation prononcée dans les formes légales. On lui en fit un grief au procès ; mais de quoi n'a-t-on pas accusé l'honnête et généreuse fille?

Jeanne se rend de là à Senlis.

C'est le temps où Philipe le Bon entre en campagne contre Compiègne, du 15 avril au 23 mai ; — par Gournay ; — par Choisy-au-Bac, qui succombe, faute d'un secours, que Jeanne essaie de lui donner, mais que des conseils maladroits, peut-être envieux, dirigent sur Soissons. Jeanne se retire vers Crespy.

Jean de Luxembourg, lieutenant du duc de Bourgogne, achète alors Soissons (1) et vient mettre le siège devant Compiègne.

Jeanne dans l'intervalle, était revenue plusieurs fois à Compiègne, notamment le 13 mai, après la diversion

(1) Voir un opuscule de Félix Brun, *Nouvelles recherches sur le fait de Soissons* (1908), c'est-à-dire sur la conduite de Guichard Bournel, capitaine de cette ville en 1430, à l'égard de Jeanne, et sur la trahison par laquelle il livra cette ville au duc de Bourgogne.

malheureuse sur Soissons. C'est à saint Jacques de Compiègne qu'un jour, à genoux dévotement, elle prie et elle pleure, comme au pressentiment d'un prochain malheur ; et se tournant vers les bonnes gens qui la contemplaient : « Mes amis, leur dit-elle avec une indicible émotion, priez pour moi ; car je suis trahie, je suis vendue ». Les événements devaient bientôt vérifier la triste parole.

Le 22 mai, de Crespy, Jeanne traverse les rangs des Bourguignons et des Anglais devant Compiègne, et entre nuitamment dans la ville.

Le jour même, 23 mai, elle tente une sortie contre l'ennemi. Par une manœuvre inhabile du gouverneur, Guillaume de Flavy, le pont de la ville est levé avant que Jeanne ait pu rentrer avec ses gens (1). Elle est prise après une superbe résistance, sans que l'artillerie ait tiré de la ville sur les Bourguignons et les anglais massés dans la prairie.

C'est le 23 mai 1430, inoubliable date.

Guillaume de Flavy trahissait-il Jeanne d'Arc ? Les historiens se demandent pourquoi dans ce cas il n'aurait pas aussi livré Compiègne avec elle. « Il est plus vraisemblable, dit M. Petit de Julleville, qu'il releva le pont pour sauver la ville, sans se soucier autrement de la Pucelle, et qu'il ne comprit pas que la prise de Jeanne d'Arc était un plus grand désastre pour le Roi et un pire affront qu'une ville prise ».

(1) Devant Compiègne le duc de Bourgogne réunit ses troupes à celles des Anglais, commandées par Montgommery et d'Arundel; et prend ses positions, d'un côté à Coudun et à Clairvoix, de l'autre à Venette et à Margny. Jeanne, sortant de Compiègne, se jette sur l'ennemi dans la direction de Margny, occupé par le bourguignon Bando de Noyelle. Les autres bourguignons, de Créqui et de Luxembourg, viennent de Clairvoix ; et les Anglais de Venette. Les troupes françaises cèdent sous le nombre. C'est dans la retraite que Jeanne est prise.

Mais cet oubli n'en fut pas moins une faute et un crime, car il y a des devoirs qu'un homme de son rang dans un poste périlleux ne doit ni oublier ni méconnaître. Et il faut ajouter « qu'il en partage la responsabilité avec une foule de complices secrets, mais non obscurs, qui lui avaient appris à croire que le sort de la Pucelle était chose de peu d'importance ; par exemple, avec le roi et avec toute la Cour » (1).

L'abstention peut faire autant de mal que la trahison; et les pires ennemis du bien ne sont-ils pas ceux qui négligent d'en préparer l'aboutissement ? adversaires d'autant plus dangereux qu'on les suspecte moins.

II

De Compiègne à Rouen.

Mais ce n'était encore que le commencement des douleurs. Jeanne va subir maintenant tout ce que la haine d'un ennemi blessé dans son orgueil peut imaginer de plus affligeant pour sa victime. — C'est l'itinéraire suprême, *de Compiègne à Rouen, du* 23 mai 1430 au 30 mai 1431.

Il se partage en deux étapes, l'excès des humiliations datant surtout pour l'héroïne de la fin de décembre 1430, lorsque Jeanne eut été remise entre les mains des Anglais.

* * *

Capturée à Compiègne par un soldat de la compagnie de Lionnel de Wandonne, Jeanne appartient à ce

(1) Petit de Julleville, op. cit., p. 89.

chef par le droit de la guerre, et par lui à Jean de Luxembourg ; lequel à son tour ne doit statuer sur son sort que d'après les ordres de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il est le vassal.

Elle est internée d'abord à Beaulieu, en Vermandois, entre Saint-Quentin et Compiègne, une des propriétés du duc de Luxembourg. Elle aurait réussi à s'en échapper par stratagème si le geôlier ne l'avait reconnue.

De là, elle est transférée, par Ham, à Beaurevoir, entre Saint-Quentin et Cambrai, où résident les dames de Luxembourg-Ligny, épouse, tante et belle-fille du duc de Luxembourg. Elles traitent avec égard et bonté la prisonnière.

Pas une femme, on l'a fait remarquer, n'a manqué de respect à Jeanne d'Arc, pas même la duchesse de Bedford, qui fit défendre à ses gardiens anglais de la maltraiter ou de l'insulter. — Dans cette lamentable période de mai-décembre 1430, il n'y eut vraiment que les dames pour se souvenir de Jeanne et pour s'apitoyer sur elle. Tandis que le duc de Luxembourg et le duc de Bourgogne reçoivent sommation de l'Université de Paris et requête du roi d'Angleterre par le ministère de l'ambitieux Pierre Cauchon (juillet 1430); tandis qu'ils acceptent les conditions du honteux marché (1), n'attendant que la disparition de la vertueuse et gênante tante de Jean de Luxembourg (elle meurt le 13 novembre, à Boulogne); tandis que Charles VII laisse faire, et que les Anglais, sûrs d'aboutir, lèvent déjà sur la Nor-

(1) Touché des supplications de sa femme Jeanne de Béthune, le sire de Luxembourg hésite d'abord. Il était à la veille d'être nommé chevalier de la Toison d'or : allait-il violer le premier devoir de la Chevalerie en livrant une dame ?

mandie, les 10.000 livres d'or qui doivent acheter Jeanne ; les dames de Ligny s'occupent d'adoucir pour elle les rigueurs de la captivité.

Lorsque Jeanne leur apprend qu'elle porte l'habit d'homme par ordre du ciel, et qu'elle compte bien combattre encore, elles n'ont pas de peine à se rendre à ses raisons. Outre l'espoir, qu'elle gardait alors, d'aller secourir Compiègne encore assiégé, Jeanne mit toujours en avant pour garder son habit d'homme, deux motifs dont la gravité et la justesse sautent aux yeux : 1° les indications expresses du ciel : « il n'est pas temps encore », dit-elle aux dames de Ligny, qui la dissuadent de le garder ; — 2° sa préservation au milieu des camps : « Il me semble qu'en cet état je conserverai mieux ma virginité de pensée et de fait. » Au procès de Rouen, ce fut, et ce devait être jusqu'au bout, l'un des griefs articulés contre elle, mais elle n'eut pas de peine à se disculper : la volonté formelle de Notre-Seigneur aurait suffi, à défaut d'autres considérations, qui n'échappent à personne.

Il n'est absolument pas permis de laisser planer le moindre soupçon sur la vertu d'une jeune fille française qui a porté jusqu'à l'extrême délicatesse, et jusqu'à l'héroïsme (nous le dirons bientôt) le culte et la pratique de la chasteté. Un rôle historique, celui de la Pucelle surtout, ne saurait être à la merci des défaillances du sens moral de ceux qui le racontent. Il n'est loisible à personne, sans passer pour un vil et méprisable insulteur de ce que la terre a connu de plus exquis, de faire des sous-entendus sur la parfaite intégrité d'une enfant dont l'héroïsme a eu pour principe sa vertu elle-même. Ce que ses exploits perdraient à laisser croire le contraire, il n'est peut-être pas facile de l'expliquer à des écrivains dont le système historique, arrêté d'avance,

s'interdit de trouver dans une mission reçue du ciel et garantie par l'innocence, la seule explication historique des hauts faits de la Libératrice. Mais la méthode historique, très différente du système, exige toute autre chose. L'histoire sait, l'histoire affirme par les documents les plus précis, que Jeanne fit vœu de virginité à 13 ans, lors des premières apparitions ; qu'elle a toujours déclaré indissolublement liée au succès de sa mission guerrière la préservation de sa virginité ; que dans les camps l'ascendant de sa vertu imposait aux plus hardis et forçait l'admiration ; que « sa pudeur (j'emprunte cette formule à M. Aug. Boucher), a un prestige si doux, un pouvoir si saint, qu'auprès d'elle, sur la terre où elle dort parmi ses compagnons d'armes, pas un ne l'effleure d'un désir secret, ils l'ont tous attesté »; que dans sa prison enfin, aux jours sombres, si Jeanne persista à reprendre ses habits d'homme, ce fut pour répondre par une protestation significative à l'insolence d'un personnage anglais, lequel savait sans doute quel cas l'on faisait en France de cette vertu virginale et quel crédit on lui attribuait auprès de Dieu pour le salut de la Patrie.

Aussi, lorsque avec un haussement d'épaules, on déclare se désintéresser de ce détail, on néglige un renseignement d'histoire, on fait œuvre de méchant historien, car il y a, historiquement, connexion étroite entre la pureté de Jeanne et les exploits accomplis par sa main. Que d'autres redoutent une Jeanne d'Arc placée sur les autels avec l'auréole de vierge et invoquée sous ce titre par l'Eglise universelle ; nous refuserons, pour notre part, de partager si peu que ce soit ces craintes et ces dédains.

C'est à Beaurevoir, comme l'on sait, que Jeanne tenta de s'évader et faillit, en tombant de la haute tour

où elle logeait, se briser sur le sol. Où est ici sa faute ?

1° Elle n'a pas voulu se tuer, c'est son affirmation formelle ; mais 2° elle a désobéi à ses voix qui lui défendaient de sauter ; c'est une défaillance d'un moment ; elle n'a du reste pas « sauté », elle s'est laissée glisser ; 3° au surplus, que voulait-elle ? échapper à ses gardiens ? c'est le droit de tout prisonnier (1), mais mieux que cela, elle voulait à tout prix, l'héroïque captive, sortir d'une impuissance qui coûtait cher à ses bons amis de Compiègne, — car Compiègne restait assiégé — elle espérait par cet acte téméraire, y arriver ; 4° elle reconnut sa faute, s'en confessa, fut consolée par ses voix, et bientôt rétablie. — Ajoutons qu'elle craignait plus que la mort les complaisances suspectes d'un chevalier du parti anglais, et dans ce cas c'est peu de la justifier, il la faut admirer une fois de plus (2).

C'est là aussi que Pierre Cauchon, pressé d'aboutir, se rendit pour obtenir de l'influence des dames de Ligny que le duc de Luxembourg livrât Jeanne aux Anglais. On devine ce qu'il obtint.

Le duc de Luxembourg, n'osant plus garantir qu'il garderait une prisonnière si récalcitrante, la remit au duc de Bourgogne.

(1) Il faut bien le remarquer en effet ; elle n'était pas prisonnière *sur parole*. Elle ne s'était pas rendue. On s'était emparé d'elle ; elle n'avait pas donné sa foi. Lorsque les archers lui avaient crié : « Rendez-vous, donnez votre foi », la fière enfant se souvenant sans doute du vœu de virginité qu'elle avait confié à sainte Catherine et à sainte Marguerite, avait répondu au risque d'être frappée de quelque mauvais coup : « Ma foi, je l'ai donnée à un autre. Je tiendrai mon serment ». (Mgr Touchet, *Correspondant*, 10 avril 1909).

(2) Un chevalier du parti anglais, Haimond de Macy, la vit à Beaurevoir. Il avoue qu'il essaya de se faire bien venir en l'abordant d'une façon peu respectueuse. Elle le repoussa de telle sorte qu'il ne se hasarda pas à recommencer. (Petit de Julleville, p. 100).

Elle est donc transférée à Arras, vers la fin de septembre 1430, et y reste environ six semaines. Elle y goûte la dernière joie peut-être de sa noble vie, en apprenant, octobre 1430, la délivrance de ses bons amis de Compiègne. Elle avait annoncé que la ville serait libre avant la Saint-Martin d'hiver.

D'octobre à novembre, elle est transférée, pour être livrée enfin aux Anglais, à Drugy près de Saint-Riquier, puis au château du Crotoy, aujourd'hui détruit, près de l'embouchure de la Somme. C'est là qu'un détachement anglais vient la recevoir pour la conduire à Rouen, par Saint-Valery (1), Eu et Dieppe.

Au Crotoy, sa dernière station, une fois encore, Jeanne connut la délicatesse et la générosité des dames françaises. Une députation des dames d'Abbeville vinrent la voir, la consoler, mais aussi s'instruire et s'édifier à l'école de ce magnanime courage (2).

De prison en prison, elle arrive donc à Rouen en décembre 1430. Rouen était au pouvoir des Anglais depuis 1419. La ville, à cette date, n'avait capitulé qu'après une résistance de 6 mois et faute d'un secours de Jean-sans-Peur pour qui elle s'était prononcée.

(1) La traversée du Crotoy à Saint-Valery se fit par mer. Il fallait que la prisonnière fût à Eu, où elle devait passer la nuit, avant la chute du jour ; elle ne pouvait donc partir qu'à la faveur d'une marée qui lui laissât au moins trois heures pour le trajet de Saint-Valery à Eu. La marée du lundi 18 décembre 1430 présentait ces conditions ; la mer était haute dans la baie à midi vingt-cinq minutes. — Le lundi 18 décembre paraît donc la date de cette traversée. Elle pouvait être à Rouen vers le 23 ou 24 décembre. — L'escorte anglaise traversa Saint-Valery d'une porte à l'autre, et s'engagea dans un chemin qui a gardé depuis quatre siècles le nom de « chemin de la Lorraine ». (D'après Adrien Huguet, dans l'*Abbevillois*, 27 avril 1909).

(2) Au Crotoy, elle eut aussi la consolation d'entendre la messe dans la chapelle du château, et d'y communier des mains de Maître Nicolas de Guenville, chancelier de la cathédrale d'Amiens, lui-même prisonnier.

*
* *

« Rouen ! Rouen ! s'écriera Jeanne le 30 mai 1431 devant la foule qui remplit la place du Vieux Marché et deborde sur les rues voisines, j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort ». C'était encore, c'était jusqu'au bout, le vœu d'une Française, plus préoccupée de son pays que d'elle-même,

La France ne doit pas porter la responsabilité du forfait qui s'accomplissait là. Elle n'a jamais eu pour Jeanne d'Arc qu'une admiration sans bornes. Ce « bon peuple » (1), dont Jeanne ne se lassait pas de contempler la joie, ces braves gens qui l'aimaient de tout leur cœur, qui lui baisaient les mains, qui voulaient la toucher comme on touche des reliques tandis qu'elle chevauchait, c'était la France. Et tandis qu'elle languissait en prison, des prières montaient vers Dieu pour elle ; on possède encore le texte de trois oraisons que l'on récitait à la messe pour sa délivrance. La France pleurait le sort de l'infortunée.

Est-ce l'Eglise qu'il faut accuser ? Pas davantage. C'est l'Angleterre seule, l'Angleterre d'alors, obstinée dans une vengeance implacable, et décidée, dès le jour où Jeanne fut prise, à lui infliger le déshonneur d'un supplice infamant, pour qu'il ne fût pas dit que Dieu combattit pour la France et que l'Angleterre fut vaincue par une femme (2).

Si quelque chose est acquis à l'histoire, c'est que le

(1) C'est l'exclamation de Jeanne, à Crespy, en voyant l'empressement et la joie des habitants à la recevoir.

(2) L'Angleterre d'aujourd'hui, nous l'avons dit, répare magnifiquement ce passé. L'adresse de Mgr Bourne, primat d'Angleterre, aux évêques de

procès de Rouen a été préparé, commandé, surveillé, conduit à son terme par le parti anglais, avec l'intention délibérée de flétrir Jeanne et de la perdre, pour assouvir les rancunes nationales. Mais il leur fallait un agent, un instrument. Et pour que le bût fut atteint il fallait que Jeanne passât pour hérétique ; car du même coup, si elle passait pour l'être, l'assistance prêtée par le ciel devenait un mensonge. Pour un procès en hérésie, rien de mieux qu'un évêque ; Pierre Cauchon fut leur homme ; il l'était depuis longtemps ; et son intelligence, aussi incontestable que son ambition et sa haine, lui rendait facile une prévarication qui devait servir à la fois tant d'intérêts, plus importants à ses yeux que ceux de la conscience. Du triste rôle assumé par ce personnage, il en va exactement comme des vilaines besognes dont nous avons pu être témoins nous-mêmes, lorsque le gouvernement maçonnique en France s'est donné la peine de recruter quelques hommes d'église pour ses ridicules essais de schisme. Rappelons seulement les Vilatte et les Toiton. Pour certaines vilenies, il faut des prêtres, parce que seuls des prêtres peuvent mettre au service d'un dessein impie les pouvoirs spirituels ; pour livrer le Christ, ou l'innocence ou la justice ou la conscience, ou la religion, il n'est rien de tel que de trouver un prêtre ; il suffit qu'il se laisse acheter. Qu'est-ce que prouve contre l'Eglise ce mauvais prêtre ? Ce que prouve un Judas contre le choix du Christ et contre sa doctrine. Rien de plus.

France, lors de la Béatification, avril 1909, se réjouit de voir la Pucelle « acclamée par les descendants de ceux qui l'ont combattue comme leur ennemie ». — Voir, à ce propos, un article très documenté des *Etudes*, 20 avril 1909.

Un homme d'Eglise quand il oublie ses devoirs n'est pas plus l'Eglise, qu'un Dreyfus ou un Ulmo ne sont l'armée et la marine. Pierre Cauchon fut, ni plus ni moins, la créature des Anglais. A ce titre, et pour cette prévarication, il doit être exécré comme le sont pour toujours les dévoyés et les traîtres. A Dieu seul de les juger dans la pleine clarté de leurs œuvres et de leurs intentions. Je ne sais si l'évêque de Beauvais a trouvé quelque excuse devant le tribunal où Jeanne lui donnait le terrible rendez-vous. Mais l'histoire en sait assez sur ses actes pour avoir le droit d'être sévère ; et sa qualité d'évêque n'est qu'une raison de plus à nos yeux pour l'être sans merci.

De plus, seconde remarque, s'il y a une conclusion établie par les documents et par les faits, c'est que jamais l'Eglise n'a accepté, dans sa législation criminelle, la sanction de la peine de mort, jamais. Mgr Douais l'établit avec une grande clarté : « ni avant ni après le Concile de Latran en 1215, l'Eglise n'a admis pour son compte et comme peine de ses tribunaux le dernier supplice ». Lorsque Frédéric II a édicté sa fameuse Constitution sur la peine du feu, il ne s'est réclamé pour le faire que de son autorité propre. Il appliquait ainsi sa propre législation au crime d'hérésie, qu'il estimait (et c'était l'opinion de l'époque, il n'en faut pas juger par nos idées) préjudiciable à l'ordre social. Après que l'Eglise, seule compétente, avait déclaré que l'hérésie existait sans amendement ni repentir, le pouvoir séculier intervenait à son tour, et il statuait la peine capitale. C'était affaire à lui.

« Ne m'opposez pas, dit le savant prélat, quelques cas particuliers d'inquisiteurs conduisant au bûcher un hérétique. Car vous n'ignorez pas qu'il vint un temps, sous Philippe-le-Bel et même avant, où le pouvoir sécu-

lier donna pour sa part à l'inquisiteur la qualité de juge (1) ».

Quand même par conséquent, Jeanne d'Arc aurait été condamnée par un tribunal ecclésiastique régulier, il serait encore absolument faux de dire que l'Eglise a brûlé Jeanne d'Arc. Ce langage n'a pas même de sens en véritable histoire.

Mais qui ne sait en outre — troisième remarque — que Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, n'a pas agi, n'a pas même pu agir comme juge ecclésiastique? La Pucelle ne fut pas prise sur le territoire du diocèse de Beauvais, mais sur celui de Soissons.

Dès le 26 mai, une requête de l'Université de Paris, toute anglaise de cœur, et du vicaire général du grand inquisiteur, est faite à Jean du Luxembourg, d'avoir à remettre Jeanne à l'évêque de Beauvais ou à l'Inquisiteur ; mais en même temps la requête est faite au nom du pouvoir anglais, qui offre, en échange de la prisonnière, une rançon de 10.000 livres d'or. Cette étrange sommation, plus politique qu'ecclésiastique, est faite par Pierre Cauchon (2).

En novembre, le marché est conclu, Jeanne est vendue aux Anglais, c'est par elle qu'elle sera jugée ; rien de plus irrégulier. Elle devait être remise à l'Inquisiteur et jugée à Paris. Bedford, le régent anglais, décide qu'elle le sera à Rouen.

Le 28 décembre 1430, des lettres de territorialité sont accordées par le chapitre de Rouen, le siège vacant, à Pierre Cauchon. Mais elles ne lui peuvent conférer que

(1) *Revue prat. apolog.*, 15 janvier 1909.

(2) M. Dunand a montré, *Correspondant*, 25 mai 1904, pourquoi il est contraire au bon sens et à l'histoire de répéter que l'Eglise a fait brûler Jeanne d'Arc. — Voir *Notes et Eclaircissements*.

le droit de siéger là, nullement le droit, qu'il ne tient de personne, de juger Jeanne ; tout le monde sait d'ailleurs que le chapitre de Rouen n'est composé que de chanoines inféodés au parti anglais.

Le 3 janvier 1431, par lettres patentes du roi d'Angleterre, il est commis au soin de juger Jeanne. Etrange délégation pour un évêque !

De plus — quatrième remarque — que d'irrégularités à la fois dans ce procès : 1° On ne tient aucun compte des enquêtes favorables à la Pucelle ; le commissaire qui vient de Lorraine est malmené parce qu'il ne trouve que du bien à dire d'elle ; — 2° On ne donne à Jeanne ni avocat ni conseil ; — 3° On altère les procès-verbaux ; — 4° On recourt aux procédés les moins avouables (1); des clercs habilement dissimulés n'écrivent que ce qui doit être contre elle ; — 5° On terrorise les juges, et on leur fait clairement entendre ce que l'on attend d'eux. Lorsque le 9 janvier 1431, Pierre Cauchon tient la première séance du tribunal, avec huit assesseurs, tout le monde sait qu'après avoir assigné à chacun son rôle, il prononça les mots décisifs : « Il nous faut servir loyalement le roi ; il s'agit de

(1) Nicolas Loyseleur, chanoine de Rouen, est assurément, après Pierre Cauchon, le plus répugnant personnage de ce procès. Introduit auprès de Jeanne en qualité de prétendu compatriote, il s'insinue dans sa confiance, bientôt lui avoue qu'il est prêtre, et obtient ainsi de la trop crédule prisonnière des aveux qui seront invoqués contre elle au procès par des témoins cachés de l'entretien. — C'est lui aussi qui persuade à Jeanne de ne pas se soumettre à l'Eglise militante (c'est-à-dire au tribunal de Pierre Cauchon), afin d'aggraver son cas. Et par contre, dans le cimetière de l'abbaye Saint-Ouen, il désoriente la jeune fille en lui faisant entendre qu'elle doit se soumettre.

Plus tard, sur le parcours de la prison au supplice, il se jette à ses pieds, comme pris soudain de violents remords, pour implorer son pardon. Les Anglais se précipitent sur lui, et sans Warwick, ils l'auraient tué sur place.

faire un beau procès ». Tout le monde sait quelle pression, quelle surveillance fut exercée d'un bout à l'autre de ce beau procès sur les assesseurs, et avec quelle implacable colère l'évêque évinçait et punissait les juges trop sympathiques à la prisonnière. Il impose silence à Jean de Châtillon en pleine séance. Lorsque, sur la question de l'état de grâce, Jean Lefèvre fait remarquer que Jeanne n'est pas tenue de répondre, l'évêque de Beauvais dit avec aigreur : « Vous auriez mieux fait de vous taire ». Lorsque pendant la semaine sainte de 1431, Jean de la Fontaine, avec deux dominicains Isambart de la Pierre et Martin Ladvenu firent savoir à Jeanne, en prison, qu'elle pouvait en appeler au Souverain Pontife et au Concile, Pierre Cauchon qui l'apprit, faillit faire à ces indiscrets le plus mauvais parti, et c'est à partir de ce moment que personne ne put entrer dans la prison sinon l'évêque et ceux qu'il y autorisait. Il fait jeter en prison Nicolas de Houppeville qui ose déclarer le tribunal illégal parce que l'évêque se faisait juge d'un procès déjà tranché à Poitiers deux ans plus tôt par son métropolitain, président de la Commission ecclésiastique de Poitiers ; et c'était vrai. Enfin un des ecclésiastiques de ce tribunal, Jean Lohier, outré de tant d'injustices, refuse d'aller plus loin et reprend le chemin de Rome.

Ce beau procès n'est qu'un amas d'iniquités. Aussi l'Eglise, entendons bien, l'Eglise, en 1456, a-t-elle cassé cette procédure.

Une première information fut commencée à Rouen le 16 février 1450 par Guillaume Bouillé, sur l'ordre du roi, mais n'eut pas de suite. En 1452, le légat du pape, cardinal d'Estouteville, avec Jean Bréhal, grand inquisiteur, la reprit ; mais il y eut encore interruption. En 1455 enfin, la mère de Jeanne se rendit à Notre-Dame

avec ses fils et avec une importante députation pour demander justice aux commissaires du Pape (1). Le 11 juin 1455, Calixte III institue à Rouen une commission pour reviser le procès de 1431 ; et enfin le 7 juillet 1456, les commissaires du Pape rendent leur sentence de réhabilitation (2).

*
* *

Parcourons maintenant les phases du *procès de Rouen*, de janvier à mai 1431. Ce sont les dernières étapes.

Il y eut d'abord le *procès de chute*, subdivisé lui-même en deux informations : *le procès d'office*, du 9 janvier au 26 mars ; et *le procès ordinaire*, du 26 mars au 23 mai — puis *le procès de rechute*, du 28 au 30 mai. Le procès de chute se termina par la scène du cimetière de l'abbaye Saint-Ouen, le procès de rechute par le supplice.

Le *procès de chute* commence par 6 interrogatoires publics, devant l'évêque entouré de nombreux assesseurs ; les 21, 22, 24, 27 février, 1er et 3 mars.

Puis neuf interrogatoires secrets ont lieu dans la prison, du 10 au 17 mars.

C'est à partir du 7e interrogatoire secret, 15 mars, qu'on la jette dans l'équivoque misérable de la soumission à l'Eglise militante, en lui faisant entendre que l'Eglise, c'était le tribunal de Pierre Cauchon.

(1) Voir *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par Marie-Joseph Brelon, O. P., 1 vol., chez Lethielleux.

(2) On trouvera dans les *Quest. actuelles*, t. VII, p. 131, la Bulle de Calixte III pour la réhabilitation, et p. 162 à 171, la sentence promulguée à Rouen.

Il faut être de bien mauvaise foi pour opposer Jeanne d'Arc à l'Eglise, en lui prêtant une sorte d'autonomie de la conscience et une façon de libre examen. Personne n'a été plus sincèrement, plus humblement, fille de l'Eglise Apostolique et Romaine. Elle déjoue par la droiture et la simplicité de sa foi, les arguties et l'astuce de ces docteurs dont on a pu dire — c'est Pie X qui l'a déclaré dans le décret de tuto — qu'ils étaient surtout les ennemis du Siège Apostolique : parole remarquable et parfaitement justifiée en histoire.

L'évèque Cauchon et ses assesseurs n'avaient qu'une crainte, celle de voir leur victime passer dans la prison d'Eglise et en appeler au Pape. Jeanne toutefois n'y manque pas. A trois reprises, solennellement, au cimetière de Saint-Ouen, elle répétera à la face de ses juges : « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint Père le Pape ». L'évêque a beau lui déclarer « qu'on ne peut aller chercher le Saint-Père : que les évêques sont juges chacun dans son diocèse »: elle maintient sa protestation : et il faut, au tribunal inique, pour passer outre, la volonté de servir jusqu'au bout la haine anglaise.

En vain, dans le 5e interrogatoire public, on essaie de surprendre sa candeur en lui demandant qui elle reconnaît comme pape légitime de Martin V (1), élu en 1417, ou des antipapes, Clément VIII et Benoît XIV, elle répond, bonnement : « Est-ce qu'il y aurait deux papes ? Pour moi, je tiens et je crois que nous devons

(1) Martin V régnait encore quand on introduisit le procès. La sentence fut rendue sous Eugène IV. C'est seulement après le supplice que le Pape fut informé.

Quand Jeanne chevauchait encore, un peu avant le siège de Paris (septembre 1429), elle reçut du comte d'Armagnac, alors retiré en Aragon, une lettre curieuse qui la consultait sur l'obédience catholique ; lequel des trois

obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome. »

Et s'il faut de cette chrétienne un mot décisif, le voici ; il pourrait être la devise de tout vrai catholique : « C'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Eglise. »

Admirons-la, durant ces longs et pénibles interrogatoires. Les questions se succèdent, insidieuses, oiseuses, puériles, quelquefois malséantes, pour dérouter et pour lasser la jeune fille. Elles portent sur les moindres détails de sa carrière : nature de ses voix ; attitude et sentiments de saint Michel et des saintes : usages d'objets ou fréquentation d'endroits que l'on tient pour superstitieux, l'arbre des fées, le Beau-Mai, la mandragore, les anneaux — puis l'état de grâce — le signe du Roi — l'épée, la bannière, l'habit d'homme — l'enfant de Lagny, les hommages du peuple, l'échec devant la Charité, le saut de Beaurevoir, tout.

Mais elle répond, et de façon à faire comprendre qu'elle est aussi décidée à s'oublier elle-même qu'à ne pas se déjuger, et à ne pas trahir Notre-Seigneur. Elle répond avec force, fièrement, sur ce qui est du procès, réservant le reste : « passez outre ; vous n'en aurez pas plus de moi », et en faisant entendre à l'évêque des paroles d'avertissement : « Vous dites que vous êtes mon juge. Prenez garde à ce que vous faites ; car en vérité, je suis envoyée de Dieu, et vous vous mettez en grand danger. »

Elle répond avec précision, sans jamais se contre-

Papes fallait-il suivre, ou Martin V à Rome, ou Clément VIII, ou Benoît XIV, antipapes cachés en Espagne (Mgr Debout, *Grande Vie*, t. II, p. 75). — La question était résolue depuis le concile de Constance, par l'élection de Martin V. Mais n'est-il pas remarquabe que l'on ait cru cette enfant assez amie de Dieu pour trancher catholiquement cette querelle ?

dire ni se répéter vainement; trompant ainsi les calculs de ses ennemis : « Etes-vous en état de grâce ? » — « Si je n'y suis, que Dieu m'y mette ; si j'y suis, que Dieu m'y garde ». Tout piège est évité.

Elle répond avec une dignité modeste, mais irréductible ; avec le sentiment profond d'une mission sur laquelle elle n'a jamais cédé : « Quand vous devriez me déchirer les membres, je ne dirais pas autre chose »; puis en prison, après la scène de Saint-Ouen. « Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais ».

Elle répond avec finesse, esprit, jovialité, en bonne Française.

— « Votre conseil vous dit-il que vous sortirez de prison ? »

« Il ne m'appartient pas de vous le dire »; et elle ajoute : « Il y a un proverbe que répètent les petits enfants : Les hommes sont souvent pendus pour avoir dit la vérité » (3e interr. public).

Jean Beaupère l'interroge : « Jeanne, comment vous êtes-vous portée depuis samedi ? — Du mieux que j'ai pu, répond-elle en montrant ses chaînes » (4e interr. public).

— « Saint Michel, quand il vous apparaissait, avait-il des vêtements ? — Pensez-vous, dit Jeanne, que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ». C'est plus que de l'esprit, je pense (5e interr. public).

* * *

Le *procès* ordinaire commença le 26 mars, jour du Lundi Saint. C'était la suite régulière du procès d'office commencé le 9 janvier précédent. — Dans les

premiers jours de cette Grande semaine, Jeanne s'entendit donc accuser par Jean d'Estivet, promoteur, des crimes et des délits les plus invraisemblables. Ce réquisitoire en 70 articles, touffu et insolent, était tellement inique qu'il fallut, pour lui donner quelque apparence de vérité, le réduire à 12 articles, plus modérés de forme et capables, comme tels, de faire impression sur l'esprit des juges appelés à donner leur avis.

Parmi ces docteurs et sages consultants, l'évêque d'Avranches fut nettement contraire aux conclusions de Pierre Cauchon, et revendiqua pour la prisonnière l'appel au tribunal du Pape. Mais il s'agissait bien de cela !...

Pendant que l'on chargeait ainsi de tous les forfaits celle dont la piété et l'innocence avaient jeté partout un si doux rayonnement, l'humble chrétienne achevait de languir en prison, pour mieux ressembler au Rédempteur parfait. Privée de tout, chaque jour justement alarmée pour sa vertu au milieu de gardiens sans pudeur, sûre d'ailleurs du sort qui l'attendait, elle ne pouvait pas même obtenir la seule joie qu'elle enviât encore : la sainte communion lui était refusée... Il faut éprouver les amertumes de l'isolement, la tristesse des abandons, l'angoisse de l'âme au spectacle des injustices froidement concertées, pour comprendre avec quel élan et de quelle faim, Jeanne toujours si dévote au Saint-Sacrement, souhaitait la visite de son Dieu. La Communion en de pareils jours, est une protestation autant qu'un réconfort ; elle prend alors la signification et la valeur d'une Justice que toute l'iniquité des hommes ne saurait obscurcir.

Le jour de Pâques, au moins, elle espérait cette faveur. Mais non. — Tandis que les trois cents cloches de Rouen sonnaient joyeusement l'alleluia des résur-

rections, Jeannette, seule et dolente, gémissait dans un cachot. Et, sans doute, ce jour-là, les souvenirs furent plus amers ; sans doute, elle songea que là-bas, dans la vallée d'enfance, l'alleluia de Pâques vibrait pour ses compagnes, avec les sonneries aimées des cloches ; et que l'on irait sans elle bientôt au Beau-Mai, porter des fleurs et des guirlandes ; et que la jeunesse, la liberté, le soleil, la verdure, le grand air, la paix des champs, la douceur du foyer, c'était bien bon; et que la France était belle, et que la France ne pouvait pas être aux Anglais. — Et le jour de Pâques, Jeannette pleurait dans la prison de Rouen...

C'était trop.

Sa santé fléchit ; elle tomba malade bientôt après. Et elle put croire un instant que l'heure allait sonner, l'heure d'achever sur un grabat, parmi de lentes agonies et d'obscures souffrances, une destinée qu'elle savait courte. — Mais la haine veillait. Warwick, révélant avec le secret du procès tout entier le résultat qu'il avait juré d'obtenir, fit savoir aux médecins ce qu'on attendait de leurs soins : « Pour rien au monde, le roi ne veut qu'elle périsse de mort naturelle ; il l'a payée trop cher pour cela. Il faut qu'elle meure sur le bûcher, par la main du bourreau ».

Les médecins prodiguèrent leurs bons offices... Il y eut donc un réveil de santé ; assez pour recevoir de Pierre Cauchon, dans la prison d'abord (18 avril), puis en public (2 mai), une première et une seconde admonition charitable; mais assez pour retrouver aussi, avec toutes ses forces, l'invincible courage d'une âme supérieure aux injustices de la terre.

Devant son intrépide obstination, que faire ? Hélas ! faut-il écrire que l'on songea à la torture ?... L'histoire doit avouer que ce tribunal anglais l'osa, et qu'il se

trouva des juges, entre autres Loyseleur, pour ne pas reculer devant cet affreux moyen. Mais quoi ! devaient-ils hésiter, un mois plus tard, à livrer Jeanne au bûcher ? — La virile fermeté de la jeune fille eut raison de ce dessein sinistre. Elle était prête à tout, sauf à se déjuger. Le 9 mai, devant les bourreaux désignés pour la sinistre besogne, elle déclara fièrement sa résolution : « Quand vous m'arracheriez les membres, quand vous me feriez partir l'âme du corps, je ne dirais pas autre chose ». La torture n'eut pas lieu.

Le 14 mai parvint la réponse de l'Université de Paris, approuvant le procès ; le 23 mai, une nouvelle admonition qui laisse Jeanne aussi intrépide. Et à cette date les débats sont clos, le procès de chute est terminé.

Il se complète pourtant par la scène du 24 mai au cimetière de l'abbaye Saint-Ouen (1), lugubre parodie de justice où l'on s'applique à obtenir par intimidation une série de concessions secondaires que l'on fera

(1) Sur « l'abjuration » de Jeanne au cimetière de Saint-Ouen, consulter Dunand, *L'abjuration du cimetière Saint-Ouen, d'après les textes*, 1901, Paris, Poussielgue ; — Marius Sepet, *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière Saint-Ouen*, Revue des *Questions historiques*, Paris, avril 1903 ; — Mgr Touchet, *Jeanne d'Arc* ; *Correspondant*, 10 avril 1909, p. 2 à 17, résumé très clair ; — Ulysse Chevalier, *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule* ; étude critique. Paris, Picard, 1902.

Jeanne d'Arc n'a pas signé la longue formule d'abjuration insérée aux Actes du Procès. La pièce qu'elle signa en effet ne contenait que quelques lignes (l'autre en avait cinquante), mais aucun article qui ressemblât à un reniement de son passé et de sa mission. Si elle se soumettait « à l'Eglise militante », c'était avec le sens précis qu'elle-même donnait à ces mots, et nullement dans le sens restreint que leur donnait perfidement Cauchon. — C'est encore trop des concessions ainsi faites, soit, et « les voix » en blâmèrent peut-être Jeanne ; mais pareille faiblesse, par peur du feu, est bien excusable, et ne ressemble, en tout cas, ni peu ni prou à une abjuration. « Jeanne n'a pas abjuré, telle est la vérité », atteste à son tour M. G. Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 313.

passer pour une rétractation ; misérable guet-apens où l'on use d'un faux pour obtenir de la victime qu'elle se déjuge, afin d'avoir contre elle l'occasion d'un procès de rechute. On lui persuade qu'elle peut faire acte extérieur de soumission à l'Eglise, c'est-à-dire à ce même tribunal que Nicolas Loyseleur n'a cessé d'appeler l'Eglise militante en l'excitant perfidement à refuser de s'y conformer. Après assaut de promesses si elle se soumet, et de conseils astucieux, elle signe enfin d'une croix une courte cédule qu'on lui présente, mais tout en déclarant s'en rapporter à l'Eglise universelle — car c'est là, par trois fois, qu'elle fait solennellement appel au Pape, et cet appel avait pour effet de faire cesser toute juridiction subalterne. — Puis subrepticement on lui fait lecture aussitôt d'une autre pièce, qu'elle n'a pas pu lire, et que l'on substitue à la première dans le texte du procès (1). La longue formule est, bien entendu, l'aveu formel de tous les crimes qu'elle a niés, et que ne contenait pas la formule plus courte seule signée par elle. C'est une fraude odieuse, qui n'a rien, qui ne peut rien avoir, historiquement ni juridiquement, d'une véritable abjuration.

(1) De 1841 à 1850, paraissaient les 6 volumes de Quicherat sur les procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, à la charge de la Société de l'Histoire de France, Henri Martin et Michelet, quoique admirateurs de la Pucelle, tendent à nous la représenter comme faible et parjure à partir de la captivité. J. Quicherat les y aida par ses Aperçus nouveaux sur l'Histoire de Jeanne d'Arc ; elle aurait renié sa foi, ou peu s'en faut, au cimetière Saint-Ouen. Ces conclusions ne furent pas accueillies par la Société de l'Histoire de France (1850). Depuis lors, les deux écoles se perpétuent : l'une traditionnelle, à la suite de l'érudit du XVIII[e] siècle, François de l'Averdy ; l'autre moderne, avec Quicherat.

*
* *

Le *procès de rechute*, ou de relaps, devait être court. On avait hâte d'en finir ; les Anglais étaient à bout de patience.

Rechute, relaps, pourquoi ? Parce que Jeanne a repris son vêtement d'homme après avoir solennellement promis de le laisser. Elle le laisse en effet d'abord, pour tenir sa promesse ; mais, au risque de sa vie, elle le reprend, pour protéger sa pudeur contre une tentative odieuse. C'est jusque là qu'elle a poussé l'amour de la vertu angélique. Les gardiens du reste avaient, pour une part, aidé à cette « rechute » en lui refusant les habits de femme.

Sa mort est donc désormais certaine. Le 29 mai a lieu dans la prison un dernier interrogatoire, suivi de la sentence de rechute.

Et le 30 mai éclaire son dernier jour (1). Dans sa dernière communion, et sur le bûcher, elle fut, plus que jamais, jusqu'à arracher des larmes à ses juges eux-

(1) Tous les historiens font remarquer par quels châtiments s'est exercée visiblement la justice de Dieu sur les principaux auteurs et acteurs de ce triste drame.

Cauchon meurt, non pas archevêque de Rouen, mais évêque de Lisieux, frappé d'une apoplexie foudroyante entre les bras du barbier qui le rase.

Le cardinal de Winchester meurt fou.

Nicolas Loyseleur meurt subitement en se rendant au concile de Bâle.

Jean d'Estivet se noie dans un égoût aux portes de Rouen.

Bedford meurt prématurément.

Warwick tombe sous l'épée d'un anglais à la bataille de Barnet, et son petit-fils sera décapité pour trahison.

L'Angleterre se consumera pendant 31 ans dans la Guerre des Deux Roses. Henri VI, quatre fois prisonnier, mourra assassiné.

Et le despotisme des Tudors achèvera ce que n'aura pas fait la guerre civile, pour la punition du crime des Anglais.

mêmes, d'une vive et profonde piété. Jésus n'avait pas abandonné son élue ; Jeanne, avec Jésus, allait mourir comme meurent les saints. Sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, elle expirait dans les flammes en répétant Jésus : Jésus, le seul mot qui donne tout le secret de cette noble vie où se mêlent harmonieusement toutes les grandeurs, celles de la foi, celles de la pureté, celles de la patience, celles du patriotisme, celles de la religion, ces dernières dominant et inspirant les autres, et fortifiant, sans en éteindre aucune, les plus délicates affections dont le cœur de l'homme soit capable.

Ce Calvaire fut digne de la Passion qui en avait préparé la mystérieuse consommation. La Résurrection se cachait là, comme celle du Christ, dans les douleurs fécondes. Les cloches de Rouen sonnaient un glas ; mais le ciel chantait une victoire.

D'instinct, et d'un geste spontané, en achevant les pages de cette courte vie, nous écartons de nos yeux avec un frémissement d'horreur, ce bûcher, ces tortures, cette honte, ces flammes... Mais non, il les faut considérer, pour apprendre *la vie*. Jeanne, la bonne chrétienne, en savait le mystère ; elle l'avait appris de sa mère, car « autre personne que sa mère ne lui apprit sa créance », dira d'elle un témoin, en 1456, au procès de réhabilitation. La Croix de Jésus, qu'elle voulut contempler en expirant, lui signifiait par delà les passagères immolations, la splendeur et la gloire au sein de Dieu. C'est la Vie, c'est le Bonheur, tels que les entend une chrétienne. C'est la Résurrection, telle que l'envie une sainte, au lendemain du sacrifice (1).

(1) Parmi les publications récentes sur Jeanne d'Arc, signalons : *Questions actuelles*, 17 avril 1909, une étude de M. Dunand sur *la Jeanne d'Arc de*

*
* *

Aussi, l'itinéraire achevé, demandons à l'Eglise et à la Patrie, de nous inspirer, l'une et l'autre, la double admiration que méritent tant de bienfaits, unis à de si hautes vertus.

Jeanne doit tout à l'Eglise.

Sans l'Eglise, elle n'aurait eu, dès ses premières années, que les inspirations du patriotisme : si capable qu'il soit de grandes œuvres, il est impuissant à tenir seul des promesses de délivrance soudaine, et il est trop suspect d'enthousiasme téméraire quand c'est une

Thalamas et d'Anatole France, comparée à celle des documents authentiques.

Romans-Revue, mars-avril 1909, une bibliographie complète, et notamment d'importantes indications sur les drames, poésies, chants en l'honneur de l'héroïne. L'*Union*, 82, rue de l'Université, Paris, a aussi publié un catalogue détaillé pour séances.

L'Idéal, directeur M. Coubé, février-mars 1909, l'*Apologétique de Jeanne d'Arc :* 1º Jeanne d'Arc fut-elle hallucinée ? 2º Est-ce l'Eglise qui a fait brûler Jeanne d'Arc ?.

L'Ami du Clergé, avril 1909, série de bonnes lectures sur Jeanne d'Arc.

Le Correspondant, 10 avril 1909, brillante étude de Mgr Touchet sur Jeanne d'Arc, l'enfant, l'inspirée, la guerrière, la sainte.

Les Etudes, 20 avril, un numéro presque entier à la louange de la Pucelle, notamment une étude sur *Jeanne d'Arc dans l'art au XIXe siècle.*

Le Messager du Sacré-Cœur consacre le numéro de mai 1909 à Jeanne d'Arc; à signaler, Mgr Debout, le P. Suau et une étude du général Canonge sur les talents militaires de Jeanne d'Arc.

Une brochure de propagande, *Simple récit*, à la *Croix du Nord*, Lille.

L'Imitation de Jeanne d'Arc, par M. Dunand, Lethielleux.

Les Amies de Jeanne d'Arc, par D. Artaud, Bauchesne.

Jeanne d'Arc guerrière, par le général Canonge, 85, rue de Rennes, Paris.

Jeanne d'Arc, par le général Le Maître, 26, place Bellecour, Lyon.

La Bienheureuse Jeanne d'Arc, par Mgr Debout, 5, rue Bayard, Paris.

Manuel de la dévotion à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Chollet, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

L'*âme de Jeanne d'Arc*, par l'abbé S. Coubé.

jeune fille de dix-sept ans qui prétend y trouver le motif d'une mission guerrière. L'Eglise a discerné et garanti sa vocation. Jeanne n'était pas seule ; le Ciel guidait ses pas.

Sans l'Eglise, au milieu des hasards, si pure fût-elle, Jeanne n'aurait eu, pour se préserver de la contagion commune, pour exercer une séduction d'innocence, pour discipliner et assainir une armée, pour imposer aux chefs l'autorité de ses propres conseils, aucune des protections, aucune des ressources surhumaines que lui donnaient d'une part ses voix, de l'autre sa piété profonde, sa foi, son énergie, sa virginité, ses vertus, fermement délibérées, et alimentées aux sources sacrées.

Sans l'Eglise, elle aurait connu peut-être, dans les jours de son épreuve, toutes les tortures du doute, ou les pires défaillances du désespoir. Quel courage ne faut-il pas pour travailler, ne fût-on qu'une enfant, à l'encontre des prévaricateurs puissants et haineux, dans le sens de l'Eglise-Mère ; pour défendre Rome et l'Eglise universelle contre les mauvais clercs qui, abusant de la hiérarchie, ne songent qu'à asseoir leurs petits intérêts de politique personnelle ou d'ambition vénale ; et quelle force, pour tenir tête aux docteurs qui sont d'Eglise sans aimer l'Eglise, ou qui s'en servent sans la servir ! — Ce que Jeanne d'Arc a fait pour l'Eglise en déjouant leurs manœuvres, c'est à l'Eglise qu'elle le doit ; car qui donc, sinon l'Eglise, par ses leçons, lui a appris qu'au-dessus des évêques, il y a le Pape et que c'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Eglise ?

Sans l'Eglise, elle serait morte dans l'abandon total, seule et sans appui au moment d'affronter un supplice dont la seule pensée nous bouleverse. Elle aurait suc-

combé dans l'isolement complet, et nous n'aurions d'elle que le souvenir ému donné par le poète à celles qui pour un jour ont brillé dans l'histoire sans durer plus que les neiges d'antan. — Mais Jeanne mourut paisible, fortifiée par le viatique suprême, réconfortée par l'amour du Christ en croix ; dans un dernier effort, elle pressait encore sur sa chair le crucifix de bois, comme pour la sauver de l'injure en la consacrant au divin ami des vierges. Jeanne mourut en murmurant Jésus, et l'on assure que ce nom planait en lettres de feu sur le brasier ardent où la victime exhalait sa grande âme, pleine de ce seul amour. Ce nom de Jésus, et la consolation qu'il donne à ceux qui meurent, où qu'on jette leur cendre, qui donc, sinon l'Eglise, le lui avait appris ? qui, en dehors d'Elle, en sait la signification et en transmet la vertu ?

Mais l'Eglise fait plus encore. Et il sera dit que Jeanne lui doit plus qu'à la Patrie elle-même. Le 27 janvier 1894, Léon XIII l'a proclamée Vénérable ; le 18 avril 1909, Pie X la déclare Bienheureuse, et s'incline avec l'Eglise entière devant sa gloire. Que pourrait la Patrie pour égaler cet hommage (1). De l'admiration reconnaissante au culte religieux, il y a la distance de la terre au ciel. La terre de France n'a même pas pu, hélas ! garder une seule des reliques de

(1) « Ah ! Saint-Père, *cette petite fille du bon Dieu*, qui à dix-huit ans trois mois et quatre jours met la main sur l'épée de la France et la manœuvre de si puissante façon ; *cette petite fille du bon Dieu* qui, d'un autre geste, saisit la couronne des antiques Capétiens et, la posant sur le front d'un Dauphin, sauve la dynastie en sacrant un roi ; *cette petite fille du bon Dieu*, quelque chose de très simple et de très faible en apparence, de tout candide, de tout blanc, et de si puissant, de si imposant néanmoins que devant *cela* un grand peuple recule, océan qui reflue vers son île, tandis que derrière *lui* un autre peuple se reconstitue, océan qui réoccupe ses rivages ; *cette petite fille du bon Dieu*, véritable ostensoir dans lequel resplendit notre

celle qui la sauva de l'annexion. Mais l'âme, à défaut des reliques, reste entière, dans l'immortalité de la Bienheureuse, au sein de l'Eglise. Il n'est rien de comparable à cette glorification ; car elle assigne un rang à part auprès de Dieu, à celle que tous les hosannas d'une patrie en fête ne sauraient béatifier autrement que par métaphore ; et en courbant nos fronts devant l'autel rayonnant de la Vierge Française, elle tire de nous-mêmes, pour un perpétuel avenir, tout ce que l'homme peut donner de plus parfaitement digne de sa pensée et de son cœur, la vénération religieuse.

Donnez des lis à pleines mains, donnez. Qu'il y ait allégresse partout, comme au jour de son Epiphanie, le 6 janvier 1412, lorsque parut l'Etoile. L'Etoile, c'était Jeannette. Donnez des lis ; mais répandez les parfums et prodiguez les auréoles ; semez des fleurs, mais faites brûler l'encens ; car Jeanne est au ciel, parée pour les fêtes de la sainteté. — Comment là-haut, de pareilles œuvres sont-elles rémunérées ? Nul n'en peut rien soupçonner ici-bas ; nos pensées sont trop vulgaires. Mais on aime à se représenter la Bienheureuse prosternée devant son souverain et légitime Seigneur pour obtenir de Lui le retour de la France à son antique foi.

Il serait vain d'espérer tant, s'il ne restait de Jeanne d'Arc que le prestige de sa mémoire. Jeanne d'Arc,

Père des cieux, avec sa providence, sa bonté, sa maîtrise des événements, des hommes, du destin des empires ; *cette petite fille du bon Dieu,* une bergerette et une évangéliste de la royauté du Christ, un lys, un chevalier, la foi, l'honneur, la vaillance, avec au front le rayon des prophètes et sur ses épaules la pourpre de son sang ; *cette petite fille du bon Dieu,* vous l'avez prise dans vos mains augustes, et de votre Vatican, le lieu le plus élevé et le plus illuminé qui soit, vous la montrez à l'univers, à la France surtout. — Or, elle est l'os de nos os, la chair de notre chair, le sang de notre sang, l'admiration de nos esprits, l'amour de nos cœurs. Merci donc, Saint-Père, merci. » (Mgr Touchet, 19 avril 1909).

grâce à l'Eglise est plus qu'un nom glorieux ; elle vit, elle règne, proposée par l'Eglise à la vénération de ses fils, préposée par le Christ à la garde de la France fidèle enfin à sa mission. C'est de la Toute-Puissance que dispose aujourd'hui, pour remplir jusqu'au bout cette mission, la Libératrice couronnée. Nous qui luttons, désemparés comme on l'était jadis à Orléans, nous faisons monter vers Elle un appel plus sûr d'être écouté que la plainte des assiégés sur les bastilles anglaises. Telle l'Eglise nous la présente aujourd'hui, messagère d'une espérance nationale dont les appuis sont en Dieu.

*
* *

Aussi est-ce par la France qu'il convient de finir. Jeanne d'Arc n'a été fille de l'Eglise que pour devenir la Grande Française, modèle achevé du patriotisme français.

Quelle figure chercherait-on dans l'histoire, mieux faite que Jeanne la Pucelle pour représenter la France? qui l'incarne plus dignement, dans sa douce fierté, dans sa bravoure aimable, dans son charme conquérant, dans son esprit, dans son entrain, dans son grand cœur, dans ses audaces, dans ses vertus ? Quel autre peuple a obtenu du ciel une Jeanne d'Arc ? mais quel autre pays a mérité de l'obtenir, s'il est vrai que la mission providentielle de cette Envoyée devait s'appuyer pour une part sur les qualités naturelles d'une race d'élite ? Jeanne les avait toutes : la gaîté avec la force, la fougue avec la prudence, les vives saillies avec le ferme bon sens, et la délicate réserve avec l'abandon familier; distinguée, quoique paysanne, à force d'être Française. On lit dans les chroniques

du temps, qu'elle était « grande et moult belle, bien compassée des membres » et d'un art aussi naturel pour faire au roi « les inclinations et révérences accoutumées » que pour s'élancer à ses prouesses guerrières. Au sacre, « durant le mystère, était moult belle chose de voir ses belles manières ». Les « belles manières » venaient de l'âme sans artifice ; l'âme surtout était pleine de la France.

Car qui a plus aimé la France ? — Quand elle en parle, c'est avec la noblesse et le respect qui conviennent aux plus grandes choses. On sent que la divine tendresse, apprise de l'archange, a passé en elle et n'a fait que grandir avec la « pitié » qui était au royaume de France. Après le ciel, rien n'est beau, pour elle, comme la France ; sa détresse lui va au cœur, comme ferait au cœur d'une fille l'agonie d'une mère. Le groupe de Mercié à Domremy, « Jeanne et la France », veut traduire ce sentiment, et n'y manque pas. Elle est superbe de dignité lorsque devant ses juges, à Rouen, elle prédit la victoire de la France. Inspiration d'en haut, révélation même ? oui, mais cri magnanime d'une Française aussi, que les malheurs ne sauraient humilier : « Je le sais aussi bien que je sais que vous êtes là devant moi. Je serais morte, n'était cette révélation qui me réconforte tous les jours ».

Qui a plus aimé la France ? et qui a fait davantage pour elle ? — Sans doute, l'idée de Patrie manquait encore de précision à cette date ; elle n'était pourtant pas ignorée ; et s'il est vrai que Jean Chartier dans sa Chronique de Charles VII aurait pour la première fois consigné ce nom dans notre langue, la chose existait, à défaut du nom, et la chose vaut mieux. Il y avait la France, à l'état de Patrie aimée et servie avec dévotion. Bien avant que l'unité territoriale fut achevée, et

dès le temps des *Chansons de Geste*, la France occupait tendrement les pensées et suscitait de généreux amours.

Ni la langue, après tout, ni le territoire, ne font à eux seuls une Patrie ; ils n'en sont pas le meilleur. Ils peuvent durer, et même avec eux l'organisation politique, sans que la patrie subsiste. On est un peuple avant d'être une nation ; et pour être un peuple homogène, pour être une patrie, que faut-il ? une race, une tradition, un idéal suffisent. Sans eux, la transmission des âmes fait défaut ; or sans la transmission des âmes, même en séjournant encore dans la terre des aïeux, le même esprit n'habitant plus dans les foyers intacts, qu'importe le reste ? « La patrie, a dit M. Izoulet, professeur au Colllège de France, plonge sa triple racine dans les secrètes profondeurs des habitudes terriennes, des piétés domestiques, et des émotions religieuses ». Rien de plus vrai. Et si la violence des invasions ou le droit de la guerre peuvent démembrer une nation en disloquant un faisceau de territoires, tout l'effort d'une domination ou d'une conquête reste impuissant à diviser les cœurs quand se rencontrent, pour les unir, des éléments aussi indestructibles que ceux d'une tradition commune, joies et douleurs vécues ensemble, et d'un idéal tout semblable fidèlement gardé. Or, ces deux liens puissants, race et idéal, existaient alors, avec une tradition, entre Français. Qu'on fût Picard ou Gascon, Champenois ou Normand, on était de la France : « On représentait une race, écrit M. Aug. Boucher, on formait un peuple, qui s'était reconnu jadis aux croisades, sous les murs de Jérusalem, puis à Bouvines, puis à Taillebourg. On avait souffert, pleuré ensemble, au lendemain de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt ; et le duc d'Orléans, enfermé dans la prison

anglaise, ne donnait pas d'autre titre à ses lamentations que celui de *Complaincte de France* ». La royauté héréditaire, en personnifiant ces vicissitudes supportées ensemble, leur donnait chaque jour un relief national, et réalisait à merveille autour d'elle-même l'unité des aspirations. Mais cette unité, à son tour, venait d'ailleurs, du plus profond des âmes, préparées à la comprendre et à s'y complaire. Et nul doute que la religion, par le même credo, par les mêmes attaches, ne fût dans cette synthèse le principal élément, dans cet édifice le plus solide ciment.

Jeanne d'Arc n'a pas plus créé l'idée de Patrie qu'elle n'a créé la « doulce France ». Mais personne n'a contribué plus efficacement à développer ce sentiment. Par sa mission, d'abord, car si elle « vient de Dieu » c'est pour porter secours à une France dont le Ciel s'occupe et sur laquelle apparemment Dieu a des vues. Puis par l'irrésistible mouvement de patriotisme que suscite son exemple ; car à peine est-elle sous les murs d'Orléans que du plus loin seigneurs et manants accourent se ranger sous sa bannière pour la campagne qui va suivre. Puis par une délivrance effective, car Orléans perdu, la France devenait un fief anglais. Puis, maintes fois, par des paroles décisives, comme lorsqu'elle enjoint par lettre au duc de Bourgogne de faire sa paix avec le roi de France. Puis, plus efficacement, par le touchant émoi provoqué partout à l'annonce de ses malheurs, émoi plus capable que des victoires de réveiller au fond des cœurs l'amour de la même patrie. Mais surtout par son sacrifice, car elle meurt, et la France le sait, pour avoir aimé passionnément la France.

La France n'aura donc payé sa dette que le jour où elle aura fermé la bouche aux mauvais Français qui ont

osé insulter à la mémoire de Jeanne d'Arc. Applaudir à cette bouffonnerie libertine d'un Voltaire, que M. Lanson appelle « une polissonnerie étirée en 21 chants »; plus tard, interdire la procession d'Orléans qui date du XVe siècle, briser le monument de Jeanne d'Arc, détruire ses dernières reliques, comme a fait la Révolution ; achever aujourd'hui cette œuvre impie, empêcher l'établissement légal d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, soutenir les pamphlétaires (1), encourager les menteurs, et les installer d'office dans une des premières chaires de France, c'est toujours se conduire en renégat de la France. Les hommages ne sauraient suffire à compenser ces affronts. Que tout Français écoute les leçons de la Grande Française. Elle nous dit, par des actes, mieux que par des paroles, que rien n'égale pour aider une

(1) Pour en finir avec cet ouvrage d'Anatole France, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est un mauvais roman, rappelons les plus récents articles de revues consacrés à le confondre. Plus haut, nous citions M. Achille Luchaire, *Grande Revue*, 25 mars 1908; — puis M. René Doumic, *Etudes sur la Littérature française*, 6e série; — M. Funck-Brentano, *Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908 ; — M. Marius Sepet, *Polybiblion*, mai 1908. Il faut ajouter M. Dunand, *La Jeanne d'Arc dè M. Thalamas et Anatole France et la Jeanne d'Arc de l'histoire*, que reproduisent les *Questions Actuelles* ; 17 avril 1909, avec une abondante bibliographie sur ce mauvais livre ; — puis, en 1909, à la date du 20 avril, le P. Ayroles, *Etudes*, exécute sans faux ménagement le pamphlétaire : « Des assertions mensongères, des faits arrangés, des erreurs, des contre-sens, des incohérences, le dénigrement des sources historiques, de Jeanne d'Arc, de l'Eglise, le tout entremêlé d'ironie et de dédain, voilà le fond de cet ouvrage. »

Il est remarquable que l'un des critiques les plus justement sévères pour Anatole France soit un Anglais, Andrew Lang, qui dans plusieurs revues, notamment dans la *Contemporary Review*, et dans une biographie très soignée, *The Maid of France*, a rendu à Jeanne d'Arc un hommage dont peu d'auteurs catholiques ont surpassé la délicatesse.

Voir aussi l'abbé Bricout, *Jeanne d'Arc d'après M. Anatole France* ; Lethielleux, 1909.

patrie le courage puisé dans la foi ; que la France sera chrétienne ou ne sera plus ; que le patriotisme a pour ennemis l'irréligion et la débauche ; que la France ne sera pas délivrée si nous, Français, nous ne prenons en main sa querelle ; qu'au lieu de supporter des agresseurs perfides, l'heure vient de prendre la rude épée des preux et de s'en servir ; qu'enfin « la paix. on ne l'y trouvera point, si ce n'est par le bout de la lance ».

Tel est l'itinéraire complet de la Fille au grand cœur, de la Fille de Dieu. Aux Français de la suivre : de la France vers Dieu.

Scènes d'Histoire

EN TROIS ACTES AVEC PROLOGUE

PERSONNAGES

LE ROI CHARLES VII (1422-1461).
LA REINE MARIE D'ANJOU.
JEANNE D'ARC (1412-1431).
LE DUC D'ALENÇON, prince du sang.
GEORGES DE LA TRÉMOILLE, favori de Charles VII.
LE COMTE DE CLERMONT, seigneur de la Cour.
LA HIRE (Etienne de Vignolles), chef militaire.
BERTRAND DE POULENGY, compagnon de voyage de l'héroïne.
MAITRE GÉRARD MACHET, confesseur du roi.
MAITRE NICOLAS DE HOUPPEVILLE, docteur de Poitiers.
MAITRE JEAN D'ESTIVET, promoteur au procès de Rouen.
FRÈRE MARTIN L'ADVENU, confesseur de Jeanne en prison.
JACQUES D'ARC, père de Jeanne.
LOUIS DE COUTES, page de Jeanne.
Un geôlier.
Un serviteur.

La scène est à Chinon, au Ier acte (1429).
Sous la tente royale, près de Châlons, au IIe acte (1429).
Dans la prison de Rouen, au IIIe acte (1431).

PROLOGUE

A DOMREMY (1429)

Jeanne (1) *va quitter définitivement Domremy pour se rendre à Durey, chez son oncle Durand Laxart, puis à Vaucouleurs. — Son père ignore sa résolution ; il sait vaguement, ou plutôt il devine, ses intentions. C'est l'adieu de Jeanne à tout ce qu'elle aime.*

Une salle de la maison paternelle — ou mieux, le jardin.

SCÈNE I.

JEANNE (seule).

occupée à coudre... laisse son ouvrage, et se lève.

Aujourd'hui... aujourd'hui même. Il le faut. Je ne puis résister plus longtemps aux volontés du Ciel. Il y a grande pitié au royaume de France. Depuis cinq ans, mes voix me le répètent, et mon cœur en est bouleversé. Je n'y puis plus tenir. J'irai au secours de la France ; j'irai aussi loin qu'il faudra aller, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux. Avant la Mi-Carême, je dois être auprès du dauphin Charles pour lui signifier le message et le secours du Roi des Cieux.

L'oncle Durand me conduira à Vaucouleurs. Si le sire de

(1) Elle porte encore ici les habits de femme : « robe et camisole de futaine rouge. »

Baudricourt ne veut pas m'accueillir, je partirai seule. Dieu me fera ma route, et l'archange saint Michel veillera sur moi. Il aime la France, il prie pour la France. Il veut que j'aille sauver la France. J'irai...

Se remet à l'ouvrage — S'interrompt de nouveau — assise.

Hélas ! partir ? partir, aujourd'hui, quand mes parents ne savent rien. Leur faire cette peine, quitter ce que j'aime le plus au monde (1). Je n'ai rien dit encore ici ; mieux vaut ne rien dire ; parler serait cruel... et puis, jamais je n'obtiendrais d'aller en France guerroyer. Ce n'est pas mon métier.

Durand Laxart m'attend à Burey, j'y ferai le ménage tandis que sa femme est alitée ; l'occasion est bien trouvée. Il est convaincu, lui, il croit à ma mission, il m'aidera ; il me donnera des habits d'homme et nous irons à Vaucouleurs.

Mais, hélas ! comment quitter une mère ? Elle en mourra de douleur.

SCÈNE II.

Jacques d'Arc, Jeanne.

JACQUES.

Jeannette, je vais au bois (*il dépose quelques outils de bûcheron, s'assied*). Rien ne presse aux champs. J'ai deux hêtres à abattre, ceux que j'ai achetés dernièrement à Jean Watrin. Viendrez-vous me rejoindre ?

JEANNE.

Mon père, vous savez bien que l'oncle Durand m'attend aujourd'hui. La tante est à Burey ; j'ai promis d'être à Burey avant le soir.

(1) Jeanne eut trois frères : Jacquemin, Jean, Pierre, et une sœur, Catherine, qui se maria et mourut avant le départ de Jeanne.

JACQUES.

N'attendrez-vous pas votre mère ?

JEANNE.

Elle doit revenir tard de Vouthon ; il me faudrait voyager la nuit ; mieux vaut partir sans l'attendre.

(*S'approchant*, *caressante*). Et puis, mon père, ce n'est pas pour toujours. Vous me reverrez s'il plaît à Dieu. Ne vous attristez pas.

JACQUES (*Il baisse la tête. — Silence*).

JEANNE (*émue*).

Pourquoi, depuis quelque temps, me regardez-vous d'un air si inquiet et si tendre à la fois ? Vous avez des larmes dans les yeux. Père, qu'y a-t-il donc ? Dites-moi votre peine.

JACQUES (*avec effort*).

Jeannette ne nous aime plus. Jeannette veut nous quitter.

JEANNE.

Qui vous a dit cela ? (*lui prenant vivement la main*). Père, que dites-vous là ? Votre Jeannette vous aime et vous aimera toujours... comme quand elle était toute petite.

JACQUES.

Doux souvenir !... Mais elle est grande maintenant, notre Jeannette, elle a dix-sept ans... Dix-sept ans... Quand les oiselets ont pris des plumes, ils ne songent plus qu'à s'envoler du nid.

JEANNE.

Père, vous êtes bien méchant... Pour rien au monde, je ne voudrais m'éloigner de vous... sinon pour obéir à Dieu.

JACQUES (*grave, se levant*).

Pour obéir à Dieu, ma fille, il faut être prête à tout quitter, tout... Eussiez-vous cent pères et cent mères, laissez-les plutôt que de manquer à Dieu. Dieu est le maître, et vous êtes à Lui avant que d'être à moi. Partez, s'il vous appelle... Mais, Jeannette, n'allez pas prendre pour ordres du ciel et volonté de Dieu, les terreurs de votre esprit ou les angoisses de votre cœur...

Les temps sont douloureux, la France est aux abois ; et vous souffrez, en bonne Française... Je n'oublierai de ma vie la visite du seigneur d'Ourches et de son vieil écuyer Gérard : voilà trois ans de cela ; ils allaient rejoindre l'armée du dauphin ; ils descendirent ici... vous étiez au coin de l'âtre. Ils racontaient les malheurs de la patrie, la cherté des vivres, la famine, la peste, toutes les calamités à la fois, et les conquêtes des Anglais et la détresse du roi (1).

JEANNE (*soupirant*).

Et c'est bien pis aujourd'hui.

JACQUES.

Vous écoutiez et vous pleuriez, Jeannette.

Vous-même, ici, vous avez dû fuir avec tout le village à Neufchâteau, où nous sommes restés huit jours chez la Rousse. Tout cela vous impressionne. Prenez garde. — Moi-même, qui suis bon Français, — car j'ai combattu pour la France, et je porte encore la cicatrice des blessures reçues à son service — j'ai peut-être ajouté à vos tristesses en m'apitoyant sur le sort de la Patrie... Je ne vous blâme pas, Jeannette, de porter en vous l'âme de la patrie en deuil... Mais prenez garde... Défiez-vous des imaginations de jeune fille.

(1) L'Introduction de la *Jeanne d'Arc* de Marius Sepet, trace ce tableau de main de maître.

JEANNE.

Père, père, est-ce que votre Jeannette a des allures de visionnaire ? (1) Ne lui avez-vous pas donné, avec sa robuste santé, un bon sens plus robuste encore... et même, à ce qu'on dit, un peu de joyeuse malice ? La croyez-vous un peu folle ou sorcière ? N'êtes-vous pas contente d'elle ?

Vous lui avez remis cet anneau qu'elle aime tant, qu'elle ne quitte plus, avec les deux noms bénis de Jésus et de Marie que vous y avez fait graver pour elle. (*Elle baise son anneau*). N'était-ce pas pour lui montrer votre satisfaction ?

JACQUES.

Et la satisfaction dure encore, mon enfant. Vous êtes toujours restée une sage et paisible enfant, le modèle des jeunes filles. Jeannette, (*l'embrassant*), il n'y a pas, de Neufchâteau à Vaucouleurs, il n'y a pas de père plus heureux que moi.

Quand le seigneur d'Ourches est venu à Domremy, il m'a dit (je ne vous ai jamais confié cela), il m'a dit tout bas en vous regardant : « Vous avez là une bonne fille. Si j'en avais une, je voudrais qu'elle lui ressemblât. » Et je suis fier de mon trésor. Mais précisément, c'est pour cela que je veux le garder.

(1) « Comme l'a dit, avec une parfaite justesse, M. Wallon, ni la Lorraine ni la Champagne ne sont des pays de visionnaires ; et Jeanne avait bien l'esprit de ces deux pays. L'énergie de son âme, capable des plus sublimes élans, s'alliait à une naïveté pleine de finesse, et qui laissait à l'occasion percer une pointe de raillerie, mais de raillerie douce et presque toujours inoffensive. Jeanne était vive et gaie non moins que sérieuse et réfléchie ; car ces qualités ne s'excluent point. Ses saillies spirituelles et ses promptes réparties, font songer au sire de Joinville ; mais elles sont adoucies et comme amorties par cette charité sensible qui se manifeste toujours en elle, et qui est aussi un des traits dominants de son caractère. L'enthousiasme, le bon sens, la finesse étaient mêlés et comme confondus dans cette âme d'élite, que Dieu avait formée avec amour, parce qu'il la destinait à accomplir ses grands desseins. » (Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*, p. 59).

Jeannette, aimeriez-vous qu'un épervier vous ravit la plus aimée de vos colombes ? (1)

JEANNE.

Oh ! père, non, non. J'en aurais beaucoup de chagrin ; mais que voulez-vous dire ?

JACQUES.

Jeannette, écoutez : J'ai fait un vilain songe. Je vous ai vue montée sur un grand cheval blanc, vêtue en soldat, et chevauchant à la tête des troupes. Cette pensée m'est insupportable. J'ose à peine vous le dire : mais sachez bien que si pareil malheur devait vous arriver, si ma Jeannette devait devenir une ribaude et une aventurière, je vous renierais, vous ne seriez plus ma fille. J'aimerais mieux vous noyer de mes propres mains.

JEANNE.

Ne craignez rien, mon père. Je serai toujours votre digne enfant. Non, Jeannette ne deviendra jamais ce que vous venez de dire. Elle sera l'honneur de votre nom... Père, bénissez-la pour qu'elle reste sage et vaillante. (*Elle s'incline vers lui*).

(1) « La colombe est la messagère de la paix et du salut, comme nous le montre l'histoire de l'arche de Noé. Si l'âme de Jeanne s'est envolée au paradis sous cette forme gracieuse, n'est-ce pas qu'elle ne nous a pas abandonnés pour toujours, et qu'elle doit revenir quelque beau matin, vers l'arche flottante de sa Patrie.

« Reviens, oh ! reviens donc vers ta douce France, ô colombe immortelle ; étends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de la foi qui ne doutas jamais de Dieu ni de ton pays. Etends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de l'amour, qui fus si tendre aux malheureux, ô colombe de la pureté qui sanctifiais les cœurs les plus turpides. Rapporte-nous, du haut de l'azur, le rameau d'olivier, pour mettre un terme au déluge sanglant de nos révolutions, ô colombe de la paix ! Et, si c'est possible, joins au rameau d'olivier un brin de laurier qui relève notre front aux yeux du monde, ô colombe de la victoire. » (S. COUBÉ).

JACQUES (*met la main sur la tête, et la bénit au front*).

Soyez toujours à Dieu, ma fille. N'allez pas au danger. Restez pure, restez généreuse, restez Française.

JEANNE.

Dieu gardera votre fille de toute souillure. Les saints anges veillent sur elle. (*Il se lève pour partir*).

JACQUES.

A bientôt Jeannette.

JEANNE.

Adieu, mon père... Adieu. (*Il sort*).

SCÈNE III.

JEANNE (*accablée*).

Le sacrifice est accompli. O déchirement cruel ! ô torture intime ! ô douloureuses extrémités ! Ne pouvoir tout lui dire... Et le quitter aujourd'hui, pour toujours peut-être.

Pour toujours... pressentiment amer... Quelle est donc cette voix plaintive qui parle au fond de moi-même, et pourquoi ces accents désolés qui montent de mon cœur, comme un regret, comme un reproche ? J'ai l'âme pleine de sanglots... C'est la voix du sang peut-être.

(*Avec un élan*). Père, père, je vais vous suivre au bois, je resterai près de vous à me rassasier de vous voir et de vous aimer. Je consolerai vos vieux jours et ceux de ma mère... et quand vous serez là, dans la vieille maison, cassé de travaux et de vieillesse, je vous entourerai d'amour et de soin : nous parlerons alors du temps passé où Jeannette enfant voulait aller en France, et ce sera la légende gracieuse de mes jeunes

années, le souvenir d'un rêve ardent... beau projet sans lendemain.

(*Vivement*). Mais qu'ai-je dit ? Non, non, ce n'est pas un rêve d'enfant. Mon Dieu, c'est votre volonté même. Et c'est vous que j'allais oublier, vous, mon Père des cieux. Arrière les douces étreintes et les chaudes caresses, arrière la douceur de vivre et la joie de se sentir aimée !... Je suis née pour de plus hautes besognes. Je suis à Dieu tout entière.

(*Elle écoute*). Ah !... ah ! voix bien-aimées, oui, venez du ciel... Parlez-moi, ô saint archange ; j'ai peur de défaillir en chemin. Qui suis-je, pour de telles œuvres ? O mes sœurs du beau paradis, soutenez-moi, dirigez-moi, je ne suis qu'une enfant. Est-ce qu'une enfant peut sauver la France... Mais vous serez mon appui.

À genoux, mains jointes ; attitude d'humble et simple prière, non pas d'extase. Elle écoute recueillie et inspirée, mais pleinement en possession d'elle-même... Ici, deux voix chantent, dans la coulisse, le duo des Voix (1), *de l'opéra de Gounod : « Jeanne, Jeanne, obéis à Jésus ton Seigneur...* »

JEANNE (*se relevant, raffermie, résolue*).

J'irai, ô mon Dieu, je pars. J'irai, soutenue par votre grâce, conduite par votre main. J'irai, dût-il m'en coûter tout le sang de mes veines.

J'irai jusqu'au bout... jusqu'au calvaire.

(*Geste d'offrande*). Recevez, ô mon Souverain Seigneur, l'holocauste sans réserve. Je n'ai plus de père que vous. Je pars, ô mon Dieu, je vais au devoir. C'est pour la France.

RIDEAU

(1) Final du 1er acte ; *Les Voix*, n° 3 de la partition.
(*Chez Choudens, boulevard des Capucines, 30*), p. 14, en bas ; se contenter du duo, le piano et l'harmonium faisant le reste.



PREMIER ACTE

L'ENVOYÉE

(Février-Mars 1429)

La scène est à Chinon, au palais du Roi. — Décor : la grande salle du palais.

PERSONNAGES

LE ROI CHARLES VII (1), fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière (1422-1461).

JEANNE D'ARC, fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée (1412-1431).

En habits d'homme, « pourpoint noir, chausses attachées, robe courte de gros gris, cheveux noirs, un chapeau sur la tête. » — Elle n'aura l'épée qu'au IIe acte.

JEAN, DUC D'ALENÇON, prince du sang ; gendre du duc d'Orléans Charles, alors prisonnier en Angleterre.

MARIE D'ANJOU, reine de France.

GEORGES DE LA TRÉMOILLE, favori de Charles VII.

COMTE DE CLERMONT, seigneur de la Cour (Charles de Bourbon).

ÉTIENNE DE VIGNOLLES, dit **LA HIRE**, chef militaire.

BERTRAND DE POULENGY, compagnon de voyage de Jeanne.

MAITRE GÉRARD, confesseur du Roi.

NICOLAS DE HOUPPEVILLE, docteur de l'Université de Poitiers.

(1) Charles VII, troisième fils de Charles VI ; comte de Ponthieu, né le 22 février 1403 ; dauphin en 1417, après la mort du dauphin Louis, duc de Guyenne (1415), et du dauphin Jean, duc de Touraine. Il fut fiancé en 1413, à Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi de Sicile, et d'Yolande d'Aragon. La nouvelle de la mort de Charles VI lui parvint le 26 octobre 1422, à Mehun-sur-Yèvre, en Berry ; le 30, il prit le titre de roi. Henri VI, roi d'Angleterre, fut proclamé roi de France, dans la basilique de Saint-Denis, le 20 novembre.

On est au 10 mars ; les Anglais investissent Orléans. — Jeanne est arrivée de Vaucouleurs à Chinon... Elle n'a vu que la Reine... Le Roi, après l'avoir fait attendre deux jours, se dispose à la recevoir ; il hésite, incertain ; il attend des signes de la mission de Jeanne. — Elle fit au Roi, mais en secret, la communication intime relatée dans la scène V ; on a cru, ici, pouvoir la rendre publique. On a supprimé aussi, pour ne pas trop charger la scène, le grand apparat de cette réception.

Jeanne eut à subir, ensuite, l'examen de Poitiers, qui sanctionna sa mission. Il y est seulement fait allusion ici.

SCÈNE I.

La Hire, Maître Nicolas.

NICOLAS.

Non, vraiment non, la situation n'est plus tenable. Nous voici à l'extrême point de la détresse nationale ; et nul, hormis Dieu même, ne peut plus nous secourir. A moins d'un miracle et d'un coup de sa main, nous sommes perdus ; la France est aux Anglais.

LA HIRE (*résolument*).

Pas encore, maître Nicolas. Vous autres, de l'Université, gens d'étude et de conseil, vous n'assistez pas comme nous, chefs militaires, à la révolte, sourde mais implacable, de la France contre le joug étranger. La France est aux Français.

Foi de La Hire, nous nous battrons, maître Nicolas, et les bannerets de Henry de Lancastre, prétendu roi de France et d'Angleterre, auront fort à faire de nous déloger d'ici. Je les défie de conquérir la seconde moitié d'un pays dont la première, arrachée par violence à l'unité du royaume, subit sans résignation leur tutelle.

NICOLAS (*découragé*).

Vous, brave La Hire, les Anglais vous redoutent ; et vous avez montré devant Montargis que la Loire n'est pas encore toute à eux. Mais pouvons-nous oublier le désastre de Verneuil, lorsque les archers de Bedford eurent raison de nos 14.000 hommes, réunis à grand'peine par le dauphin Charles pour un suprême effort ? (*Tristement*) Verneuil (1), ce fut un autre Azincourt ; le roi de Bourges engageait là, voilà cinq ans, ses dernières ressources. Et depuis lors, avons-nous empêché l'envahissement du Maine ? Salisbury n'est-il pas maître du Mans ? L'Anjou n'est-il pas convoité par Jean de Lancastre, duc de Bedford ? Il a reçu cette terre en apanage, et ni Marie d'Anjou notre reine, ni Yolande d'Aragon sa mère, ne réussiront à protéger ce lot français contre ses convoitises.

LA HIRE.

Le Mont Saint-Michel du moins tient bon ; les gens de Saint-Malo l'ont débloqué, et la garnison est déterminée à ne pas se rendre ; saint Michel garde la France, c'est lui qui nous sauvera.

NICOLAS (*se rapprochant*).

Le péril n'est plus là, Messire Etienne de Vignolles (2). Il est tout près de nous, et tel que jamais la France n'en a connu de plus grand. Le conseil de régence, tenu à Paris, n'a-t-il pas décidé de laisser Angers et de concentrer tout l'effort anglais sur Orléans ? Bedford ne s'y résignait pas, mais Salisbury a mené l'affaire ; Orléans est à peu près complètement investi, le fort des Tourelles est occupé depuis le mois d'octobre, le cours inférieur de la Loire est intercepté ; le côté de Saint-Loup, sur

(1) Verneuil : 17 août 1424.

(2) La Hire est un vieux mot français qui signifie grognement d'un chien hargneux. Les Anglais avait donné ce nom à Etienne de Vignolles.

la rive droite, vient d'être occupé (1); avant la fin d'avril, Orléans sera au pouvoir des Anglais... Bedford, de son côté, n'oublie pas les intérêts de sa nation au point de leur préférer ses vues personnelles (2); de Chartres, il organise les approvisionnements et renvoie les renforts. Il n'y a qu'en France que l'on ne peut s'entendre, même à l'heure de la plus cruelle détresse.

LA HIRE.

Ah ! sur ce point, je tombe d'accord avec vous. Nous nous battons comme des lions, et si nous étions unis, les Anglais verraient beau jeu. Mais c'est l'anarchie ; les favoris règnent seuls, et mènent à sa perte l'héritier de saint Louis.

NICOLAS.

Triste engeance... Encore Richemont avait-il quelque mérite. Voilà quatre ans, les intrigues d'Yolande l'imposèrent au Roi ; il l'emporta (et ma foi, c'était un profit), sur les tristes conseillers armagnacs que le roi emmenait de Paris (3).

Solitaire, inquiet, timide, faible surtout, le roi Charles n'avait échappé à la tutelle de Louvet que pour subir celle d'un Pierre de Giac ; et quand Richemont, de concert avec Yolande et La Trémoille, eut débarrassé le pays de ce personnage importun, il se trouva n'avoir travaillé que pour La Trémoille... (*plus pressant*) La Trémoille, seul roi effectif aujourd'hui, un débauché, un assassin, qui se contente de flatter le goût du Roi pour l'inaction, qui s'approprie les impôts publics à l'heure où le Roi manque de chausses et la Reine de chemises (4), et

(1) 10 mars 1429.

(2) Le duc de Bedford était le frère du roi d'Angleterre, Henri V, mort le 31 août 1422, quelques semaines avant Charles VI. Il était l'oncle du roi régnant, Henri VI.

(3) Voir Marius Sepet, *Introduction*, p. 48.

(4) Il y avait des périodes d'indigence où le Roi faisait remettre des

qui a fait bannir de la cour Richemont, connétable de Bretagne, homme de guerre après tout, et sur qui nous avions droit de compter.

LA HIRE.

Le tableau n'est pas flatteur, mais hélas ! il est vrai. (*Décidé*). N'importe, n'importe, Maître Nicolas, je garde espoir malgré tout. Le peuple de France reste profondément attaché à son Roi légitime. Il tiendra tête à l'Anglais.

NICOLAS.

Encore faut-il des ressources, des subsides, une armée. Une armée, messire ? Nous en reste-t-il une ? Vous qui le savez, dites-le moi.

LA HIRE.

Les nobles, je l'avoue, ne se gênent guère ; profitant de l'inertie du roi, ils avancent leurs propres affaires et dédaignent le petit roi de Bourges. L'antique monarchie n'est plus que l'ombre d'elle-même. Et quant aux impôts extraordinaires, votés par les Etats, il devient impossible de les lever, tant la misère est grande. Partout les champs abandonnés, les châteaux en ruine, les églises effondrées ou incendiées, les villages en proie aux vexations des Bourguignons et des Anglais (1).

manches à ses vieux pourpoints et ne pouvait s'acheter de chaussures neuves. En 1428, les habitants de Tours firent cadeau à la Reine de pièces de lin, ayant su qu'elle avait besoin de chemises. »

Histoire de France, par Ernest LAVISSE. — T. IV, *Charles VII*, par PETIT-DUTAILLIS, p. 29.

(1) Les Bourguignons représentaient la cause de l'étranger, les Armagnacs passaient pour le parti national. — Lorsque en 1407, le duc d'Orléans, frère de l'infortuné Charles VI, fut assassiné par les hommes de Jean-sans-Peur, la lutte devint aiguë entre les deux partis.

C'est dans cette situation que se trouvait la France quand commença l'invasion anglaise organisée par Henri V de Lancastre. La haine fratricide

Comment y penser sans frémir ? Les voilà maîtres du pays depuis la Meuse jusqu'à la Manche ; ils sont en Normandie, en Ile-de-France, en Picardie, en Champagne ; en Artois, en Flandre aussi, puisque la Bourgogne est avec eux... Malheur ! Malheur !

NICOLAS.

Sur qui comptez-vous ? Sur les alliances ?

LA HIRE.

Non, nous sommes seuls et bien seuls. Philippe-le-Bon ne se réconciliera pas. Il veut venger la mort de son père Jean-sans-Peur, dont il croit que le Roi est responsable (1). Pas de rapprochements possibles entre Armagnacs et Bourguignons. La France gît par terre, brisée en deux tronçons.

NICOLAS.

Mais encore une fois, que nous reste-t-il ?... L'héritier des Capétiens possède encore pour tout bien, la Touraine, le Berry, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, l'Auvergne, le Languedoc, mince héritage. La plupart des autres grands fiefs sont neutres ou se réservent, Bretagne, Nevers, Bourbon. Et quant aux soutiens naturels du roi, Orléans, Angoulême, Vendôme, ils sont prisonniers des Anglais. Que nous reste-t-il ?

des deux factions durait toujours en 1429 et servait au mieux la conquête anglaise. Maintes fois, Jeannette fut témoin des rixes entre enfants des deux partis. — Les habitants de Domremy étaient Armagnacs. Ceux de Maxey, village voisin, étaient du parti de Bourgogne.

(Marius Sepet. op. cit., p. 39).

(1) Jean-sans-Peur fut assassiné en 1419, à l'entrevue du pont de Montereau, par les partisans du dauphin.

La nouvelle de la mort de Jean-sans-Peur excita des transports d'indignation à Paris, où ce prince avait su capter la faveur populaire. La faction bourguignonne, dominante dans tout le nord de la France, s'abandonna, sauf quelques hommes de cœur, au désir aveugle de la vengeance, et poussa

LA HIRE (*avec force*).

Messire, il reste la France... et il reste Dieu. C'est assez pour un fier réveil, pour une résurrection.

Sachez-le, on ne supprime pas en quelques années l'œuvre de plusieurs siècles. L'Anglais n'a rien à voir chez nous. Il ne sera jamais notre maître, je vous le jure par tous les diables. Malgré la lâcheté des uns et l'égoïsme des autres, l'épée des bons soldats et la clémence divine sauveront le pays. D'où viendra le secours ? Je ne sais au juste ; mais il viendra. On prétend même qu'il est venu et qu'un miracle se prépare ici.

La Hire n'est qu'un routier, un bon brigand sans grande foi, mais La Hire croit en la France, et la Hire croit en Dieu.

le nouveau duc de Bourgogne, Philippe, fils de Jean, à se jeter dans les bras du roi d'Angleterre. Isabeau de Bavière n'eut pas honte d'adresser, le 20 septembre, à Henri V, une lettre où elle manifestait ouvertement le désir de s'entendre avec lui, pour venger la mort de Jean-sans-Peur. Le dauphin essaya en vain de prévenir, puis d'arrêter ce mouvement, par des lettres qu'il adressa aux habitants de Paris et des autres bonnes villes, et par les négociations qu'il engagea avec Philippe de Bourgogne. Celui-ci, après quelques hésitations, se décida pour l'alliance anglaise.

La coalition anglo-bourguignonne s'affirma aux yeux de tous, par le honteux traité de Troyes, signé le 24 mai 1420, par Henri V, qui voyait triompher ses armes et sa politique ; par Philippe-le-Bon, qui préférait le soin de sa vengeance et de ses intérêts personnels au salut de sa patrie ; par l'infortuné Charles VI qui ne savait ce qu'il faisait, et par la lâche Isabeau, qui se consolait aisément d'avoir proscrit son fils, en songeant au repos qu'elle allait goûter, aux honneurs qui lui seraient rendus à la cour du vainqueur devenu son gendre.

Henri V, moyennant son mariage avec Catherine de France, était déclaré légitime héritier de Charles VI, et seul régent du royaume tant que vivrait le Roi. Le premier des enfants à naître de son mariage, devait réunir sur son front les deux couronnes. La loi salique était ainsi abrogée, le droit du dauphin foulé aux pieds, et la France, enlevée à la ligne masculine des descendants de Hugues Capet et de saint Louis, passait, moitié conquise, moitié livrée, sous le sceptre d'une dynastie étrangère ; jamais honte pareille n'avait été infligée encore à la grande nation qui, pendant le Moyen-Age, avait marché à la tête de l'Europe civilisée. C'était boire le calice jusqu'à la lie.

Henri V fit son entrée à Paris, le 1er décembre, avec Charles VI et Isabeau.

(Marius SEPET, op. cit., p. 45).

NICOLAS.

Que le ciel vous entende ! Mais il est temps, grand temps.

(*Entre la Reine : ils saluent*).

SCÈNE II.

Les mêmes, la Reine.

LA REINE.

Vous dites vrai, Messire de Vignolles, il reste Dieu. Et j'ai toute raison de croire que le secours est proche. Des marches de Lorraine est arrivé, ici même, à Chinon, un merveilleux secours, un renfort inespéré, l'appui d'un bras qui vaut mieux que dix armées.

LA HIRE.

Vive Dieu ! Quel est donc ce sauveur, Madame ?

LA REINE.

C'est le bras d'une femme... (*Un silence*).

Ne souriez pas. J'ai grand espoir... Mes pressentiments ne m'avaient pas trompée. Une femme audacieuse et intrigante, voilà moins de dix ans, au Traité de Troyes, a perdu la France. Une autre femme, l'innocence et la force tout ensemble, une vierge candide et magnanime, sauvera la France ; elle est venue.

Et nous allons voir, s'il plaît à Dieu, de magnifiques prouesses, une Geste si divine par la main d'une enfant, que toute Française en tressaillira d'orgueil, aujourd'hui et au plus lointain de l'histoire. Ce sera, vous dis-je, Messire, une page de gloire pour nous, filles et femmes de France.

Car nous aimons, nous, nous savons aimer ; nous savons aimer jusqu'à l'humble dévouement, jusqu'à l'oubli de nous-

mêmes, jusqu'au sacrifice. Nous aimons la France. Tandis que tout vous divise, hélas ! vos ambitions et vos rancunes, tout nous rapproche, nous, une même foi surtout ; tout nous unit dans une patiente et immuable tendresse, tout, et le malheur plus que tout le reste... France, France, ô ma France bien-aimée, nous te sauverons.

NICOLAS.

Mais encore, Madame, d'où vient cette libératrice, et qui l'envoie ?

LA REINE.

Elle vient du ciel, et c'est un ange sous les traits d'une jeune fille. Saint-Michel au Péril nous l'envoie, et aussi tant d'illustres saints qui veillent sur le royaume de Jésus-Christ. Elle vient du ciel, et c'est une enfant dont l'intrépide innocence, armée par Dieu même pour notre salut, délivrera le peuple bien-aimé.

LA HIRE.

Elle s'appelle ?

LA REINE.

Jeannette ; doux prénom, désormais immortel. Jeanne d'Arc de Domremy, tel est son nom, et ce nom sera illustre.

Je l'ai vue ; elle arrive de Vaucouleurs ; elle m'a été présentée avant de paraître devant le Roi.

Je l'avais devinée. Je me l'étais figurée par avance, au plus fort de mes angoisses, telle que doit être une envoyée de Dieu. Je la voyais, pudique et douce, gracieuse comme Esther, capable comme elle de charmer le ciel et la terre par ses simples vertus, destinée comme elle à mériter par sa piété la délivrance de son peuple. Mais je la voyais aussi, audacieuse et vaillante comme une autre Judith, guerrière aux martiales ardeurs, toujours la première à l'assaut, exemple et lumière des chefs les plus expérimentés.

J'ai vu Jeanne, et sans rien connaître des exploits que pourra

tenter sa main, je sais qu'elle les promet en signe de sa mission ; c'en est assez pour tout espérer. J'ai vu Esther et mon cœur est gagné. J'espère, j'espère.

Tant de prières montent vers Dieu et depuis si longtemps ! La diplomatie ne peut plus rien ; les armes sont inutiles. Orléans est aux abois, Orléans, dernier boulevard de la France... Tout est perdu... donc tout est sauvé, car j'ai foi dans les destinées de la France. Dieu vient au secours de la France.

LA HIRE (*à part*).

Mais Dieu sauvera-t-il le Roi des conseillers qui le perdent ?

SCÈNE III.

Les mêmes, Georges de La Trémoille.

LA TRÉMOILLE (*ironique*).

C'est donc vrai. Nous allons être en mesure de repousser les Anglais. Les prodiges d'un La Hire vont devenir inutiles.

LA HIRE.

La Hire ne fait pas de prodiges, Messire de la Trémoille. La Hire se bat en bon chevalier, voilà tout. La Hire est la terreur des Anglais ; pouvez-vous en dire autant ?

LA TRÉMOILLE.

« L'ire de Dieu », comme ils disent dédaigneusement.

LA HIRE.

Quand il a des Anglais devant lui, La Hire aime à frapper fort et à porter les premiers coups. Par tous les diables, La Hire peut se passer de compliments. Il sert son Roi sans le flatter.

LA TRÉMOILLE.

Sans doute, sans doute, vous n'êtes pas un Georges de La Trémoille, vous, un favori, un conseiller dangereux. On sait votre valeur.

Mais sans m'expliquer davantage sur la qualité de vos exploits, je voudrais bien savoir quelle contenance vous allez faire devant une femme. Car une femme, à ce que l'on dit, va se charger de faire plus et mieux que tous les guerriers de France. Grâce à la Pucelle qui nous arrive des marches de Lorraine et du duché de Bar, le roi de Bourges sera sacré sous peu ; la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie seront reconquises ; Paris cessera d'être bourguignon, l'Université n'y sera plus anglaise, le Parlement n'assistera plus aux processions qui célèbrent les défaites de Charles VII ; Richemont redeviendra l'homme nécessaire, et La Trémoille sera fort heureux s'il échappe aux représailles des vainqueurs.

LA REINE.

Trêve à l'ironie, Messire. Vous le savez mieux que personne, les temps sont douloureux. Il est permis d'être inquiet du lendemain, à l'heure où l'Anglais assiège Orléans. Quel sera demain le refuge du roi de France, si Bourges et Poitiers lui sont ravis après la prise d'Orléans ? Tout secours est bon en de pareilles extrémités. Ne le dédaignons pas.

LA TRÉMOILLE.

Que pourra donc une femme, une enfant, Madame, pour rendre au roi Paris et sa couronne ?

LA REINE.

Plus que vous ne pensez, Messire, car Dieu nous vient en aide par cette main virginale.

NICOLAS.

N'est-ce pas espérer trop, Madame ? Et sied-il de compter sur de pareils appuis ?... Plusieurs fois déjà, du reste, les bruits de ce genre ont circulé, prophéties mystérieuses, récits d'apparitions, présages prétendus divins, que l'événement a démentis.

LA TRÉMOILLE (*dédaigneux*).

Imaginations stériles, que le fanatisme engendre et que la crédulité répand ? Vains propos d'un peuple à l'agonie, que la frayeur porte à donner créance à tout venant pourvu qu'on lui fasse augurer un avenir moins sombre.

Je ne crois pas à l'envoyée lorraine. C'est une visionnaire, rien de plus. La Hire y croirait-il ?

LA HIRE.

La Hire croit ce qu'il croit. Que vous importe ?

LA TRÉMOILLE.

Nous verrons donc bientôt les prouesses d'une femme.

LA HIRE.

Elles vaudront bien les vôtres.

LA REINE.

Trêve aux querelles. Voici le Roi.

TOUS (*faisant place*).

Le Roi. Le Roi. Vive le Roi.

(*Charles entre. — Ils s'inclinent, sauf la Reine qui s'avance*).

SCÈNE IV.

Les mêmes, le roi Charles,
le comte de Clermont, le duc d'Alençon, Bertrand de Poulengy,
Maître Gérard, *confesseur du roi.*

LE ROI (1).

Que faut-il penser de tout ceci, Madame ?

LA REINE.

Sire, prenez bon espoir. J'ai confiance en la Pucelle.

LE ROI.

Hélas ! Hélas ! Si ce n'était pourtant, ici encore, qu'une aventurière comme il en surgit aux époqûes troublées... Puis-je engager la dignité royale dans une aventure ?

LA TRÉMOILLE.

Non, Sire, vous ne le pouvez pas. Les délires d'une visionnaire ne vous rendront pas vos bonnes villes.

GÉRARD.

Vos inquiétudes seraient légitimes, Sire, si vous n'aviez pas, dès maintenant, des signes assurés de la bienveillance divine. N'est-il pas remarquable que cette paysanne ait osé d'elle-même, et sur le seul conseil des voix d'en haut, entreprendre d'arriver jusqu'à votre Majesté ? N'est-il pas merveilleux qu'en onze jours, une bergerette sans appui et sans autorité, guidant

(1) Jusqu'au sacre, Jeanne disait *le dauphin*. — Le Roi ne portera qu'un costume de seigneur ; mais avec quelques insignes, collier, diadème, croix, faciles à détacher.

quelques hommes d'armes plutôt qu'elle n'en était guidée, ait franchi au milieu des plus grands périls la distance de Vaucouleurs à Chinon ?

Ne savez-vous pas, Sire, que tout récemment, aux portes de Chinon, cette fille et son escorte ont échappé comme par miracle à un piège qu'on avait dressé pour la perdre ?

BERTRAND DE POULENGY.

Sire, c'est un vrai prodige. Nous arrivions à Sainte-Catherine de Fierbois et pensions fournir sans incident la dernière étape, lorsque des brigands embusqués s'élancèrent pour nous faire un mauvais parti. Mais ils furent cloués sur place, et nous passâmes sans avanie.

C'est Jeannette qui nous protégeait. Je vous l'ai dit, Sire, je le répète, cette enfant est vraiment envoyée du ciel ; partout où elle ira, elle portera avec elle la bénédiction et la délivrance.

LA TRÉMOILLE.

Quelle garantie donne-t-elle de sa mission ?

BERTRAND DE POULENGY.

Son innocence, sa foi, son assurance pourraient suffire. Jeannette n'est pas une héroïne en quête d'aventures, mais une fille rangée et de bonnes mœurs en qui tout est droiture et simplicité. Il n'y a qu'une voix, dans le pays d'où elle est, pour conter ses douces vertus. Elle a toujours été paisible, occupée près de sa mère aux travaux du ménage, sachant coudre et filer comme pas une fille de France. Elle aidait les pauvres et soignait les malades. Il n'est, au dire de Messire Guillaume, son curé, meilleure fille en toute la paroisse. Ah ! qu'on l'examine tant qu'on voudra ; gens d'églises, ou nobles dames, ne trouveront aucun mal en elle, mais toute bonté, dévotion, virginité.

Il a fallu, depuis cinq ans, les conseils puis les ordres de ses voix pour la décider à quitter son village. (*Avec enthousiasme*). Sire, Sire, je crois en elle comme je crois en Dieu.

Si vous aviez pu voir, comme je l'ai vu et senti depuis Vaucouleurs, l'ascendant mystérieux que cette enfant exerce sur tous ceux qui l'approchent. Quelle douceur ! Quelle piété ! Quelle charité ! Quelle pureté !

Et si vous connaissiez, par le menu, tout ce que Dieu a déjà fait pour autoriser publiquement sa mission.

LE ROI.

Quoi donc ?

BERTRAND DE POULENGY.

Lorsque Jeannette arriva à Vaucouleurs, le capitaine de Baudricourt la prit d'abord pour une folle (1), et malgré ses instances, il hésita longtemps. Mais toute hésitation cessa lorsque, le jour même de la bataille de Rouvray, elle se rendit chez le gouverneur et lui annonça la défaite de nos armes. Quelques jours après, Robert de Baudricourt était informé de l'événement ; elle fut donc autorisée à partir... Tout délai lui coûtait depuis longtemps, et l'on eût dit qu'une force mystérieuse la poussait. Jean de Metz et moi nous fûmes du voyage, avec quatre compagnons.

Sire, au nom du ciel, recevez le gracieux message que Jeanne vous apporte. Ce sera le salut.

GÉRARD.

La prophétie n'est-elle pas le signe de Dieu, Sire ? Vous pouvez vous en rapporter à ce prodige.

(1) La première tentative de Jeanne auprès de ce personnage, remonte à 1428, vers l'Ascension.

LE ROI.

Aussi je fais droit à sa requête. De Sainte-Catherine de Fierbois elle a dicté cette demande. Lisez, duc d'Alençon. (*Il tend un papier*). Vous serez tous frappés comme moi de cette missive.

D'ALENÇON (*il lit*).

De Jeannette au roi Charles : « Sire, j'ai fait cent cinquante lieues pour venir jusqu'à vous et vous prêter assistance. J'ai beaucoup de choses excellentes à vous révéler. Comme preuve de ce que j'avance, je vous reconnaîtrai entre tous. »

(*Il rend le papier au Roi*). Sire, ne tardez pas. Tarder davantage à la recevoir, ce serait manquer à Dieu même.

LA REINE.

Et qui sait, mon Seigneur ! C'est peut-être la réponse du ciel à vos longues prières. Votre royaume n'a-t-il pas été assez longtemps humilié et rançonné par l'étranger ?

LA TRÉMOILLE.

Quel secours attendez-vous, Sire, de la main d'une fille des champs, qui ne sait ni a, ni b, et qui n'a jamais guerroyé ?

GÉRARD.

Messire Georges, Dieu se plaît à faire éclater la toute-puissance de son bras par la disproportion évidente entre les œuvres qu'il accomplit et les instruments dont il se sert. Laissons faire Dieu ; espérons.

LE ROI.

Mais je veux une preuve, aujourd'hui même. Les heures sont comptées, je le sais. Une députation des habitants de la bonne ville d'Orléans, avec le Sire de Villars et Jamet de Thillay,

viennent demander s'il est vrai, comme le bruit s'en répand déjà, qu'une vierge de Lorraine est à Chinon pour aller à leur délivrance. Je ne puis tarder davantage à leur répondre. Voilà deux jours que Jeanne attend la faveur d'être admise en ma présence. J'ai donné ordre qu'elle vienne. Mais elle subira l'épreuve qu'elle-même m'indique. Si l'épreuve tourne à sa gloire, je croirai à sa mission.

(*Au comte de Clermont*). Vous, comte de Clermont (1), vous prendrez aujourd'hui la place du Roi. Vous serez le Roi Charles ; recevez-en les insignes. (*Il remet au comte de Clermont les insignes royaux*). Je serai, moi, l'un d'entre vous, un seigneur de la cour. Jeanne n'a jamais vu le Roi. C'est à vous qu'elle présentera ses hommages. Je l'attends à ce piège.

D'ALENÇON (2).

Je me rendrai, moi aussi, si l'épreuve aboutit. Qui pourrait croire, sans preuve, à une aussi invraisemblable mission ? Le sang royal, dont je suis, demande d'autres appuis ; et peut-

(1) *Charles de Bourbon*, comte de Clermont. — Son inertie fut cause de l'échec des troupes françaises à la *Journée des Harengs*, 1429, 12 février, qui permit le ravitaillement des assiégeants devant Orléans. Ce fut la bataille de Rouvray.

(2) Jeanne avait deux raisons pour témoigner de l'attachement et un vif intérêt à *Jean, duc d'Alençon* : il était prince du sang royal et gendre du duc d'Orléans. Ce fut plus tard un factieux et un traître, et il joua un triste rôle à la fin du règne de Charles VII et sous Louis XI. Mais alors, quoique animé déjà peut-être d'une certaine ambition personnelle, d'un certain égoïsme, que surexcitait sans doute l'opposition que lui faisait le favori La Trémoille, qui s'efforçait de tenir le prince éloigné des affaires, il était attaché de cœur à la cause nationale. Fait prisonnier à la bataille de Verneuil, il venait d'être mis en liberté sur parole, à condition de payer une énorme rançon. Lors de l'arrivée de la Pucelle à Chinon, il était à Saint-Florent-les-Saumur, occupé à chasser aux cailles. Un de ses serviteurs lui apporta la merveilleuse nouvelle. Dès le lendemain matin, il partit pour rejoindre le Roi, et, arrivant au château, il trouva Charles VII en conférence avec la Pucelle. Il s'approcha ; Jeanne demanda à ce nouveau venu qui il était. « C'est le duc d'Alen-

être Sire, nos bras ligués pour votre défense vaudront mieux que les exploits d'une femme. J'ai hâte d'en savoir plus long sur son rôle.

GÉRARD.

Gardez-vous de la présomption, Sire. Que peuvent toutes les forces humaines réunies, si Dieu ne les soutient ? Et dans l'état désespéré des affaires de la France, s'il plaît à Dieu d'intervenir par la main d'une enfant, adorons la toute-puissance de son bras qui, du plus faible instrument, peut faire le fléau de nos ennemis.

LE ROI.

Nous allons être informés. La voici. (*Jeanne, sur le seuil, s'incline profondément*).

DE CLERMONT.

Quel abord modeste !

D'ALENÇON.

Et quel air inspiré ! Tout parle en sa faveur.

çon », répondit le Roi ; et Jeanne alors, marquant bien par ces paroles quel était le principe de l'affection qu'elle avait pour tous ces princes : « Vous, soyez le très bien venu. Plus il y en aura du sang royal de France ensemble, mieux cela vaudra. »

Le lendemain, il assista encore à une longue audience ; et, après le repas, Jeanne étant montée à cheval dans la plaine, courut, la lance à la main, comme le meilleur chevalier. Le duc, charmé de sa bonne grâce, lui fit présent d'un cheval. Il l'accompagna depuis, assidûment, dans les combats ; elle l'appelait son « beau duc », et, quoique le chroniqueur Perceval de Cagny ait sans doute exagéré beaucoup, pour faire valoir son maître, la confiance réelle que Jeanne accordait au prince, on ne peut nier qu'elle n'ait eu pour ce dévoué compagnon de ses fatigues un amitié chaste et sincère. On peut trouver un témoignage des dispositions de Jeanne à l'égard du duc d'Alençon, dans la visite qu'elle fit, peu de temps avant d'entrer en campagne, à la mère et à la femme de ce prince, qui résidaient à l'abbaye de Saint-Florent-les-Saumur. Elle y fut fêtée plusieurs jours par ces nobles dames, et leur promit qu'elle leur ramènerait sain et sauf, à l'une son fils, à l'autre son mari.

(Marius Sepet, op. cit., p. 88).

SCÈNE V.

Les mêmes, Jeanne.

LA REINE.

Venez, ma fille ; approchez, n'ayez crainte. Le Roi Charles vous attend.

JEANNE (*s'inclinant*).

Je ne suis, Madame, qu'une petite paysanne. Je sais garder les moutons et filer la quenouille, rien de plus. Mais le Roi du ciel m'envoie vers le roi de France pour le faire sacrer à Reims.

LA REINE.

Voici le Roi (*montrant Clermont*). Faites-lui vos révérences.

JEANNE.

Nenni, Madame. Il n'est qu'un seul vrai roi de France. Ce n'est pas vous, Messire.

DE CLERMONT.

Que dites-vous, et quelle est votre audace ? Mais ne voyez-vous pas les insignes que je porte ? Considérez, je vous prie, quel rang je tiens ici, et quels hommages je reçois de ces seigneurs et de la Reine elle-même. Réfléchissez à ce que vous allez faire, et remplissez votre devoir de loyale sujette.

JEANNE.

C'est ce que je veux faire, sans me laisser intimider ni éblouir. Souffrez donc que j'aille où m'indique mon conseil.

(*Résolûment, elle va vers le Roi*). Place, place au seul vrai Roy de France.

(*A genoux devant le Roi*). Vous êtes, gentil dauphin, l'héritier légitime du royaume de France. Dieu vous donne bonne vie ! Je suis envoyée vers vous de par le Roi du ciel ; et si vous voulez bien garder mon message, les Anglais seront, sous peu, chassés du royaume.

LE ROI.

Relevez-vous, ma fille. (*A tous*). L'épreuve est décisive.

GÉRARD.

Ne doutez plus, Sire. Le doigt de Dieu est là.

D'ALENÇON.

Le signe est certain ; hésiter serait une faute.

LA TRÉMOILLE (*avec impatience*).

Mais que pouvez-vous faire pour le secours du Roi, vous qui n'avez jamais manié une épée ?

JEANNE.

Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire (1).

(*A tous*). Ah ! Messeigneurs, ce n'est pas de mon plein gré que je suis venue ici pour pareille besogne. J'aimerais mieux aller aux champs près de mon père, ou garder mes brebis ; je ne suis pas faite pour un tel ouvrage.

Mais il y a grande pitié au royaume de France ; depuis cinq ans, mes voix me l'ont dit, et je ne puis résister davantage. Il faut que j'aille délivrer Orléans, il le faut.

(1) Cette parole est du procès de Poitiers. Plus d'une fois, nous anticiperons sur les dates, pour citer les plus belles paroles de l'héroïne.

DE CLERMONT.

Que sont-elles, ces voix, Jeanne ? et d'où viennent-elles ?

LA TRÉMOILLE (*avec affectation*).

C'est l'exaltation d'une âme concentrée en qui les humiliations de la Patrie, longtemps méditées en silence, font surgir à l'état de fantômes des libérateurs chimériques ; visions et chimères.

JEANNE.

Qu'osez-vous dire, Messire ? Ne blasphémez pas ; Dieu vous punirait.

Ah ! que vous êtes loin de compte !... Sire ! mes voix ne sont pas des chimères. J'ai vu saint Michel, archange, protecteur et soutien de la France ; j'ai vu auprès de lui, mes sœurs du ciel, sainte Catherine et sainte Marguerite.

Voilà cinq ans que je les vis pour la première fois. J'avais douze ans, alors. Comment aurais-je fait pour connaître les malheurs de la France et pour y vouloir porter remède ?

J'en fus instruite par mes voix... Elles me parlent encore. Je vois alors mes saintes comme je vous vois ; elles me touchent, elles m'embrassent ; ce baiser du ciel est tout embaumé, et l'on dirait que de leurs corps s'exhale un suave parfum (1). Elles me répètent d'être bonne, d'aimer Dieu, de fréquenter l'église. C'est sur leur conseil et par un attrait irrésistible que j'ai voué, dès lors, à Dieu, ma virginité. Et dès lors, elles me disent avec insistance : *Va, fille de Dieu, va vers le Roi.*

Vous m'y voyez, Sire, pour obéir à Dieu. (*Avec insistance*). C'est moi, Sire, c'est moi, Jeannette, qui ferai lever le siège d'Orléans et qui vous conduirai à votre sacre royal. Combattre

(1) « Elles fleuraient bon », dira Jeanne dans les interrogatoires de Rouen. (Voir *Jeanne d'Arc*, par Ph. Dunand, p. 287).

n'est pas mon métier, mais il faut que j'aille ; ainsi Dieu me l'ordonne. Personne au monde, ni prince, ni duc, ni fille du Roi d'Ecosse (1) ne peut reconquérir le royaume ; et vous n'aurez, Sire, de secours que de moi.

GÉRARD.

Est-il chrétien, est-il modeste, ma fille, de parler ainsi de vous-même ?

JEANNE.

Jeannette ne peut rien, mais Dieu peut tout par elle, et Dieu aime la France. C'est Lui qui sauvera Orléans par mon bras, avant peu de jours. Dans la bataille qui sera livrée sous ses murs, je serai blessée, mais je ne mourrai pas de ma blessure.

NICOLAS.

Nous nous souviendrons de cette promesse.

D'ALENÇON.

O divine assurance ! ô céleste présage !

LA TRÉMOILLE.

O témérité pure !

JEANNE.

Il n'est rien de téméraire, Messire, à qui compte sur Dieu. (*Au Roi*). J'irai, Sire, avec votre agrément, j'irai à ce noble devoir ; j'irai, dussé-je y laisser ma vie. Et vous aurez le succès, car où Dieu combat, il n'est pas de défaite.

(1) Allusion au mariage projeté du fils de Charles VII avec Marguerite d'Ecosse. — Jeanne prononça ces paroles devant le Sire de Baudricourt, à Vaucouleurs.

LA REINE (*au Roi*).

Quelle force dans ces paroles ! Et quel air d'autorité, Sire, sur le front de cette enfant !

LA HIRE.

Qui donc parlait ici de délire ou de fanatisme ? Cette fille-là, Sire, n'a rien d'une visionnaire. Elle est saine, robuste, alerte et gaillarde. Il suffit de la voir et de l'entendre pour se sentir gagné. Je ne veux point d'autre preuve... Et foi de La Hire, voilà des mains de femme qui tiendront bien l'épée.

D'ALENÇON.

Tout est loyal et franc ici, ingénu et pur, clair comme l'acier d'une épée, candide comme un regard d'enfant.

LA REINE.

Il faut se rendre, Sire ; ne tardez plus.

LE ROI (*avec effort*).

La délivrance d'Orléans sera le signe indubitable. Pour éviter toute surprise, je veux faire examiner cette enfant, afin que mon peuple ait aussi ses garanties comme j'ai désormais les miennes.

Les docteurs de Poitiers m'en diront leur avis.

JEANNE (*se rapprochant*).

Je dois achever de vous convaincre, gentil dauphin ; car, je le vois bien, vous hésitez encore ! Mon conseil me commande de vous révéler trois requêtes que vous avez adressées

à Dieu, le jour de la dernière Toussaint (1). Si je vous les apprends ici même, croirez-vous en moi ?

LE ROI.

Oui certes, toute hésitation tombera. Et je veux que vous parliez haut, devant tous.

JEANNE (*avec force*).

Sire, entendez-moi. Voici la première requête que vous fîtes à Dieu :« Si je ne suis pas véritable héritier du royaume de France, faites que je manque de courage pour entreprendre cette campagne... » Or, vous avez eu ce courage : Dieu vous a exaucé.

Et voici la seconde : « Si les adversités de mon peuple viennent de mes péchés, faites que je porte seul le châtiment de mes fautes. » Vous ne serez pas seul, Sire, à les porter.

Et voici la troisième : « Mon Dieu, si ce sont les péchés de mon peuple qui lui attirent tant de maux, pardonnez-lui, à la prière de son Roi, et délivrez-le... »

Dieu vous a pardonné, Sire. Et la délivrance (*à genoux*) : C'est moi.

LE ROI (*très ému*).

Je suis vaincu, je suis vaincu. J'ai fait à Dieu ces trois prières dans le secret, et nul au monde n'en sait rien, pas même la reine.

Jeanne, Jeanne, je crois en vous.

(*Elle embrasse et baise les mains du Roi*).

(1) Toutefois, dit l'auteur de la chronique de la Pucelle, *elle fut contente que quelques-uns des gens du Roi y fussent* ; et en la présence du duc d'Alençon, du Seigneur de Trêve, de Christophe de Harcourt, et de maître Gérard Machet, confesseur du Roi, auxquels il fit jurer, à la requête de ladite Jeanne, qu'ils n'en révéleraient ni diraient rien, elle dit au Roi une chose de grande conséquence, qu'il avait faite, bien secrète, dont il fut fort ébahi, car il n'y avait personne qui pût le savoir, que Dieu et lui. »

GÉRARD.

Sire, c'est Dieu même qui nous vient en aide. Jeanne est l'envoyée du ciel. Suivez ses conseils.

LE ROI.

La volonté de Dieu s'accomplira. (*à tous*). Je veux que tous désormais, seigneurs et officiers de ma cour, s'inclinent devant l'envoyée divine. Jeanne aura parmi vous rang de comte. Elle prendra logement dans le château du Coudray, où des dames seront à son service. Elle sera obéie comme moi-même.

Le Roi le veut.

JEANNE.

Sire, je ne demande qu'un cheval et des armes. Il me tarde de voler au secours d'Orléans.

LE ROI.

Vous irez sans tarder, ma fille. Mais, auparavant, suivez-moi à Poitiers. Le jugement de l'Eglise y sanctionnera votre mission, et vous donnera, devant mon peuple, l'autorité et le crédit qu'il m'est impossible de vous donner sans elle.

JEANNE.

Gentil dauphin, merci. Comptez sur la victoire ; et en avant, Dieu le veut ! Dieu le veut !

TOUS (*sauf La Trémoille*).

Dieu le veut ! Dieu le veut !

RIDEAU

N. B. — On pourra exécuter, dans l'entr'acte, le chœur final du IIe acte de l'opéra de Gounod, *Jeanne d'Arc*, n° 8, *Dieu le veut*.

DEUXIÈME ACTE

LA LIBÉRATRICE

(Avril-Juillet 1429)

La scène est sous la tente royale, non loin du camp. — Jeanne vient du camp de Bussy, près de Châlons. — Troyes a ouvert ses portes. — On est en route vers Reims. — La Trémoille fait une opposition sourde au plan de Jeanne.

La tente du Roi ; libres entrées ; vues sur la plaine.

PERSONNAGES

LE ROI.
LA HIRE.
D'ALENÇON.
LA TRÉMOILLE.
JEANNE D'ARC, en costume de guerrière, avec l'épée.
JACQUES D'ARC, père de Jeanne.
Le page de Jeanne : **LOUIS DE COUTES**, tenant l'étendard.
Un serviteur.

La donation du royaume, scène IV, se fit à Loches, avant l'expédition de la Loire. — Après la délivrance d'Orléans (27 avril-8 mai 1429), eut lieu la campagne de la Loire, marquée par les combats de Jargeau, 11 juin ; de Meung, 15 juin ; de Beaugency, et par la victoire de Patay, 18 juin. — Le 21 juin, Jeanne se rendit, en personne, à Sully, où La Trémoille retenait le Roi captif dans ses plaisirs. C'est là qu'elle sollicita vainement le retour en grâce de Richemont ; le Roi

pardonna au Connétable, mais refusa de l'admettre au sacre.

Après Patay, commence la marche sur Reims. Le Roi rejoint l'héroïne, mais La Trémoille fait jusqu'au bout opposition discrète à la conquête. — Reddition d'Auxerre, puis de Troyes. — Le 12 juillet, l'armée est à Bussy. C'est là que nous plaçons la scène, le Roi est censé un peu en arrière de l'armée.

Le 15 juillet, entrée à Châlons. — Le samedi 16 juillet, Reims accueille l'armée royale ; le sacre eut lieu le dimanche 17 juillet.

SCÈNE I.

La Hire, d'Alençon.

LA HIRE (*avec entrain*).

Que d'événements en quelques jours, et que de merveilles!... Orléans délivrée, la promesse de Jeanne accomplie, sa mission authentiquement consacrée par cet éclatant miracle.

Et depuis cette date mémorable du 8 mai jusqu'à ce mois de juillet où nous sommes, la plupart des villes reprises à l'ennemi sur le cours de la Loire : Jargeau, Meung, Beaugency emportés d'assaut et comme en se jouant ; Patay surtout, Patay glorieuse et inoubliable journée : Talbot fait prisonnier, et par l'effet de cette victoire, toutes les garnisons anglaises chassées de la région, à Montpipeau, à Saint-Sigismond, partout ; et partout, sur le passage de la libératrice, un enthousiasme indescriptible, les ovations, l'empressement, l'admiration de la foule pour la jeune guerrière.

Elle, cependant, toujours modeste, rapporte à Dieu tout l'honneur de ses exploits. Jamais on n'a rien vu de pareil.

D'ALENÇON.

Je suis encore plus touché, pour ma part, de la délicatesse des sentiments de Jeanne que de sa valeur militaire. Elle ne

peut voir couler le sang français, le « sang de France », comme elle dit (1), sans frissonner d'épouvante.

Que de fois je l'ai vue pleurer et se lamenter au spectacle des horreurs du champ de bataille, après les chaudes journées!

Et même pour l'ennemi, au plus fort de la lutte, après qu'elle s'est élancée audacieuse, téméraire, superbe, la lance au poing, la flamme guerrière dans les yeux, avec la vaillance d'un chevalier, elle se souvient qu'elle est femme, elle s'apitoie sur les blessés, elle assiste les mourants ; c'est l'image de la charité parmi les fureurs de la guerre.

A Patay (2) dont vous parliez, un Français conduisait devant elle un convoi de prisonniers ; il en maltraita un si violemment qu'il tomba sans connaissance ; Jeanne le voit, descend de cheval, s'empresse auprès de l'infortuné, le couche sur le sol, le ranime, et tandis que le prêtre lui donne les derniers sacrements de la religion, soutient la tête du moribond entre ses mains. Je n'oublierai de ma vie cette scène.

LA HIRE.

Et que diriez-vous si vous l'aviez vue, comme moi, à Orléans, devant le bastion des Tourelles, lorsque, blessée à l'épaule et ramenée par nos soins loin des remparts où, de sa propre main, elle avait dressé l'échelle, elle se prit à pleurer. C'était à fendre l'âme... Et soudain nous perdîmes contenance comme si le sol manquait sous nos pas ; cette blessure de Jeanne faillit rendre la victoire aux Anglais presque vaincus.

D'ALENÇON.

Sans doute, il fallait cet accident pour nous convaincre que

(1) L'abbé S. Coubé souligne cette idée exquise, cette délicatesse géniale de « voir le sang de France dans le sang d'un pauvre rustre arraché, la veille, à sa charrue. »

(*Le Cœur de Jeanne d'Arc*, p. 39).

(2) D'autres disent à Jargeau.

nul sortilège ne la défend contre les coups, et que Dieu seul guide sa main.

LA HIRE.

Oui, c'est Dieu seul, en vérité. Aussi ce fut merveille de la voir presque aussitôt après ce moment de défaillance, saisir elle-même le trait d'arbalète qui lui sortait d'un demi-pied de l'épaule, se relever malgré sa souffrance, et s'élancer de nouveau à l'assaut. Quel exemple pour les soldats, et que ne ferait-on pas à la suite d'un tel chef !... Il était temps ! Dunois faisait déjà donner le signal de la retraite. Jeanne ranime le courage, se précipite en avant, entraîne les chefs, plante sa bannière dans le remblai, au grand émoi, à la terreur soudaine des Anglais qui croient l'avoir tuée. Glasdall refuse de se rendre. — « Rendez-vous, rendez-vous, lui dit Jeanne ; car vous touchez à votre fin... » et au même moment, il est emporté avec le pont de bois qui couvrait le fossé. Une fois de plus, s'accomplissait une prophétie de Jeanne.

D'ALENÇON.

Ce ne sont que prodiges ; le ciel est avec nous depuis que Jeanne est dans nos rangs. Elle est l'ange visible de la Patrie. Moi-même, à Jargeau, n'ai-je pas dû le salut à son intervention ?

C'était à la veille du grand assaut. Une nouvelle, fausse d'ailleurs, s'était répandue ; Falstaff, prétendait-on, arrivait avec une armée, au secours de la ville ; la panique allait se mettre dans nos rangs, et ce qui est plus grave, la discorde. Mais Jeanne est là ; en quelques instants, grâce à elle, tout change. Elle va des uns aux autres, messagère d'espérance, rendant courage et confiance à tous... lorsque tout à coup, s'adressant à moi : « Beau duc, s'écrie-t-elle, jetez-vous de côté, car cette machine vous tuera »; et elle me montre du doigt un canon ennemi qui, au même instant, tue près de moi le sire de Lude, à la place que je venais de quitter sur sa parole.

Elle avait dit, quelque jours plus tôt, à ma femme, qui l'avait

hébergée et choyée : « Ne craignez point ; je vous rendrai votre mari sain et sauf. » C'était à ma résidence de Saint-Florent. Jamais je n'oublierai ces heures d'intimité, trop courtes, hélas ! où il me fut donné de la contempler de plus près. Je ne puis vous dire quelle admiration je lui ai vouée depuis lors. On ne peut la connaître mieux sans l'aimer davantage. Jamais, quant à moi, je ne la revois, jamais je n'entends son conseil sans me sentir meilleur. Je ne sais quel angélique prestige semble émaner de sa personne, elle porte partout Dieu avec elle.

LA HIRE.

Et chose étonnante, sa seule présence, combien me l'ont dit maintes fois, chasse les pensées et les désirs coupables (1). Elle inspire le respect aux plus dégradés. Jamais je n'ai vu pareil ascendant.

Depuis que Jeanne est parmi nous, l'armée n'est plus l'armée. Le camp se transforme. Dès le début, elle fit savoir que les paillardes et les gourgandines eussent à quitter le camp, et son air d'autorité ne permit pas la réplique. Au lieu des soldats sans foi ni loi, débauchés et impies, voici des hommes rangés et dociles... Moi-même, j'en suis là, et j'en arrive à douter si je suis encore La Hire ; je ne jure plus que par « mon bâton », le seul juron que Jeanne me permette (2).

Voici des guerriers qui prennent goût à la prière, qui entendent la messe au camp, qui se confessent avant chaque bataille, et pour qui c'est une joie d'obéir à une enfant de dix-sept ans.

(1) A ses compagnons d'armes, elle fut sacrée dès le premier jour, et ceux-là même que leur familiarité autorisait à l'aborder et à la voir de plus près, nous ont laissé cette louange de virginale beauté : « On l'admirait ; on n'osait pas l'aimer. »

(P. Olivier).

(2) Jeanne prenant pitié de La Hire, qui se tenait à quatre pour ne plus jurer du tout, lui permit de jurer *par son bâton*.

J'eus, il est vrai, à intervenir une fois. Plusieurs furent mutins, et firent mine de résister. Mais La Hire se lève, et s'écrie bien haut qu'il jure de suivre Jeanne partout où elle voudra. Les mécontents se sont rangés depuis.

A présent, l'armée, que vous commandez au nom du roi de France comme lieutenant général, s'est affermie et exaltée par de brillants succès. C'est une armée, c'est déjà l'invincible armée française. Jeanne a fait ce miracle ; et la Patrie lui doit ce bienfait.

Nous touchons, grâce à elle, au terme de cette rude campagne qui doit conduire le roi au sacre.

D'ALENÇON.

Pas encore, hélas ! Jeanne, ou si vous voulez, la France, (c'est tout un, après ce qu'elle vient de faire), Jeanne a parmi nous des ennemis plus perfides que les Anglais eux-mêmes.

Ah ! quand donc serons-nous unis dans un même dessein, et prêts à seconder la Providence par un commun effort ? Dieu combat pour nous par la main d'une vierge ; et nous ne faisons rien pour nous sauver, pour nous aider nous-mêmes !

Hélas ! je ne sais pas qui l'emportera, ici, sur l'esprit du Roi, de son conseil et de Jeanne, ou du néfaste favori, ce La Trémoille, qui tient le roi captif dans les plaisirs et l'indolence.

SCÈNE II.

Les mêmes, La Trémoille.

LA TRÉMOILLE (*avec humeur*).

Il paraît donc que les conseils belliqueux l'emportent. Le Roi veut précipiter sa marche vers Reims, au lieu de rentrer à Sully. J'en suis désolé : je n'ai point, je l'avoue, tant de hâte. Les écus, eux, ne sonnent pas au gré des beaux désirs : il en

coûte plus cher de faire effectivement la guerre que de parler d'exploits à la suite d'une guerrière improvisée. Je vois l'argent du Roi diminuer ; et par ma foi, je voudrais savoir, quand le trésor sera vide, qui viendra le lui remplir ? Qui garnira de bonne monnaie la table et la tente du Roi guerrier ?

D'ALENÇON.

Cet argument me laisse froid. Nous touchons au moment décisif d'une campagne où la protection visible du ciel et le courage de notre libératrice ont eu raison des calculs trop prudents... ou égoïstes. Il faut achever cette glorieuse besogne. L'armée campe, à Bussy-Lestrée, dans la direction de Châlons. A nous de la rejoindre. Nul doute qu'après les prodiges déjà accomplis, Dieu ne veuille réaliser pleinement la prophétie de la guerrière inspirée, et faire sacrer, sous peu, le Roi à Reims. Partout déjà, les villes ouvrent leurs portes.

LA TRÉMOILLE.

Auxerre ne s'est pas rendu.

D'ALENÇON.

A qui la faute ?

LA HIRE.

Il était facile d'emporter la place.

LA TRÉMOILLE.

Un arrangement vaut toujours mieux que les illustres hasards. La ville a tenu ses portes fermées, mais elle a consenti à fournir des vivres à l'armée ; c'est bien assez.

LA HIRE.

Tristes conseils, indignes de nous, Français ; indignes aussi du secours manifeste que Dieu nous envoie.

D'ALENÇON (*avec humeur*).

Et d'où vient donc, enfin, cette perpétuelle opposition aux conseils de Jeanne ? Faudra-t-il qu'un pareil secours soit contrarié par d'odieuses intrigues ? Si cette fille vient de Dieu, pourquoi mettre sans cesse obstacle à ses desseins, pourquoi entraver son plan ?

LA TRÉMOILLE.

Elle prend sur l'esprit du Roi un ascendant dangereux. Je ne puis admettre que la majesté royale se soumette aux volontés d'une enfant.

D'ALENÇON.

Céleste enfant, une envoyée de Dieu... Vous préférez agir vous-même sur l'esprit du Roi, et lui laisser méconnaître, à force de traitements fastueux et de flatteries, les plus essentiels devoirs de la couronne. Songez que vous vous opposez au ciel même, en retardant par une coupable inertie, l'exécution du plan de la Pucelle.

LA TRÉMOILLE.

Mon plan vaut bien le sien.

D'ALENÇON.

Pour le faire prévaloir, quels sont vos succès ?

LA TRÉMOILLE.

L'argent vaut mieux que les armes.

D'ALENÇON.

Arrière les alliances achetées.

LA HIRE.

Sus aux Anglais. Par tous les... par mon bâton... Qu'ils s'en aillent chez eux.

D'ALENÇON.

Laissez à Jeanne sa liberté.

LA TRÉMOILLE.

Je ne l'enchaîne pas.

D'ALENÇON.

Vous empêchez le Roi de suivre cet ange tutélaire.

LA TRÉMOILLE.

Je garde le Roi contre des entraînements funestes.

D'ALENÇON.

Trêve aux propos hypocrites !

LA TRÉMOILLE.

Trève aux injures !

LA HIRE.

Par mon bâton.. Dieu saura bien l'emporter sur vos manœuvres, et Jeanne aura le dernier mot.

LA TRÉMOILLE.

Peut-être. Mais Richemont, moi vivant, ne rentrera pas dans l'armée.

LA HIRE.

Ah ! voilà donc le grand secret ; vous cessez de vous en cacher. Il faut que les querelles particulières de Messire de La Trémoille l'emportent sur le salut de la France. Depuis cinq ans que vous êtes en guerre aves l'ancien favori du Roi de Bourges, le Roi épouse vos querelles ; et aujourd'hui, vous

voudriez que, dédaignant ou négligeant de seconder les avances merveilleuses du ciel, il songe d'abord à servir vos rancunes. C'est un triste sort pour un roi de France. Et si Dieu n'aimait pas assez le pays de France pour le délivrer de ses propres folies, peut-être il suffirait de ces rivalités intestines pour l'affaiblir, pour le perdre, pour rendre inutiles les interventions les plus opportunes du ciel. Je vous plains de comprendre si mal le service de la France.

LA TRÉMOILLE.

Chacun le comprend à sa manière, Messire Etienne de Vignolles.

D'ALENÇON.

Vous rendrez compte au pays et au Roi, quelque jour, de cette parole.

LA TRÉMOILLE.

Au Roi, si vous voulez... Le voici.

D'ALENÇON.

Avant ce soir, nous saurons qui l'emporte dans ses conseils, de Jeanne qui ne tardera guère, ou de vous.

SCÈNE III.

Les mêmes, le Roi.

(*Tous s'inclinent*).

LE ROI.

Troyes s'est donc rendu après cinq jours. Que s'est-il passé là ? Je ne sais. L'opposition semblait insurmontable. Mais Jeanne avait prédit, la veille, quand tout semblait désespéré, quand mon Conseil opinait pour une retraite, que mon armée, le lendemain, y entrerait sans coup férir. C'était une gageure.

Or, l'Evêque de la ville et les principaux habitants ont demandé à capituler. Et qui plus est, les Troyens ont écrit aux Rémois, d'avoir à les imiter et à rentrer dans l'obéissance royale. La promptitude de ce revirement m'étonne ; elle tient du prodige. Il semble que devant moi, une main toute-puissante aplanisse les voies, rien ne résiste à son action... Et c'est à Jeanne que je dois tant de biens.

D'ALENÇON.

Sire, elle a bien mérité des Français et de vous.

LE ROI.

Châlons doit se rendre aussi. J'en reçois la nouvelle.

LA HIRE.

Vous y entrerez solennellement, Sire, comme à Orléans. L'héroïne sera près de vous, et nous la suivrons, fiers de vos triomphes. Nous serons de nouveau témoins de l'enthousiasme incomparable des foules pour leur aimable libératrice.

LE ROI.

C'est un ravissant spectacle, et qui m'émeut jusqu'àu fond de l'âme.

D'ALENÇON.

Ce qui me touche le plus alors, Sire, c'est la simplicité charmante avec laquelle la paysanne lorraine, l'enfant de dix-sept ans, obscure hier, accueille ces témoignages d'universelle vénération. Les uns lui baisent les mains, d'autres s'attachent à son cheval et l'arrêtent pour la contempler à l'aise ; elle se prête à tout, et sans le moindre orgueil, jouit du bonheur de ce peuple arraché à la domination étrangère.

LA TRÉMOILLE.

Si elle était ce que l'on dit, accepterait-elle si facilement tant d'hommages ; et l'humilité chrétienne, dans une jeune fille, s'accommode-t-elle de tant de gloire ?

LA HIRE.

Par... mon bâton, vous avez là, Messire, d'étranges scrupules. Jeanne est trop candide pour songer à elle-même, parmi ces hommages. C'est à son Seigneur et Dieu qu'elle renvoie tout l'honneur de ses exploits. Dans ce cœur virginal, l'orgueil n'entre pas plus que la souillure. Son innocence la protège et nous garde nous-mêmes.

D'ALENÇON.

Jeanne est angélique autant que vaillante, et je ne sais, Sire, s'il est pour vous, contre l'ennemi, de plus ferme rempart que la vertu de cette enfant.

LE ROI.

J'admire, pour ma part, sa tendre et profonde piété. A la messe, je ne la vois pas sans me sentir pénétré et ravi ; elle verse des larmes abondantes au moment de l'Elévation : et si les Anges prient, c'est ainsi qu'ils doivent faire.

D'ALENÇON.

Nul doute qu'elle n'apprenne, en de pareils moments, les secrets de sa mission sublime.

LE ROI.

Que me dira-t-elle, aujourd'hui ? Je l'attends ; du camp où elle est, elle se fait annoncer à l'escorte royale.

LA TRÉMOILLE (*insinuant*).

C'est un nouvel assaut qui se prépare, moins glorieux que celui des Tourelles. On veut, Sire, on veut que Richemont rentre dans votre amitié. Hélas ! et je prévois que, vaincu par les larmes de cette jeune fille, vous ne résisterez plus.

LE ROI.

Je vous dois, Messire, un royal merci pour le grand accueil et les divertissements du château de Sully. Je m'en souviendrai toujours. Ne craignez, de ma part, aucune défaillance. Richemont ne rentrera pas à l'armée.

D'ALENÇON.

Sire, c'est pourtant pour les troupes que je commande un précieux contingent. On l'a bien vu à Beaugency et à Patay. Et vos forces gagneraient à être plus compactes pour la campagne qui suivra le sacre.

LA TRÉMOILLE (*ironique*).

Le sacre ? Mais attendez au moins que le Roi soit à Reims ?

LA HIRE.

Jeanne a prédit le sacre du Roi. Sa parole ne manquera pas.

LA TRÉMOILLE.

Richemont ne rentrera pas à l'armée.

LA HIRE (à *part*).

O l'insolent personnage. Par mon bâton, tu seras puni...

D'ALENÇON.

Mais voici Jeanne. Voici la Messagère du Ciel, l'aimable libératrice.

SCÈNE V.

Les mêmes, Jeanne, *portant l'épée,*
Louis de Coutes, *avec l'étendard.*

JEANNE (*s'agenouillant*).

Sire, Dieu vous donne bonne vie.

LA HIRE.

Fuyez à son approche, détestables conseillers.

D'ALENÇON.

Vision du ciel ! Quelle douceur et quelle force ! C'est la première noblesse de France.

LE ROI.

Levez-vous, Jeanne, et parlez librement.

JEANNE (*se relevant*).

Gentil dauphin, je viens du camp pour vous prier de hâter aujourd'hui l'accomplissement des ordres du ciel. Je dois vous faire sacrer à Reims et je suis bien aiguillonnée à ce sujet. Il faut que, d'ici peu de jours, vous receviez votre digne couronne. Ne mettez plus de retard à cet événement. N'écoutez pas d'autres conseils... Mes voix me commandent de vous en prier instamment.

LE ROI.

Jeanne, le Roi sait tout ce qu'il vous doit. Il a recouvré en quelques semaines, la moitié de son royaume. Partout, l'Anglais est vaincu ; le désespoir et la terreur sont dans le camp ennemi ; mes bonnes villes se rendent ; Talbot est prisonnier, Bedford aux abois. Voilà d'inappréciables services.

JEANNE.

Dieu seul a tout fait, noble prince. Je ne suis qu'un chétif et faible instrument. A Dieu seul rendez gloire. Mais hâtez-vous, Sire, hâtez-vous ; car mes jours sont comptés, je ne durerai guère.

D'ALENÇON.

Que dites-vous là, Jeanne ?

JEANNE.

Ce que je dis... Ah ! je le sais bien, et vous pouvez m'en croire. Je ne durerai guère plus d'un an.

Aussi, de grâce, Sire, ne différez plus ; ne rentrez pas à Sully. Il faut que pour la mi-juillet vous soyez à votre sacre, en la ville de Reims.

LE ROI (*gêné*).

Mon Conseil n'ose pas encore parler si résolûment.

JEANNE.

Ah ! gentil dauphin, est-il besoin de tant de conseils ? Celui du ciel ne suffit-il pas ?

LA TRÉMOILLE.

Le Roi ne peut-il s'en rapporter aux hommes de son choix ?

JEANNE.

Messire de La Trémoille, vous, allez à votre Conseil ; moi, je vais au mien. C'est le mien qu'il faut entendre, parce qu'il vient de Dieu.

LA TRÉMOILLE.

Mais la prudence humaine commande des délais. On ne s'engage pas à l'aventure, en présence de tant d'ennemis encore puissants et décidés à une résistance sans merci.

JEANNE.

Votre prudence, Messire, n'est pas la bonne. Dieu ne l'agrée pas. Ce n'est pas le moment de tergiverser quand le ciel montre, si manifestement, sa volonté. Obéissez à Dieu, d'abord, obéissez à Dieu : il est le premier maître qu'il faille servir, et nulle couronne, ici-bas, ne tient que par sa main.

S'il m'a choisie, moi, Jeannette, qui ne suis qu'une enfant : s'il m'a donné le succès, s'il promène devant moi la victoire de vos armes, s'il sème la frayeur parmi les Anglais sur mon passage ; si pour manier la lance et l'épée, pour organiser une campagne, pour diriger un assaut, pour enlever des places fortes, il me donne à moi, paysanne sans crédit et sans force, des capacités et un courage qui étonnent les meilleurs chefs de l'armée : n'est-ce pas pour montrer à tous qu'il peut se passer de nos calculs et que l'heure est venue de tout oser, de tout entreprendre pour la délivrance du pays.

(*A genoux*). Ah ! prince, laissez-moi vous le dire ! si quelque chose doit vous perdre, vous et votre royaume, ce seront les manœuvres de courtisans égoïstes, tout occupés à vous flatter et à vous endormir dans une fausse sécurité. Ils restent là, inertes et oisifs, tout à leurs intrigues, tandis que la France souffre et meurt...

Ne les écoutez pas, Sire, ne les écoutez pas... Ils sont vos plus redoutables ennemis. Il suffirait de leurs agissements pour entraver le succès de Dieu même. Délivrez-vous de leur joug : il est pire que la tyrannie des Anglais.

LA TRÉMOILLE.

Sire, permettrez-vous plus longtemps ?...

LE ROI.

Laissez, Messire, laissez Jeanne exposer ses desseins. Elle a trop fait pour son Roi. Je dois l'écouter.

JEANNE (*se relevant*).

Oui, gentil dauphin, écoutez-moi. Ecoutez la Française, et consultez-la ; c'est dans le cœur de la femme française que la Patrie est née, quand la prière de Clotilde a converti Clovis. Et puisse toujours la France écouter la vierge chrétienne qui lui parlera de ses devoirs.

Mon devoir à moi, prince, et celui des femmes de France en qui se poursuivra d'âge en âge le même dessein, sous la pression du même amour, c'est de garder ma pureté d'âme et de corps. O mon Dieu, donnez toujours à la France, par l'holocauste virginal, la force d'être féconde et la joie de grandir.

Mais, votre devoir à vous, Sire, permettez-moi de vous le dire librement, c'est de proscrire de l'armée et de chasser hors de France, le blasphème, la rapine, la luxure et l'impiété, les pires de tous les fléaux. C'est de rendre à la religion, dans l'Etat, la place qui lui est due, la première, et de vous souvenir toujours du pacte qui lie la France au Christ. Malheur à qui oserait le déchirer d'une main sacrilège !

Votre devoir, c'est de renoncer aux divisions, de pratiquer envers tous vos sujets, petits et grands, jusqu'aux plus humbles, une stricte justice. C'est, enfin, de gouverner votre royaume au nom du ciel de qui vous le tenez.

D'ALENÇON.

Sublimes leçons.

LA HIRE.

Voici la sainte, après la guerrière.

LE ROI.

Et que faut-il que je fasse, Jeanne, pour accomplir ce programme ?

JEANNE.

M'écouterez-vous, Sire ? M'accorderez-vous ce que je vous demande au nom du ciel ?

LE ROI.

Oui, ma fille, oui.

JEANNE.

Eh bien, au nom du ciel, Charles, dauphin de France, faites-moi, à moi Jeanne la Pucelle, pleine et entière remise de votre beau royaume, le plus beau qui soit après celui du ciel ?

LA TRÉMOILLE.

Le royaume de France, à vous ?... Mais elle est folle... De quel sang êtes-vous donc ?

JEANNE.

Du plus obscur qu'il y ait sous le soleil. Je suis Jeannette d'Arc, de Domremy, sur les marches de Lorraine, une enfant... Mais je suis l'envoyée de Dieu... Au nom du ciel, Messire de La Trémoille, taisez-vous.

LE ROI.

J'ai promis, Jeanne. Je tiens parole. Mon royaume est à vous.

JEANNE (*à tous*).

Vous en êtes témoin, vous tous ici présents.

(*Montrant le Roi*). Voici le plus pauvre chevalier du royaume.

(*A genoux*). Et maintenant (*levant le bras dans un geste de donation*), Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu et de la Vierge Marie, ce don, ce don royal, ce royaume consacré par la vertu de tant de rois, par le mérite de tant de saints ; ce royaume, aujourd'hui livré aux étrangers et aux barbares ; moi, Jeanne, je vous le remets en tout héritage et souveraineté. Il est à vous, gardez-le... pour toujours. Ne permettez pas que jamais l'ennemi de votre règne l'emporte en lambeaux. Gardez-le, ô Jésus,... vrai Roi de France, sauvez la France.

(*Se relevant, s'avance vers le Roi*). Mais vous, légitime héri-

tier du sang de France, vous, Charles, septième du nom, recevez-le des mains de Jeanne qui vous le remet au nom de Jésus-Christ. Et soyez sur la terre le lieutenant du Roi du ciel. Gardez-le pour Jésus-Christ.

LE ROI (*ému*).

De cette investiture, Jeanne, je veux ici même faire dresser un acte qui restera, pour tous mes successeurs, la charte de leurs devoirs, comme des miens aujourd'hui.

J'use, sans retard, de mon droit recouvré ; et par lettres patentes, aujourd'hui même, je veux vous donner, à vous et à votre famille, des armoiries qui rappelleront à la postérité les merveilles divinement accomplies par vos mains. Vous porterez, au lieu de votre écusson de guerre, l'écu de France, où la première fleur de lis sera remplacée par la couronne royale; et cette couronne, votre épée la soutiendra.

D'ALENÇON.

Gracieux symbole !

LA HIRE.

Juste récompense !

LA TRÉMOILLE (*à part*).

Privilège exorbitant !...

LE ROI.

Sans tarder davantage, Jeanne, je veux vous suivre jusqu'à Reims. Ne me dites-vous pas que vos voix vous y convient ?

JEANNE.

Oui, gentil dauphin, elles me pressent de vous y conduire.

D'ALENÇON.

Que vous disent-elles, quand elles viennent à vous ? Jeanne, devant le Roi, nous apprendrez-vous ce divin secret ?

JEANNE.

Il m'en coûte, mais je le veux bien, pour affermir votre foi... Quand j'étais plus petite, voilà cinq ans, mes voix étaient douces et caressantes, elles me parlaient des malheurs de la France. Aujourd'hui, elles sont impérieuses et viriles. Je sais qu'à toute difficulté, quand je suis anxieuse, je dois les consulter. Alors, je me retire quelques instants à l'écart, je tombe à genoux, et j'écoute. Mes voix m'instruisent. A Meung, quand les chefs hésitaient à poursuivre, mes voix m'ont enhardie, et j'ai crié : « Qu'on aille hardiment contre les ennemis ; quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons. » L'énergie de cette exhortation a suffi pour entraîner les hésitants.

A Jargeau encore, vous en souvient-il, beau duc ?...

D'ALENÇON (*avec élan*).

Jeanne, Jeanne, oui, je vous dois la vie. Et certes, Dieu était avec nous, car on fit mauvaise garde chez nous, la nuit qui précéda l'assaut ; et si les Anglais étaient sortis de la ville, l'armée eût couru le plus grand danger.

JEANNE.

A ce dernier assaut, qui dura bien quatre heures, au moment de gravir le dernier échelon, une énorme pierre vint frapper mon casque : je tombai étourdie, mais mes voix me rendirent courage ; à peine relevée, je criai aux soldats : « Sus, sus, amis. Notre-Seigneur a condamné les Anglais ; ils sont nôtres; en avant !... »

Le plus souvent, sans rien me dire de précis, elles me défendent contre la tristesse et me disent, avec insistance : « Va, fille de Dieu, va, va, va ! » Alors je suis pleine de courage.

LE ROI.

Vous êtes donc triste, parfois, Jeanne ?

JEANNE.

Ah ! Sire, l'osez-vous demander ? Je devine que les souffrances seront un jour mon partage. Une libératrice de la France doit acheter cher un tel bonheur. J'aurai, moi aussi, mon calvaire.

LA HIRE.

Que craignez-vous ? Ne sommes-nous pas avec vous, décidés à vous suivre ?

JEANNE.

Messire de Vignolles, vous ne le fûtes pas toujours... Mais aujourd'hui, vous êtes dans le devoir. Ah ! si tous vous ressemblaient...

Hélas ! que de fois le Conseil de l'armée m'a fait tort.

A Orléans, avant la prise de la bastille des Augustins, je dus me fâcher. On m'avait caché la moitié du projet arrêté au Conseil des chefs, mais je savais tout par la grâce de mon Seigneur, et je le leur dis bien haut, sans reproches.

Et maintes fois, il en fut ainsi. Ils allaient à leur Conseil, se défiant de moi, et calculant, combinant, par raisons humaines. Mais c'est toujours le Conseil de mon Seigneur qui l'emportera ; car Charlemagne et Saint-Louis prient là-haut pour la France.

LE ROI.

Oui, Jeanne, oui. Il faut que le plan divin s'accomplisse. Nous irons à Reims, et vous serez à mon sacre ; la première à l'honneur, après avoir été la première à la peine.

JEANNE.

Oserai-je, avant le soir, noble dauphin, vous demander une autre grâce !

LE ROI.

Parlez, Jeanne, parlez.

JEANNE (*timide*).

Richemont ne sera-t-il pas admis ? Grâce pour lui. Il est bon Français.

LA TRÉMOILLE.

Il est l'ennemi du Roi.

JEANNE (*fermement*).

Etes-vous le Roi pour parler ainsi ?

LA TRÉMOILLE.

Je ne suis pas le Roi : mais le Roi choisira, Richemont ou La Trémoille ; les mêmes étendards ne peuvent abriter l'un et l'autre.

JEANNE.

Ah ! Français, Français, qu'avez-vous donc pour que la haine vous divise toujours ? Sire... (*Un silence*).

LE ROI (*avec effort*).

Jeanne, n'insistez pas. Je ne puis recevoir de nouveau cet homme dans mon armée. D'Alençon sait qu'il ne doit pas l'accueillir, même à votre prière. Je lui pardonne, grâce à vous : c'est bien assez.

LA HIRE.

Il s'avance vers nous avec un important corps de troupes.

LA TRÉMOILLE.

Qu'il rebrousse chemin.

JEANNE.

Ah ! Sire, voici la première peine que vous me faites. (*Elle pleure*).

LE ROI.

Rassurez-vous, ma fille, les affaires se feront bien sans Richemont (1).

JEANNE.

Peut-être ; mais Dieu sera moins aimé, et la France moins unie. Dieu déteste les divisions et les haines de partis. France ! France ! infortuné pays ! si tu savais le prix de la concorde !

LE ROI.

Il est temps d'agir. Ce soir même nous vous suivrons au camp, Jeanne. Et en avant pour le sacre.

LA HIRE.

Noël ! Noël !

SCÈNE V.

Les mêmes, un message.

LE ROI.

Qu'est-ce ? un message ?... (2)

(*Après avoir lu*). Jeanne, bonne nouvelle pour vous. On se

(1) « Après Patay, Jeanne partit aussitôt pour aller trouver le Roi, accomplir la promesse qu'elle avait faite au connétable, et hâter le départ pour Reims et les préparatifs du sacre.

» Le Roi était à Sully-sur-Loire. Il écouta le chaud plaidoyer de la jeune victorieuse en faveur du connétable, mais l'inexorable La Trémoille avait imposé la réponse, et Charles VII qui ne savait ni vouloir, ni parler par lui-même, dit à Jeanne qu'à sa prière il pardonnait au connétable et faisait sa paix avec lui, mais qu'il aimerait mieux n'être jamais sacré que de le voir assister à son sacre.

(Y. d'Isné, p. 73).

(2) Nous avons indiqué un *serviteur* parmi les personnages. Ce pourrait être aussi l'un des pages de la cour, ou quelque seigneur de l'entourage du Roi, comme l'on voudra. Il ne transmet qu'un placet au Roi.

souvient, à Domremy, de celle qui est partie. Et l'on vient jusqu'ici vous revoir. Acceptez-vous que le Roi soit témoin de cette entrevue ?

JEANNE.

Prince, à vous de permettre ; à moi d'obéir.

LE ROI.

Qu'ils entrent. Oui. Et grand merci à Dieu de nous réserver cette surprise.

(*Le page introduit le père de Jeanne*).

SCÈNE VI.

Les mêmes, Jacques d'Arc.

JACQUES (*ne voyant que sa fille*).

Jeannette ! ma Jeannette !... Oui, c'est bien elle... O mon enfant.

JEANNE (*embrassant son père*).

Mon père ! Mon père ! ô surprise, ô bonheur !

JACQUES.

Je la revois enfin, je la retrouve. Je n'osais plus l'espérer.

JEANNE.

Et vous la retrouvez toujours la même, votre Jeannette aimée qui a souffert le martyre en vous quittant... M'avez-vous pardonné ?

JACQUES.

Depuis longtemps, ma fille. Je ne veux pas vous refuser à Dieu. C'est trop d'honneur pour nous, qu'il ait daigné choisir mon enfant pour tant de merveilles.

JEANNE.

Père, père, (*caressante*) je suis toujours votre petite Jeannette. Tant d'honneurs ne m'ont pas changée. Ma mission achevée, je reviendrai vers vous.

JACQUES.

Comme Dieu voudra, ma fille ; adorons ses desseins.

JEANNE.

Mais, mon père, présentons nos hommages au Roi, nous n'avons que trop tardé... (*S'avançant*). Gentil dauphin, excusez nos retards ; permettez que Jeanne vous présente son père, le plus honnête sujet et le plus fier chrétien de France.

JACQUES (*après une inclination*).

Sire, mon bonheur est grand d'être admis à vous voir. Et je bénis Dieu que ma Jeannette ait été appelée à monter si près de vous.

LE ROI.

Relevez-vous, relevez-vous, digne Français. Je vous félicite et je me réjouis avec vous : Jeanne sera la gloire de votre famille et l'illustration de la France.

JACQUES.

Il y eut grande joie dans tout le pays, Sire, quand Jeannette vint au monde. Ce fut le 6 janvier 1412, jour de l'Epiphanie ; tout le village fut en fête, je ne sais quelle allégresse soudaine et intense entra dans tous les cœurs... On se communique cette impression, on s'interroge : Qu'y a-t-il pour que tant de joie passe sur nous ? un signe dans le ciel ? Non, rien ; le ciel est pur et bleu, mais on y cherche en vain l'étoile. L'étoile, Sire, c'était ma Jeannette, qui reposait jolie et mignonne, et déjà

forte, dans un berceau de frêne enguirlandé de buis et tout fleuri pour sa naissance. Je ne sais s'il y eut plus grande joie parmi les pastoureaux de Bethléem quand naquit le Sauveur.

D'ALENÇON.

Une libératrice était née. Les anges planaient déjà sur elle et leur présence vous apportait l'espoir.

LA HIRE.

Noël ! Noël !... Que Dieu garde l'aimable enfant !

JACQUES.

Sire, ma Jeannette fut toujours sage et douce ; en grandissant, elle devint la joie du foyer, le ravissement du village...

Sa mère et moi, nous avons cru mourir après son départ, lorsque Durand Laxart, son oncle, l'a emmenée à Vaucouleurs.

JEANNE.

Hélas ! ma mère ! ma mère ! quel chagrin je vous ai fait. Pardon ! Pardon !

JACQUES.

Tout est pardonné, mon enfant. Dieu vous appelait, vous deviez partir. Il faut quitter père et mère quand Dieu parle. Nous ne valons pas mieux que la Patrie : nous sommes comptables à Dieu et au Roi de tout notre sang.

LE ROI.

Nobles sentiments ! (*aux Seigneurs*). Les parents ont les enfants qu'ils méritent. L'éducation chrétienne fera toujours des héros.

JACQUES.

Votre mère, Jeannette, est allée à Notre-Dame du Puy prier pour sa fille.

JEANNE.

Sainte Marie, ma mère du ciel, bénissez-la... Hélas ! la reverrai-je jamais ?

D'ALENÇON.

Pourquoi non, Jeannette ? Espérez ce bonheur.

JEANNE.

Le bonheur... Ah ! il y en aura peu pour moi en ce monde. Après le sacre, ma mission se poursuivra d'autre façon, que je ne puis dire.

JACQUES.

Vous reviendrez vers nous, Jeannette. Quelle gloire pour la famille !

LE ROI.

J'y veux mettre le comble aujourd'hui en vous anoblissant, vous et les vôtres. J'entends aussi que vous touchiez, sur la cassette royale, soixante livres. Jamais, du reste, je ne reconnaîtrai dignement les services de votre enfant.

JACQUES.

Tant de bontés nous comblent.

LE ROI.

Jouissez avec Jeannette des instants que Dieu nous laisse...

JACQUES (*très occupé de sa fille*).

Sire, je ne puis assez la contempler. Comme elle est belle sous ce costume guerrier. O la vaillante fille ! On dirait, ma foi, qu'elle a toujours fait ce noble métier. Voyez comme elle porte cette épée...

JEANNE.

Elle m'est venue du ciel tout droit. Le capitaine de Baudricourt m'en offrit une pour le voyage de Vaucouleurs à Chinon. Ici le roi voulut aussi m'armer. Mais les voix m'avaient instruite. J'indiquai la place où l'on trouverait, à Sainte-Catherine de Fierbois, l'épée du saint combat, l'antique épée des preux, marquée de cinq croix, l'épée qui guerroyait pour la justice et ne frappait que pour le droit.

(*Elle la présente à son père*). Père, père, touchez-la : prenez-la dans vos robustes mains, il me sera doux de savoir que vous l'avez portée et de la tenir de vous.

JACQUES (*la lui remettant*).

Que Jésus-Christ vous la donne, ma fille, et qu'il en fasse un glaive tout puissant pour le salut de la France.

D'ALENÇON.

Vaillantes mains du paysan de France.

LE ROI.

Voilà leurs exploits. Ils sont modestes, obscurs, sans prétention. Ils ne savent rien, ils poussent la charrue, ils sèment à pleines mains les moissons d'or dans les plaines de France. Ils vivent et meurent loin des bruits de la politique et du fracas des armes. Nul ne parle d'eux et leur nom est sans gloire. Mais leurs filles sont saines et sages, pures comme des anges, intrépides comme des lions, c'est la fleur du sang de France, le plus généreux, le plus noble du monde. Et le jour venu, elles sont prêtes pour le devoir et mûres pour le sacrifice...

D'ALENÇON.

Vierges timides, mais au cœur plein de flamme.

LA HIRE.

Ardentes patriotes, au geste héroïque...

JACQUES.

Humbles chrétiennes, surtout... (1)

LE ROI.

L'honneur, l'espoir, le salut de la race. Ce sont ces femmes-là, une élite au grand cœur, qui nous sauveront de la honte et nous rendront l'honneur.

LA HIRE.

Malheur à qui refusera, par lâcheté, par jalousie, ou par rancune, de marcher sous un tel étendard.

JEANNE.

Etendard sacré. (*Elle le baise*). Je l'aime cent fois mieux que mon épée. Comme il flotte au vent, gracieux et redoutable, portant en ses plis des gages d'enthousiasme et des promesses de victoire.

(1) « Elle est nôtre, l'incomparable enfant, pure comme les lys ici-bas, lumineuse comme les étoiles là-haut ; gaie, spirituelle, brave comme une épée de chevalier ; aimante de la Vierge, de l'Eucharistie, des saints comme un chérubin ; confiante au Pape auquel elle en appela dans ses détresses, compatissante aux pauvres, aux malades, aux blessés, aux infirmes comme une sœur de charité. Elle est nôtre, celle qui fut la merveille de notre histoire nationale ; celle dont la vie s'épanouit en si divins contrastes ; la guerrière qui ne frappa jamais de l'épée ; l'orante recueillie parmi la dissipation des camps, la vierge sans corruption parmi la licence des armées ; la simple d'esprit qui déjoua une légion de docteurs ; la patriote qui sauva un royaume, un peuple, un roi, et mourut seule, abandonnée du roi, du peuple, du royaume ; la sainte qui finit sur un bûcher ; la maudite et la presque adorée ; *l'ennemie de quiconque hait Dieu :* Jeanne d'Arc. » Mgr Touchet devant S. S. Pie X, 13 décembre 1908).

J'en avais un de mon choix, simple pennon d'étoffe blanche au fond bleu, avec ces mots : *De par le Roy du Ciel*... Mais saint Michel et mes saintes en ont voulu un autre. James Power (1) me l'a façonné. Voyez comme il est beau... Sur la face principale, Jésus-Christ en Majesté, vrai Roi de France, étend la main pour bénir, et de l'autre main porte le monde. Près de Lui, deux anges prosternés lui offrent des fleurs de lis, la fleur royale ; vers les pointes, les deux noms bénis que, tout enfant, vous m'appreniez à balbutier, mon père ! *Jésus*, *Maria*, deux noms de victoire. Au revers, les armes du Roy soutenues par deux anges, avec mon écusson primitif, puis l'Annonciation, *Ave Maria* !... Enfin les fleurs de lis d'or semées partout sur le fond blanc.

LE ROI.

Nous le suivrons, Jeanne.

TOUS (*sauf La Trémoille*).

Nous le suivrons, au nom du ciel... Noël ! Noël !

LE ROI.

Restez avec votre père, Jeanne, et causez librement du passé.

JEANNE.

Oui, oui... De Domremy, de ceux de Greux et de Mengette, que j'aimais tant ; et d'Hauviette aussi ; on dit qu'elle a tant pleuré... Mais il fallait partir... Mon père, nous parlerons de tout, et je vous couvrirai de baisers comme autrefois...

LE ROI.

Et nous, allons au devoir... Nous partirons pour Châlons avec la nuit tombante... Votre père sera, s'il le veut, de l'es-

(1) James Power, peintre écossais, à Tours.

corte royale. Je désire qu'il soit à Reims auprès de sa Jeannette.

JEANNE.

Père, vous verrez bientôt la gloire du sacre... Noël ! Noël !

TOUS (*sauf La Trémoille*).

Noël ! Noël !

LE ROI.

Et Dieu nous soit en aide. En avant pour Reims (1).

RIDEAU

(1) C'est près de Châlons que Jeanne reçut la visite de cinq paysans de Domremy, venus pour la féliciter et l'acclamer.

Nous supposons que la visite eut lieu quelques jours plus tôt ; que le père de Jeanne, le principal des visiteurs pèlerins, fut admis à voir sa fille en présence du Roi ; enfin qu'il la suivit jusqu'à Reims. — Il est historique qu'il fut à Reims et vit sa fille le jour du sacre.

N. B. — *La Marche du Sacre*, de Gounod (*Jeanne d'Arc*, acte IV, nº 12), pourrait être jouée dans l'entr'acte.

TROISIÈME ACTE

LA MARTYRE

(31 Mai 1431.)

La scène se passe dans la grosse tour de la prison de Rouen (1), *la veille du supplice de Jeanne ; — intérieur de prison : à droite, porte verrouillée sur la cellule de Jeanne ; à gauche, porte d'entrée d'un vestibule. Les entretiens ont lieu dans le vestibule.*

PERSONNAGES

JEANNE, *en costume d'homme. — Le geôlier lui retire ses chaînes en l'introduisant dans le vestibule.*

NICOLAS DE HOUPPEVILLE, assesseur au procès de Rouen. — *On suppose qu'il fut docteur de Poitiers au 1er acte.*

DUC D'ALENÇON, déguisé en secrétaire de l'assesseur Nicolas.

MAITRE JEAN D'ESTIVET, chanoine de Bayeux et de Beauvais, promoteur du procureur général dans le procès de Rouen.

FRÈRE MARTIN L'ADVENU, dominicain.

UN GEOLIER.

Il n'est pas historique que d'Alençon ait vu Jeanne dans sa prison. On prête ici à Jean d'Estivet un interrogatoire dans lequel on a voulu réunir les principaux griefs du procès et les

(1) Rouen était au pouvoir des Anglais depuis 1419. — La ville n'avait capitulé qu'après une résistance de six mois, et faute d'un secours de Jean-sans-Peur pour qui elle s'était prononcée.

plus belles réponses de Jeanne. — Martin l'Advenu a bien communié Jeanne, mais avec toutes les cérémonies d'usage. — Enfin, la police compatissante n'a pas existé. Jeanne n'a trouvé aucune humanité dans ses gardiens.

SCÈNE I.

Nicolas de Houppeville,
duc d'Alençon, *sous un déguisement.*

NICOLAS.

Non, non, prince d'Alençon, je ne puis rester plus longtemps assesseur d'un tribunal inique, tout entier aux ordres de deux anglais prévaricateurs, Winchester et Bedford...

Jamais on n'a vu commettre, en quelques mois, tant de scélératesses. La plupart des assesseurs, ici, sont livrés à l'Angleterre ; tristes juges ! Aux autres, qui font mine de vouloir garder un peu d'indépendance, on impose les plus odieuses contraintes... Un acte d'accusation a été dressé en soixante-dix articles ; c'est un tissu de grossières calomnies et d'exagérations évidentes. Ce réquisitoire, fait par Jean d'Estivet, procureur général, était si ridicule, qu'il a fallu l'atténuer et le réduire en douze articles (1) mais, même ainsi transformé,

(1) Debout, *Vie populaire*, pp. 271 à 273.

On accusait Jeanne d'avoir dit qu'elle croyait n'avoir jamais fait de péché mortel, de s'être approchée de la Sainte Table en habit d'homme ; d'avoir essayé de se suicider à Beaurevoir ; d'avoir, suivant son dire, embrassé sainte Catherine et sainte Marguerite et de les avoir touchées ; d'avoir dit que ses saintes aimaient les Français, et détestaient les Anglais ; d'affirmer avoir reçu d'elles la révélation de son salut éternel, pourvu qu'elle gardât sa virginité ; d'avoir manqué de révérence envers Dieu dans la plainte qu'elle fit à ses saintes, au château de Beaurevoir, à propos des gens de Compiègne ; d'avoir caché ses révélations à son curé et à ses parents ; de ne les avoir soumises ni à l'Eglise ni à un évêque ; d'avoir accepté pour elle-même

c'est un travestissement odieux des intentions les plus pures et des actes les plus innocents de cette douce créature.

Et depuis janvier que cette procédure est en cours — (voici la fin de mai) — Jeanne est restée en prison, étroitement et brutalement gardée, avec une planche pour lit !... La pauvre enfant ! Elle n'a connu que des privations. Et pour comble de cruauté, on a commandé à Rouen et amené ici une étroite cage de fer disposée de telle façon que l'héroïque fille ne peut s'y tenir autrement que debout.

D'ALENÇON.

O les scélérats ! O les monstres ! Quel raffinement de barbarie contre cette innocente et généreuse fille.

des marques de vénération qui n'étaient que de l'idolâtrie ; de prier ses Voix, et, par là-même, d'invoquer les démons ; de s'être dite guidée par un ange, à Chinon, pour porter une couronne à Charles ; de se laisser adorer comme une sainte.

On reprochait encore à Jeanne des prières faites par vénération pour elle, en certaines églises ; les médailles à son effigie, que beaucoup portaient avec confiance ; le commandement d'une armée parfois nombreuse. On la blâmait de vivre en compagnie des hommes, d'être servie par eux, de posséder des richesses, un grand train de maison ; d'avoir deux conseillers, appelés Conseillers de la Fontaine, (selon ce que Catherine de la Rochelle avait dit à l'Official de Paris); d'avoir échoué devant Paris, à La Charité-sur-Loire, à Pont-l'Evêque, à Compiègne après avoir promis la victoire de la part de Dieu ; d'avoir fait peindre un étendard, puis ses armes personnelles, ce qui n'était que faste et vanité, non religion et piété ; d'avoir mis une de ses armures à Saint-Denis, pour en faire des reliques ; d'avoir, dans la même ville, versé de la cire fondue sur la tête des petits enfants en leur prédisant l'avenir ; de refuser de se soumettre à l'Eglise militante ; de s'attribuer l'autorité de Dieu et des anges pour s'élever au-dessus de tout pouvoir ecclésiastique ; de prétendre être pardonnée du péché commis contre ses Voix, à Beaurevoir, ce qui va contre l'Ecriture, laquelle affirme que nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, etc.

Voilà le réquisitoire de Jean d'Estivet ; on voit que nous avons eu raison de le qualifier sévèrement : ce qu'il contient d'exact est absolument innocent, le reste est de pure calomnie. Jeanne protesta maintes fois, quand elle entendit la lecture de ce factum, mais, sans lui opposer aucun témoignage, on se contenta de passer outre.

NICOLAS.

Les perpétuels interrogatoires, du reste, ont été pour elle un supplice encore plus douloureux.

Quand l'Evêque de Beauvais s'est aperçu qu'elle se défendait avec esprit et vaillance, il a supprimé les séances publiques ; il y en avait eu six, vers la fin de février. Elle subit neuf autres interrogatoires dans sa prison, et Dieu sait avec quel art elle répondait aux questions les plus insidieuses.

Mais on a pris soin de lui donner un confident, Nicolas Loyseleur, qui s'est insinué dans ses bonnes grâces ; abusant de sa crédulité, il lui persuade de répliquer à ses juges, l'évêque ou son délégué, telle et telle proposition dont elle ignore le sens, mais dont il est convenu, entre Loyseleur et eux, qu'ils feront leur profit pour la perdre. — « Il nous faut servir loyalement le Roi, il nous faut faire un beau procès ! » a osé dire Pierre Cauchon...

Jamais, jamais, je n'ai vu tant de prévarications dans le sanctuaire de la justice.

D'ALENÇON.

C'est infâme. Ils seront châtiés, maître Nicolas ! Ils seront châtiés !

NICOLAS.

Pas un jour de plus je ne resterai parmi eux. Du reste, cette honteuse affaire est viciée à fond. Le tribunal que préside l'Evêque de Beauvais est illégal. Outre que cet évêque est ouvertement du parti des Anglais, il se fait juge d'un cas déjà examiné et jugé par son métropolitain de Reims au procès de Poitiers. Rome, un jour, cassera ce jugement de Rouen : et la sainte Eglise ne portera pas, devant l'histoire, la responsabilité de cette sentence, toute préparée dès le premier jour à la requête du pouvoir civil, et poursuivie jusqu'au bout en dépit des enquêtes contraires, celle de Domremy surtout, qui a été favorable à la Pucelle.

D'ALENÇON.

Vous dites fort bien, maître Nicolas. Jeanne a été reconnue par les juges ecclésiastiques de Poitiers (1) comme la véritable envoyée de Dieu, sa mission a donc été ratifiée par l'Eglise. Mais ici, on veut sa mort et rien de plus.

On veut sa mort, parce que les Anglais ont juré de la déshonorer, pour faire retomber sur le roi de France tout l'odieux de cette condamnation. Si Jeanne est déclarée hérétique, si elle meurt pour ce grief, de quoi servira-t-il à la France d'avoir appris que Dieu combat pour elle? Jeanne passera pour avoir menti, et tout son prestige aura disparu.

Mais il grandit, ce prestige, il grandit chaque jour, il s'accroît de tout ce que le malheur ajoute à la vertu...

Il n'y a qu'une prière en France pour obtenir la délivrance de la glorieuse et bien-aimée captive. Et je viens ici, à Rouen, en pleine cité ennemie, presque à la face de ses juges, au péril de mes jours, lui en apporter le témoignage. Je l'ai admirée dès le premier instant où je l'ai connue, et ma vénération n'a fait que croître, à mesure que j'ai contemplé de plus près ses vertus et son courage.

(1) Le jugement de l'Eglise, il faut le demander aux tribunaux ecclésiastiques légitimes, de Poitiers 1429 et de Reims 1456.

L'évêque Cauchon n'avait reçu mission spéciale de personne, ni du Pape, ni du Concile, ni du Métropolitain.

Il n'avait aucune juridiction sur Jeanne. Il était hors de son territoire. Jeanne n'était pas sa diocésaine. Le grand inquisiteur de France ne lui avait remis aucun pouvoir.

De plus, il était suffragant de l'Archevêque de Reims, il ne pouvait donc réformer la sentence de son métropolitain.

Enfin, Jeanne, en ayant appelé formellement au Concile de Bâle et au Pape, échappait, par là même, à toute juridiction secondaire.

Cauchon ne fut qu'un juge prévaricateur au service de la haine anglaise. — Voir Notes et Eclaircissements, nº 10 et nº 11.

NICOLAS.

Oui, prince, il me souvient du profond et religieux respect qu'elle vous inspira dès le premier jour. C'était à Chinon, où je me trouvais alors. Quand vous fûtes introduit chez le Roi, et qu'elle vous entendit appeler duc d'Alençon, prince du sang, gracieuse et joyeuse, elle se tourna vers vous et s'écria : « Soyez le bienvenu ; plus il y aura de sang de France, mieux cela vaudra. »

D'ALENÇON.

Précieux et impérissable souvenir ; et combien d'autres depuis ? Que de vertus ! Que de bravoure ! Quelle noble Française ! Ah ! je voudrais la revoir, et que tout le sang royal parlât par mes lèvres, pour lui dire l'admiration, la reconnaissance et l'amour de la France...

J'aurais voulu la sauver, juste retour de ce qu'elle a fait pour moi. Mais hélas ! hélas ! le Roi oublie tout, jusqu'au devoir de délivrer Jeanne, depuis que La Trémoille a pris tout ascendant sur lui.

Quand Jeanne eut été prise, aux portes de Compiègne, quand le bâtard de Wandonne, qui la tenait, l'eut remise entre les mains de Jean de Luxembourg, suzerain du duc de Bourgogne, il fallait intervenir, il fallait négocier. On ne l'a pas fait. Quelle honte !

NICOLAS.

C'est alors que l'évêque de Beauvais se présenta devant Compiègne et somma Philippe-le-Bon, au nom de l'Université de Paris, d'avoir à livrer Jeanne, soit à l'Inquisiteur de France, soit à lui, Evêque de Beauvais, comme ayant été prise, à ce qu'il disait, sur son territoire (1). Pour rien au monde, il ne fallait céder.

(1) En réalité, Jeanne fut prise sur le territoire de l'évêché de Noyon (d'autres disent de Soissons).

Le sire de Luxembourg a commis cette inqualifiable lâcheté de livrer à prix d'or l'innocente captive. C'est un crime qui pèsera toujours sur la maison de Ligny.

D'ALENÇON.

Les dames de Luxembourg (1), du moins, ont tout fait pour l'empêcher ; rendons-leur cette justice. Avec quelle sollicitude, avec quel respect, elles ont gardé Jeanne à Beaurevoir, s'efforçant, par tous les moyens, d'adoucir sa captivité, et s'édifiant au spectacle de ses magnanimes vertus.

Mais personne, personne (*accablé*) n'a traité du rachat de la Pucelle. L'Archevêque d'Embrun en a écrit au Roi ; mais La Trémoille est là...

NICOLAS.

C'est le mauvais génie du Roi.

D'ALENÇON.

Jeanne l'avait compris depuis longtemps... Elle semble avoir eu le pressentiment et comme l'avis de ses malheurs.

Je n'oublierai jamais l'accent de tristesse avec lequel, à Saint-Jacques de Compiègne, au matin du 14 mai, après sa communion, se tournant vers la foule qui l'entourait, silencieuse et pénétrée, elle leur dit, les yeux pleins de larmes : « *Mes amis, sachez que je suis vendue et trahie. Bientôt je*

(1) « En vain, la femme du comte de Luxembourg, touchée des vertus et de la douceur de la captive, se jeta-t-elle aux pieds de son mari, le suppliant de ne pas se déshonorer ; il avait déjà reçu de l'argent anglais... Est-ce en souvenir de cette triste défaillance qu'il fit peindre sur ses armes, un chameau succombant sous le faix, avec cette devise, qui n'avait rien de l'esprit chevaleresque du temps : « Nul n'est tenu à l'impossible... »

Dans sa captivité du Crotoy, Jeanne reçut aussi la visite des dames d'Abbeville, qui lui prodiguèrent les marques de sa vénération. « Elle les remerciait, se recommandait à leurs prières et les embrassait, en leur disant : A Dieu ! »

(Y. d'Isné).

vais mourir. Priez Dieu pour moi. » C'était l'an dernier, presque à pareil jour, au lendemain du piège que Regnault de Chartres et Vendôme lui avaient tendu en la détournant de Choisy et en la dirigeant sur Soissons. Quelques jours après, vers la fin de mai, Compiègne était investie par Philippe-le-Bon et les Anglais. Vous savez le reste...(*Un silence*).

Ah ! ce qui l'a perdue, la noble guerrière, ce n'est pas son incomparable bravoure poussée jusqu'à la témérité ; c'est la trahison, c'est l'égoïsme, c'est la jalousie, ennemis plus redoutables que les légions d'Anglais. Maudit soit ce Guillaume de Flavy pour avoir fait lever le pont et fermer les portes de Compiègne, pour avoir laissé une intrépide enfant, suprême espoir de sa patrie, se débattre seule contre une nuée d'Anglais, sans même faire intervenir son artillerie contre les ennemis... Lâcheté, lâcheté.

NICOLAS.

Etrange et douloureuse destinée. Sera-ce donc celle de la France ? et Jeanne demeurera-t-elle jusqu'au bout, par le malheur aussi, l'image de la Patrie ?... C'est par la faute des hommes les plus intéressés à son triomphe que cette enfant va périr, sans appui, sans consolation, sans honneur.

Quel mystère, prince, et qu'il serait difficile d'en éviter le scandale si l'on ne savait pas que Dieu se plaît à sanctifier par des épreuves, dignes de leur courage, ceux dont il fait des instruments de choix, des élus... (1)

(1) Saint Paul nous dit que Dieu s'applique à rendre ses élus semblables à son Fils. *Conformes fieri imaginis Filii sui.* Il y a peu d'âmes qui offrent cette similitude sacrée avec autant de splendeur que l'âme de la Pucelle. Si l'aube de sa vie rappelle l'Annonciation de la Vierge, son déclin prématuré reproduit trois scènes de la Passion : l'agonie, le jugement, et la mort du Sauveur.

Jeanne traverse ces trois phases avec une héroïque sérénité. Elle a son Gethsémani, son prétoire et son calvaire. Et partout son cœur meurtri reflète le cœur viril et fort de l'Homme-Dieu : *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum.* (S. COUBÉ, *Le Cœur de Jeanne d'Arc*).

D'ALENÇON.

Oui, Jeanne est une sainte. Et sans doute il convient que le martyre achève de consacrer sa mission.

Je ne sais s'il a existé de plus grand miracle que celui de cette virginale enfant, salut et gloire de son peuple : mais peut-être il faut que la suprême souffrance mette le comble à cette gloire.

Que de fois, quand je chevauchais près d'elle, elle m'a parlé de son Sauveur en croix. Elle pensait au Calvaire.

NICOLAS.

Du moins, il ne sera pas dit que j'aie pris part à ce crime. Je pars, exilé outre-mer par la volonté de l'Evêque de Beauvais, qui ne me pardonne pas plus qu'à Jean Lohier et à d'autres (1), d'avoir dénoncé ses manœuvres.

Que l'œuvre de trahison et de haine se poursuive ici ; qu'une généreuse fille, coupable d'un dévouement sans bornes à sa patrie, soit victime ici de l'injustice flagrante ; je ne puis être complice de ce forfait. Je pars...

Je voulais seulement la revoir encore. En qualité d'assesseur, j'ai pu entrer ici librement, et vous y introduire, en qualité de secrétaire, sous ce déguisement.

D'ALENÇON.

La verrons-nous bientôt ? La consigne est si sévère...

NICOLAS.

L'un des soldats est gagné, il surveillera les abords de la vieille tour : nous pourrons parler sans témoins...

(1) Jean Lohier, un des ecclésiastiques les plus savants de Normandie, démontra clairement que les pièces du procès ne valaient rien.

(Debout, op. cit., p. 259)

SCÈNE II.

Les mêmes, un geôlier.

GEÔLIER (*parlant bas*).

Surtout soyez discrets, et faites vite. Vous savez qu'il y va de ma vie... et de la vôtre.

Je ne puis supporter de voir rudoyer ici cette illustre et sainte fille, dont la patience et la bonté m'ont touché le cœur ; je fais tout pour lui adoucir l'horreur de ce séjour... Mais les ordres sont rigoureux...

Warvick disait, ces jours derniers, au médecin introduit près de la Pucelle pendant sa maladie : « Pour rien au monde, le Roi ne veut qu'elle périsse d'une mort naturelle, il l'a payée trop cher, il prétend qu'elle meure de la main des bourreaux », mais je ne sais comment elle résiste encore.

D'ALENÇON.

Voilà leur justice. Infamie !...

GEÔLIER.

Je vais ouvrir la cellule, et vous laisser quelques instants avec elle. (*Il fait entrer Jeanne, et lui enlève ses chaînes*).

SCÈNE III.

D'Alençon Nicolas, Jeanne.

JEANNE (*douloureuse*).

Mon Dieu ! mon Dieu ! où suis-je ?... et quels sont ces visiteurs ? D'autres bourreaux encore, peut-être ?...

D'ALENÇON.

Jeanne ! Jeanne ! C'est moi, reconnaissez votre meilleur ami.

JEANNE.

Quoi ! c'est vous, noble prince, vous ici, sous ce déguisement ? O mon Dieu. Quelle joie !... Vous êtes du noble sang de France. Soyez le bienvenu, merci, merci...

D'ALENÇON (*à part*).

Quel changement, grand Dieu... Où est la vaillante jeune fille qui chevauchait à mes côtés ?... Douce fleur qu'ils ont flétrie ! (*à Jeanne*). Jeanne, fille de Dieu ; c'est moi qui vous retrouve, mais hélas ! dans quel cruel état ! Qu'ont-ils fait de votre jeunesse ? O les barbares !

JEANNE.

Prince, ne les maudissez pas. Ils ne savent pas ce qu'ils font.

NICOLAS.

Ils ne le savent que trop, les misérables... Pauvre martyre !

JEANNE.

Mais êtes-vous bien en sûreté, ici ? Comment avez-vous pénétré dans ce cachot inaccessible ? Savez-vous quels risques vous y courez ? Gentil duc, sauvez-vous, ménagez vos jours ; ils sont plus précieux que les miens.

D'ALENÇON.

Jeanne, ne vous inquiétez pas... Laissez-moi, car nos instants sont comptés, laissez-moi vous apporter ici, en attendant des jours meilleurs, le souvenir ému de la France.

(*Se rapprochant et s'inclinant*). Jeanne, votre peuple ne vous oublie pas. Le peuple français, Jeanne, n'est pas ingrat ; il pense à vous, il vous aime, il pleure, il prie... Partout, un mouvement se dessine pour vous arracher des mains de vos ennemis qui sont aussi les nôtres. Jeanne, la France souffre avec vous.

Voici maître Nicolas, assesseur, qui m'a fourni le moyen de vous revoir pour vous apporter ce message.

JEANNE.

Heureux message... Il ne s'en pouvait pas de meilleur pour Jeannette. Gentil duc, je vous sais gré de ce dévouement. Dieu vous le rendra...

(*Se levant avec effort*). Oui, le peuple de France est bon. Nulle race n'est plus généreuse, nulle nation plus digne d'être aimée. Ah ! le peuple de France est capable de toutes les grandeurs quand on le laisse à ses inspirations, quand on ne l'égare pas...

D'ALENÇON.

Vous reverrez la France, Jeanne, et bientôt, s'il plaît à Dieu.

JEANNE.

Hélas ! non, non... (*Retombe assise*). Vous le savez... les événements se précipitent ici. A part quelques juges, en qui survit un reste d'équité, je n'ai rien à espérer du tribunal qui m'examine. Ils sont vendus aux Anglais.

Non, gentil duc, n'espérez plus me revoir comme autrefois, auprès de vous, sur mon beau cheval blanc, à la tête de nos troupes.

(*Comme en un réveil de bravoure*). Ah ! les beaux coups d'épée que nous avons donnés ensemble, et d'estoc et de taille... D'Alençon, d'Alençon, vous souvient-il du siège de Paris ? Nous tenions Saint-Denis, et de La Chapelle où nous étions, le second assaut nous introduisait en pleine cité. Nous allions entrer, le Roi était maître de la ville... Je tins bon, malgré la blessure qui m'empêchait de rester debout, je voulais entrer ou mourir... Hélas ! il fallut faire retraite, on me laissa seule, et vous vîntes, par ordre, me tirer de là.

Que n'y suis-je restée ! Pourquoi ce jour ne fut-il pas mon dernier jour ?... (1)

D'ALENÇON.

Il fallait bien vous emporter loin des fossés... Cruel souvenir !

JEANNE.

Et depuis, on m'a trahie, on m'a livrée, on m'a vendue. De prison en prison, de Beaulieu à Beaurevoir, de Beaurevoir à Arras, d'Arras au Crotoy, du Crotoy à Rouen, me voici enchaînée et tout près de ma fin. Je le pressens, prince, bientôt je vais finir. J'aurai duré bien peu...

D'ALENÇON.

Espérez encore, Jeanne, espérez. J'irai de nouveau solliciter le Roi.

JEANNE.

Je lui pardonne... Je lui pardonne. Il m'oublie, mais il est bon, il est mon Roi, le seul vrai Roy de France. Je l'ai juré devant mes juges qui insultaient à sa couronne et je ne m'en démens pas : « C'est le plus noble de tous les chrétiens. »

D'ALENÇON.

Le Roi est bon, mais il est faible ; d'indignes ministres l'égarent.

JEANNE.

Ni le Roi, ni la France ne peuvent plus rien pour moi. Je leur serai plus utile par ma mort... (*Un silence*).

Car il y a beaucoup à expier, mon sacrifice est nécessaire.

(1) Voir Petit de Julleville, *La vénérable Jeanne d'Arc*, p. 80.
« Jeanne n'y fut pas téméraire (août 1429), mais elle était jalousée. — Ce qui commence là pour elle, ce n'est pas la disgrâce du destin des armes, mais le malheur, un malheur amené par l'ingratitude des hommes, et permis par la Providence pour achever sa gloire. »

Il faut qu'une victime soit frappée pour tous. Mais ce sera le salut. Dieu le cache toujours au fond de l'épreuve...

Je l'ai prédit devant mes juges, je le répète avec une entière assurance, et vous porterez à mon pays cette parole, au nom du ciel : « L'Anglais sera bouté, sous peu, hors du royaume ; avant sept ans, le Roi Charles entrera dans Paris... » (1); mais je ne verrai pas de mes yeux cette délivrance. Il faut une victime.

NICOLAS.

O fille infortunée... ô colombe innocente et blessée à mort... Jeanne ! Jeanne ! (*Il tombe à genoux*). Moi aussi, vos malheurs m'ont touché autant que vos vertus. Pardonnez à l'un de ceux qui devaient vous juger... Non ! je ne condamnerai pas l'innocence ; non, je ne jugerai pas la sainteté...

Je pars loin d'ici pour ne pas voir s'accomplir un crime. (*Se relève*).

Mais, ne pouvons-nous plus rien pour vous ?

D'ALENÇON (*pressant*).

Si nous arrivions à favoriser votre évasion, partiriez-vous ?

JEANNE.

Non, non ; ce n'est pas ce que disent mes voix... Je m'en remets de tout à Dieu.

NICOLAS.

C'est le droit de tout prisonnier de s'arracher à des traitements injustes et inhumains.

JEANNE.

Inhumains, oui, vous le dites. Depuis bientôt six mois, je traîne ici une existence misérable, privée d'air, de lumière et

(1) C'est en 1436 que Charles VII rentra dans Paris.

de joie, avec de lourdes chaînes aux pieds et aux mains, et, pour toute compagnie, des soldats sans pitié ni pudeur.

O cruelles angoisses, ô tortures sans pareilles, de me voir sans cesse à la merci des ennemis de mon innocence. J'aimerais mille fois mieux la mort que la souillure.

Mais non. Il faut rester ici, à la peine aujourd'hui, comme à l'honneur hier.

Mes voix me rassurent et me consolent de tout. C'est désormais mon seul réconfort, car tout secours religieux m'est refusé... Mes saintes viennent, ici, près de moi, me donner grand courage, et me laisser bon espoir. Je les vois de mes yeux comme autrefois ; elles me consolent, elles me disent de rester pure et patiente, et de m'en remettre de tout à mon Seigneur. Ne suis-je pas entre ses mains ? Ne sera-t-il pas ma récompense !

D'ALENÇON (*à part*).

O patience ! o mansuétude !

NICOLAS (*de même*).

O divine charité !

JEANNE.

Si du moins, je pouvais recevoir le Corps sacré de mon Sauveur... L'autre jour, en passant devant l'église pour aller au tribunal, l'huissier Massieu me permit de stationner un peu ; je fis à genoux, sur les dalles, mon adoration. Mais c'était trop encore... Et Messire Jean d'Estivet, le procureur général, en fit la réprimande à l'huissier compatissant. Ah ! si du moins, l'on ne me privait pas de mon Sauveur...

LE GEÔLIER (*en hâte*).

Ne tardez plus. Voici l'heure où reviennent mes compagnons de garde. Ils pourraient s'étonner et nous trahir.

NICOLAS (*au geôlier*).

Dieu vous saura gré de vos bons offices.

D'ALENÇON (*de même*).

Merci, merci. Je me souviendrai de vous en des jours plus heureux.

(*Avec effort*). Adieu, Jeanne. Gardez mon souvenir. C'est celui de la France.

JEANNE (*troublée*).

Adieu, noble prince, je ne puis vous oublier. Dites au Roi que j'offre volontiers ma vie pour le salut de son peuple. Dites aux Français que Jeannette meurt sans regret, parce que sa mort hâtera la délivrance du pays.

Priez pour moi, priez pour moi. (*Elle montre le ciel*).

NICOLAS.

Cette fille est une sainte.

LA TRÉMOILLE.

Adieu, adieu.

SCÈNE IV.

Jeanne, *seule*.

JEANNE.

L'heure a donc sonné. Il faut mourir, il faut mourir !... J'ai si peu vécu, dix-neuf ans à peine, et je vais mourir.

Cruels, cruels, que vous ai-je donc fait ? (*se lève*).

J'ai aimé passionnément la France, je l'aimerai toujours ; rien ne m'arrachera du cœur ce grand amour. Je la veux grande et puissante, reine des nations, orgueil du monde, et je donnerais mille vies pour sa gloire.

(*Inspirée*). Non, non, vous n'éteindrez pas dans l'âme des

jeunes filles de France cette flamme de dévouement. Après moi, il en viendra d'autres, en foule, qui vivront du même esprit. Je les salue par avance, héroïnes virginales, héroïnes immolées, espoir de mon pays pour les jours malheureux. Je les vois se former sous le regard d'une mère chrétienne, grandir, humbles, pures, aimantes, dans la pratique des vertus du foyer ; et là, lentement, un jour à la fois, loin des plaisirs dangereux, près de l'autel, je vois se développer en elles, avec la foi en Jésus-Christ, l'amour de son peuple choisi : devenues grandes, je les vois prêtes pour les austères besognes, pour le rude devoir, comme leur aînée Jeannette...

(*Les yeux et les mains au ciel*). Car le Christ aime les Francs. Il a choisi la France pour porter au loin, avec la gloire de ses armes, les bienfaits de la foi. La France est, ici-bas, le soldat de Jésus-Christ, elle ne peut mourir. Quoi que fassent les méchants, elle restera chrétienne, elle vivra...

(*Pressante et tendre*). Mais le jour où les hommes de France oublieront leur devoir, le jour où de coupables divisions, où de viles rancunes les occuperont tout entiers, il faudra, pour qu'elle vive, que vous soyez là, femmes et filles de France, dernier appui, réserve d'avenir. Vous vous lèverez toutes, alors, et au risque de votre vie vous empêcherez l'ennemi, l'Anglais aujourd'hui, l'hérétique, le sectaire, le traître demain, de piller, de rançonner, d'humilier la France. Debout ! debout pour les saints combats. Jeanne, à l'heure de mourir, vous en fait un devoir. (*Silence*).

(*Accablée, joint les mains*). Mais qu'ai-je dit, mon Dieu, mourir !... Oh ! j'ai peur, j'ai peur. Je ne veux pas mourir. Jésus, me laisserez-vous seule en cette grande détresse ? Secourez-moi... Saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, aimables saints, mes frères et sœurs du paradis, venez... Où donc êtes-vous ? Je n'entends plus votre voix, je suis seule, abandonnée de tous... Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée ?

Laissez-moi, laissez-moi, Anglais déloyaux et méchants. Je veux aller revoir ma mère, et filer près d'elle ma quenouille ; je veux me rendre encore au Bois-Chenu, sous les ombrages, avec mes compagnes ; et à Notre-Dame de Belmont, prier ma mère du ciel ; je veux m'agenouiller auprès de Mengette et d'Hauviette, dans l'église de mon village.

Domremy, Domremy, hélas ! je ne te reverrai plus. Je ne suivrai plus tes sentiers en fleurs, je ne conduirai plus mes agneaux près de la Meuse, vers Coussey et Neufchâteau. Je n'entendrai plus, le soir, à l'heure de rentrer, les cloches lointaines et si douces, si douces de l'*Angelus*. Je n'irai plus à *Lætare*, faire des rondes et tresser des guirlandes au vieux hêtre... Je n'irai plus à Notre-Dame, déposer mes offrandes, sur le sommet du riant coteau, d'où je voyais la maison de mon père par delà la vallée... Et ceux de Greux ne me retrouveront plus à la fête prochaine. Jeannette va mourir. Les Anglais l'ont tuée. (*Elle pleure*). Mon Dieu, mon Dieu, non,... pas ce martyre atroce...

Epargnez-moi... Rendez-moi mon père, rendez-moi mes amies, ma maison, mes frères, rendez-moi les baisers et les caresses de ma mère. (*Se lève*). Je veux briser ma chaîne, je veux sortir de ce cachot ténébreux, je veux fuir loin de ces juges prévaricateurs. Arrière le tribunal de sang ! Arrière ! (*Silence*).

(*Résignée*). Il le faut ; c'est l'ordre du ciel. Oui, mon Dieu, je comprends, j'adore. Que votre volonté soit faite et non la mienne...

Saintes voix du ciel, parlez-moi encore ; redites-moi la divine leçon. Martyrs du beau paradis, mes frères, vierges mes sœurs, compatissez à ma détresse, fortifiez-moi contre les grandes terreurs. C'est par la croix que toute œuvre durable s'établit ici-bas ; par la croix je veux acheter ma couronne. Jésus !.. Jésus, soyez ma lumière, soyez ma force. J'ai peur de mourir ; mais comme vous, je veux m'offrir en expiation, pour

payer la rançon de la France, pour assurer le triomphe de la Patrie. Ce n'est pas trop de mon sang (1).

(*Résolue*). Je suis prête, ô mon Sauveur, je suis prête. Me voici. (*A genoux*). Donnez-moi, très doux Seigneur, par votre cruelle et sainte Passion, le courage de monter à mon Calvaire.

SCÈNE V.

Jeanne, Jean d'Estivet, geôlier.

JEAN D'ESTIVET.

Quoi, elle n'est pas enchaînée, ses mains sont libres !... Qui vous a permis cette concession ? ou quel est ce nouveau sortilège ?... Soldat, vous paierez de votre tête un attentat de ce genre.

JEANNE (2).

Il n'y a ici aucun sortilège, Messire ; ne vous irritez pas. C'est un reste d'humanité en ceux qui me gardent... dans l'un d'entre eux du moins. Ne punissez que moi.

JEAN D'ESTIVET.

Et tu le seras bientôt, pendarde ; tu seras punie demain comme tu le mérites. Hier, au sortir d'ici, en rencontrant Warwick, l'Evêque de Beauvais a éclaté de rire et s'est mis à crier : « Tout va bien, tout va bien, c'est fini, vous pouvez vous réjouir... »

GEÔLIER (*à part*).

O le monstre ! ô l'infâme !

(1) Pendant toute cette scène, Jeanne sera paisible et ferme, digne sans raideur. Il faut éviter avec soin l'attitude arrogante.

(2) On peut donner ici, de nouveau, le *Duo des Voix*, au moins en partie. Elles viendront, mystérieuses, lointaines, plus tendres qu'au début, et compatissantes.

JEAN D'ESTIVET.

Oui, c'est fini et bien fini, de toute cette sorcellerie. Les Anglais te tiennent, fille de rien, et tu n'échapperas point de leurs mains. La prison de Rouen est mieux gardée que le manoir de Beaulieu et le donjon de Beaurevoir. Nous allons être délivrés de cette fille ensorcelée, et je ne sais comment ferait le diable lui-même, pour la tirer de nos mains.

Or ça, gueuse et paillarde, je viens, moi Jean d'Estivet, procureur général, vous exhorter à la pénitence et vous enjoindre de rétracter tous vos mensonges. Préparez-vous à me répondre.

JEANNE.

Je n'ai rien à rétracter.

JEAN D'ESTIVET.

Nous verrons bien ; et la torture aura raison de ces bravades.

JEANNE.

Vraiment, quand vous m'arracheriez les membres, quand vous me feriez partir l'âme du corps avec vos instruments de torture, je ne vous dirais pas autre chose que ce que j'ai dit au procès ; et si je vous disais autre chose, j'ajouterais que je l'ai dit par force et contre mon gré.

GEÔLIER (*à part*).

Quel invincible courage ! Quelle simple droiture !

JEAN D'ESTIVET.

Il est trop tard, fille hypocrite et méchante ; le temps n'est plus de faire audacieuse contenance ; cessez vos manœuvres, repentez-vous.

((1) Beaurevoir est entre Saint-Quentin et Cambrai ; Beaulieu entre Saint-Quentin et Compiègne.

Le tribunal vous a condamnée, pour avoir insolemment manqué à vos dernières promesses. Vous êtes relapse, vous subirez demain votre condamnation sur la place du Vieux-Marché devant le peuple tout entier. Vous serez brûlée à Rouen, le 30 mai de l'an de grâce 1431.

JEANNE (*avec angoisse*).

Hélas ! hélas ! Se peut-il que vous disiez vrai... Quel horrible châtiment ! Quel injuste supplice !

Ce corps que j'ai gardé pur de toute souillure, faudra-t-il qu'il soit consumé et réduit en cendres. Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi exposée et brûlée.

Rouen ! Rouen ! c'est donc ici qu'il faut mourir... J'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort.

Mais c'est vous, juges iniques, c'est vous qui me faites mourir, par haine du nom français. Prenez garde à ce que vous allez faire. Vous en rendrez compte à Dieu, car c'est par vous que je meurs. Et je meurs innocente. Dieu me vengera.

JEAN D'ESTIVET.

Malheureuse ! vous voulez donc ajouter à tous vos crimes en insultant vos juges ?

JEANNE.

Je n'insulte personne. J'en appelle au tribunal de Dieu, d'une sentence inique portée par des hommes dont la haine est la seule justice.

Vous parlez de crimes, mais quel est donc mon crime, sinon d'avoir obéi à Dieu et servi ma patrie ?

JEAN D'ESTIVET.

Mais pourquoi avez-vous repris l'habit d'homme après avoir promis publiquement, au cimetière de Saint-Ouen, de ne pas le reprendre.

JEANNE.

Il y a des choses honteuses que je ne dirai pas.

(*Avec effort*). Cet habit d'homme m'était cher et sacré ; je l'avais pris sur l'ordre exprès de Notre-Seigneur, et pour échapper au danger des camps. Mais je l'aurais laissé, comme je l'ai promis, si à la honte de votre pays, il ne s'était trouvé ici des hommes détestables qui m'obligent à le reprendre. Quoi que l'on fasse, je ne le quitterai plus. Plutôt la mort que la souillure. Non, non, dût-il m'en coûter la vie, je ne le quitterai plus. Les vierges, mes sœurs du ciel, sauront bien me protéger.

JEAN D'ESTIVET.

Mais pourquoi, après avoir abjuré au cimetière de Saint-Ouen, et avoir signé votre abjuration, pourquoi êtes-vous retombée dans toutes vos erreurs ?... (*Sarcastique*). Qu'est-ce que ce commerce avec les saints du ciel ? Qu'est-ce que cette prétendue mission guerrière pour une fille ignorante ? Des chimères ! des folies !...

JEANNE.

Folies que Dieu, pourtant, a su faire aboutir.

Sachez-le bien, Messire Jean d'Estivet, je n'ai pas abjuré. J'ai été indignement trompée : on a substitué une formule à une autre, au moment où je devais signer... Je sais tout, maintenant, et c'est odieux de martyriser ainsi une jeune fille. On m'a trompée, on a abusé de ma bonne foi. C'est mal, c'est très mal...

JEAN D'ESTIVET.

N'avez-vous pas déclaré, ne déclarez-vous pas encore, que vous ne voulez pas vous soumettre à l'Eglise militante ?...

JEANNE.

Oui, j'ai été amenée à parler ainsi, ne sachant pas le sens de ces paroles, par la méchanceté d'un homme qui m'a induite

en erreur. Nicolas Loyseleur m'a trompée, en me disant que l'Eglise militante, c'est le tribunal de Pierre Cauchon...

Je ne suis environnée ici que de trompeurs qui veulent me faire tomber en leurs pièges. (*Joignant les mains*). O mes frères du paradis, O saint archange Michel, défendez-moi de la malice de ces hommes.

JEAN D'ESTIVET.

Mais vous devez, en bonne chrétienne, vous soumettre au tribunal de l'Evêque de Beauvais.

JEANNE.

Le tribunal de cet Evêque n'est pas l'Eglise, je le récuse... Je me soumets au jugement de Notre Saint Père le Pape et de l'Eglise universelle. J'en appelle au Pape ; j'en appelle au Pape (1).

JEAN D'ESTIVET.

De quel Pape parlez-vous ?

JEANNE.

Y en a-t-il donc deux ?

Je ne connais que le Pape de Rome, vicaire de Jésus-Christ, seul chef de l'Eglise. N'essayez pas, vous aussi, de me tromper.

Ah ! si l'on m'avait conduite dans les prisons ecclésiastiques, au lieu de me laisser entre les mains de ces Anglais qui ne veulent que ma mort...

Justice, justice !... Je réclame les prisons d'Eglise. Hélas !

(1) D'après la jurisprudence canonique, l'effet de cet appel était de faire cesser toute autre juridiction que celle du Saint-Siège. Les juges de Rouen, ne l'ignoraient pas, et ergotèrent misérablement pour prouver à leur captive que le Pape étant trop loin, c'était eux qui avaient son autorité. Ils n'en croyaient pas un mot, et Jeanne ne le crut pas davantage. La preuve, c'est qu'elle répétait constamment à Cauchon : « Vous qui prétendez être mon juge... »

(S. Coubé).

Hélas ! On me l'avait promis à Saint-Ouen, mais on n'a pas tenu promesse.

(*Suppliante*). J'avais obtenu aussi d'entendre la messe : ne le pourrais-je faire ? Il y a si longtemps que je n'ai eu ce bonheur. Messire Jean d'Estivet, laissez-vous toucher... Si l'on veut, ici-bas, me ravir toute consolation humaine, du moins, qu'on me laisse le sacrement du Corps de Jésus-Christ.

GEÔLIER (*à part*).

Quel barbare ne serait touché d'un tel spectacle ?

JEAN D'ESTIVET.

Sur ce point, vous aurez satisfaction. Martin l'Advenu vous doit apporter ici le Viatique.

JEANNE.

Béni soit Dieu !... O mon Sauveur, venez, venez.

JEAN D'ESTIVET.

Pensez-vous être en état de grâce pour le recevoir ?

JEANNE.

J'ai déjà répondu devant mes juges, à cette question. Je ne prétends pas savoir de science révélée, si je suis en état de grâce ; et que le ciel me garde du piège que vous me tendez ici !... Si j'y suis, que Dieu m'y garde ; si je n'y suis pas, que Dieu m'y mette par sa grâce et par le sacrement de confession. Mais je me suis confessée à frère Martin l'Advenu ; j'espère être en paix avec Dieu.

JEAN D'ESTIVET.

Vous l'offensez, pourtant ; vous l'offensez, quand vous persistez à vous déclarer l'Envoyée de Dieu et à croire à vos voix... Vous vous faites grand tort, Jeanne, et peut-être vous vous sauveriez encore de la mort, si vous vouliez, aujourd'hui, rétracter vos mensonges.

JEANNE.

Ce ne sont pas mensonges, mais célestes vérités. Je n'ai jamais menti et mes voix ne m'ont jamais trompée. Je crois avoir toujours agi par leur conseil ; sauf une fois, à Beaurevoir, quand j'attachai une corde aux barreaux de ma prison pour me laisser choir, et quand je tombai de soixante pieds de haut, dans le donjon où j'étais prisonnière... J'avais agi contre leur gré.

Mais sainte Catherine se pencha sur moi, me consola, me dit de me confesser, et m'assura, pour me donner réconfort, que mes bons amis de Compiègne seraient assistés avant la Saint-Martin d'hiver ; ce qui n'a pas manqué (1).

JEAN D'ESTIVET.

Et c'étaient là de vraies visions ? Je n'en crois rien.

JEANNE.

Oui, certes, je les ai vues des yeux de mon corps, tout comme je vous vois, mieux encore, car une vive lumière les accompagne toujours... Et, quand elles s'éloignaient, je pleurais fort, et j'aurais voulu m'en aller avec elles, vers le beau paradis.

GEÔLIER (*à part*).

Comment résister davantage...

(*Haut*). Messire, de grâce, cessez de torturer cette fille. C'est une sainte, c'est une sainte. Prenez-la en pitié. J'ai grand remords en tout ce qu'elle a déjà enduré ici...

JEAN (*irrité*).

Qu'est-ce que cet intrus ? Qu'avez-vous à intervenir ici, et quelle est votre audace ? Cette fille est hérétique, relapse et

(1) Le siège de Compiègne fut levé en octobre 1430.

idolâtre, vous dis-je : et son châtiment sera exemplaire. Il faut décourager les aventurières et les folles.

Et vous, si vous osez prendre son parti contre la justice, vous partagerez son sort.

GEÔLIER.

Dieu le veuille ! Car il n'est pas de sort plus beau que de souffrir pour la justice. C'est ce que Jeanne m'a appris.

JEANNE.

Vous serez bientôt avec moi, dans le paradis, bon serviteur. Courage... Notre-Seigneur et sa Sainte Mère vous récompenseront de votre compassion.

JEAN D'ESTIVET.

Assez de prophéties ! Vous voyez bien où elle vous conduisent. Rétractez-vous, rétractez vos prétendus révélations.

JEANNE (*debout*).

Jamais... Aussi fermement que je crois que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert pour nous racheter des peines de l'enfer, je crois que c'est saint Michel et sainte Catherine et sainte Marguerite que Notre-Seigneur a envoyés vers moi, pour m'indiquer ma mission et pour m'aider à la remplir.

JEAN D'ESTIVET.

Ah ! misérable obstinée et rebelle, vous ne voulez pas vous repentir ?... Vous n'avez donc plus qu'à mourir. Je vais faire savoir au tribunal vos derniers mensonges.

Et vous, gardien infidèle, traître à vos plus grands devoirs, suivez-moi pour réndre raison de votre parjure.

GEÔLIER.

Je n'avais pas juré de torturer une sainte, mais de garder une coupable. Jeanne est innocente : son âme est blanche

comme un lis, son cœur est fort comme un diamant. Je le dis bien haut. Jeanne est une sainte. Les Anglais se repentiront du crime qu'ils vont commettre...

SCÈNE VI.

Martin l'Advenu, Jean d'Estivet, Jeanne.

JEAN D'ESTIVET.

Frère Martin l'Advenu, faites votre office, sans témoins ; et que dans une heure tout soit accompli.

MARTIN L'ADVENU.

Vous serez obéi.

JEAN D'ESTIVET.

Portez-vous le Corps de Jésus-Christ ?

MARTIN L'ADVENU.

J'ai sur moi l'Hostie consacrée en un sachet précieux.

Le cortège m'attend dehors, j'ai voulu pénétrer seul auprès de la prisonnière pour la communier sans éclat.

JEAN D'ESTIVET.

Accomplissez votre devoir. (*S'incline et sort*).

SCÈNE VII.

Martin, Jeanne.

JEANNE.

Frère Martin, j'ai peur ! j'ai peur, je ne veux pas mourir.

(*A genoux*). Mais puisque vous m'apportez ici le Corps de mon Sauveur, je saurai, sans défaillance, subir jusqu'au bout

cette cruelle agonie. (*Joignant les mains et adorant*). Mon Dieu, que votre volonté soit faite. Je m'en remets de tout à votre amour. (*Se relève*).

MARTIN L'ADVENU.

Jeanne, vos derniers instants sont arrivés. Prenez courage et préparez votre âme au rude combat.

Pardonnez-vous à ceux qui vous ont abandonnée ?

JEANNE.

Oui, de tout cœur.

MARTIN L'ADVENU.

A ceux qui vous ont trahie et vendue ?

JEANNE.

Oui, de tout cœur.

MARTIN L'ADVENU.

A ceux qui vous ont jugée ?

JEANNE.

Oui, de tout cœur.

MARTIN L'ADVENU.

A tous ceux qui vous ont fait souffrir ?

JEANNE.

Oui, de tout cœur, pour l'amour de Jésus en croix.

MARTIN L'ADVENU.

Croyez-vous en tout ce que la foi nous apprend ?

JEANNE.

Je meurs bonne chrétienne.. Je crois aux douze articles de notre foi, aux dix commandements de Dieu, à l'Eglise de

Rome, mère de toutes les Eglises, je m'en remets de mon sort au jugement du Pape (1), ici-bas, et à mon Sauveur dans le ciel.

MARTIN L'ADVENU.

Jeanne, recevez donc votre Seigneur ; et qu'il soit votre soutien dans les dernières angoisses.

JEANNE (*à genoux*).

O mon Souverain Maître, je vous adore ; je vous aime. Je vous aime tendrement et je vous désire. Depuis si longtemps, ô Jésus, Roi des anges, je suis privée de vous.

Vous daignez donc venir, dans ce triste cachot, consoler la prisonnière qui va mourir. O Jésus, Fils de la Vierge Marie, Epoux et Gardien des vierges, délice des âmes pures, je meurs

(1) Le procès de la réhabilitation eut lieu en 1456, sous Calixte III.

Les juges destinés à cet effet, furent : Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims ; Guillaume Chartier, évêque de Paris ; Richard de Longueil, évêque de Coutances, et Jean Bréhal. Plusieurs enquêtes furent ouvertes, simultanément, à Domremy, a Orléans, à Paris, tandis que celle commencée précédemment à Rouen, se renouvelait. La procédure dura huit mois, après lesquels les juges rendirent leur sentence.

Ils annulent de tous points ce qui a été fait contre Jeanne, déclarent les douze articles faux, calomnieux, non conformes aux réponses de l'accusée, constatent qu'elle s'est soumise à plusieurs reprises au Souverain Pontife, disent de l'abjuration de Saint-Ouen qu'elle est prétendue, fausse, mensongère, extorquée par force et sans crainte, en présence du bourreau et avec menace du feu, sans que la Pucelle en ait eu préalablement connaissance ou l'ait même comprise ; de plus, jugent que les deux procès de lapse et de relapse, entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradictions, d'erreurs manifestes de fait et de droit, ainsi que l'abjuration susdite, les exécutions et tout ce qui s'ensuivit ont été, sont et demeureront nuls, non avenus, sans valeur et sans autorité, et que Jeanne ni les siens n'ont encouru ni tache ni note d'infamie ; ordonnent enfin une double réparation publique, au cimetière de Saint-Ouen et au lieu du supplice de Jeanne.

Sur les détails de ce procès de réhabilitation, on ne lira rien de plus émouvant ni de plus complet que l'ouvrage de M. G. Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 369 à 395.

(DEBOUT. *Vie populaire*, p. 318).

contente. Car maintenant que, par votre grâce, j'ai gardé ma virginité de corps et d'âme, j'ai l'assurance de mon salut... Venez, ô mon Jésus, force des martyrs. Venez.

MARTIN L'ADVENU.

Que le corps de Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle. (*Il la communie. Jeanne reste recueillie... Il la contemple ; puis, à part*) : O spectacle ravissant !... O candeur !... O virginité !... O constance !... C'est une sainte. Oui, la rumeur grandit ici, jusque parmi les Anglais ; cette enfant force l'admiration de ses ennemis eux-mêmes. C'est une sainte. Ils vont brûler une sainte.

Je crains bien qu'un jour, des vengeances terribles ne tombent sur ses perfides accusateurs. Le ciel a des justices parfois tardives, mais redoutables.

JEANNE (*comme en un rêve*).

O Jésus ! O Jésus ! O Jésus ! Merci.

(*S'avance, radieuse, comme devant une vision*). J'entends, je vois ; ô bonheur, ô suprême joie !... Avant qu'il soit longtemps, les Anglais tous chassés d'ici, tous boutés hors du beau royaume de France. Victoire, victoire !

(*S'assombrissant un peu, et reculant*). Mais, ô mon Dieu, que vos représailles sont effrayantes. Pitié pour eux, pitié pour mes bourreaux... Les tyrans Anglais sont repoussés de Paris au milieu des huées. Pierre Cauchon est parmi eux, ignominieusement chassé de Paris comme il le fut de Beauvais. Richemont entre en vainqueur, tandis qu'ils s'enfuient humiliés. Warwick expire ici, d'une mort prématurée ; d'Estivet finit dans un bourbier ; Loyseleur est foudroyé ; Bedford tombe ici même, Bedford qui a tout conduit. Tous disparus en quelques années. Mon Dieu ; j'adore vos justices...

Mais là..., de ce côté (*Redevient souriante et radieuse*). O

merveille, ò merveille. La paix, enfin la paix, au doux pays de France (1). C'est le prix du sacrifice...

Et là-bas, dans le lointain des âges, une France meilleure et plus grande, où Jésus-Christ règne en maître, adoré et servi ; un royaume glorieux, le sceptre et la croix rayonnant sur le monde. La France chrétienne est la reine des nations...

Et par tous les chemins en fleurs, un murmure de reconnaissance, d'admiration et d'amour, une prière qui monte, des voix qui chantent ; des hymnes d'allégresse dans les cités en fête ; un peuple entier dans la jubilation. Quel triomphe ! Quelle apothéose ! (2)

Pour qui cet hosannah ? Pour qui ces trophées ? A qui s'adressent ces hommages ? Quelle est, ô Jésus, cette humble enfant élevée sur les autels, acclamée dans l'Eglise, saluée par les transports de la France et du monde ?... Elle semble une colombe d'innocence échappée d'un piège ; elle sort des flammes, elle monte, elle monte splendide vers les régions du ciel, où l'accueillent les anges, où les vierges l'entourent... (3)

(*Silence ; puis, dans une extase de reconnaissance, comme si elle répétait une révélation*).

Jeanne vierge ! Jeanne béatifiée... O Jésus ! O Marie ! O saint Michel ! O mes saintes ! O mes voix !... C'est donc vrai... Auprès de vous, dans la gloire, pour toujours.

(*Silence*).

(1) Le traité d'Arras est signé en 1435, entre Philippe-le-Bon et Charles VII. Le duc de Bourgogne se sépare des Anglais et s'attache désormais, à la cause du roi de France.

(2) De l'enthousiasme, des sentiments profonds, mais pas d'exaltation. Jeanne fut toujours fervente, mais jamais exaltée. Voir *Notes et Eclaircissements*, n° 1.

(3) On peut figurer, dans cette scène, par des effets de lumière, une apothéose réelle. Jeanne d'Arc entrerait progressivement dans cette lumière. Frère Martin resterait dans l'ombre, à genoux, à contempler la martyre.

J'ai passé comme la fleur.

Mes tribulations furent courtes; mais l'éternelle gloire attend ceux qui meurent dans la fidélité.

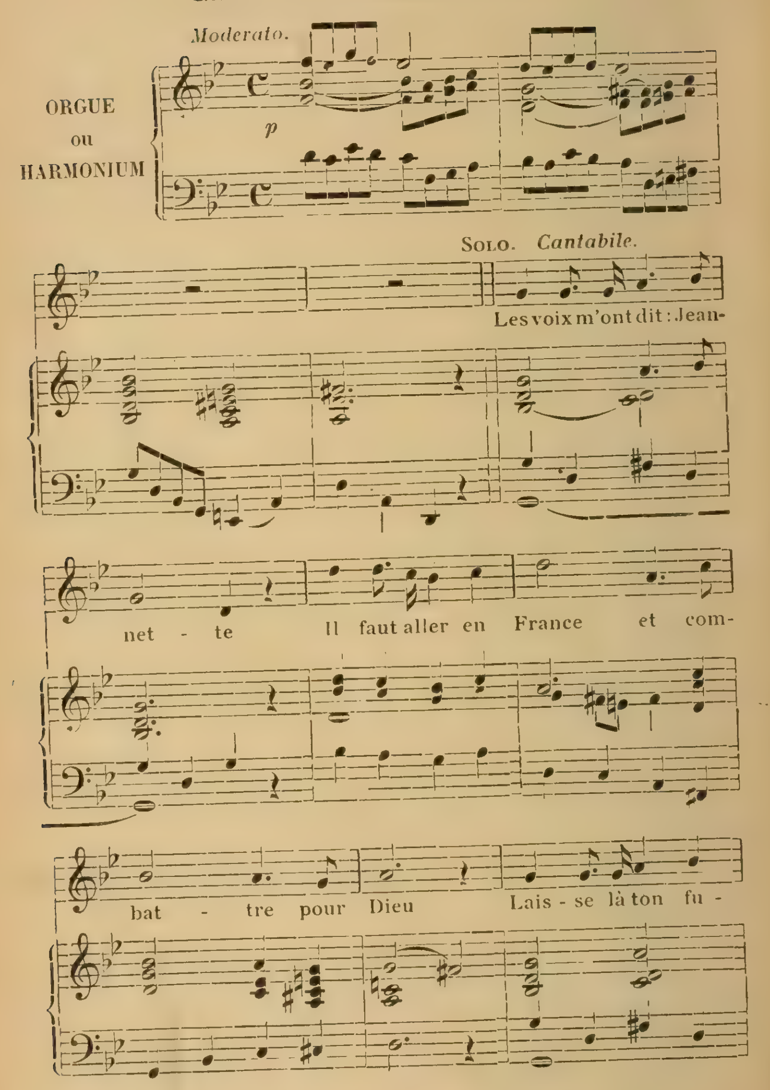
O Jésus, Jeannette peut mourir.

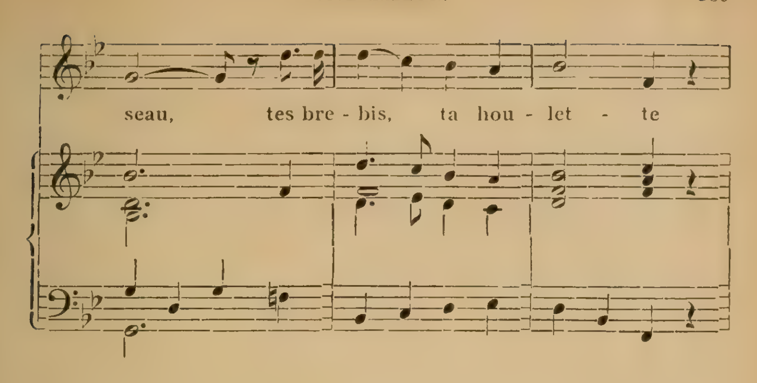
Femmes et filles de France, priez, agissez, souffrez..., pour la France et pour Dieu. (*Montrant le ciel*). Le ciel est au bout du chemin.

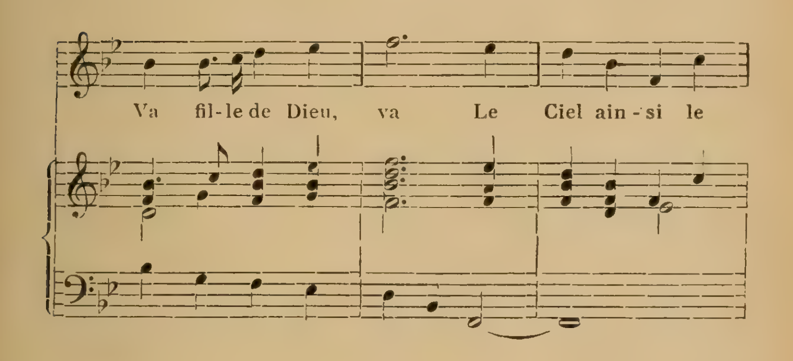
RIDEAU

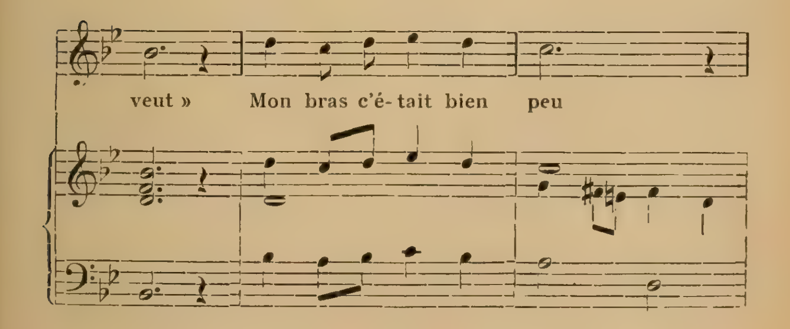
VIVE LABEUR

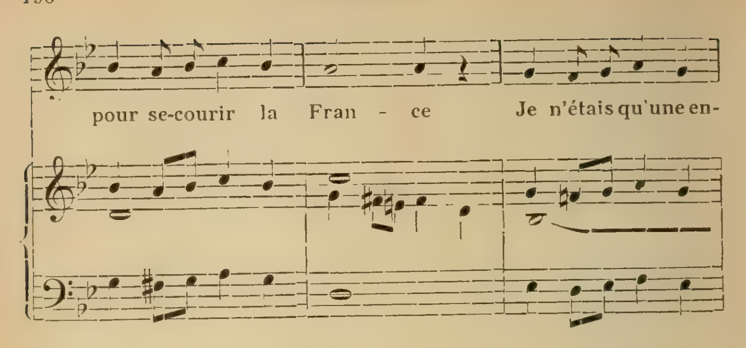
Cantate à Jeanne d'Arc

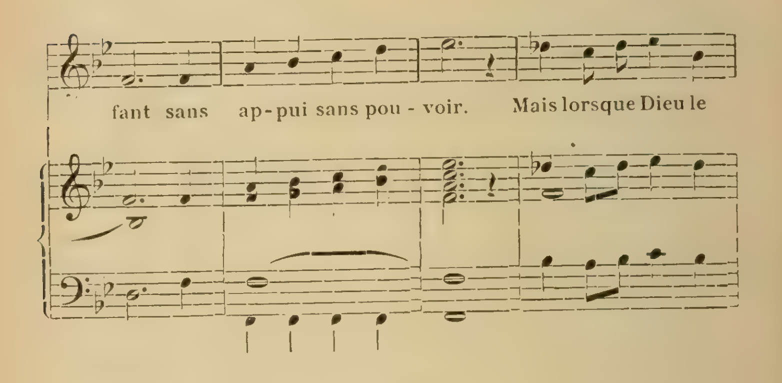


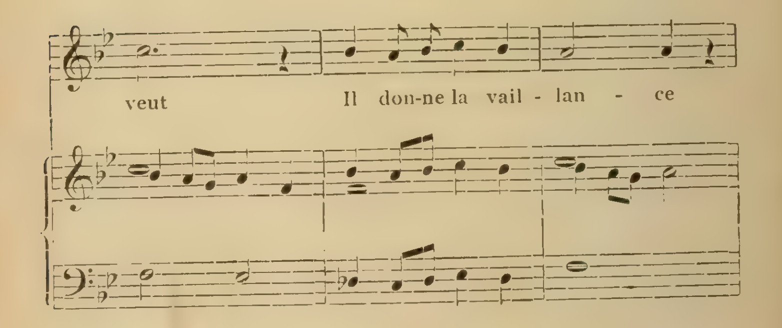

seau, tes bre - bis, ta hou - let - te

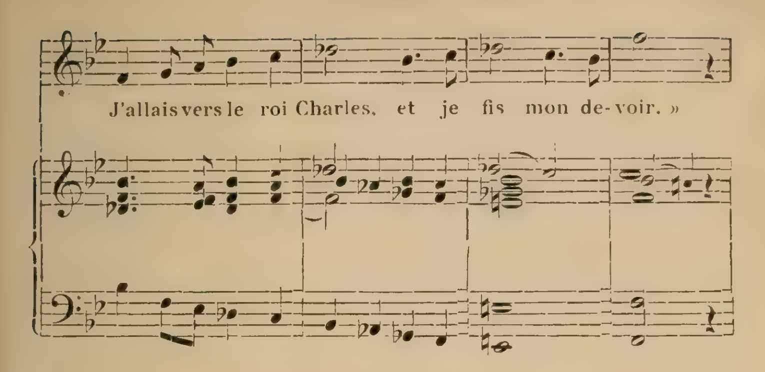

Va fil-le de Dieu, va Le Ciel ain - si le


veut » Mon bras c'é-tait bien peu


pour se-courir la Fran - ce Je n'étais qu'une en-


fant sans ap-pui sans pou - voir. Mais lorsque Dieu le


veut Il don-ne la vail - lan - ce



REFRAIN.

Allegro Maestoso

A nous, Français, à nous la noble et ru - de

f

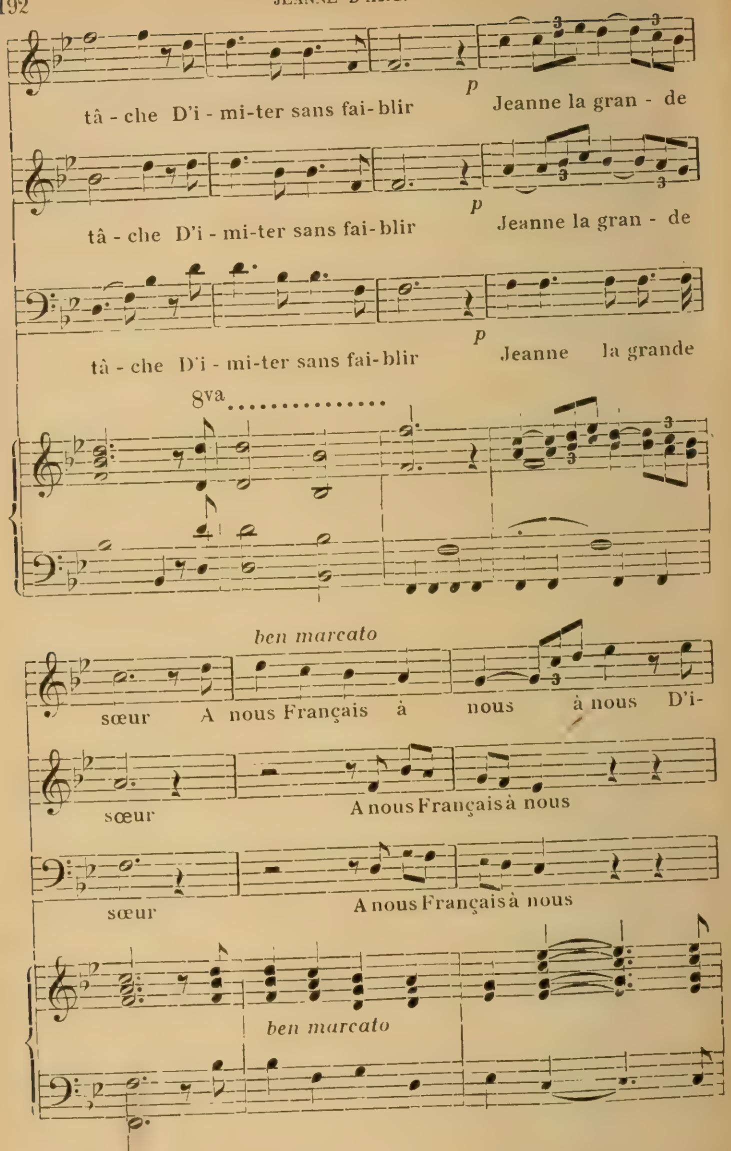
A nous, Français, à nous la noble et ru - de

f

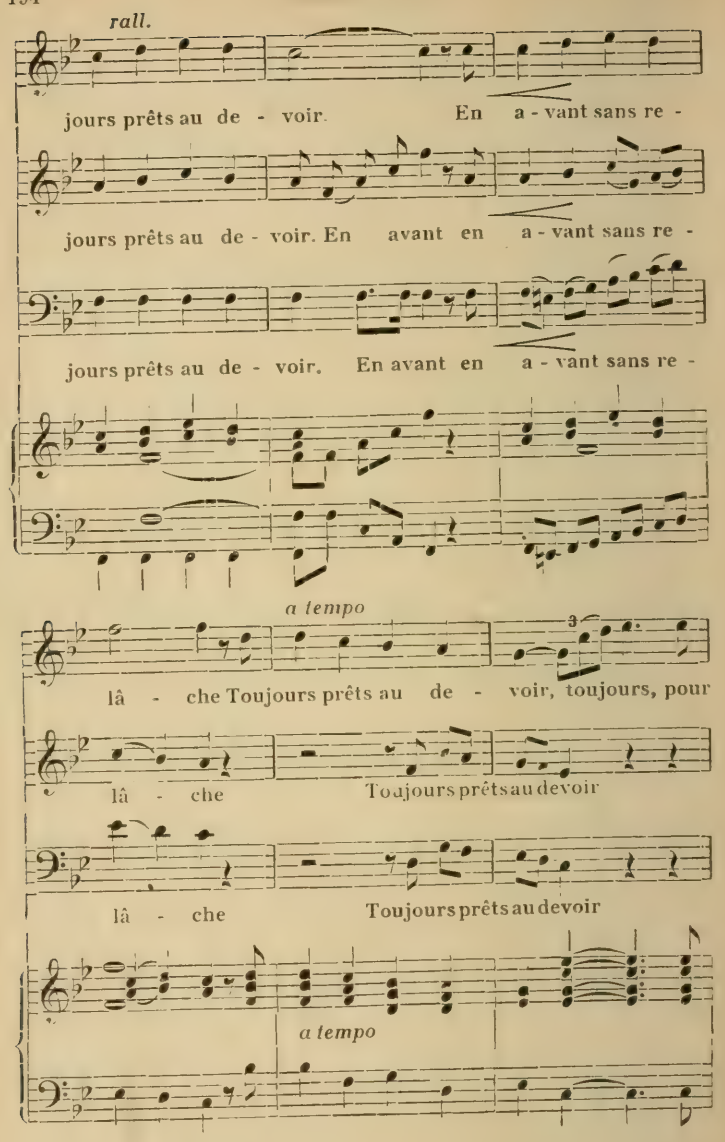
A nous, Français, à nous la noble et ru-de

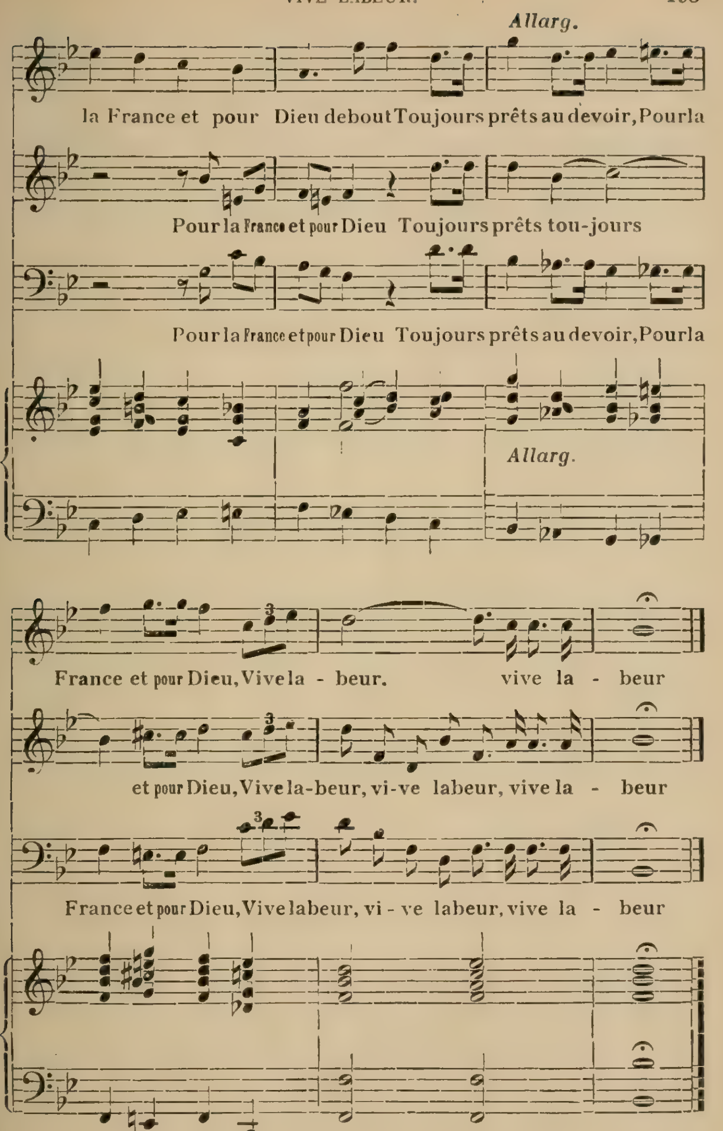
f

8va


tâ - che D'i - mi-ter sans fai-blir
p
Jeanne la gran - de
tâ - che D'i - mi-ter sans fai-blir
p
Jeanne la gran - de
tâ - che D'i - mi-ter sans fai-blir
p
Jeanne la grande
8va
ben marcato
sœur A nous Français à nous à nous D'i-
sœur
A nous Français à nous
sœur
A nous Français à nous
ben marcato


mi - ter sans fai - blir, à nous A nous, Français, à
d'i-mitersansfaiblir A nous, Français, à
d'imitersansfaiblir A nous, Français, à
nous, Français, d'i- mi - ter Jean-ne la grande sœur Tou -
nous, Français, d'i- mi - ter Jean-ne la grande sœur Tou -
nous, Français, d'i- mi - ter Jean-ne la grande sœur Tou -


rall.
jours prêts au de - voir. En a - vant sans re -
jours prêts au de - voir. En avant en a - vant sans re -
jours prêts au de - voir. En avant en a - vant sans re -
a tempo
lâ - che Toujours prêts au de - voir, toujours, pour
lâ - che Toujours prêts au devoir
lâ - che Toujours prêts au devoir
a tempo


Allarg.
la France et pour Dieu debout Toujours prêts au devoir, Pour la
Pour la France et pour Dieu Toujours prêts tou-jours
Pour la France et pour Dieu Toujours prêts au devoir, Pour la
Allarg.
France et pour Dieu, Vive la - beur. vive la - beur
et pour Dieu, Vive la-beur, vi-ve labeur, vive la - beur
France et pour Dieu, Vive labeur, vi - ve labeur, vive la - beur

Cette cantate pourrait être exécutée par les acteurs eux-mêmes, placés dans des attitudes symboliques, pour une glorification de Jeanne d'Arc sur la scène. — Les Anglais y seraient aussi sans chanter, et dans des poses de stupeur, de honte ou de défaite.

Ce sont les leçons de Jeanne à la France.

*Sur une estrade ou piédestal, en pleine lumière, dans un appareil de gloire, elle recevrait l'hommage de la Patrie reconnaissante ; et de la France à elle, d'elle à la France, s'échangerait l'*Hymne du Devoir :

JEANNE D'ARC (*solo*).

Premier couplet.

Les Voix m'ont dit : « Jeannette,
Il faut aller en France et combattre pour Dieu.
Laisse là ton fuseau, tes brebis, ta houlette ;
Va, fille de Dieu, va. Le ciel ainsi le veut. »
Mon bras, c'est bien peu pour secourir la France.
Je n'étais qu'une enfant, sans appui, sans pouvoir,
Mais lorsque Dieu le veut, il donne la vaillance.
J'allai vers le roi Charles, et je fis mon devoir.

REFRAIN (*tous*).

A nous, Français, à nous la noble et rude tâche
D'imiter sans faillir Jeanne la grande sœur.
Toujours prêts au devoir, en avant sans relâche !
Pour la France et pour Dieu, debout! Vive Labeur!

Deuxième couplet.

Les Voix disaient : « Jeannette,
La France est délivrée, et sacré le Dauphin.
Mais l'Anglais reste encor, menaçant ta conquête.
Jeannette, il faut lutter, lutter jusqu'à la fin. »
J'aurais voulu partir, rentrer près de ma mère,
Vallons de Domremy, je comptais vous revoir.
Mais avant tout, mon Dieu, ta volonté m'est chère.
J'ai lutté jusqu'au bout, car c'était le devoir.

Troisième couplet.

Les voix disaient : « Jeannette,
N'attends rien d'ici-bas, ta couronne est là-haut.
Ta mort sera bientôt aux Anglais belle fête.
Mais Jésus te réserve un royaume plus beau. »
Dans un obscur cachot, je connus la souffrance
De revoir mon clocher, je dus perdre l'espoir ;
Mais sur le noir bûcher, Dieu resta ma défense ;
Quand il fallut mourir, j'accomplis mon devoir.

Quatrième couplet.

Noble pays de France
Jeanne t'annonce encore des destins glorieux
Je sens pour toi mon cœur tressaillir d'espérance,
Tu verras de beaux jours et tu seras heureux.
Rejette loin de toi le mal qui te divise
Pour rester libre et fier, il suffit de vouloir ;
A tous les bons Français, je laisse ma devise :
Toujours fidèle à Dieu, toujours prêt au devoir.

Notes et Eclaircissements

1. Le portrait de Jeanne d'Arc

Nous n'avons aucun portrait de Jeanne d'Arc, qui ait la moindre valeur d'authenticité. D'autre part, les descriptions qui nous sont parvenues de son aspect et de sa personne sont si vagues, si générales, qu'il est impossible aujourd'hui de se figurer Jeanne avec un peu d'exactitude et de vérité. Les représentations innombrables qu'on a données de l'héroïne sont toutes de fantaisie et d'une fantaisie rarement heureuse. Voici toutefois les traits à peu près fixés, par l'accord des témoignages.

Jeanne d'Arc était assez grande ; un seul témoin la dit petite ; mais une femme habillée en homme, si elle n'est pas d'une stature exceptionnelle, peut paraître petite, sans l'être pour son sexe. Elle était bien faite et robuste ; le geste seul était un peu viril ; mais la physionomie était toute féminine ; et la voix surtout très douce. Ses cheveux étaient noirs et coupés en rond à la hauteur du cou. Aucun témoignage ne nous dit si ses traits étaient purs ou réguliers ; la rude vie des champs en avait sans doute altéré la délicatesse ; car les témoignages mêmes qui louent la belle proportion de ses formes et l'élégance naturelle de sa démarche et de son allure, ajoutent qu'elle avait bien l'air d'une paysanne. Et nous l'aimons mieux ainsi ; et nous reconnaissons mieux dans cette forte fille des champs la bonne sève du pays natal que dans la *morbidesse* et la gracilité dont nos peintres et nos sculpteurs ont trop souvent doté Jeanne d'Arc, contre tous les témoignages et contre la vérité.

Mais ce serait une autre erreur aussi grave, que de prêter à Jeanne d'Arc quelque chose (si peu que ce fût) de la *virago* :

ni dans son aspect physique, ni dans ses goûts et ses sentiments moraux, on ne surprend rien, absolument rien qui soit proprement « masculin »; rien, dirai-je même, au risque d'étonner, qui soit vraiment militaire ou belliqueux.

Il ne faut pas confondre Jeanne avec ces femmes viriles, qui, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, ont aimé la guerre pour elle-même, et recherché passionnément le fracas des batailles et la gloire des armes. La plupart de ces héroïnes avaient montré dès l'enfance des goûts masculins, une humeur aventureuse et l'amour des dangers. Toute différente est Jeanne. Il n'y a pas un seul trait dans l'histoire de son enfance qui la distingue des jeunes filles de son âge et de sa condition : elle est seulement plus pieuse et plus grave que les autres. Aucun exercice violent ne paraît lui plaire ; ni amazone, ni chasseresse, on ne voit pas, pendant une année passée parmi les hommes d'armes, qu'elle ait pris part, ni même assisté à aucun jeu militaire, quintaine ou tournoi. Elle se fit soldat brusquement, par grâce et par volonté, d'un jour à l'autre : rien n'avait annoncé cette vocation ; rien ne l'y avait préparée. Ou plutôt disons autrement. Devint-elle un soldat, à proprement parler, celle qu'on ne vit jamais frapper un seul ennemi de sa main ; celle qui put se vanter devant les juges qui l'accusaient hypocritement d'avoir eu « soif de sang » que jamais sa main n'avait versé le sang ?

(Petit de Julleville, *La Bienheureuse Jeanne d'Arc*, p. 54).

2. La Vierge

Ce que j'admire encore dans la Pucelle, c'est sa pureté virginale. Les gaillards qui devaient l'accompagner de Vaucouleurs à Chinon trouvaient plaisante son aventure et se promettaient de s'égayer à ses dépens. Mais à peine en marche, ils comprennent qu'ils voyagent avec un ange qu'il faut bon gré mal gré respecter. Bientôt ils conçoivent pour elle une religieuse vénération. Les vieux hommes d'armes, habitués à la licence des camps, avouent qu'en sa présence ils n'ont jamais osé risquer un propos malsonnant.

Elle ne souffre pas qu'une femme légère pénètre dans son

camp et un jour elle en chasse plusieurs à coups de plats d'épée.

Pendant sa captivité, elle se condamnera à garder ses habits de soldat pour mieux se faire respecter des misérables préposés à sa garde, et elle s'assurera ainsi sur leur insolence une victoire encore plus chère à son cœur que celles d'Orléans et de Patay.

Aussi, au témoignage d'un de ses ennemis les plus cruels, l'odieux d'Estivet, qui lui en fera un jour un reproche, on disait par tout l'Occident que jamais l'on n'avait vu une femme aussi pure et aussi sainte depuis la Vierge Marie.

Ainsi souvent, la fécondité des œuvres dépend de la virginité d'un grand cœur. Une vierge a sauvé le genre humain. Une autre vierge a sauvé la France. Ces âmes qui semblent n'aimer que Dieu s'ouvrent à d'incommensurables amours : et Dieu les couronne parfois d'une maternité qui s'étend à un peuple ou à un monde. O Pucelle très sainte, lys éclos dans l'air des batailles, ange dans l'armure d'un preux, ne permets pas que la boue, qui monte, monte jamais jusqu'au cœur de la France.

(S. Coubé, *Le Cœur de Jeanne d'Arc*, p. 34).

3. Où Jeanne puisait ses Inspirations?

Thalamas et les autres écrivains voués à la même tâche consentent bien à connaître Jeanne la Française, mais ils renient Jeanne la chrétienne, Jeanne la sainte. Ils ont juré d'ignorer Dieu, son nom et sa main fussent-ils évidents dans l'histoire.

Ils ne paraissent même pas soupçonner, dans l'espèce, que ce dédoublement est absolument impossible. Ou Jeanne n'est qu'un mythe, ou elle est la « fille de Dieu », la pieuse enfant qui priait dans les vallons de Greux à Domremy et dans le Bois-Chenu ; l'enfant sérieuse et pure qui, souvent de sa chambrette, se levant la nuit pour prier, regardait vers l'église, toute voisine, où la lampe du sanctuaire lui indiquait la présence de son Seigneur, le vrai Roi de France. Oh ! qu'on me pardonne de dire ici quelle émotion inoubliable, la plus

profonde de ma vie, j'ai sentie, jeune encore, quand deux fois j'eus le bonheur de me souvenir et de prier dans cette modeste chambre. Non, ceux qui ont médité là cette suave histoire ne blasphèment pas l'angélique enfant.

Ou Jeanne n'est rien, et son épopée n'est qu'un beau rêve, ou elle fut, comme elle l'a dit dès le début de sa mission, répété fermement devant ses juges, maintenu jusqu'au bout au péril de sa vie, la jeune fille choisie par Dieu pour délivrer la France, et visitée pendant quatre ans par les voix du ciel ; voix importunes souvent, voix déconcertantes pour sa faiblesse, voix dont l'ordre réitéré et le pressant appel l'épouvantait : elle aurait mieux aimé coudre et filer, « guerroyer, ce n'est pas mon état »; non, de grâce, ne faites pas de cette humble paysanne une audacieuse aventurière !

Si elle part, si elle s'arme, si elle ose affronter les camps, entrer en pleine mêlée, conduire en quelques semaines l'incomparable campagne de la Loire, rendre Orléans à la France et la France à Charles VII, c'est parce qu'elle a pour elle le conseil et l'appui de ses voix : elles sont sa lumière, sa force, et aussi son recours dans les heures humiliantes et parmi les angoisses de l'inhumaine captivité.

Tentez l'invraisemblable, effacez Jeanne de notre histoire, mais ne l'obligez pas à vous maudire en lui disant en face, dans la lumière où elle habite, qu'elle ne fut pas l'envoyée de Dieu.

Séparer sa mission, ses exploits et sa mort, tant de hauts faits et tant de patience, de l'inspiration divine sans laquelle cette robuste et saine française déclare n'avoir rien fait, ni un pas ni un signe, ce peut être la gageure d'un Voltaire ou d'un Thalamas, plus capables de souiller cette gloire que de la comprendre, mais ce ne sera jamais le fait d'un historien sincère. Autant vaudrait nier le caractère surnaturel des Croisades, parler de Louis IX et ignorer saint Louis, omettre le labarum de Constantin, nier le baptême de Clovis.

Il faut tout l'acharnement, toute l'intransigeance, tout le parti-pris de la négation systématique pour parodier ainsi et ravaler l'histoire.

Mais, grâce à Dieu, la haine ne suffira pas à cette profanation.

E. R.

*
* *

De Mgr Touchet, le 12 mai 1907 :

N'essayez pas de laïciser Jeanne, j'entends de la mêler à l'irréligion.

Ne savez-vous pas qu'elle fut baptisée Etoile pure un jour d'Epiphanie, en la fête de l'Etoile ?

Ne savez-vous pas comme elle priait ? Ne savez-vous pas comme elle assistait à la messe dévotement ?

Ne savez-vous pas qu'ici, chez nous, devant Notre-Dame la Noire, elle communiait et versait des larmes abondantes ?

Ne savez-vous pas que si, comme le disait notre grand Mgr Dupanloup, tout le monde peut se battre la poitrine devant le bûcher de Jeanne, les Anglais, les Français, l'Université, le peuple, et nous-mêmes, hélas ! de tant de misères qui fondirent sur elles, ce fut la Croix de Jésus-Christ, qui, seule, la consola !

Vous qui ne croyez plus à la Croix, ni à la communion, ni à la prière, ni à la messe, ni au baptême, vous que je plains et aime, vous pour le salut desquels je donnerais mon sang comme une goutte d'eau, non ! vous ne croyez pas à Jeanne, vous ne croyez pas à je ne sais quelle ombre de Jeanne, vous ne croyez pas à Jeanne, vous ne l'avez pas vue ! vous avez vu son visage, mais vous n'avez pas vu son âme.

C'est nous qui sommes ses fidèles, nous vraiment, dis-je. C'est nous qui l'avons honorée comme elle veut être honorée.

4. La Patriote

Mais c'est toi surtout, ô France bien-aimée, qu'elle ne veut pas voir souffrir. Tes douleurs la torturent. Elle t'aime d'un amour très tendre, comme on aime une mère affligée, d'un amour qui restera le type éternel du patriotisme.

Alors que d'autres ne savent pas où est la France, si elle est avec le petit roi de Bourges ou le puissant Henri de Lancastre, avec les Bourguignons ou les Armagnacs, son patriotisme éclairé n'hésite pas. Elle comprend que la vraie France ne

saurait être avec les alliés de l'étranger, qu'elle a besoin de son autonomie pour accomplir ses destinées. Et c'est pourquoi la guerre qu'elle proclame, c'est la grande guerre de l'indépendance nationale.

Certes, le patriotisme n'est pas né avec elle et « la doulce France » était aimée et chantée de nos premiers pères. Mais, la patrie n'étant pas encore bien constituée avec son unité et ses traits distinctifs, il y eut longtemps des hésitations et des méprises. Jeanne donna à la grande idée sa netteté et sa splendeur.

La première, dit-on, elle applique à la France le nom de patrie, lorsque, le 12 mars 1429, elle dit au roi à Chinon que, lorsqu'elle sera à l'œuvre, la patrie sera sauvée : *et patria statim alleviata.*

Et le nom béni, éclos sur ses lèvres, vole de bouche en bouche, de château en château, de clocher en clocher, des remparts de Chinon aux voûtes de la basilique de Reims. Ah ! ce nom, si Jeanne l'avait entendu outrager, n'aurait-elle pas pleuré toutes les larmes de son cœur, mais ne l'aurait-elle pas vengé, elle, l'immortelle Patriote ?

Pour cette patrie bien-aimée, elle est prête à tout souffrir. Lorsqu'elle tombe à Compiègne entre les mains de l'ennemi, un nom s'échappe de ses lèvres, un seul nom, celui de France : un cri jaillit de son cœur, cri sublime où éclate son héroïque patriotisme : « *Mes bons amis, je suis trahie ; priez pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France.* »

Oh ! la brave fille et la grande Française ! Ainsi, ce qui la navre, ce n'est pas son malheur à elle, c'est la détresse de la France ! Sa belle jeunesse va périr, fauchée dans sa fleur : ce n'est rien ! Elle ne sera plus acclamée par les foules : ce n'est rien ! Elle ne reverra plus le clocher natal ni le chaume paternel : ce n'est rien ! Elle n'embrassera plus ni son père, ni la douce Isabelle Romée, sa mère : oh ! cela c'est dur, mais comparé à l'autre privation qui la hante, ce n'est rien ! Elle sera jetée dans une atroce prison : ce n'est rien ! Elle sera livrée à des juges sanguinaires : ce n'est rien ! Elle mourra dans les flammes : ce n'est rien ! Mais elle ne servira plus la patrie adorée, celle qu'on appelle de ce nom auguste : « le noble royaume de France. » Ah ! voilà sa douleur suprême, voilà son cri d'angoisse, un des plus généreux qu'ait entendus la terre. (S. COUBÉ, *Le Cœur de Jeanne d'Arc*, p. 41).

5. Le Patriotisme de Jeanne d'Arc

De plus en plus, la France comprend que la vaillance et les œuvres de Jeanne d'Arc sont au-dessus de tout panégyrique. Elle sera bien près de son salut si elle consent à reconnaître de quelles sources vives, toutes chrétiennes, a jailli tant de grâce virginale, tant d'énergie guerrière, un si pur patriotisme.

Qu'est-ce donc que Jeanne portait en elle ? Peu de chose, en apparence : cette main était si faible pour une épée, ce corps si frêle pour une armure, cette paysanne si insuffisante pour une délivrance nationale. Mais tout s'explique si nous pénétrons au plus intime de sa vie. Ce qu'elle portait en elle pour tant oser, c'étaient tous les trésors du parfait patriotisme en France : l'âme de la France, façonnée aux luttes joyeuses et aux sacrifices magnanimes, l'âme des chevaliers, l'âme des croisés, l'âme des morts tombés pour les grandes causes ; — et puis la bénédiction de Dieu, avec ce mystère de prédilection qui fait encore aujourd'hui de la France le pays d'où sortent les dévouements religieux avec le plus d'allégresse : — et puis, pour recueillir en un vase sacré cette manne du ciel, un grand cœur : le cœur de Jeanne, cœur de vierge, cœur d'héroïne, cœur de Française, cœur de sainte, création de vaillance et de tendresse, cœur si doux, si pur et si fort que les brasiers allumés par la haine n'ont rien pu contre lui.

Le cœur de Jeanne d'Arc a été le sanctuaire inviolé du patriotisme français. Si la France doit vivre, il faut qu'elle reste en mesure d'enfanter de pareils cœurs. La religion seule les lui donnera.

Du seul point de vue humain, je l'accorde, Jeanne d'Arc est déjà si grande, son épopée si brillante, ses malheurs si touchants que le merveilleux des plus belles légendes ne saurait égaler la très simple histoire de sa vie. Mais ce merveilleux, ici, prend un nom qui le distingue essentiellement de tout ce que la fiction, la légende ou l'histoire ont imaginé ou produit de plus attachant. C'est *le surnaturel.*

Jeanne d'Arc n'a cessé de vivre en plein *surnaturel;* avouons cela, et d'un mot profond nous l'avons définie, admirée, expli-

quée, aimée, comme elle veut l'être : omettons ce mot, et nos conceptions si ingénieuses qu'elles soient, deviennent fausses. Il y a des éloges qui sont des injures ; c'en est une d'oublier ou d'omettre que Jeanne d'Arc fut, d'un bout à l'autre de sa carrière, l'enfant choisie par Dieu pour une tâche de miracle, l'élue préparée à cette tâche par les anges et les saintes, et portée par une Providence spéciale à ces hauteurs du sacrifice où se consomme la sainteté.

J'ajoute pourtant, la remarque est nécessaire, que le surnaturel, en l'enveloppant de toutes parts, ne se manifeste au plus profond d'elle-même que par les grâces communes et les vertus ordinaires. Rien de plus faux que de se représenter une Jeanne d'Arc abîmée en des états mystiques. Tout en recevant les indications du ciel elle fut, pour sa part, *une chrétienne*, tout simplement : chrétienne d'une piété raisonnable, prudente, affermie ; chrétienne fidèle à la prière au milieu de l'accablement des rudes besognes; chrétienne habituée à considérer les moindres fautes comme des obstacles à la grâce; chrétienne dévote à la Vierge et avide de l'Eucharistie ; chrétienne enfin, mais rien de plus. — Et c'est assez, vraiment. Je me trouve, en l'affirmant, avoir défini *le surnaturel* dans ce qu'il a de plus élevé. Ce mot, nous le comprenons mal, d'ordinaire : il déroute nos pensées ; nous croyons qu'il implique des états peu communs, des phénomènes inouïs ; et nous oublions que le chrétien se meut dans le surnaturel ; nous oublions que par la profession chrétienne un commerce admirable s'établit entre le ciel et nous, avec des échanges de dons et d'amour dont le Christ en personne est le meilleur. Dans ce bienheureux état, je veux dire dans l'exercice de la vie chrétienne, œuvres et souffrances se changent en vertus ; l'âme récolte à pleines gerbes les gloires prochaines de la récompense. Qu'elle travaille paisiblement au foyer, ou qu'elle s'exerce aux emplois d'une vocation de combat, ou qu'elle soit appelée à d'indicibles tortures, partout, toujours, la chrétienne vit dans le surnaturel.

Le patriotisme de Jeanne d'Arc, vu dans cette lumière, se transfigure, lui aussi; sans l'artifice d'aucune fiction, il devient l'exercice d'une divine charité. Jeanne aima son pays comme elle aima sa mère, comme elle aima son roi, parce qu'elle aimait Jésus. Elle aima sa patrie jusqu'à mourir pour elle, avec la sérénité d'une chrétienne qui, au moment d'affronter

les supplices, entrevoyait le lien, le rapport, établi par la volonté de Dieu même, entre sa mort et le salut de la France.

Il lui fallait Jésus pour mourir ainsi. Ce nom, en qui se résume pour nous le surnaturel, elle le murmurait sur la place du Vieux-Marché, le 30 mai 1431 ; elle ne savait plus que ce mot, elle n'en avait jamais su d'autre. Jésus ! C'était un appel déchirant au seul Ami qui lui restât dans le suprême abandon. Mais c'était aussi tout son patriotisme à elle, délicat, constant, généreux, parce que chrétien.

N'oublions jamais cet adieu émouvant, cet adieu sacré. Certes, Jeanne a beaucoup fait pour la France en lui rendant son territoire, en réveillant le sentiment national ; ange des victoires, elle a recueilli en faisceau les forces éparses ou divisées, et donné au pays la confiance nécessaires aux batailles ; mais elle n'a rien fait de plus décisif pour la France que de succomber sous la haine des ennemis, en répétant au milieu des flammes, en murmurant dans la mort, le doux secret de son cœur : Jésus !

A nous de garder la religion de ce souvenir, le testament de Jeanne d'Arc.

La France veut, c'est manifeste, que le nom de Jeanne d'Arc, passant parmi nous, reste synonyme à jamais de toutes les pures grandeurs de notre race. A la France, soucieuse de vivre, Jeanne crie : Jésus. N'étouffons pas cette voix du ciel.

Soyons chrétiens, redevenons chrétiens, transmettons l'héritage chrétien.

Alors nous aurons travaillé pour la France ; et nous aurons rendu à l'admirable Pucelle la seule reconnaissance qu'elle veuille agréer de nous.

Jeanne d'Arc, en faisant sacrer le dauphin dans la cathédrale de Reims, le 17 juillet 1429, achevait de donner le signe divin de sa mission, et remportait sur l'Anglais un avantage décisif. « Pour les gens du XV[e] siècle, écrit M. Doumic, la royauté n'existe que grâce à son caractère mystique. Charles n'est encore que le dauphin ; la France est comme lui hésitante sur la légitimité du droit. Il ne deviendra le roi qu'en recevant l'onction du Seigneur. La cérémonie de Reims devait avoir, et elle eut en effet un retentissement énorme dans tout le royaume comme dans toute la chrétienté. *C'est ce que Jeanne avait aperçu, sans aucun doute possible, dans une clarté éblouissante.* »

Et la merveille, c'est précisément que Jeanne ait eu cette *clarté*. D'où lui venait ce patriotisme éclairé ?...

Aujourd'hui comme alors, il est démontré par les faits qu'il y a corrélation étroite, chez nous, entre l'amour de la religion et l'amour de la patrie ; la preuve est faite, en dépit des sophistes, que l'on ne peut toucher à l'honneur de Dieu et de l'Eglise sans affaiblir chez les Français la notion même de Patrie. La France sera chrétienne, ou ne sera plus. Elle pourra subsister, matériellement prospère, sans Dieu comme elle aurait pu durer en qualité de fief anglais ; mais la France sans Dieu cessera d'être le premier peuple du monde, parce que ses idées, ses mœurs, les qualités natives de sa race sont faites, par une vocation divine, pour porter partout le rayonnement de la foi chrétienne ; si la France n'est pas l'exemple du monde, elle en sera le scandale.

Au temps de Jeanne d'Arc, elle n'en était pas à ce degré d'infortune. Nul encore ne songeait, en France, à renier l'alliance du Christ. Armagnacs et Bourguignons se déchiraient, mais le prestige de la consécration chrétienne était si peu compromis, la nécessité de rester chrétien pour être Français s'accusait si évidente, que l'héritier de l'ambition des Lancastre ne croyait pas pouvoir, sans le sacre à Notre-Dame de Paris, se parer du titre de roi de France.

Jeanne vit clairement cela. Et de qui tenait-elle cette intuition admirable, elle qui ne savait rien, elle l'obscure paysanne? D'où lui venait cette *clarté ?*

Non pas d'une perspicacité personnelle, qui lui aurait montré là le geste habile à faire ; elle n'avait aucun de ces calculs ; elle allait droit devant elle, dans la simplicité, docile aux voix qui dirigeaient ses pas. C'est de là, c'est d'en-haut qu'elle avait appris cette leçon. Attentive à n'être que l'instrument de Dieu dans une œuvre qui la dépassait de tant de manières, tout inclinée d'ailleurs par sa piété à comprendre le dessein dont elle était l'ouvrière, elle vit nettement (et ce fut la lumière de sa courte vie) que vouloir la grandeur de la Patrie sans respecter la pacte sacré qui l'enchaîne à Jésus-Christ, c'est tenter l'impossible.

Ainsi s'explique le ton d'autorité avec lequel, dès le début, à Chinon, cette enfant s'enhardit jusqu'à tutoyer son Roi, en promettant, de par Dieu, de le conduire à son beau sacre.

Ainsi s'explique qu'elle n'ait accepté à sa suite, pour « beso-

gner », que des soldats sans reproche, dégagés des habitudes grossières où se gaspillent les trésors de la foi avec ceux du courage.

Ainsi s'explique cette hâte superbe avec laquelle, Orléans délivré et les Anglais chassés de la Loire, elle entraîne le dauphin jusqu'à Reims, se désolant du moindre retard, avec l'accent alarmé d'une sainte qui redoute de manquer l'heure de Dieu.

Ainsi s'explique que, le « mystère » accompli, Jeanne à genoux devant son Roi lui ait dit ces paroles, qui attestaient non pas la fin de sa propre mission, mais l'heureux accomplissement de la volonté du Ciel : « Noble prince, maintenant est accomplie la volonté de Dieu qui m'avait commandé de lever le siège d'Orléans, de vous amener dans cette cité de Reims pour y recevoir les onctions saintes du sacre, qui montrent que vous êtes le vrai roi et celui auquel doit appartenir le royaume de France. »

Ainsi s'explique la fière assurance avec laquelle, devant les seigneurs anglais, cette captive enchaînée, déclare que tous les Anglais du monde n'auront jamais le royaume de France. C'est la protestation d'une chrétienne autant que d'une Française.

Malheur donc aux envahisseurs d'aujourd'hui, plus redoutables que l'étranger, dont le but avéré est de mettre à mal, non pas une dynastie ou un territoire, mais l'âme d'un peuple entier, flétri dans sa jeunesse, blessé aux sources de sa vie, atteint dans sa vocation même, et dans l'avenir entier qui en dépend.

Où sera le secours s'il doit en exister un? Faut-il le demander après ce que nous enseigne l'histoire vraie de Jeanne d'Arc ? Il sera dans le retour aux traditions chrétiennes de la France ; il sera dans l'acceptation pratique des devoirs attachés *pour tout Français* à la vocation de la France ; il sera dans l'amour de l'Eglise, dans la fidélité à Jésus-Christ, dans l'attachement passionné à toutes les causes aimées du Christ, dans le courage des sacrifices nécessaires à son Règne, dans la défense hardie de ses intérêts contre tout agresseur ; il sera dans l'exercice des vertus chrétiennes, qui si longtemps ont fait partie chez nous de l'éducation domestique et de la vie sociale ; bref, il sera, il ne peut être que dans la réalisation énergique de cette devise, où sont nos vraies grandeurs : Catholique et Français.

Il sera donc dans la lutte à outrance contre tout ce qui empêche le Christ et l'Eglise d'être *chez eux* en France.

J'appelle patriotisme *éclairé* celui qui s'élève jusqu'à cette simple notion, notion d'histoire et notion de bon sens. J'appelle patriotisme courageux celui qui, pour réaliser ce programme, brave le préjugé, et va de l'avant pour déloger l'ennemi. L'on sait assez que Jeanne d'Arc n'y a pas manqué. Faisons comme Elle.

E. R.

6 Pour Jeanne

M. Anatole France vient d'écrire un livre sur Jeanne d'Arc. C'est une mauvaise action de plus, dans la série des méfaits de la plume par lesquels les ennemis de la liberté catholique s'acharnent à détruire chez nous les derniers respects.

Bien avant les fêtes de la bonne Lorraine, la secte s'est agitée ; et si, par un reste de pudeur elle n'a pas osé aller jusqu'au bout des insolents projets de haine, elle a du moins tout fait pour arracher à l'Eglise une Française dont toutes les pensées, dont l'âme et la vie entière reflètent le surnaturel.

La campagne, tout l'annonce, continuera cette année (1908), plus passionnée encore; et le livre du sceptique Anatole France n'est sans doute que le manifeste de cette action prochaine. Comment d'ailleurs en serait-il autrement ? Est-ce à l'heure même où l'Eglise achève son patient examen, se prépare à mettre au front de Jeanne l'auréole de la sainteté, que la vigilance des ennemis de l'Eglise s'endormira ? Nous laissera-t-on sans contradiction cette chrétienne magnanime, quand il est si facile de deviner quel rajeunissement d'énergie sa mémoire proclamée bienheureuse va donner bientôt à tous ceux qui luttent pour Dieu ?

Il était dans la destinée de la pure et vaillante fille d'être toujours discutée. Guerrière par vocation, elle restera parmi nous, et bientôt dans l'Eglise entière, la personnification vénérable des vertus les plus nécessaires à notre temps, du courage surtout dans les rudes batailles. A la France appauvrie et trahie, elle apparut autrefois comme la délivrance miracu-

leuse, incarnant en sa propre mission et unissant dans son grand cœur les deux tendresses, les deux religions inséparables pour tout vrai Français, le dévouement au Christ et à la France. Il sera, quoi qu'on fasse, à tout jamais impossible de briser ce faisceau d'amours, d'isoler violemment la Française de l'Envoyée divine, de rapetisser sa taille aux proportions d'une virago ou d'une aventurière heureuse ; on ne nous fera pas oublier que l'amour de l'Eucharistie, le goût de la prière, le culte de la pureté, la dévotion à Marie, le respect filial pour l'Eglise, l'attachement au Saint-Siège, la soumission aux pasteurs, bref toutes les délicatesses de la foi et toutes les grâces de l'innocence ont été d'un bout à l'autre de cette courte vie les mobiles du devoir et les sources vives du martyre.

On n'ose plus guère, après tant de travaux approfondis sur Jeannette (M. Lanéry d'Arc en a composé son Livre d'or), expliquer son rôle par une exaltation morbide : rien de pareil assurément dans cette robuste et saine et joyeuse paysanne. Jeanne n'a été ni une hallucinée ni une mystique ; jusque dans ses prouesses les plus surhumaines, elle a gardé les charmes exquis de sa nature ; la guerrière intrépide poussée au combat par ses voix et sûre du succès n'oublie jamais d'être femme, elle s'apitoie, elle se trouble, elle pleure; et si sublimes que soient les sommets de vertu où la conduit une Providence mystérieuse, elle aussi jusqu'en son Calvaire elle nous apparaît proche de nous par la sérénité, aussi douce que forte ; victime de passions féroces déchaînées contre sa faiblesse, mais assez patiente, assez humble pour adorer les décrets du ciel qui en permettent les apparents triomphes, et sûre des bénéfices divins cachés dans l'épreuve. Quoi de plus aimable, quoi de plus humain !

La tactique ordinaire aujourd'hui est d'abuser de ce dernier mot, pour créer une équivoque. Il est des gens à qui la sincérité fait peur, et qui ont besoin des mots à double sens pour arriver à des fins inavouables sans en avoir l'odieux. On veut donc une Jeanne d'Arc « plus humaine » afin, assure-t-on, de l'aimer mieux. Nous savons ce que cela veut dire. Au nom d'une impartialité historique dont la première règle est d'effacer de l'histoire toute trace de l'action divine, on nous façonne une Jeanne d'Arc sans autres voix que les appels de son patriotisme exaspéré, un gentil chef d'expédition hardie dont le succès fut le principal mérite, et pour finir, une infor-

tunée, tombée pour son malheur aux mains de l'Eglise et de l'Inquisition. C'est la Jeanne d'Arc laïque ; on la croit plus attrayante. Et nous assistons aux efforts désespérés des sectaires pour ravir une enfant à sa mère, Jeanne d'Arc à l'Eglise.

Effort inutile, folle gageure. Nous connaissons trop maintenant les moindres détails de cette épopée pour donner dans les artifices des faussaires. Il n'y aura, pour applaudir aux trouvailles de M. Anatole France, que ceux dont le siège est fait, et qui croiraient dénaturer l'histoire de France, s'ils n'en effaçaient jusqu'au nom de Jésus-Christ.

Aux esprits sincères, aux Français que la passion autireligieuses ne condamne pas à renier les pures gloires de leur race, nous conseillerons de lire, et de répandre à profusion, un opuscule populaire, *Jeanne d'Arc*, par M. le chanoine Debout, réduction de ses deux volumes ; récit circonstancié, vivant, ému, fort bien illustré, attachant et complet, de cette splendide carrière. M. le chanoine Debout raconte fort bien ; les opérations militaires devant Orléans et l'assaut des Tourelles sont un vrai chef-d'œuvre (p. 91 à 131). Mais il conclut aussi ; il ose appeler miraculeuse cette délivrance d'Orléans ; il l'atteste avec Gerson, avec Jacques Gélu, avec le peuple reconnaissant d'alors (p. 136, 137). Et il ose venger l'Eglise, en ramenant sur le *Jugement de Poitiers* (p. 77) l'attention des impies, trop exlusivement concentrée sur le jugement de Rouen : « les ennemis de la vérité ferment les yeux sur le jugement de Poitiers, le seul vrai et impartial, fait au nom de l'Eglise, du vivant de la Pucelle, et approuvant sa mission, pour jeter à la face du catholicisme l'acte inique accompli par un sectaire qui n'appartenait au sacerdoce que par son caractère. »

Ici donc, pas de diminution systématique, pas de silence odieux, pas de travestissement ridicule et injurieux. Jeanne est tout ce qu'elle fut, Française et chrétienne, et Française héroïque parce que chrétienne pratiquante ; à la fois supérieure à nous et accessible, supérieure à nos meilleures ambitions par une mission extraordinaire à laquelle personne ne peut prétendre ; mais accessible aussi, par des vertus suaves et viriles à la fois, dont toute Française devra s'inspirer et vivre demain, si, comme tout le fait augurer et comme nous avons dans le malheur le droit de l'espérer, c'est la Française

qui doit nous sauver. Elle seule le peut encore, car on dit que les hommes n'y songent plus.

E. R.

7. L'exactitude de M. Anatole France

M. A. France a conté comment, le 30 avril 1429, les bourgeois d'Orléans ont fait une sortie, en compagnie des Gascons de La Hire et des gens d'armes de Florent d'Illiers. Ils ont attaqué la bastille Saint-Pouair que les Anglais nommaient Paris, et ont culbuté le poste avancé ; mais les Anglais, au cri de « Saint-Georges ! » sont sortis en bon ordre. « Après un rude et sanglant combat, ils repoussèrent l'attaque des bourgeois et des routiers (t. I, p. 317-318). Une note renvoie à la *Chronique de la fête*, dans *Procès* (t. V, p. 291-292), et à une lettre d'Allemagne (*ibid.*, t. V, p. 347). Or, non seulement dans ces textes on ne lit rien depareil, mais on y lit le contraire : « (Les Anglais) qui se trouvaient dans les autres boulevards, se mirent en mouvement et abandonnèrent leurs bastilles et leurs boulevards. L'un s'appelait Paris, l'autre Rouen, le troisième Saint-Pouair, et ils s'enfuirent de nuit. » Il est vrai que, tout le long de ses deux gros volumes, M. Anatole France témoigne d'un si vif déplaisir quand il voit mettre en déroute les Anglais, qu'à peine peut-il se résigner à en reproduire le témoignage. Sur ce point, les textes les plus précis et tout son bon vouloir d'historien, ami de la vérité, sont presque impuissants à le ramener à la réalité.

Nous bornerons ici ces exemples, pour ne pas en fatiguer le lecteur. D'autant qu'il y a plus grave. Les différents critiques, qui se sont occupés jusqu'à ce jour de l'œuvre retentissante de M. France, de cette *Vie de Jeanne d'Arc* qui fit tant de bruit avant de paraître, ont été surpris de constater, en maints endroits, à propos des textes auxquels renvoyait l'auteur comme fondement de son récit ou de ses opinions, que, non seulement ces textes étaient reproduits ou commentés inexactement, mais qu'ils ne contenaient rien qui concernât de près ni de loin ce que M. France leur faisait dire. C'est ce que M. Achille Luchaire, professeur à la Sorbonne, l'un des maîtres incontestés des études médiévales, a été l'un des premiers

à signaler. Le chevalier Robert de Baudricourt est, pour M. Anatole France, un homme « simple et jovial ». Et, à l'appui de cette affirmation, il cite (*Procès*, t. III, p. 86) une page où il n'est nullement question de Robert de Baudricourt (Luchaire, *Grande Revue*, 25 mars 1908, p. 231, note). M. Luchaire donne d'autres exemples. Des constatations identiques sont faites par M. Salomon Reinach dans la *Revue critique* : « M. France écrit : « Elle entendit la voix qui lui disait : « Le voilà ! » En note, renvoi à *Procès* (t. II, p. 456), où je ne trouve rien de tel. » (*Revue critique*, 19 mars 1908, p. 214). De même M. Andrew Lang, dans la *Fortnightly Review*. A propos de prétendues prophéties que les prêtres n'auraient révélées qu'à quelques dévots, et parmi lesquels Jeanne d'Arc, M. Lang fait observer : « A l'appui de son dire, M. France cite un passage du procès qui prouve exactement le contraire de ce qu'il vient d'avancer. » Ailleurs, il s'agit des voyages que Jeanne d'Arc aurait faits à Toul, pour y paraître devant le tribunal de l'official sous l'inculpation d'avoir rompu une promesse de mariage, et M. Lang objecte : « A l'appui de ses dires, M. France cite trois pages du *Procès* (t. I et II). L'une des trois (t. II, p. 476) n'existe pas, les deux autres ne confirment en rien ce qu'il avance et l'une des pages suivantes le contredit. »

Nous avons tenu à citer préalablement ces critiques, car, sur ce terrain, les constatations que nous avons été amenés à faire nous ont plongés dans un tel étonnement que, par moments, nous nous frottions les yeux, et reprenions deux et trois fois la même page, en nous demandant si nous savions encore lire.

Par le même charme de sa fantaisie, M. Anatole France est naturellement entraîné vers les idées les plus romanesques. Il le constate lui-même, avec une sincérité et une naïveté charmantes, et qui lui font honneur. « Le sens commun, dit-il, est rarement le sens du juste et du vrai (t. I, p. 327). » Aussi le sens commun a-t-il été exclu de son livre avec un soin parfait. En son lieu et place, pour l'agrément du lecteur, des histoires pittoresques et inattendues. T. I, p. 532, il s'agit du don, attribué à nos anciens rois, de guérir les écrouelles. Notre séduisant historien constate que, dans la vieille France, les vierges avaient le même don, à condition... qu'elles invoquassent Apollon. Voilà, du moins, qui est imprévu !

La citation renvoie à Leber (*Des cérémonies du sacre*). M. Salomon Reinach l'a vérifiée : il s'agit d'un emprunt fait par un clerc à Pline, lequel vivait au premier siècle ! Telles sont les bases sur lesquelles un homme d'esprit, en sa capricieuse ironie, reconstitue les mœurs de nos ancêtres. Car nous ne sommes plus dans le domaine historique, nous ne sommes même plus dans celui du roman ; mais dans le domaine des jolis contes bleus, dans la région vaste et accidentée des contes fantastiques...

Prenons la bataille de Patay, le point culminant de la vie de Jeanne d'Arc, la clé de voûte du monument tout entier. La terrible série des victoires remportées successivement par les Anglais est tout à coup brisée sous l'élan triomphant d'une jeune fille entraînant des guerriers.

Négligeant les diverses sources que nous possédons pour écrire les épisodes de cette journée, unique peut-être dans les annales de l'histoire, M. Anatole France commence par nous expliquer que Jeanne d'Arc n'arriva que sur la fin du combat. Les Anglais étaient en déroute ; cependant on tuait encore. « Elle vit des Français qui conduisaient des prisonniers frapper l'un d'eux à la tête si rudement que l'homme tomba mort. Elle descendit de cheval et fit confesser l'Anglais. Elle lui soutenait la tête et le consolait à son pouvoir. Voilà la part qu'elle prit à la bataille de Patay. Ce fut celle d'une sainte fille. » (Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 440). La source indiquée est un passage du Procès de réhabilitation (éd. Quicherat, t. III, p. 71). C'est la déposition de Louis de Coutes, qui fut page de la Pucelle sous le nom d'Imerguet. Voici son récit :

« Il (Louis de Coutes) dit en outre que ladite Jeanne était très pieuse et avait grand'pitié d'un tel massacre, car comme *un jour* (*quadam vice*) un Français, qui conduisait quelques Anglais prisonniers, frappa l'un d'eux sur la tête, si fort que l'Anglais s'en affaissa comme mort, ladite Jeanne, ce voyant, descendit de cheval et fit confesser l'Anglais en lui tenant la tête et en le consolant à son pouvoir. *Ensuite* (*postmodum*) ladite Jeanne, en compagnie des gens du roi, alla devers Jargeau qui fut pris d'assaut... » (*Procès*, t. III, p. 71-72).

Or, la prise de Jargeau est du 14 juin 1429 : la bataille de Patay est du 18 juin. La seule chose que Jeanne d'Arc, au dire de M. Anatole France, aurait faite à la bataille de Patay, est

donc un acte qui, d'après la source même que cite M. France, s'est passée au moins cinq jours plus tôt (1).

(FUNCK-BRENTANO, *Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908).

8. Soldats, défiez-vous

Nos petits soldats vont donc apprendre à connaître Jeanne d'Arc, la glorieuse Française : une Jeanne d'Arc moins le surnaturel ! L'ouvrage d'Anatole France leur est imposé d'office.

Ce roman est écrit pour tous ceux qui veulent, à tout prix,

(1) Andrew Lang a réfuté l'ouvrage d'Anatole France (chez Perrin, 1 vol. in-12, 2 francs). En janvier 1909, l'académicien déclarait tenir compte des scrupules de M. Lang. Il l'a si peu fait que voici textuellement ce qu'écrit le critique anglais :

« Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. France ; mais je ne puis m'empêcher de déclarer que la manière dont il a maintenu dans son livre l'abondante série de ses inexactitudes matérielles et de ses contradictions ne s'accorde pas avec le devoir de tout historien vis à vis de ses lecteurs. Dans la nouvelle édition, de même que dans les précédentes, il arrive sans cesse que des faits soient énoncés qui non seulement n'ont pas pour eux l'ombre de vraisemblance, mais qui sont encore formellement contraires à la vérité ; et comme chacune de ses erreurs s'accompagne, en note, de références à des autorités universellement admises par les historiens, c'est à peine si un lecteur sur mille échappe au danger d'être trompé. Car il va sans dire que l'immense majorité des lecteurs ne peuvent point perdre leur temps à consulter, au fur et à mesure de ces notes, les textes originaux, qui d'ailleurs ne leur sont pas toujours accessibles ; si bien qu'ils tiennent forcément pour assuré que les affirmations de M. France leur sont garanties par ces documents anciens où l'auteur les renvoie. »

Et M. Andrew Lang expose les deux méthodes contradictoires de M. France : « M. France emploie deux méthodes différentes pour « éclaircir » toutes choses ; et ces méthodes déjà se contredisent l'une l'autre. La première consiste à nous représenter l'immense majorité des témoignages historiques comme étant sans valeur : et le fait est que s'il en est ainsi nous n'avons aucune preuve que les évènements qu'ils attestent se soient produits sous la forme qu'ils décrivent. Mais l'autre méthode consiste, au contraire, à prêter aux témoignages historiques une signification qu'ils n'ont pas, à y découvrir des faits qui ne s'y trouvent pas contenus, et à traiter comme authentiques des témoignages inexistants. »

effacer du front de l'héroïne le rayon céleste et le doux éclat de la foi. Nos petits soldats le veulent-ils ? Il serait intéressant de les convoquer pour un referendum de ce genre.

A moins de supprimer les plus beaux traits de l'histoire la mieux prouvée qui soit au monde, il faudra bien leur dire que Jeanne a toujours déclaré, à Chinon, à Orléans, au camp, dans la prison, sur le bûcher, partout, avoir entendu *des voix du ciel*, avoir reçu *une mission « de son Seigneur »*. Ce qu'elle voyait, dans ces communications d'où est sortie toute sa vocation, c'étaient non pas des fantômes ou des chimères, mais saint Michel en personne, et sainte Catherine et sainte Marguerite : « Aussi fermement que je crois que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert la mort pour nous racheter des peines de l'enfer, je crois que c'est saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite que Notre-Seigneur m'envoie... Je les vois des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois. »

Il faudra dire à nos petits soldats, pour rester dans la *vérité d'histoire*, que si Jeanne déconcertait les chefs les plus habiles par l'audace de ses intuitions, par le bonheur de ses coups, par la sagesse de ses conseils, c'est à Dieu seul qu'elle en est redevable. La preuve, ce sont les circonstances merveilleuses dans lesquelles « *son conseil* » prévaut sur l'opposition sourde des chefs. Jeanne n'a peut-être pas rencontré d'adversaires plus dangereux que l'entourage du faible Charles VII : il aurait suffi de leurs manœuvres pour rendre inutile ce brillant secours, et la jeune fille n'aurait pas même délivré Orléans si elle en était restée aux lumières de son seul patriotisme. — Le mercredi 4 mai, à midi, tandis que s'engage la première action contre les Anglais, à l'insu de Jeanne, l'héroïne tout à coup se lève de la couchette où elle prenait un peu de repos, et s'écrie, à la stupeur de tous : « Le sang de nos gens coule par terre... Mes armes, mon cheval ! » Qui le lui avait dit ? — Le lendemain, quand Dunois s'avise de lui cacher la moitié du plan concerté entre les chefs, Jeanne lui montre qu'elle sait tout. D'où lui vient ce renseignement ?

Il faudra dire à nos petits soldats que Jeanne posséda le singulier privilège de vivre comme un ange au milieu des camps, d'exercer autour d'elle une influence purifiante, de répandre la contagion de la pureté dans un milieu déshonoré par le vice : « Ce que j'admire dans la Pucelle, dit l'abbé Coubé, c'est sa *pureté virginale*. Les gaillards qui devaient

l'accompagner de Vaucouleurs à Chinon trouvaient plaisante son aventure, et se promettaient de s'égayer à ses dépens. Mais à peine en marche, ils comprennent qu'ils voyagent avec un ange... Les vieux hommes d'armes, habitués à la licence des camps, avouent qu'en sa présence ils n'ont jamais osé risquer un propos malsonnant ». Nos petits soldats ne se retiendront pas de rire si on leur apprend que c'est là l'effet du patriotisme !

Il faudra bien leur dire aussi que Jeanne marchait à la bataille au chant des hymnes et des prières ; qu'elle exhortait les soldats à se confesser, parce que « *c'est le péché qui fait perdre les batailles* ». Il faudra rappeler que Jeanne assistait à la messe avec une tendre dévotion, que ses larmes coulaient en abondance au moment de l'Elévation ; que la vierge martyre eut un culte fervent pour le sacrement où s'alimentent la force et l'innocence. De quoi se plaint-elle en prison? D'être laissée sans messe et sans communion. Un jour, la douce victime, passant devant la chapelle pour aller de sa prison au tribunal, demande à l'huissier Massieu « si le Corps de Jésus-Christ est là »; informée que son Seigneur est présent, elle tombe à genoux et l'adore avec effusion. Voilà Jeanne.

Le patriotisme *seul* n'expliquera jamais Jeanne d'Arc. Pour rendre compte des prodiges accumulés durant le temps si court qu'elle a « duré », il faut absolument *autre chose*.

Quoi donc ? Des états morbides ? Jamais de la vie. L'hallucination ne rend compte ici de rien. « La Lorraine et la Champagne, dit fort bien M. Marius Sepet après M. Wallon, ne sont pas des pays de visionnaires, et Jeanne avait bien l'esprit de ces deux pays. » Aucune trace d'exaltation ou de déséquilibre dans cette riche nature. Jeanne est un paysanne robuste, alerte, vive, joyeuse, malicieuse même, et pleine d'entrain : l'hallucination est un état maladif dont s'accommode mal une si belle santé. — Jeanne est la première à l'assaut, infatigable, intrépide, capable de passer dix-huit heures consécutives à cheval, et de rester huit jours et huit nuits renfermés dans sa lourde armure. Où sont les hallucinés de cette trempe ? — L'hallucination tombe avec l'insuccès, l'échec en a raison. Or Jeanne ne fut pas moins admirable dans sa prison que sur le champ de bataille : et c'est même là qu'elle montre toute la constance de son grand cœur et toute l'énergie de son caractère.

Mais alors, quoi ? *Le surnaturel ?* Oui certes, oui. Jeannette est une vaillante chrétienne, assistée spécialement par Dieu pour une mission de délivrance nationale. Jeanne est le « secours du Roi du ciel », la vierge prédestinée, que les prières de saint Louis et de Charlemagne ont obtenue à la France de Clotilde et de Geneviève. Ou l'histoire n'est plus l'histoire ; et le pamphlet peut en tenir lieu.

Petits soldats, Français, sachez-le, le livre d'Anatole France est faux : *indigne de la France*, parce qu'il travestit en aventurière fanatisée l'angélique et magnanime Française ; — *indigne de Jeanne*, parce qu'il la découronne de son auréole catholique ; — *indigne de la Science*, car ce livre est plein de textes tronqués, de citations avariées, de grivoiseries hors de place, de phrases creuses et d'élégants mensonges. M. Funk-Brentano après lui avoir consacré 32 pages dans la *Revue hebdomadaire* du 4 juillet, écrit ces mots inexorables : « Sur ce terrain (scientifique), les constatations que nous avons été amené à faire nous ont plongé dans un tel étonnement que, par moments, nous nous frottions les yeux, et reprenions deux et trois fois la même page, *en nous demandant si nous savions encore lire.* »

Petits soldats, qui savez lire, ne lisez pas Anatole France. Lisez le chanoine Debout, ou Marius Sepet, ou Mgr Touchet, ou Petit de Julleville, ou le général Lemaître. Et défendez fort et ferme, contre les menteurs et les impies, votre aimable et sainte sœur, grande Française *parce que* « bonne chrétienne. »

E. R.

9. La vraie Jeanne d'Arc

On ne se plaindra pas que les *Vies de Jeanne d'Arc* fassent défaut. Le sujet paraît inépuisable : il est, en tout cas, de ceux auxquels les amis de l'histoire, de la vérité, du beau, de la France, de l'Eglise, reviennent assidument et volontiers, par une pente de l'esprit, par un besoin du cœur. Il semble que ce soit encore comme aux temps épiques où l'héroïne Française, haïe par les ennemis de la Patrie en deuil, jalousée par les courtisans plus amis du repos que de l'honneur, comprise

seulement, admirée et suivie par une élite de braves, s'en allait intrépide par la route que lui traçait Dieu. Personne ne restait indifférent sur son passage ; devant cette apparition de grâce et de courage, d'innocence et de vaillance, il fallait blasphémer ou aimer, se laisser ravir à l'enthousiasme, ou s'acharner à la calomnie. C'est encore comme autrefois : et plus notre immortelle Patriote grandira, plus il sera avéré que nulle grandeur ici-bas, celle de la Sainteté moins que les autres, ne peut échapper à l'ironie des sceptiques, ni au sarcasme des méchants.

Les sectaires, pour qui Jeanne d'Arc sera tout, sauf une sainte, ont été servis à souhait, personne ne l'ignore, par un maître en dilettantisme. De cet académicien, l'auteur d'une *Vie de Jeanne d'Arc* peut dire, en connaissance de cause, que, « avec une candeur de lazzarone, il a donné à ses concitoyens le spectacle d'un auteur usant de documents faux, de faits inventés, pour bâtir l'histoire de la pauvre Pucelle, en protestant néanmoins de son honnêteté historique. »

Il est urgent, en présence de pareilles entreprises, de travailler à l'active propagande des *Vies de Jeanne d'Arc* dans lesquelles l'histoire n'est pas dénaturée à plaisir. Celles de Petit de Julleville, de Wallon, du P. Ayrolles, de Marius Sepet, plus récemment du général Lemaître, de l'abbé Poullin, du chanoine Debout, ont préparé le travail ; n'importe qui, avec ces bons et doctes ouvrages, peut tenir tête aux menteurs.

Qu'il soit permis, cependant, de recommander ici, avec insistance, la courte et pleine *Vie de Jeanne d'Arc* par Ph.-H. Dunand. Elle représente non pas seulement un effort pour respecter l'histoire, éloge superflu quand on parle d'un historien qui a passé dix ans à écrire cinq volumes sur Jeanne d'Arc, couronnés, en 1904, par l'Académie ; mais un effort plus méritoire peut-être, et plus nécessaire, pour vulgariser son vaste savoir.

La *Jeanne d'Arc* de M. Dunand s'offre à nous sous un format restreint, en un récit limpide, avec d'abondants détails, avec des illustrations très nombreuses, où passent les plus belles œuvres des Lenepveu, des Vital-Dubray, des Frémiet, des Ingres, des Rodigue, sans oublier le très gracieux *Sommeil de Jeanne*, de Joy. — Des cartes, placées en bons endroits, montrent aux yeux la chevauchée brillante de la guerrière sur la Loire ; les limites exactes des diocèses de Soissons, de Beau-

vais, de Noyon, qui fixaient la juridiction de Pierre Cauchon ; enfin l'itinéraire humiliant des prisons, où l'infortunée fille a souffert, depuis Beaulieu jusqu'à Rouen.

On s'aperçoit qu'aucun détail de cette grande destinée ne reste sans prix pour le savant auteur. Telles ces notes sur Dunois, sur Charles d'Orléans, sur La Hire, que l'on croirait superflues, si l'on ne savait l'opportunité des moindres enquêtes en un temps où une critique sans vergogne s'applique à surprendre notre bonne foi. M. Dunand donnait sans doute la vraie raison de ses scrupules d'exactitude quand il écrivait : « Sur la pente où nous roulons, après la réhabilitation des traîtres et des stercoraires, on entreprendra peut-être celle des assassins et des bourreaux. Qui sait si, demain, on ne verra pas, faisant face à Jeanne d'Arc béatifiée, la statue d'un Pierre Cauchon panthéonisé. Tout arrive chez nous. » (*Etudes*, 5 août 1908).

Ce langage explique pourquoi, méthodiquement, patiemment, l'auteur s'est attaché à reconstituer, jour par jour, avec leur objet propre, les six interrogatoires publics et les neuf interrogatoires secrets; et à apprécier Jeanne, non pas d'après l'*Information* posthume, pièce étrange, justement suspecte à M. Luchaire, préférée, on sait pourquoi, par Anatole France ; mais d'après les cent quarante-quatre dépositions du procès de réhabilitation, et d'après les chroniques du temps.

Le lecteur trouvera aussi, dans ce livre, mainte réflexion capable de le ramener, fort utilement, des admirations du passé aux préoccupations de l'heure présente ; celle-ci, par exemple, à propos du siège d'Orléans : « Les femmes des Orléanais n'étaient pas moins résolues et moins énergiques que les bourgeois leurs maris et leurs enfants... Du reste, c'est une remarque à l'honneur des femmes de la France ; plus que les hommes peut-être, elles ont toujours eu en horreur le joug de l'étranger. » (p. 96).

M. Dunand salue, en terminant, le jour prochain où Jeanne sera parmi nous la *Sainte du Patriotisme*. Elle l'est en vérité ; et l'art profond de ce petit livre est de montrer dans quel sens et pourquoi.

E. R.

10. Jeanne d'Arc et l'Église

(Extrait du panégyrique par l'abbé Poulin.)

Des hommes d'Eglise se sont à jamais déshonorés dans cette douloureuse affaire. Mais ces hommes d'Eglise, vive Dieu ! n'étaient pas l'Eglise !...

Jeanne a vécu, elle est morte en enfant soumise et aimante de la sainte Eglise, de l'Eglise du Pape, de l'Eglise du Christ !

Tout ce *beau procès* n'est qu'une dérision. Le juge principal est vendu à l'Anglais; il s'est attribué à lui-même ses pouvoirs, ou plutôt il les a reçus de l'Angleterre. Quand Jeanne le récuse pour son juge, parce qu'il est son ennemi, il répond : « Le roi m'a ordonné de faire votre procès et je le ferai ! » C'est avec de l'argent anglais qu'il a acheté sa prisonnière ; c'est pour une récompense anglaise, le siège archiépiscopal de Rouen, qu'il travaille, au reste sans succès. Les assesseurs sont, pour la plupart, dans le même cas, et l'Université de Paris, qui marche avec lui dans cette affaire, est alors uniquement gouvernée par les créatures du régent Bedford !

L'Eglise ! mais elle s'est déjà prononcée sur le cas de Jeanne à Poitiers, deux ans auparavant, et ses prêtres, ses pontifes ont accompagné la Pucelle sur la route de la victoire.

L'Eglise ! mais vingt ans plus tard, à la prière de la mère de Jeanne, et sans attendre les objections de l'impiété moderne, elle refera ce procès, cassera la sentence de Rouen et proclamera, en pleine cathédrale de Paris, à la face de l'histoire, les vertus de l'héroïne et sa divine mission.

L'Eglise ! mais Jeanne se soumet d'avance à toutes ses décisions, certaine, après les innombrables miracles dont ses mains ont été l'instrument, qu'il ne saurait y avoir de différence entre l'inspiration de l'Eglise du ciel et la décision de celle de la terre.

« Car de Notre-Seigneur et de l'Eglise, c'est tout un ! », dit-elle.

C'est sur ce mot que l'on tentera de la prendre, la naïve et sainte enfant.

Celui qui se fait seul juge de ses inspirations risque de tomber dans les pièges diaboliques ; en tout cas, il s'expose

à entrer en contradiction avec le magistère extérieur, certain, celui-là, de l'Eglise. Mais précisément, à ce magistère, Jeanne s'est soumise à Poitiers — son cas a été jugé. — Elle a le droit et le devoir de suspecter maintenant des juges qu'elle sait hostiles à son pays. Même en ces conjonctures délicates, où la simple bonne foi de Jeanne, laissée sans conseillers, aurait pu être un instant surprise, elle triomphe tout à coup par une inspiration du ciel et par la voix de ses saintes.

Tout s'est, un instant, brouillé dans sa tête : tout tourne autour d'elle. Eh quoi ! cet homme fourbe qu'elle sait bien inféodé à l'Anglais, ce serait l'Eglise. Que non pas ! Sans pouvoir répondre en un langage théologique, elle en appelle aux clercs de Poitiers qui l'ont examinée : elle veut que l'on fasse venir des prêtres de son parti. « Tout le clergé de Rouen et de Paris ne saurait me condamner, s'écrie-t-elle, s'il n'est en droit ». Et enfin, poussée à bout, elle jette le cri libérateur de sa conscience catholique et ainsi déjoue l'artifice et fait effondrer le beau procès.

« J'en appelle au Pape ! Menez-moi devant le Saint-Père et je répondrai tout ce que j'ai à répondre. »

Cet appel, Jeanne le réitéra bien souvent et jusque dans la mort, sans être écoutée.

Sans être écoutée : car ce qu'on veut, c'est son déshonneur et sa mort. Toutes ces querelles sur la figure de ses apparitions, sur les habits d'homme qu'elle continue à porter pour se protéger contre l'audace de ses gardiens, sur le prétendu enchantement de son étendard, de son épée ou de son anneau n'ont qu'un but de la dernière évidence, faire de l'héroïque pucelle une sorcière, une âme vouée aux démons. Toute cette insidieuse insistance sur la soumission à l'Eglise représentée par un simoniaque n'est qu'un motif pour amener Jeanne à désavouer l'œuvre de sa vie, à déshonorer sa cause et, si on le pouvait, le roi lui-même. Tout ce procès cauteleux et l'effort de trente docteurs contre une humble enfant ne tendent qu'à préparer la condamnation au bûcher.

Car c'est le bûcher, et sur le bûcher la mort comme sorcière que les Anglais ont décrétée contre elle. Cela seul, pensent-ils, peut arrêter la mauvaise fortune, les venger, et rétablir le prestige de leurs armes en humiliant profondément et en décourageant ceux du parti de France. Ils avaient cru suivre une envoyée de Dieu, ils ont été le jouet d'une démoniaque !!!

11. Conclusions de M. Dunand

1° *Est-ce le Chef de l'Eglise, Martin V, qui, sur la fin de l'année 1430, fit acheter Jeanne d'Arc captive au seigneur bourguignon, Jean de Luxembourg, comte de Ligny ? — Ou bien est-ce l'Angleterre et son gouvernement ?*

A cette question, les documents et l'histoire répondent : *Ce n'est pas le pape Martin V ; c'est l'Angleterre et son gouvernement.*

Nous l'avons dit plus haut : la Pucelle avait été faite prisonnière sous les murs de Compiègne, non par les Anglais, mais par les troupes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Elle avait rendu son épée au bâtard de Wandonne, gentilhomme au service de Jean de Luxembourg, lieutenant et ami du duc de Bourgogne. De par les lois de la guerre, elle était entre les mains de ce dernier qui lui donna successivemnt pour prison ses châteaux de Beaulieu et de Beaurevoir.

Quelque désir que le gouvernement anglais éprouvât de mettre la main sur la personne de Jeanne, il n'en avait pas le droit. Pour disposer de son sort, il fallait qu'il l'achetât. Pour l'acheter, il fallait que Jean de Luxembourg consentît à la vendre, et que son suzerain, le duc de Bourgogne, l'y transportât.

Le duc de Bedford, régent de France, chargea Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, de négocier cet achat. Le prélat ouvrit les négociations dans les premiers jours de juillet. Comme prix du marché, *il offrit, au nom du roi d'Angleterre*, 10.000 livres tournois, — plus de 60.000 francs, — et au bâtard de Wandonne, à qui Jeanne s'était rendue, jusqu'à 200 et 300 livres de rente.

Au mois de novembre, le marché était conclu et les 10.000 livres tournois étaient comptées. Nous en trouvons la preuve dans les registres de compte de « Jean Bruyse, garde des coffres du roi d'Angleterre. Ce personnage déclare avoir reçu, le sixième jour de décembre 1430, de Pierre Surreau, receveur général des finances de Normandie, la somme de 10.000 livres tournois payée par ledit seigneur pour avoir Jehanne, qui se dit la Pucelle, prisonnière de guerre ». (J. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, page 191).

Quelques jours après, la Pucelle était livrée aux Anglais et conduite sous bonne escorte à Rouen, où elle arrivait vers la fin de décembre. De crainte qu'elle ne s'évadât, par ruse, sortilège ou autrement, on ne se borna pas à lui assigner pour prison une des tours du château royal ; on l'enferma comme une bête fauve dans une cage de fer construite exprès.

2° *Est-ce le Chef de l'Eglise, Martin V, qui résolut de faire intenter à Jeanne prisonnière un procès en cause de foi, et qui en donna l'ordre à l'évêque de Beauvais ; — ou bien est-ce l'Angleterre et son gouvernement ?*

Ici, pareillement, les documents de l'histoire répondent : *C'est l'Angleterre et son gouvernement.*

Le duc de Bedford et l'Université de Paris, qui s'honorait du titre de « Fille du roi d'Angleterre », n'avaient pas attendu la prise de Jeanne pour songer au sort à lui réserver, si jamais elle tombait entre les mains des Anglais. Maintes fois, à Orléans et ailleurs, des capitaines anglais avaient menacé la jeune guerrière de la faire brûler. Après la tentative sur Paris, l'*Alma Mater* avait fait composer un *Traité du bon et du mauvais esprit*, qui visait le cas de la Pucelle. (H. Denifle, *Chartularium Univers. Parisiensis*, t. IV, p. 515). Dès ce moment, les idées du gouvernement anglais furent arrêtées.

Ainsi, avant même que Pierre Cauchon s'occupât de négocier l'achat de la captive, le moyen le plus efficace pour venger l'Angleterre des défaites subies et pour en prévenir le retour était choisi. Ce moyen fut un procès aboutissant inévitablement à la mort de l'héroïne. Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas ! Mais, pour éviter l'odieux d'un assassinat juridique, on résolut de faire juger Jeanne, non par un tribunal civil ou par une cour martiale, mais par un tribunal ecclésiastique, lequel la présumant coupable d'erreurs dans la foi et de pratiques démoniaques, lui intenterait un procès *en cause de foi*. Le procès ouvert, il ne serait pas difficile de le faire aboutir à une condamnation capitale. A l'évêque de Beauvais serait confiée cette besogne, et l'on comptait bien qu'il l'accepterait. Au besoin, on trouverait le moyen de vaincre ses hésitations.

Ainsi en advint-il. Quoique Français de naissance, Pierre Cauchon était plus Anglais que les Anglais eux-mêmes. Il venait d'être chassé par les habitants de sa ville épiscopale de Beauvais. Le riche archevêché de Rouen était vacant et il en

convoitait le siège. Le grand conseil d'Angleterre lui fit entendre à quelle condition ce siège pourrait lui être donné. Pierre Cauchon le comprit. Dans les premiers jours de janvier, le procès en cause de la foi commençait.

3° *Est-ce par ordre, et d'après les instructions du Chef de l'Eglise, devenu, en mars 1431, Eugène IV — que l'évêque de Beauvais mena les débats : — ou bien, est-ce par ordre et d'après les instructions de l'Angleterre et de son gouvernement ?*

Réponse des documents et de l'histoire : *C'est uniquement par ordre et d'après les instructions de l'Angleterre et de son gouvernement.*

On n'a qu'à parcourir le texte des deux procès de condamnation et de réhabilitation édités par J. Quicherat pour en avoir la preuve. D'abord, on n'y trouvera pas une seule pièce transmettant à l'évêque de Beauvais, sur le sujet de Jeanne et de son procès, un seul ordre et une seule instruction du Chef de l'Eglise. Il y a plus : le gouvernement anglais ordonna le procès, et l'évêque de Beauvais l'ouvrit sans que le Saint-Siège eût été pressenti, consulté, avisé. Il en fut de même durant les débats.

Pour en écrire à Rome et en informer la Cour romaine, Pierre Cauchon et le gouvernement anglais attendirent que Jeanne eût été brûlée. Alors seulement, c'est-à-dire à la date des 8 et 28 juin 1431, des lettres furent adressées aux princes de la chrétienté, au Pape et au Sacré-Collège pour leur annoncer le procès de la Pucelle, sa condamnation et sa mort par le supplice du feu. (Voir ces *Lettres* dans J. Quicherat, t. I, pp. 485 et suivantes).

S'il ne se rencontre pas dans tout l'instrument du procès une seule pièce émanant de Rome, celles qui émanent du roi d'Angleterre et de son gouvernement ne sont pas rares. Ainsi, par exemple, faut-il des lettres du roi, — nous en avons le texte (J. Quicherat, t. I, p. 18), pour que la prisonnière soit conduite par les gens et officiers royaux à « révérent père en Dieu, notre amé et féal conseiller l'évêque de Beauvais, juge de ladite Jehanne », à chacune des séances.

L'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, était tout fier de publier qu'il faisait le procès de Jeanne au nom et par ordre du roi d'Angleterre. « Il vous faut bien servir le roi, disait-il

dans les premiers jours de la cause aux assesseurs qu'il avait convoqués chez lui. Nous avons l'intention de faire un beau procès contre cette Jeanne. » (J. Quicherat, t. III, p. 137).

Dans un de ses interrogatoires, la Pucelle disait au Prélat qu'il ne pouvait être son juge légitime, puisqu'il était son ennemi capital et au service d'un prince qui l'était également. « C'est vrai, répondit Cauchon : je suis au service du roi, votre ennemi ; mais ce roi m'a ordonné de faire votre procès et je le ferai. » (J. Quicherat, t. III, p. 151).

Ajoutons que les registres de comptes prouvent que les frais du procès, et ceux du bûcher de Jeanne, furent payés par l'Angleterre.

4° *Est-ce par la volonté du chef de l'Eglise, Eugène IV, que le juge de Jeanne, Pierre Cauchon, dirigea les débats de manière à ce qu'ils aboutissent sûrement à une sentence capitale, sans grâce possible ; — Ou bien est-ce par la volonté expresse de l'Angleterre et de son gouvernement ?*

Réponse des documents et de l'histoire : *C'est par la volonté expresse de l'Angleterre et de son gouvernement.*

Le gouvernement anglais n'admettait pas que la Pucelle pût échapper à une sentence capitale et infamante : il voulait absolument qu'elle fût condamnée comme hérétique et brûlée vive. En voici la preuve fournie par un témoin oculaire.

Dans les premiers jours d'avril 1431, Jeanne tomba malade assez grièvement. Aussitôt, le cardinal d'Angleterre, grand oncle du roi, et le comte de Warwick, son gouverneur, mandèrent plusieurs médecins, entre autres Guillaume Desjardins et Guillaume Delachambre. Voici, d'après maître Delachambre, le langage que tint le comte de Warwick : « Je vous ai mandés parce que Jeanne est tombée malade, afin que vous y pensiez. Pour rien au monde, le roi ne voudrait qu'elle mourût de sa mort naturelle. Il l'a eue cher et cher il l'a achetée. Il entend qu'elle ne meure autrement que par arrêt de justice et qu'elle soit brûlée. A vous de la visiter et de faire le nécessaire afin qu'elle guérisse. » (*Procès*, t. III, p. 51).

Cette volonté du gouvernement anglais, le comte de Warwick l'avait signifiée non moins catégoriquement à l'évêque de Beauvais. Le prélat se conduisit en conséquence. Le procès fut mené de telle manière qu'il aboutit inévitablement à la condamnation et à la mort de la Pucelle. Le 24 mai 1431, l'évêque de Beauvais rendait contre Jeanne une première sen-

tence, celle-ci non capitale, sur la place du cimetière Saint-Ouen. Trois jours après, un cas apparent de relaps était provoqué. Le lendemain, Cauchon ouvrait un procès de rechute. Le 30 mai au matin, malgré la délibération contraire et suspensive de quarante assesseurs sur quarante-deux, contre toute justice, il déclarait Jeanne hérétique et relapse, et il l'abandonnait au bras séculier, c'est-à-dire aux Anglais qui la faisaient brûler vive.

5° *Un procès ainsi mené doit-il être considéré comme un procès ecclésiastique ou comme un procès d'Etat ?*

Réponse des documents et de l'histoire : *On ne saurait voir en ce procès qu'un procès anglais d'Etat et de vengeance d'Etat.*

On remarque en ce procès quelques apparences d'un procès d'Eglise ; mais s'il en a les apparences, il n'en a pas la réalité. Le procès de Jeanne est un faux procès ecclésiastique, un procès ecclésiastique, — qu'on nous passe le mot, — truqué. Le juge du procès est un faux juge, sans pouvoirs, sans juridiction valide. Loin d'être observées, les règles fondamentales de la procédure canonique sont outrageusement violées. Contre tout droit, par exemple, on refuse à Jeanne, pauvre fille de dix-neuf ans qui ne sait ni lire ni écrire, un avocat d'office et un conseil pour l'aider à se défendre durant les interrogatoires.

Le gouvernement anglais lui-même affiche publiquement sa volonté formelle de traiter Jeanne, *non comme une prisonnière d'Eglise, mais comme une prisonnière d'Etat.* En tout procès ecclésiastique en cause de foi, l'accusé était conduit et détenu dans une prison spéciale dite prison d'Eglise ; il y était gardé par des gens d'Eglise et servi par des femmes si l'accusé était une femme. Le gouvernement anglais fit opposition à un traitement de ce genre. Il entendit que la Pucelle fût traitée en prisonnière d'Eat. Il la fit incarcérer, dès son arrivée à Rouen, dans une tour du château royal, prison d'Etat.

Il en fut ainsi durant tout le procès de chute, lequel se termina par la sentence, dite d'absolution, dont nous avons déjà parlé. Le jour même du prononcé du jugement, la condamnée aurait dû être menée, non plus dans la prison d'Etat du château, mais dans « la prison d'Eglise ». Pour lui arracher l'acte de soumission qui devait motiver une sentence non capitale, les juges avaient promis : 1° Qu'elle serait remise aux

mains et dans les prisons de l'Eglise ; 2° qu'elle aurait une femme avec elle ; 3° qu'elle irait à la messe, etc.

Après la sentence, la Pucelle persuadée qu'on allait mettre ces promesses à exécution, dit aux officiers du tribunal : « Or ça, entre vous, gens d'Eglise, menez-moi en vos prisons et que je ne sois plus entre les mains de ces Anglais. »

Pierre Cauchon, s'adressant à Jean Massieu, huissier du procès, lui dit sèchement : « Menez-la où vous l'avez prise. » Peu lui importait de violer des promesses formelles. Il fallait, avant tout, exécuter les volontés du gouvernement anglais ; et l'une de ces volontés exigeait que Jeanne ne cessât d'être prisonnière d'Etat. Cette mesure avait été nécessaire au cours du procès de chute. Elle le devenait encore plus pour rendre possible le cas de relaps qui permettrait d'ouvrir le second procès. Que la Pucelle fût demeurée en prison d'Eglise, entre les mains de femmes et de gens d'Eglise, jamais le guet-apens du 27 mai n'eût pu se produire, jamais le cas apparent de relaps n'eût été posé ; jamais les Anglais n'eussent obtenu la satisfaction qu'ils attendaient de la sentence ignominieuse qui condamna leur ennemi à la mort du bûcher.

Procès d'Etat, procès d'Etat jusqu'au bout, afin qu'il n'y ait ni équivoque, ni erreur possible, telle est la vérité historique. Il reste si peu de chose, même des apparences d'un procès d'Eglise, qu'on peut dire qu'il n'en reste rien. Et, en vérité, il n'en reste à peu près rien, si l'on a égard au fait que nous allons rappeler.

6° *Pierre Cauchon, en tant qu'évêque et évêque de Beauvais, n'engageait-il pas, dans le procès de Jeanne, la responsabilité de l'Eglise et de son Chef ?*

A cette question, *les faits, le bon sens, le droit naturel et le droit canonique font une réponse négative.*

En tant qu'évêque, Pierre Cauchon n'était qu'un simple évêque ; et, — qu'on ne l'oublie pas, — un évêque vendu aux Anglais. Un simple évêque n'est ni l'Eglise, ni le Chef de l'Eglise. Ses actes personnels ne peuvent engager d'autre responsabilité que la sienne.

L'Eglise, c'est la collectivité des évêques, légitimes successeurs des apôtres, dispersés ou réunis en concile général. Le Chef de l'Eglise, c'est le Pape, évêque de Rome, légitime successeur de saint Pierre.

L'évêque de Beauvais n'était pas la collectivité des évêques ;

il n'était pas donc l'Eglise. Il n'était pas évêque de Rome et légitime successeur de saint Pierre ; il n'était donc pas le Chef de l'Eglise.

Le tribunal de Rome était un simple tribunal — *tribunal d'Etat* sous les dehors d'un tribunal d'Eglise. Eût-il été un tribunal régulier d'Eglise, simple tribunal, il avait au-dessus de lui le *tribunal de l'Eglise* entendue comme on vient de le dire. Ses arrêts ne pouvaient être irréformables. Le Chef de l'Eglise, un concile général restaient maîtres de les reviser, de les casser et de les flétrir.

En tant qu'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon *n'était pas le juge ordinaire et légitime* de la Pucelle. Le gouvernement anglais prétendait qu'il l'était parce que Jeanne, d'après lui, « avait été appréhendée sur le territoire du diocèse de Beauvais. » Le gouvernement anglais se trompait — à coup sûr très volontairement. — La Pucelle fut prise, non sur le territoire du diocèse de Beauvais, mais sur le *territoire du diocèse de Soissons* : ce dont la plupart des historiens ne se sont pas doutés. La ville de Compiègne, sous les murs de laquelle Jeanne avait été prise, appartenait, en 1431, comme le prouvent les textes et les cartes de la *Gallia christiana*, au diocèse de Soissons, non au diocèse de Beauvais.

Il y a plus. Jeanne eût-elle été prise sur le territoire du diocèse de Beauvais, jamais Pierre Cauchon, par cela seul qu'il était son ennemi déclaré et vendu au roi d'Angleterre, n'eût pu devenir son juge légitime. Aucune puissance du monde, pas même le Vicaire de Jésus-Christ, n'eût pu lui en donner validement le pouvoir. Droit naturel et droit ecclésiastique s'y opposaient absolument. C'est un point dont conviennent unanimement tous les théologiens et tous les juristes.

7° *Alors quel a été au juste le rôle de l'évêque de Beauvais dans le procès de Rouen ?*

Réponse du droit et des documents : *Ce rôle a été celui d'un juge ennemi de l'accusée et vendu à ses ennemis mortels les Anglais : celui d'un juge intrus et sans pouvoirs, d'un juge infidèle à l'Eglise et prévaricateur : celui d'un juge faussaire.*

Le rôle d'un juge ennemi de l'accusée et vendu à ses ennemis mortels les Anglais. — Cauchon lui-même en convenait, nous l'avons vu plus haut.

Le rôle d'un juge intrus et sans pouvoirs. — Nous venons de le montrer. Les pouvoirs que le Pape ne pouvait lui donner,

ceux de juger validement Jeanne d'Arc, l'Angleterre et son gouvernement ne pouvaient les lui donner davantage.

Le rôle d'un juge infidèle à l'Eglise. — C'est en violation formelle du droit naturel et du droit public de l'Eglise, sans délégation valide, que Pierre Cauchon se constitua le juge de Jeanne et en exerça les fonctions. L'on ne saurait, pour atténuer sa responsabilité, invoquer le fait d'une délégation, même anticanonique, du Pape ou d'un concile.

Le rôle d'un juge prévaricateur. — C'est en foulant aux pieds les lois divines et humaines, en violant les prescriptions les plus sacrées du droit naturel et les règles les plus formelles du droit canonique, que l'évêque de Beauvais essaya de donner une apparence de légalité à son arrêt et qu'il livra Jeanne au bûcher.

Le rôle d'un juge faussaire. — C'est en commettant *un faux en écriture publique*, et en insérant dans l'instrument du procès *un texte abominable d'abjuration que la Pucelle n'a jamais prononcé*, qu'il put ouvrir le procès de rechute et déclarer l'accusée hérétique et relapse.

8° *Quoique l'évêque de Beauvais, dans le procès de Jeanne, fût un juge intrus et sans pouvoir, le fait seul que la procédure suivie par lui était la procédure canonique n'assimile-t-il pas le procès à un procès d'Eglise, et l'Eglise n'en devient-elle pas, jusqu'à un certain point responsable ?*

Réponse du bon sens et de l'histoire. — Non, ce fait seul ne rend à aucun degré l'Eglise responsable du procès de Rouen. Elle ne le serait que si, l'iniquité du procès lui ayant été dénoncée, elle y fut demeurée indifférente ou bien l'eût positivement approuvée. Nous montrerons tout à l'heure que l'Eglise a fait tout le contraire.

Un principe de bon sens, de justice et de raison, domine cette matière : il est utile de le rappeler. C'est que les fautes, les crimes sont personnels, et les responsabilités aussi. Par conséquent, le procès de Rouen, procès inique, parodie cynique des procès d'Eglise recouvrant un procès d'Etat et de vengeance d'Etat, est un crime dont la responsabilité ne remonte qu'au principal auteur et à ses instruments. Le principal auteur est l'Angleterre : ses instruments sont l'évêque de Beauvais et les Docteurs de Paris qui lui servirent de conseil. Faire remonter plus haut cette responsabilité serait un défaut de sens et de justice.

Il est vrai que la passion, l'esprit de secte, le parti pris ne raisonnent pas ou raisonnent mal. On se pique de raisonner pire encore lorsqu'il est question de l'Eglise. *A priori*, aux yeux de certaines gens, elle est ou coupable ou responsable de tous les crimes du genre humain, à plus forte raison des crimes et des iniquités de ses enfants. Voilà pourquoi l'on proclame que la responsabilité de la mort de Jeanne d'Arc ne peut s'arrêter à l'évêque de Beauvais et qu'elle doit remonter à l'Eglise.

Et pourtant aucun de ces raisonneurs extraordinaires ne songerait à révoquer en doute les vérités suivantes : un simple évêque n'est pas l'Eglise. Il n'est pas non plus le chef de l'Eglise. De simples prêtres le sont encore moins. Un simple tribunal d'Eglise n'est pas le tribunal de l'Eglise. Pas plus qu'un simple Français n'est la France, qu'un simple capitaine n'est l'armée, qu'un simple savant n'est la science, qu'un simple juge, à plus forte raison, un mauvais juge, n'est la justice.

Judas Iscariote trahit Jésus-Christ. Jamais personne n'a rendu les autres apôtres responsables de sa trahison. Bazaine, à Metz, trahit la France. Jamais personne n'a rendu l'armée responsable de sa trahison. Les plus grands savants ont commis des erreurs scientifiques. Jamais personne n'a rendu la science responsable de ces erreurs. Il arrive à nos tribunaux civils et criminels de rendre des arrêts injustes et de condamner des innocents. Jamais personne n'a songé à rendre la cour suprême, encore moins la France, responsable de ces jugements.

Pourquoi raisonner et conclure tout au rebours quand il s'agit d'un tribunal particulier d'Eglise et des jugements iniques dont ce tribunal s'est rendu coupable ? De quel droit ferait-on remonter la responsabilité de ces iniquités à l'Eglise et à son chef ? Encore une fois, en user de la sorte, n'est-ce pas déraisonner de parti-pris ?

9° *L'Eglise et son Chef ont-ils jamais produit un acte approuvant, soit directement, soit indirectement, le jugement et la condamnation de Jeanne d'Arc ?*

Réponse des documents et de l'histoire : *Jamais l'Eglise et son Chef n'ont rien produit de semblable.* Toutefois, ils ne sont pas restés indifférents : ils ont produit des actes qui réprouvent le dit procès et le condamnent absolument.

Ni avant, ni pendant, ni après les débats de 1431, l'Eglise et

son chef ne firent et ne dirent rien qui pût ressembler à la plus légère approbation. On n'en trouvera la trace dans aucune pièce, officielle ou non officielle. Loin de formuler une approbation quelconque, le pape Calixte III, en 1455, ordonnait la revision du procès de Jeanne, et, le 7 juillet 1456, une sentence sans appel, à Rouen même, déclarait Jeanne innocente des crimes pour lesquels Pierre Cauchon l'avait condamnée, cassait solennellement le jugement de 1431 et le flétrissait à jamais.

Cinq cents ans environ plus tard, en 1894, le pape Léon XIII proclamait la servante de Dieu vénérable et introduisait la cause de sa béatification. Enfin, le 6 janvier 1904, le successeur de Léon XIII, Sa Sainteté Pie X, prononçait, par un jugement solennel, que Jeanne d'Arc avait pratiqué les vertus chrétiennes au degré d'héroïcité voulu pour pouvoir être placée sur les autels.

(*Correspondant*, 25 mai 1904).

12. Le Franc-Maçon et Jeanne d'Arc

Il est bon de rappeler le rôle joué par les F.·. M.·. dans la campagne relative à la fête Nationale de Jeanne d'Arc (1894-1898). Qui donc en a empêché l'aboutissement ? *Uniquement la Franc-Maçonnerie.*

Le 27 janvier 1894, sous le ministère de Casimir Périer, M. Joseph Fabre, envoyé au Sénat par les électeurs de l'Aveyron, prenait en main la cause de l'héroïne française, dont il disait, le 15 mars, en déposant sa proposition sur le bureau du Sénat : « Tous les Français s'inclinent devant la fille sublime de qui Barbès écrivait qu'elle aurait un jour sa statue dans le plus petit hameau. Voyante, libératrice, martyre, ils peuvent l'expliquer différemment, ils l'admirent également. En elle se personnifie l'unique religion qui ne comporte pas d'athées, la religion de la patrie. »

Le Sénat prit en considération la proposition de M. Joseph Fabre. Mais on s'émut dans les antres, et l'on jura d'entraver la marche de cette cause, trop française et surtout trop catholique pour ne pas exciter des terreurs parmi les adeptes de

Satan. Avec une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, c'est le surnaturel qui rentre en maître dans notre vie, car l'intervention miraculeuse de Dieu dans l'histoire de la Pucelle étant trop manifeste pour être niée de bonne foi, on ne peut rendre populaire le culte de Jeanne d'Arc sans faire jaillir des cœurs français le cri de la reconnaissance envers le Christ qui aime les Francs.

La loge *La Clémente Amitié* adressa donc, aux pouvoirs publics, la sommation suivante :

« Le 14 juillet est la fête nationale. Elle suffit. Il est inutile d'en créer une deuxième. La loge entend protester de toutes ses forces contre l'institution d'une fête qui est déjà, par la façon d'agir du clergé catholique, la fête des ennemis de la République ; elle adjure tous les francs-maçons, dans les positions différentes où ils se trouvent, d'empêcher qu'il soit institué une fête nationale autre que le 14 juillet... »

Le congrès des loges maçonniques, réuni à Paris presque en même temps, émettait le même vœu ; en l'appuyant sur des « attendu » comme celui-ci :

Attendu qu'à Paris, le clergé a institué une fête de Jeanne d'Arc, où les corps constitués, notamment l'armée, sont venus se ranger sous l'étendard blanc... »

La loge *Travail et vrais amis fidèles* envoya, en vue d'une manifestation maçonnique pour le 30 mai, l'appel suivant à ses adhérents :

« Le 30 mai, l'Eglise fit brûler Jeanne d'Arc hérétique et relapse. Le clergé était, en cela, logique avec lui-même puisqu'en obéissant à sa voix particulière, Jeanne d'Arc n'écoutait, en réalité, que sa conscience individuelle, qui lui commandait de sauver la France... Plusieurs L.·. ont donc décidé de manifester le 30 mai leurs sentiments de reconnaissance envers l'héroïne qui prépara l'œuvre de la Révolution... »

Au Sénat, quand vint la discussion, le 8 juin, entre la commission et le gouvernement d'une part, et, de l'autre, le groupe de la gauche démocratique, un certain Demôle ayant cru devoir apprendre à ses collègues que c'est l'Eglise ellemême qui a assassiné Jeanne d'Arc avec la complicité du roi, M. Wallon, l'éminent historien de la Pucelle, n'eut pas de peine à établir « que Jeanne n'a pas été condamnée par l'Eglise : que, condamnée par un tribunal vendu aux Anglais, elle a été réhabilitée par l'Eglise »; et, avant de descendre

de la tribune, il dénonça fermement à ses collègues la campagne de la F.·. M.·., suppliant les sénateurs de ne pas obéir aux injonctions de la sorte, si humiliantes pour le patriotisme.

Grâce au discours éloquent de M. Charles Dupuy, président du Conseil, et en dépit de l'amendement proposé par le F.·. Girault (fête exclusivement civile), le projet fut adopté, le 8 juin 1894.

Restait la Chambre des députés. Elle ne parvint pas à achever ce travail. On se rappelle les inlassables pétitions de ce temps, surtout celles des femmes de France, si nombreuses, si éloquentes, qu'elles forcèrent M. de Mahy à mettre à l'ordre du jour la loi du Sénat sur la fête de Jeanne : « Elle nous est recommandée, disait-il, par ce qu'il y a de meilleur au monde, par les femmes de France ».

Mais l'opposition veillait. M. de Mahy, pour montrer qu'il savait la puissance occulte d'où elle émanait, lut alors en pleine Chambre le document suivant commis par les loges :

« Le projet de loi pour une fête de Jeanne d'Arc porte de nombreuses signatures de membres du Parlement, aveugles ou complices de la réaction cléricale. Les aveugles !... Adressez-vous à eux, TT.·. CC.·. FF.·., et relevez leurs paupières. Nous vous supplions, républicains sans compromissions sordides, d'empêcher l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc ». La Chambre était présidée par le F.·. Brisson.

Brisson, après avoir soulevé vainement des difficultés de procédure, évita de mettre aux voix la question, chercha à créer une confusion, et se contenta de consulter la Chambre sur l'urgence de la proposition de M. de Mahy. L'urgence fut repoussée. Depuis, le silence s'est fait sur cette cause, la réhabilitation de Dreyfus a paru plus nécessaire.

Inutile d'insister. La F.·. M.·. a fait échouer le projet peut-être le plus patriotique qui ait passé par les Chambres françaises: elle met obstacle aujourd'hui au caractère traditionnel des fêtes d'Orléans : c'est une seule et même besogne, une tactique uniforme. J'appelle donc *ignorant* ou menteur, au choix, quiconque ose nous présenter les Francs-Maçons comme des amis de Jeanne et de la France.

Concluons, avec M. Maxime Douillard, dans le rapport duquel je viens de puiser ces documents :

« Jeanne a des ennemis. Nous les connaissons. Nous savons

quels mobiles les font agir, à quel mot d'ordre ils obéissent. Nous aurons soin de ne leur fournir aucun prétexte qui leur permette de masquer leur haine antireligieuse sous les dehors d'intérêts politiques à défendre. Il faut qu'ils se montrent tels qu'ils sont. Ils marchent à l'encontre du grand courant national. Ils se sont mis en dehors de la tradition française. Ils veulent déchristianiser la France, ils ont réussi surtout à se défranciser. Jeanne d'Arc leur a fait peur parce qu'ils sentent bien que cette idéale figure exerce un charme irrésistible sur ceux qui tournent vers elle leurs regards. Le peuple ne saurait hésiter entre eux et sa libératrice. »

E. R.

13. La seule Jeanne d'Arc

L'un des soins de l'Eglise, sera, de plus en plus, de faire resplendir, dans une gloire bienheureuse, l'enfant choisie dont Dieu s'est servi pour délivrer la France. Le principal effort des ennemis de Dieu sera donc aussi de nous la disputer. Mais le cas est très embarrassant pour eux : car, pour nous la ravir, ils n'ont que le choix entre deux explications : ou bien cette jeune fille est une folle qu'un patriotisme exalté a jetée dans des aventures bizarres, et c'est par trop *odieux* ; — ou bien, cette robuste et joyeuse Lorraine n'ayant rien d'une visionnaire, c'est le seul hasard des événements qui doit expliquer, *sans intervention divine*, une carrière prodigieuse, dont l'héroïne a prétendu jusqu'au bout attribuer *toute la gloire à Dieu* ; et c'est *contradictoire*.

Nous avons la chance, en effet, de posséder ici un de ces cas décisifs dans lesquels l'histoire elle-même, imprégnée de surnaturel, rend témoignage à Dieu *par les faits*. Si l'on se décide à reléguer le surnaturel hors de l'histoire, on en est réduit *ici* à dénaturer les faits. Jeanne d'Arc, sans les voix du ciel qui l'inspirent, qui la pressent, qui la soutiennent, qui la réprimandent au besoin, ce n'est plus Jeanne d'Arc. Il faut donc, historiquement, expliquer ces voix. Comment le faire, si l'on refuse *a priori* de croire au commerce de l'homme avec l'invisible ?

Et quand même, idéalement parlant et dans l'abstrait, il ne

serait pas impossible que l'illusion d'un patriotisme ardent, ou la passion d'un rôle à jouer, pussent créer une exaltation guerrière ; *ici*, dans le concret, de 1429 à 1431, pareille hypothèse n'explique rien *de ce qu'il faut expliquer*. Car pourquoi *les faits* se sont-ils accommodés à ce pieux délire d'une fillette ? Quelle proportion y a-t-il entre l'entraînement fiévreux d'une enfant de dix-sept ans, et ces incroyables merveilles : une ville à toute extrémité délivrée en huit jours ; une campagne sur la Loire conduite avec un succès inouï ; le sacre du roi de Bourges solennisé dans la cathédrale de Reims, en juillet 1429, quand, quatre mois plus tôt, les plus optimistes l'auraient déclaré chimérique ; bref, un pays délivré, et une monarchie restaurée...

Espère-t-on isoler ces faits, les étudier indépendamment du concours de Jeanne, en diminuant *son rôle actif ?* Anatole France a tenté froidement ce vilain travail. C'est déchirer l'histoire et l'écrire à son gré. — Le pays était dans la prostration. L'héritier de Hugues Capet et de Saint Louis n'avait rien, ni crédit, ni armée, ni alliances, ni conseils, d'où il pût espérer un retour de fortune. Ces années, 1419 à 1429, avec le traité de Troyes (1420) et ses conséquences, forment un des moments les plus critiques de notre histoire, une période d'agonie ; car les Armagnacs et les Bourguignons ne représentaient pas seulement deux factions rivales, elles étaient les deux moitiés de la France, mortellement divisée entre deux rois, dont le seul légitime, Charles VII, était la faiblesse même en présence de Henri V de Lancastre. Orléans perdu, c'était l'effondrement de la France. Or, après un siège de six mois (octobre-avril), Orléans, à peine ravitaillé, investi de toutes parts, n'avait plus d'espoir humain. Si l'enthousiasme renaît, si l'armée se renouvelle, si la lutte s'organise, si la cause royale retrouve tout à coup le crédit et le succès, c'est à Jeanne seule qu'elle le doit. Le peuple, qui le sait bien, n'a pas assez d'acclamations pour elle. Elle apparaît comme la vivante tutelle d'un pays désemparé. Et, chose plus grave, elle avait indiqué *ce fait* comme le signe de sa *mission*, une mission qu'elle ne s'est pas donnée, qu'elle a longtemps hésité à comprendre. Cette *mission*, ce sont *les faits* qui la proclament.

Ce ministère gracieux, commencé dans la joie de la victoire, s'achève dans la tribulation. Ici encore, *les faits* veulent une

explication. — Après un succès, l'exaltation tombe, l'entraînement disparaît ; on reste seul, avec tout le poids de la vie. Pour les natures vibrantes, à qui l'exubérance du sentiment tient lieu d'énergie, l'épreuve est trop lourde. Pour Jeanne, l'épreuve devient une école de vertus magnanimes, sans prostration ni déclin. Libre à chacun de se la représenter plutôt dans l'éclat de la bravoure, à cheval, l'épée au poing, face à l'ennemi. D'autres aimeront mieux demeurer auprès d'elle dans l'obscur cachot de la prison de Rouen, pour y entendre, un à un, les neuf interrogatoires secrets, pour admirer, les yeux pleins de larmes, la douceur de l'innocence aux prises avec l'astuce, pour apprendre de cette chrétienne les infinies délicatesses de la virginité. Cette image du Christ souffrant, et la consommaton qui a suivi, devant les tribunaux anglais, sur le bûcher, c'est plus qu'il n'en faut pour attester que Jeanne, en se déclarant *l'envoyée de Dieu*, n'a été ni le jouet d'une illusion, ni la victime d'un entraînement « mystique ». Le mysticisme exalté ne remporte aucun de ces triomphes, ni surtout le dernier, celui d'une mort souriante, où transparaît la plus haute beauté morale.

Aussi, je le répète, les adversaires du surnaturel auront beaucoup à faire *ici*. Il leur faudra déplacer la question, fausser les textes, tronquer les citations, dénaturer les faits, pour forcer l'histoire à nous donner une Jeanne d'Arc purement humaine. Sans doute, elle resterait encore digne d'admiration quand elle ne serait que l'héroïne du patriotisme, suggestionnée par un zèle hardi. Mais il ne s'agit pas *de ce qu'elle aurait pu être ;* il est question *de ce qu'elle a été*. Cela, personne ne l'a su mieux qu'elle. Or, elle n'a cessé de dire, et jusque dans la mort, qu'elle était l'*envoyée de Dieu*. « J'aime mieux mourir que de révoquer ce que Notre-Seigneur m'a fait faire. » Depuis ses jours d'enfance, où elle s'agenouillait dans sa chambrette pour adorer le Saint-Sacrement dans l'église attenante, jusqu'aux heures tristes où elle languissait en prison, elle a puisé dans une foi vive et dans une piété éclairée la plus difficile des vertus, la constance dans le sacrifice. Quand même donc la Jeanne d'Arc d'Anatole France serait une héroïne présentable, que nous importe, si l'histoire vraie nous en montre *une autre ?*

La vraie Jeanne d'Arc est bien gênante pour ceux qui ont pris leur parti d'écrire l'histoire sans Dieu. Mais que voulez-

vous y faire ? L'histoire n'est pas le roman. Il la faut écrire *comme elle est.*

Jeanne d'Arc sans une *mission surnaturelle,* ce n'est plus Jeanne d'Arc. Que les sectaires en crèvent de dépit, cela se conçoit. Mais pas de remède. Les faits sont les faits.

E. R.

14. La Bienheureuse

C'est fait. Nous touchons à l'heure de l'allégresse entière. La magnanime Française qui a trouvé dans sa foi le courage de sauver sa patrie entre désormais dans sa gloire définitive ; elle est la *Bienheureuse Jeanne d'Arc.*

Ceux qui tiennent beaucoup aux récompenses humaines, et pour qui nulle destinée ne vaut si elle reste obscure ou sacrifiée, auront une fois de plus sous les yeux le spectacle des triomphes que Dieu prépare à ses fidèles. Ils verront par quelles compensations de grandeur, même ici-bas, Dieu couronne les humiliations volontaires de la vie chrétienne : et peut-être alors seront-ils moins pressés, si rien ne les oblige au blasphème, de prétendre que la religion n'est bonne qu'à effacer les talents ou à contraindre les énergies. Nous ajournons nos espérances, nous les plaçons en lieu sûr, nous n'y renonçons pas ; et nous laissons à d'autres la chimère d'un effort qui refuserait le bonheur. Depuis que par la mort le Christ est entré dans sa gloire, nous tenons pour certain que tout sacrifice calqué sur le sien est sûr d'un lendemain de résurrection. — Jeannette, en vraie chrétienne, n'a pas dépensé sa vie pour obtenir un peu de gloire, elle n'a pensé qu'à obéir à ses Voix ; mais en se dévouant à l'aride et ingrate besogne pour faire la volonté de Dieu, il s'est trouvé qu'elle travaillait efficacement à son propre avantage. Le bien ne va jamais sans profit : bonne leçon.

Le profit vient tard, dira-t-on. Ne pouvait-on la couronner plus tôt ? — Nous sommes toujours pressés, nous autres.

Nous comprenons mal que les sanctions ne suivent pas toujours les actions de tout près, parce qu'un siècle ou deux, pour nous qui vivons peu, c'est un délai. Et plus d'un parmi nous trouve en effet extraordinaire que l'Eglise ait tant tardé.

Mais soyons justes, et réfléchissons. N'oublions pas que l'Eglise, sous Calixte III, par les enquêtes de Domremy, d'Orléans, de Paris, de Rouen, et par une procédure de huit mois conduite par l'archevêque de Reims, annula les 12 articles du procès de Rouen, cassa ce jugement où la politique avait prodigué les iniquités, et ordonna une double réparation publique, au cimetière de Saint-Ouen, et à l'endroit du supplice de Jeanne (1456). Et s'il est vrai que la cause de l'héroïne n'a été introduite qu'au XIX[e] siècle par les soins de Mgr Dupanloup, s'il a fallu attendre jusqu'à Léon XIII pour déclarer Jeanne Vénérable le 27 janvier 1894, jusqu'à Pie X pour proclamer l'héroïcité de ses vertus le 6 janvier 1904, jusqu'à l'heure présente, pour faire aboutir enfin le Décret de Béatification ; il est bon de se souvenir aussi, — M. Dunand l'a montré dans les *Etudes*, août 1908, — que jamais la vénération publique n'a cessé d'accompagner le nom de Jeanne à travers les siècles ; que le peuple français a continué à l'acclamer comme au premier jour, canonisation touchante qui préludait à l'autre ; et qu'enfin la mission de Jeanne d'Arc a toujours passé, chez nous et dans l'univers, pour une des plus extraordinaires manifestations du surnaturel. Il pouvait paraître superflu de décerner des honneurs religieux à une vierge si manifestement aimée de Dieu, si nettement marquée du signe des élus.

Mais non, rien n'est superflu de ce que décide et fait l'Eglise. Elle croit aux opportunités providentielles, et Dieu lui en suggère le secret. Jeanne devait être béatifiée de nos jours.

Le moment paraît bien choisi, en effet, pour présenter à la France, en la plaçant sur les autels, celle dont la céleste mission rappelle si bien les prédilections de Dieu pour notre pays, et aussi, à perpétuité, la condition de notre délivrance. Nous serons délivrés, il le faut, il le faut, car pas plus qu'au temps de Jeanne, la France ne veut mourir, et Dieu qui l'a aimée ne veut pas qu'elle meure ; la France a trop fait pour le Christ, le Christ n'oublie rien ; et la France, la vraie, l'ancienne, celle du berceau, aime toujours son Roi. Nous serons délivrés, par l'exemple, par la prière, par les leçons de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. La secte s'en ira de chez nous, aussi étrangère à nos destinées que l'Anglais d'autrefois. Jeanne les chassera, vous dis-je, comme les godons et les ribaudes.

Et puis les sans-patrie s'en iront aussi. Il faut qu'ils s'en aillent. Où ? Que nous importe ? Par delà toutes les frontières, à leur gré, en quête de fraternité universelle. Nous n'en voulons plus. Jeanne les chassera.

Jeanne savait peu de chose ; mais elle savait que l'amour de Dieu, loin d'amoindrir le patriotisme, lui fournit ses meilleurs appoints, car il n'est rien de plus vénérable dans la patrie que les traditions de la foi et les reliques de ceux qui dorment, près de nous, là même où ils ont planté la religion par d'inoubliables vertus.

Jeanne savait que la charité universelle ne dispense pas des autres devoirs, et que, pour être régulière et ordonnée, elle doit s'exercer d'abord envers ceux que la Providence a placés plus près de nous, parents, amis, citoyens, et suivant l'urgence de leurs besoins, besoins de l'âme d'abord.

Surtout Jeanne, en sauvant la patrie, défendait la France chrétienne ; elle savait que, pour un tel devoir, la plus timide enfant peut aspirer à dépenser sa vie. Leçon que les femmes et les filles de France, quoi que l'on fasse, apprendront plus que jamais de leur grande sœur. L'heure est surtout venue de s'en souvenir quand on arrache de leurs bras les petits enfants de la France chrétienne pour en faire des impies et des vauriens.

Le sceptique élégant, ironiste et amateur, qui, le dernier, a travesti Jeanne d'Arc en effaçant de sa vie le Dieu sans lequel cette vie n'est plus qu'une équipée, Anatole France, devait à la vérité et à lui-même de révéler le fond de son âme. Il vient de le faire en un mauvais livre : l'*Ile des Pingouins*. C'est un pamphlet contre la France. L'Ile des Pingouins, c'est la France « avec pour patronne une gourgandine dont on a fait une idole vénérée, la belle Orberose, épouse de Kraken, le premier roi des Pingouins, un bandit... » C'est cette plume-là qui a écrit la vie de Jeanne d'Arc, obligatoire dans toutes les casernes.

Oui, en vérité, le moment est bien choisi pour rendre à la vraie France, en dépit des railleurs, des impies et des traîtres, la seule vraie Jeanne d'Arc, la Bienheureuse Jeanne d'Arc, innocente et vaillante, chrétienne parce que Française.

C'est le service que l'Eglise rend à la France. Elle saura s'en souvenir.

E. R.

15. Prions Jeanne d'Arc

Les oraisons liturgiques sont toujours pénétrées d'un double parfum de *doctrine* et de *piété* qui les garde à la fois contre une imprécision dangereuse, écueil ordinaire des religions sentimentales, et contre la sécheresse du cœur, défaut saillant de l'intellectualisme à outrance. Il n'est pas rare que la prière du chrétien, avec les années, finisse par les courtes, simples, et fortes oraisons de l'Eglise, après avoir commencé par les effusions, respectables d'ailleurs, quand les pasteurs en approuvent les formules, d'une dévotion exubérante : c'est un progrès, la foi y gagne en précision et en vigueur ce qu'elle paraît perdre en douceurs sensibles : le cœur est sevré, mais l'esprit est nourri ; l'onction d'ailleurs ne manquera pas, car elle ne peut manquer dans *la prière de l'Eglise :* mais elle y sera plus divine, d'inspiration plus haute et de jet plus pur.

Quelles formules vaudront, par exemple, pour invoquer la Bienheureuse Jeanne d'Arc, ces *oraisons*, sanctionnées par l'Eglise pour la *Messe de Béatification ?* Il n'est rien de plus authentiquement digne d'Elle, parce que rien ne peut égaler, en suave clarté, le culte que lui décerne l'Eglise. Et s'il est vrai que ce culte, pour officiel qu'il soit désormais, reste encore restreint : s'il ne doit être public que dans la mesure et de la manière déterminées par les Pasteurs, notamment par les Evêques dans leur diocèse respectif : il n'est pas interdit de prier, seul ou en famille, à titre privé, celle que l'Eglise a proclamé Bienheureuse : et quoi de mieux, pour le bien faire, que de l'invoquer comme fait l'Eglise ?

Ces trois oraisons de Jeanne d'Arc sont d'ailleurs remarquables d'à-propos, de délicatesse et d'élévation. Elle vont saisir, au centre même de cette âme privilégiée, *trois grandeurs* qui sont des *vertus ;* et en nous les proposant, elles préparent pour nous trois insignes *bienfaits*, elles en demandent le gage à Dieu par le Christ, premier et essentiel médiateur.

L'amour de la Patrie et de l'Eglise, tel est le premier attribut

de la sainteté de Jeanne ; elle a excellé dans ce double amour, elle y a trouvé sa mission ; quand l'archange est venu avec les saintes Catherine et Marguerite, ils n'ont fait que « susciter » l'humble enfant, au nom du ciel, pour ce glorieux emploi. Le Souverain Pontife Pie X, dans son *Discours aux pèlerins français*, le 19 avril 1908, signalait cette double et indivisible vocation de la libératrice ; en délivrant la France, elle travaillait pour l'Eglise : « Nous partageons votre joie et votre fierté, quand vous vénérez sur les autels cette vierge bénie qui, par les insondables jugements de Dieu, *sauvait sa patrie du schisme et de l'hérésie*, lui conservait l'auguste privilège de Fille aînée de l'Eglise ». Et par son intercession, l'Eglise demande pour elle-même ce bien majeur de *la paix*, qui lui viendra de la défaite de ses ennemis ; comme s'il était avéré que plus les catholiques seront *militants*, pour déjouer les manœuvres des sectaires et triompher des assauts de l'enfer et de ses agents, plus il y aura d'espoir que l'Eglise soit en paix : c'est la paix par le glaive, non pas celle que donne le monde, mais celle que le Christ est venu apporter sur la terre.

La force est donc, tout naturellement, la seconde vertu que l'Eglise veuille exalter en Jeanne d'Arc. Née pour les nécessaires batailles sans lesquelles l'ennemi ne pouvait être délogé de chez nous, l'héroïne montra sans cesse, en dépit de ses répugnances naturelles, et malgré toutes ses préférences pour les occupations paisibles du foyer, la plus grande *force d'âme* : il fallait affronter les hasards de la mêlée, organiser des convois difficiles, préparer des sièges, livrer des assauts, donner aux soldats l'exemple d'une intrépidité et d'une endurance à toute épreuve ; elle ne recula devant aucun de ces devoirs. Et il n'est pas d'historien qui n'ait fait remarquer ce double aspect de sa physionomie : elle est à la fois, pour tout ce qui est de sa mission, la plus vaillante guerrière, mais en dehors de là, la plus réservée des jeunes filles, d'une innocence timide : des deux façons, c'est *la force chrétienne*, qui ose tout pour le devoir, mais qui se cache hors de là ; qui court en plein péril quand Dieu fait le geste d'y pousser l'âme, mais qui tremble au moindre danger, par peur des présomptions et des témérités. C'est l'avantage spirituel que sollicite l'Eglise pour tous ses enfants : elle souhaite *qu'ils*

osent affronter les dangers de la guerre, quand il y va du devoir de chasser les ennemis du bien.

Que reste-t-il à demander à Dieu, après ces généreux efforts, sinon *la victoire* préparée par des luttes sans défaillance ? D'un bout à l'autre, c'est bien l'image des combats que nous met sous les yeux l'Eglise, en nous invitant à invoquer la Bienheureuse : combats de tous les jours, et qui ne finiront qu'avec l'Eglise elle-même : mais combats plus obligatoires lorsque l'insolente astuce des ennemis est plus grande ; et combats tels, si bien conduits, si constamment menés, qu'ils puissent assurer la victoire, au lieu de n'être que les tentatives maladroites d'assaillants trop peu unis. Jeanne d'Arc fut *une victorieuse*, non seulement par cette persévérante action qui fit aboutir sa mission et releva la France, mais aussi par cette victoire du sacrifice qui a toujours été, depuis le Christ, le triomphe caché des rédempteurs. L'Hostie du divin sacrifice fut, pour la pieuse et fervente Lorraine, le perpétuel aliment de cette persévérance d'où sortent les œuvres pleines ; nulle privation ne lui coûta plus que celle de n'avoir pas, dans sa prison, ce divin réconfort. C'est là aussi, dans la pratique assidue de la Communion et dans le culte intelligent de l'Hostie, que l'Eglise veut nous faire trouver en permanence un gage de victoires.

La paix est souhaitable, mais par la force ; la force se déploie pour préparer la victoire ; la victoire vraie, c'est celle du sacrifice. Paix, force, victoire, doivent être achetées, comme elles le furent pour Jeanne, par la fidélité, par le courage, et par l'immolation. Magnifique programme de vie chrétienne.

Tel est, en résumé, l'enseignement de ces trois oraisons. Puissent-elles devenir la prière quotidienne des admirateurs et des disciples de Jeanne d'Arc, plus soucieux d'imiter ses vertus et de l'invoquer, que de retracer stérilement ses exploits.

E. R.

16. La Jeanne d'Arc de M. Hanotaux

C'est le propre des choses qui demeurent, éternelles, et toujours actuelles, de projeter sur ce qui passe un jour complet.

Bossuet parle grandement de certaine « politique du ciel qui régit toute la nature, et qui, enfermant dans son ordre l'universalité des choses humaines, ne dispose pas avec moins d'égards les accidents inégaux qui mêlent la vie des particuliers, que ces grands et mémorables évènements qui décident de la fortune des empires » (1). Et il veut que l'on trouve ce « point par où il faut regarder les choses ». Faute de le découvrir, la prespective manque.

C'est ce *point* « que la foi en Jésus-Christ nous découvre ».

Grâce au Christ, dans les heures où vit l'homme, quelque chose se fait toujours qui trompe les heures et qui dure. La religion crée cette merveille. Ce qu'elle consacre, actuel aujourd'hui, le sera demain, par un don de pérennité qu'elle communique à ce qu'elle touche.

C'est l'*actualité religieuse*.

Elle fournit contre le scepticisme une arme prête. « L'actualité » cesse d'être vaine, et ne mérite pas le dédain, quand elle sert à dépasser le réel et à créer de l'immuable.

Mais il faut être *au point*. Et ce point, je le répète après Bossuet, « c'est la foi en Jésus-Christ qui nous le découvre ».

Il n'est que trop facile de rester en deçà. Un exemple aidera à s'en convaincre.

L'actualité religieuse, à la date où nous sommes (1911), c'est la *Jeanne d'Arc* de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française.

Livre équitable, sincère, aimable, savant, qui veut être un hommage. Il rendra plus odieux, par comparaison, il fera vieillir plus vite, le pamphlet et le roman qui ont voulu rabaisser la Pucelle.

(1) Lebarq, t. IV, p. 123, *Sermon sur la Providence*.

(2) *Jeanne d'Arc*, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française. Hachette, 1911.

Un Français se révèle ici, à qui la reconnaissance n'est pas un fardeau, et qui de toute son âme, mêlé au défilé des vieux témoins pour la réhabilitation, « atteste » à sa façon, et glorifie Jeanne d'Arc.

Un historien s'y montre à l'œuvre, maître de son sujet ; et tout à fait à l'aise quand il s'agit de débrouiller en quelques pages les intrigues de la politique bourguignonne, qui furent pour Jeanne d'Arc l'obstacle, l'échec, et (humainement) le malheur.

Et puis, si l'on veut des détails précis, complets, impitoyables, sur chacun des juges de la noble victime, les voici tous, cardinaux, prélats, grands universitaires, clercs solennels avec leurs noms, leurs titres, leurs œuvres « sous trois rubriques : les politiques, les neutres, les universitaires » (1). Par contre, au procès de réhabilitation, éclate un contraste dont l'auteur saura dire toute la grandeur :

« Contraste extraordinaire et vraiment unique dans l'his-
« toire. Jeanne, au premier procès, avait été laissée seule
« devant l'Eglise et devant le siècle ; elle avait, elle-même,
« exposé et plaidé sa cause. Maintenant, c'est l'Eglise et le
« siècle qui se lèvent pour prendre devant l'avenir la défense
« de cette humble mémoire... La véritable réhabilitation était
« accomplie : à savoir la délivrance et la restauration de la
« France, selon qu'elle l'avait promis... Pourtant, il eût
« manqué quelque chose si une lumière absolue, complète,
« irréfragable ne s'était produite, ou plutôt si la voix des
« hommes ne s'était élevée en faveur de cet exemplaire incom-
« parable de l'humanité : les martyrs attestent, mais il
« convient aussi que les martyrs soient attestés » (2).

Quelle est, au juste, l'*attestation* de l'auteur ? Et si imposante qu'elle soit, n'y manque-t-il pas quelque chose... la « lumière absolue ? »

Trois *Livres* dans ce livre.

Du premier, *Simple histoire de Jeanne d'Arc*, en quarante pages, je ne parlerai pas. Elle n'ajoute rien, elle ne veut rien ajouter à ce que nous savons.

Sur le troisième Livre, *Vie de Jeanne d'Arc après sa mort*,

(1) Pp. 270 à 293.
(2) P. 385.

je n'insisterai pas, sinon pour rappeler avec l'auteur, chemin faisant, par l'histoire de la fausse Pucelle, Jeanne des Armoises (1), quel profond et merveilleux souvenir la vraie Jeanne d'Arc avait laissé partout.

Le second Livre doit nous occuper davantage : *Les Quatre Mystères de la Vie de Jeanne d'Arc* : c'est le titre. Et c'est le cœur de l'ouvrage.

« Dans la vie de Jeanne d'Arc il y a quatre mystères : le mystère de la formation ou des origines, le mystère de la mission, le mystère de l'abandon et le mystère de la condamnation » (2).

On ne saurait être plus explicitement respectueux. *Mystère*, le mot y est.

C'est trop peu de dire que Jeanne nous apparaît ici sympathique et gracieuse dès le début (3). L'auteur entend bien que l'âme de cette vie, le milieu où flottera cette existence soït *le surnaturel*. Par scrupule d'historien, par souci du vrai, il emploiera tous les mots que nous aimons. Jeanne est l'*envoyée de Dieu*, un *miracle* vivant :

« Sur ce point, elle n'hésite jamais. Elle est toute abnéga-
« tion. Une volonté supérieure la pousse : « elle est envoyée
« de par Dieu pour sauver la France ». Elle-même, de la pre-
« mière heure jusqu'à la dernière, sans jamais varier, ni
« désemparer, affirme le miracle. Elle l'affirme de toute sa
« croyance, de toute sa sincérité, de toute sa modestie...

« Donc le récit de cette vie entre, d'abord, dans le miracle,
« le double miracle, miracle de la mission, miracle de l'accom-
« plissement... Le moins est d'accepter sur elle son témoi-
« gnage. Elle ne ment jamais, elle ne s'exagère rien : en toute
« circonstance, elle ramène à la modération et au bon sens
« ceux que l'enthousiasme exaltait autour d'elle. Ce qu'elle
« dit, elle le pense : quand elle ne sait pas ou qu'elle ne veut
« pas dire, elle se tait ; il faut la croire » (4).

Autre prodige, la *prophétie* ; et autre mot connu de nous, avec le sens clair et technique que la foi lui donne. L'auteur

(1) Pp. 359 à 365.
(2) P. 41.
(3) Voir son portrait au départ, p. 94.
(4) P. 96.

se garde bien d'y toucher ; il respecte la foi. Les prophéties de Jeanne d'Arc se sont réalisées ; frère Séguin les énumérait au procès de réhabilitation (1).

Je pourrais poursuivre, et énumérer les autres mots de la foi, qui conviennent à cette histoire. Ce livre les contient tous.

Il y a plus. Quand il s'agit d'*expliquer* Jeanne d'Arc, l'auteur écarte avec indignation l'explication avilissante, et il accentue par là son hommage. Jeanne n'est pas une femme diminuée :

« Considérer Jeanne, une personne si droite et si vertueuse, « si parfaitement équilibrée, si entière, comme une détra- « quée, une désordonnée, victime de tares physiologiques ou « de lésions cérébrales, cela échappe complètement à la con- « ception que nous avons normalement de la maladie et de « la santé. Pendant les trois années qu'elle passe sous le verre « grossissant de l'histoire, pas un acte vil, extravagant, inco- « hérent ou seulement médiocre, pas une fausse note, hila- « rante ou mélancolique. Cette hardiesse, cette gaieté fami- « lière et sincère, cet entrain dans la bataille, devant les « grands de ce monde, devant ses juges, dans sa prison, cette « attache énergique à la plus noble des vertus féminines, la « chasteté, est-ce là la tenue physique et morale d'une malade? « En sa pleine et vigoureuse activité, elle présente, au con- « traire, la réunion la plus extraordinaire de facultés « puissantes admirablement pondérées » (2).

Mais il faut pourtant une explication.

La plus sincère narration des *faits* ne saurait suffire : car il n'est pas exact que le *fait* soit « plus haut que son explication... » Le fait d'histoire ne reçoit pas seulement sa signification du chaînon d'évènements auquel il se rattache, ni du groupe de circonstances dont il fait partie.

Quelle explication sera la bonne ?

Trois explications ont été fournies : elles circulaient au temps de Jeanne ; elles ont eu, elles ont encore leurs partisans : 1° l'explication populaire française, Jeanne est une thaumaturge à qui Dieu a donné la sainteté ; 2° l'explication des adversaires, Jeanne est une sorcière ; 3° la thèse royale, Jeanne est envoyée de Dieu avec la mission de restaurer le

(1) P. 104.
(2) P. 127.

royaume et d'affermir la couronne (1). L'auteur ne les écarte pas, il les enregistre. Il constate qu'elles sont toutes les trois sous la dépendance de la foi ; et c'est inévitable : « La question de Jeanne d'Arc n'appartient pas seulement au domaine de l'histoire profane ; elle agite les consciences et se transforme, au cours des siècles, selon les dispositions de ceux qui l'étudient et l'exposent, en une thèse religieuse et doctrinaire, les uns acceptant, les autres rejetant l'explication mystique » (2). Mais il en est d'autres, « plus réservées ». Et pour sa part, il souhaite que l'on trouve une formule plus large, destinée à réconcilier autour de ce nom les partis rivaux, et à unir dans une commune admiration les confessions contraires :

« En ce qui concerne Jeanne d'Arc, la lutte reste très vive entre croyants et non croyants. Mais il est permis de penser qu'une parole de conciliation et d'harmonie se dégagera, un jour, de l'ardeur même des convictions. La sincérité, fille du temps, se refuse à défigurer, au gré des passions d'un jour, une des plus touchantes images de l'histoire. Elle groupera, autour d'une adhésion simple, tous ceux qui aiment le beau, c'est-à-dire la vérité » (3).

Souhait louable ; mais la formule n'existe pas...

Et précisément voilà l'*équivoque malheureuse* qui va peser sur l'ouvrage entier ; d'autant plus regrettable qu'un si ferme talent méritait d'offrir à l'héroïne, élue et messagère du Dieu vivant et personnel, un tribut complet. L'hommage est sincère, mais *faussé.*

Je m'explique.

Il n'est que trop facile d'être dupe des mots, et de s'en rapporter de bonne foi à ce qu'ils disent, sans prendre garde à ce qu'on essaie de leur « faire dire ». Nous assistons, depuis bien des années, à cette sorte de transposition, plus ingénieuse qu'honnête, et dommageable au style autant qu'à la pensée, qui consiste à vider de leur contenu les vocables tra-

(1) P. 121.
(2) P. 122.
(3) P. 121.

ditionnels, religieux surtout, et à les employer « quand même » à des destinations nouvelles, totalement étrangères à leur formation et à leur histoire. « Religion », « miracle », « surnaturel », « mystère », autant de mots qui serviront tour à tour au plus sincère des catholiques et au subjectiviste le plus déclaré. C'est à la faveur de cette équivoque, et par un artifice longtemps caché, que le modernisme a mené sa campagne et dissimulé sa conquête ; les mots restaient, on prenait soin de les maintenir, et le style entier se ressentait de cette apparente fidélité ; l'orthodoxie semblait sauve puisque les termes demeuraient les mêmes. Mais le sens avait changé; et le sens nouveau différait autant de l'ancien que ces deux mots « nature » et « surnaturel » sont distants l'un de l'autre, et distincts.

Et tel est ici le danger. Le surnaturel est maintenu dans ce livre d'histoire, avec tous les termes de la foi parlante, avec tous les vocables de la religion révélée : vision, vocation, miracle, prophétie, révélation, divinité, providence, volonté créatrice, etc. Mais si respectables qu'on les veuille, comme la fleur même de la foi, ils n'ont ici que la valeur d'un symbole précaire : vénérables comme le passé, mais surannés comme lui : décor, oui, mais archaïque ; style, oui, mais vieux style.

Qu'est-ce que *la foi*, par exemple, la foi qui transporte Jeanne, et qui la fait si belle ? Un *procédé intellectuel*, une *méthode*. A l'heure où la foi est prospère et vécue, comme au temps de Jeanne, elle suscite des merveilles ; car les procédés de la foi sont admirables, et fécondes ses œuvres ; les plus grandes âmes y ont trouvé leur force : grands cœurs et grands esprits, « créateurs, réformateurs, organisateurs, inspirateurs en même temps qu'inspirés. Personnages à la tête ferme, au regard sûr, à la main prudente et délicate, voyant le mal et le corrigeant, agissant avec autorité et perspicacité pour le bien, ils sont des meneurs d'hommes et de peuples. » Précisément Jeanne d'Arc tient de tout près à son milieu ; et c'est un milieu de visions, de prophéties, de révélations : c'est le temps de la foi ; c'est un temps de miracles (1).

« Entre sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, sainte

(1) Pp. 129 et suiv.

« Colette de Corbie et Jeanne d'Arc — pour ne parler que des « femmes — les ressemblances sont nombreuses et ont été « bien des fois signalées ; mais on n'a pas assez insisté sur « l'analogie et presque l'identité de leur procédé intellectuel, « de leur méthode intérieure » (1).

Leur procédé commun, c'est la foi concentrée et ardente : « Ces personnalités, de forte tension intérieure et de puis- « sante détente extérieure, ont en elles un trésor d'énergie « vitale qu'elles renouvellent sans cesse par un contact mysté- « rieux avec la fontaine de toute vie. Elles puisent, dans cette « réserve inconnue, les trésors merveilleux dont elles font « largesse à l'humanité. La solitude et la méditation sont « pour elles les sources inépuisables de l'action. De telles « âmes, quand elles se concentrent et se ramassent en quelque « sorte, avec une force d'abstraction incompréhensible à notre « société dispersée, se trouvent naturellement en prière, « c'est-à-dire en instance de Dieu » (2).

Mais procédé et méthode varient. Chaque époque aura les siens. Voici les nôtres, comparés à ceux de Jeanne et de son époque ; le passage est à souligner :

« Le procédé intellectuel de notre temps — le raisonnement « analytique fondé sur l'observation et la classification des « faits, — date d'hier. Il ne s'est guère imposé que depuis « Bacon. Peut-être sa timidité et sa lenteur étonneront-elles « nos descendants, comme nous nous étonnons de la hardiesse « d'une autre allure intellectuelle, qui fut en honneur à « d'autres époques, l'aperception de l'intuition soudaine, la « recherche directe du vrai, la contemplation de l'Idée dans « la connaissance et l'adoration de la volonté créatrice, dont « une foi ardente croit pouvoir surprendre le secret » (3).

Qu'est-ce donc, ici, que la *vision* de Jeanne d'Arc, née de sa foi ? La vision est la ressource suprême des âmes d'élite dans les époques troubles où une prompte divination, supérieure aux craintes comme aux prudences, devient la nécessaire sagesse, le seul moyen d'échapper aux évènements ou de les dominer :

(1) P. 141.
(2) P. 142.
(3) Ibid.

« La « vision » est, en somme, la suprême retraite de la « personnalité, de la personnalité active, indépendante et « volontaire. Elle est le refuge dans le sein de Dieu pour y « capter la force de Dieu. Elle est la source des « vocations »; « elle retombe sur le cœur d'où elle s'élance, comme une jet « d'eau rejaillit sur lui-même, du ciel. La « vision » est une « « vue » extrêmement intense et convaincue de la Vérité, qui « est Dieu ; aussi, elle est généralement accompagnée d'un « ordre : « Fille Dieu, va, va ! »

« La « vision » suppose la foi et l'impose. On ne peut dire « à quelles frontières indicibles le surnaturel et l'humain « entrent en contact, et de le dire ne nous appartient pas. Ces « hommes seuls, ces surhommes pourraient nous expliquer « comment leur œil a saisi et mesuré, dans une illumination « soudaine, *des vérités et des lois sous-jacentes aux lois appa-* « *rentes de l'Univers.* Mais leur effroi de ce qu'ils ont aperçu « d'insondable est tel qu'ils se taisent.

« On appelle « génie » une certaine maîtrise des procé- « dures ordinaires de la raison, capable de brusquer la « marche trop lente des choses favorables à l'humanité. Le « génie est, pour nous, à l'opposé du talent et de la tech- « nique, quelque chose de mystérieux et de divin, un don.

« La « vision » m'apparaît comme un procédé intellectuel « plus rare encore, un don d'essence supérieure qui n'est fait « qu'à ceux qui le réclament avec une infinie confiance. Le « Bien, qui veut naître, avertit une âme choisie et la suscite. « La « vision » rompt avec les servitudes, les pédantismes, « les raisonnements, les doctrines. La « vision » est un essor, « une délivrance. Elle est le coup d'aile qui gagne le ciel, avec « l'inéblouissable regard qui soutient l'éclat du soleil.

« Le propre de Jeanne d'Arc fut d'appliquer l'autorité de « la « vision » et de l'inspiration célestes aux actes de la vie « civile et laïque... » (1)

A ce compte, et puisqu'il est impossible de ne pas se prononcer, quelle sera l'explication dernière et intime de la *destinée* de Jeanne ? Quelle sera la formule de M. G. Hanotaux, délibérément respectueuse, mais superposée aux explications timides du rationalisme comme aux interprétations mystiques

(1) P. 145.

de la foi ? La voici. Jeanne d'Arc est un être prédestiné, qui relève de la volonté immanente et de la loi des choses. Elle doit rester « inexpliquée ». « énigmatique » (1); c'est la condition même de sa grandeur :

« Il est à l'origine de ces carrières surprenantes un premier « mystère, celui qui préside à la naissance des grands « hommes.

« Ils apparaissent, dans le temps et dans l'espace, quand « une volonté immanente ou un concours de circonstances « inanalysable en ont décidé. Des centaines de millions, de « milliards d'individualités se succèdent sur la terre, et leur « vie n'a pas d'autre objet que de recevoir et de transmettre « la vie. Elles naissent dans l'indifférence et meurent dans « l'oubli.

« Mais, à certains carrefours d'histoire, des êtres admira- « blement doués et organisés paraissent : leur existence est « un prodige et leur mémoire ne s'effacera jamais. Sur les « faits et les causes de leur apparition, toutes les tentatives « d'explications rationnelles sont vaines. Ils naissent parce « qu'ils doivent naître. Leur astre paraît et disparaît comme « un météore. Leur mission accomplie, ils tombent, laissant « derrière eux une longue traînée de lumière.

« Jeanne d'Arc fut un de ces êtres prédestinés. Le critérium « comparé des grands esprits et des âmes supérieures la « place sans conteste à ce rang. Considérées ainsi, sa carrière « et sa parabole échappent aux calculs humains, comme celles « d'un Alexandre le Grand, d'un Mahomet, d'un Napoléon, « d'un Pasteur » (2).

La destinée de ces êtres de choix n'est donc pas une aventure : il y a *un au-delà* des choses où elle commence. Et c'est aussi dans cet au-delà, où s'achèvent les choses capables de durer et dignes de vivre, c'est là que la destinée laborieuse de Jeanne se résorbe, durable, immortelle, céleste, par la consommation. Le « drame de l'abandon » achève de lui donner cette dignité surhumaine. Si par un côté, dans ce drame, elle apparaît « plus étroitement mêlée aux choses

(1) Préface, p. VIII ; — et p. 128, « L'énigme de son existence subsiste tout entière ».

(2) P. 129.

humaines », moins mystérieuse, la mort douloureuse est sa revanche :

« Elle va se retrouver, dans l'unité absolue de son existence « incomparable et de sa destination céleste, à Rouen, devant « ses juges, parmi les flammes. Là elle quitte les contin- « gences, brise l'entrave, délaisse le relatif des conceptions « ordinaires ; elle reprend le dialogue avec « les voix... »

« Ainsi alterne le rythme de cette prodigieuse carrière : « la formation fort humaine, la mission divine ; l'abandon fut « humain, la condamnation sera divine.

« Pour que la leçon fût complète et que les hommes appris- « sent, sans le comprendre, une fois de plus, le peu que « l'individuel et l'éphémère comptent en présence du général « et du définitif, il fallait qu'ils accablassent en elle le divin « pour que le divin prît sa revanche et les laissât éblouis, en « regagnant sous leurs yeux, par un essor d'abnégation « joyeuse, sa demeure, l'Eternité. »

Par sa foi, par sa vocation, par sa mission, Jeanne échappe aux lois communes; par le mystère de sa mort, elle entre dans une gloire d'épopée qui la fait immortelle. Le divin est en elle. Elle est de celles qui ne meurent pas.

Ainsi tout le style de la foi est maintenu dans cet ouvrage. Les mots sacrés subsistent, par respect pour l'histoire, car eux seuls traduisent l'époque de Jeanne, eux seuls montrent son âme, eux seuls lui donnent une auréole.

- Mais il en est d'eux comme de ces images, serties dans ce livre, essais naïfs et imparfaits d'un art sans expérience, qui reproduisaient alors sur bois les miniatures et les vitraux : « Ces artistes anciens, demande l'auteur avec une complaisance marquée, ne sont-ils pas les meilleurs des illustrateurs ! La naïveté même de ces figures, dans leur art parfois si souple, si savant et si fin, tant de candeur et tant d'élégance, tant de sincérité et tant de raffinement... il me semble que rien ne peut mieux nous acheminer vers l'idée que Jeanne se faisait des choses, quand son clair regard se posait autour d'elle. »

Les mots antiques, comme les naïves images, nous disent « l'idée que Jeanne se faisait des choses ». Mais l'idée que Jeanne se faisait des choses n'est pas, hélas ! l'idée que s'en fait M. Hanotaux. Elle n'avait, cette « idée », que la valeur d'un

symbole provisoire, utile mais relatif. L'auteur, en l'illustrant, l'a méconnue, sans le vouloir.

Prédestination, mission, vocation, succès et revers, tout procède donc ici d'une loi suprême, qui ne doit porter aucun nom et que recouvre une vaste énigme. Depuis l'heure où une « volonté supérieure » pousse l'enfant jusqu'à celle où s'achève sa destinée, le mystère plane sur elle ; l'énigme de sa gloire qui fait sa prédestination, donne à son existence un sens idéal et mystique, le seul qu'elle puisse avoir. Jeanne restera inexpliquée. S'en attrister serait une faiblesse : « La nature, la vie, le monde visible et invisible cachent à l'homme assez de secrets pour qu'il se résigne à ignorer celui-là » (1). L'explication de M. Hanotaux s'accommode donc de tout vocabulaire dont on voudra se servir, pourvu qu'il soit respectueux : elle plane plus haut, elle veut être transcendante, supérieure aux opinions, aux systèmes, aux croyances. Avec une coquetterie d'artiste, l'auteur parle de Jeanne d'Arc comme Pie X, comme l'Eglise, comme la France catholique ; mais le moins croyant des hommes pourra parler comme lui, ce langage n'étant que le symbole provisoire d'un mystère rebelle à toute confession, comme à toute explication, l'énigme même des choses. Dans cette splendide idéalisation de l'héroïne française, l'auteur ne manque pas de proclamer à sa manière la vocation du royaume élu, et l'intervention du Seigneur dans les affaires de la France : « c'est tout un système que l'on adopte en même temps que la mission divine de Jeanne d'Arc » (2). Mais les formes les plus avérées du respect ne sauraient faire qu'en se plaçant au-dessus des doctrines, l'auteur ne les dédaigne. Son livre est un effort pour dépasser les « interprétations mystiques »; par là il les condamne implicitement. Si les « doctrines ne sont jamais que l'aspect fugitif de l'insaisissable énigme, oui, sans doute, la plus étonnante des vies peut se dispenser d'une autre explication. Mais une pareille explication, qui ne se résoud pas en doctrine, et insuffisante ; elle esquive une question, elle évite un problème ; elle n'explique pas.

(1) P. 120.
(2 P. 126.

C'est trop peu de reconnaître que l'épopée de Jeanne fut un tissu de merveilles ; les « faits » eux-mêmes commandent d'y voir le doigt de Dieu, et une intervention miraculeuse du ciel, très objective, aussi réelle qu'un « fait », par l'intermédiaire de l'archange et des saintes. Tout autre explication, si respectueuse qu'elle soit ou veuille être, demeure timide, incomplète ; sans faire violence aux faits pour les plier au parti-
pris de négation, elle essaie d'un respect
pris de négation, elle essaie d'un respect impossible ; elle ne raconte plus les faits tels qu'ils se sont passés. L'histoire ainsi écrite reste en deça de l'histoire.

Lacune d'autant plus regrettable que les pages ne manquent pas où l'auteur, gagné par son sujet, porté très haut par le souvenir de la naïve et pure héroïne, cède à l'émotion de ce spectacle ; il la voit, la grande Française, dans la perspective des œuvres accomplies, et comme « sous l'angle de l'éternité »; c'est ce qui donne à son travail toute l'ampleur de l'histoire; on ne peut donc que déplorer, en le lisant, qu'un si beau talent se soit privé des lumières plus hautes, les seules « éternelles », qui donnent à cette vie son vrai cachet et toute sa beauté.

M. René Bazin, dans *La douce France*, parle de ces mots pleins de saveur, de bonhomie, de beauté, que l'on trouve partout, chez nous, au passage. J'y cueille celui du journalier le jour de la fête de Jeanne d'Arc. Comme on le félicite d'avoir si joliment fleuri sa maison :

— Je ne fleuris pas ma maison, reprend-il vivement. *Je fleuris Jeanne d'Arc.*

M. G. Hanotaux a fleuri sa maison. Mais il n'a pas fleuri Jeanne d'Arc.

E. R.

17. Jeanne d'Arc et sa mission nationale

La mission de Jeanne d'Arc chez nous n'est pas finie. Il lui reste beauoup à nous donner, beaucoup à nous apprendre. L'unité nationale qu'elle achetait jadis si cher, au prix de ses douleurs, n'est pas faite encore ; les cœurs sont désunis, les esprits divisés. Le meilleur de sa gloire, à mesure qu'elle

grandit, ne sera-t-il pas de pacifier les âmes dans l'union ? et puisqu'elle aime toujours la France comme savent aimer les Bienheureux, n'est-il pas certain qu'elle travaille aujourd'hui à la délivrance des âmes françaises, comme elle se dévouait hier à la libération du territoire ?

Rude tâche, et qui semble impossible. C'est une raison de plus pour que Jeanne d'Arc l'entreprenne ; elle est née, et couronnée, et sanctifiée, pour les grandes besognes invraisemblables. On aime à se la représenter d'humeur toujours conquérante, même au ciel. C'est un trait de mœurs ; pourquoi la sainteté l'effacerait-elle ? Même dans les jours sombres de sa courte vie, quand on l'eût jetée en prison, elle épiait l'heure de sortir et en cherchait le moyen, pour secourir ses bons amis de Compiègne ; et jusque dans les interrogatoires, sous les insolents regards, devant des juges dominateurs, elle gardait je ne sais quel goût de réplique hardie et d'offensive décidée qui témoignait des qualités d'une forte race, ennemie des capitulations, impatiente du joug. Cette vocation joyeusement belliqueuse, française s'il en fût, persiste sans doute encore au milieu de ses célestes grandeurs. Il lui faudra précisément s'en souvenir si, demain, elle tient à unir tous les Français sur l'invocation de ses plus beaux titres. Pour obtenir sa place incontestée sur les autels, sa vraie place définitive, pour n'y être pas solitaire et délaissée dans des églises désertes, elle fera bien de déployer la même constance intrépide qu'elle sut mettre jadis à emporter les places de la Loire et à rendre impossible la triste paix anglaise entre Philippe de Bourgogne et l'astucieux régent anglais.

Ce n'est pas que l'Eglise hésite à terminer l'œuvre de patiente et haute réhabilitation que la sentence de Calixte III inaugurait en 1456. La « cause » de la bienheureuse est tout près d'aboutir pleinement ; le procès de canonisation suit son cours ; aucun obtacle sérieux ne peut plus humainement empêcher que l'Eglise remplisse magnifiquement et jusqu'au bout « un devoir de gratitude (ce sont les expressions de M. Gabriel Hanotaux) en élevant Jeanne d'Arc sur les autels » (1). — Mais si l'Eglise s'empresse, est-il bien sûr que

(1) *Jeanne d'Arc*, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Hachette, 1911, p. 126.

la France ne soit pas en retard ? La Sainte n'aura-t-elle pas quelque bataille à gagner prochainement pour unir tous les Français dans le seul hommage digne d'elle, dans le seul souvenir qu'une élue puisse agréer sans faire tort au Dieu qui l'a prédestinée ?

C'est le 6 janvier 1412 que l'enfant choisie venait au monde, et dès ce jour elle « entre dans le miracle » (1); — car c'est « le temps des miracles » (2). Après tant de siècles, et à la date du cinquième centenaire de ce temps de merveilles, est-ce que nous tressaillons encore en nous rappelant cette naissance privilégiée, comme on assure (simple légende, mais gracieuse) que tressaillit dans le village toute âme vivante en cette Epiphanie ? Est-il vrai que sans désaccord à redouter ni querelle de principe, « les Français peuvent, tous ensemble, de bonne foi, rechercher les circonstances non seulement divines, mais humaines, dans lesquelles cette carrière merveilleuse s'est accomplie ? » (3) Le divin, et l'humain sont-ce des notions si claires pour tous en France aujourd'hui ?... Il s'en faut, et telle est encore la grande pitié vers laquelle il est urgent que s'incline le secours vaillant de la sainte Pucelle.

De fait, il n'est pas de mémoire plus populaire, et il n'en est pas de plus discutée ; c'est la preuve de l'indigence où gémissent les âmes françaises. Nous demeurons divisés sur Jeanne d'Arc.

Nul Français, j'entends ceux qui n'ont pas décidé froidement de travestir l'histoire pour servir une cause impie, ne conteste ses grandeurs militaires. M. l'abbé de Courson de la Villeneuve, ancien colonel de l'armée française, a fait à Rome, au séminaire français, le 21 avril 1909, une conférence sur la « stratégie géniale de Jeanne d'Arc. »; et ce que l'officier devenu prêtre disait alors, à la louange de la guerrière, M. Gabriel Hanotaux ne manque pas de le redire : « Tout le monde était d'accord pour reconnaître ses extraordinaires aptitudes militaires. Tandis que, dans le cours ordinaire de la vie, elle était simple et ignorante, sur le champ de bataille

(1) Op. cit., 96.
(2) P. 120.
(3) P. 125.

ou parmi les troupes elle paraissait une autre personne » (1); et plus loin, il donne un nom à cette vertu, c'est le génie, et c'est le génie du courage : « Le courage c'est la capacité du sacrifice. Mais le courage n'est pas aveugle. Il est, au contraire, clarté et lumière : un cœur sain ne se trompe pas. Jeanne voyait juste parce qu'elle se donnait toute. Je crois en vérité qu'il n'y eut jamais un être plus courageux qu'elle ; ce fut là son génie » (2). Si ce fut là tout son génie, je ne l'examine pas : il suffit que sur le rôle militaire de la Pucelle, tous les bons Français s'accordent ou à peu près. Après M. Hanotaux, le persiflage, la haine, ne seront plus, en terre de France, qu'un accident et un déchet, l'inévitable écume d'un flot puissant. « Des historiens ou des politiciens, au cours de ces récentes années, écrit M. Georges Goyau, s'étaient essayés à chicaner les mérites de Jeanne, à rétrécir la portée de ses plus beaux faits d'armes. La revanche de Jeanne et de la vérité ne s'est point fait attendre : elle est allègre, décisive, provocante. Non seulement M. Hanotaux élève au-dessus de toutes discussions les batailles ainsi contestées ; mais l'apparente défaite de Compiègne se transforme, dans son récit, en une victoire profonde et définitive. En face des détracteurs qui faisaient Jeanne moins victorieuse que l'opinion courante ne le croyait, voici surgir un historien qui la fait au contraire plus victorieuse que l'admiration commune n'avait osé l'admettre... Silence désormais au persiflage, et silence à la haine ! La gratitude nationale, bien loin d'exagérer l'action de la Pucelle, n'en soupçonnait pas encore toute l'étendue : elle doit saluer, en M. Hanotaux, un nouveau maître de ferveur » (3).

Les détracteurs ne se tairont pas ; ils savent l'art de maintenir le droit de leur mensonge ; et il n'ignorent pas qu'il en reste toujours quelque chose. Mais on ne les croira plus autant.

L'accord se fera donc ?...

Et certes, il serait difficile d'exagérer la signification du ministère historique de la Pucelle. Son œuvre fut éminem-

(1) *Jeanne d'Arc*, p. 25.

(2) P. 146.

(3) *Revue hebdomadaire*, 16 sept. 1911, p. 296.

ment *nationale :* la France qui l'oublierait renierait tout son passé. Quiconque contemple avec sérénité l'ampleur de cette tâche demeure confondu. Par la fusion des intérêts de France et de Bourgogne, qui paraissaient rivaux, qui ne l'étaient pas; par l'éloignement d'une domination étrangère qui jetait la France dans l'aventure, une civilisation allait grandir, équilibrée, saine et chrétienne, une âme allait s'épanouir, frémissante et noble, vive flamme que le souffle des Révolutions n'a pas encore éteinte.

Avoir donné *l'âme française* au monde n'est pas d'un mince mérite. M. Lanzac de Laborie (1) ne veut pas que l'on soit autorisé, imaginant ce qui aurait pu être, à supposer que sans Jeanne d'Arc l'hérésie protestante eût triomphé bien au-delà des limites où l'a contenue, grâce à la France, un destin secourable. C'est l'opinion d'un vrai savant ; on peut la respecter sans l'admettre. Il suffit à la gloire de l'héroïne, et sur ce point tous sont d'accord, sauf les détracteurs d'office, que sans l'épopée de Jeanne d'Arc, mystérieusement faite de gloires extrêmes et d'extrêmes avanies, *l'âme française* n'aurait eu ni le rayonnement ni la fécondité dont le monde lui est redevable. M. Gabriel Hanotaux a su, mieux que d'autres, célébrer ce « mystère », mystère de l'abandon autant que de la vocation (2). Toute cette partie si lyrique de son œuvre, ses méditations à lui, cette vue en profondeur, cette étude en perspective pour rattacher à cette enfant et à cette date tant d'invisibles réalités qui en sont sorties, c'est de la grande histoire ; ces pages devaient suffire à nous unir ; il le semble du moins.

Car pour être obligés à cette reconnaissance en qualité de Français, « tous ensemble et de bonne foi » il n'est pas nécessaire que la vierge de Domremy nous apparaisse avec la pleine conscience, à 17 ans, des suites prodigieuses que sa mission devait avoir ; il suffit qu'elle ait cru fermement à sa mission ; or, nul fait n'est plus certain que ce fait : elle est « née pour cela » (3). Jeanne « sauva la France à la fois de la domination

(1) *Correspondant*, 10 juin 1911, p. 950 et suiv. Protéger et affermir la *nationalité* française, telle aurait été sa mission, sans plus

(2) P. 235.

(3) P. 95.

anglaise et des ambitions bourguignonnes. C'est un fait dont les conséquences sont incalculables dans l'histoire du monde (1). Et c'est un fait, aussi — quoi que l'on pense de l'interprétation — que Jeanne, ignorant tout de l'avenir, a été touchée à sa manière « par le souffle de cette heure unique où la civilisation moderne se gonfle en un bouton prêt à fleurir » (2). Qu'on le reconnaisse, c'est bien le moins ; « tous ensemble et de bonne foi », nous lui devons cette justice. A toute vie humaine, quand elle est exceptionnellement pleine et haute, une autre vie s'ajoute, celle des lendemains qu'elle suscite, comme à la fleur succède le fruit qu'elle prépare ; par la logique des faits, le temps développe ces « capacités du courage » que le cœur enveloppait ; pour en attribuer la gloire à l'héroïne, il suffit que, docile à sa vocation, elle soit entrée avec toute son âme dans ce chemin qui menait à tant de grandeurs françaises. Le *reconnaître*, en France, c'est d'autant plus équitable quand il s'agit de Jeanne d'Arc que pour aller à cet apostolat national, pour accomplir cette rédemption d'un peuple, source de vie pour un monde, la jeune lorraine eut à vouloir, toute seule, la plus invraisemblable démarche qui se soit jamais vue. Nous sommes nés, à la lettre, de ce vouloir virginal et fort. Il n'est pas de Français qui ne doive exulter en contemplant ce geste. Jeanne a osé cette folie parce qu'elle nous aimait. « Quand on aura fait passer un large courant d'air d'Histoire sur cette histoire que l'esprit de parti a trop rétrécie et calfeutrée, on contemplera, dans ses justes proportions, cet *admirable exemplaire de l'énergie française* que fut Jeanne d'Arc » (3).

C'est bien ici la « fleur des Histoires françaises »; et nous le savons. En masse, chez nous, on n'est pas ingrat.

Et pourtant l'on est *divisé*, chez nous. Tous ensemble, de bonne foi, nous l'aimons. Mais essayons de la *définir*, l'accord cesse. On ne s'entend plus. Pourquoi ?... Parce qu'il est impossible de ne pas la définir, et que Jeanne d'Arc n'a pas plus deux définitions qu'elle ne porte deux âmes.

(1) P. 44.
(2) P. 42.
(3) P. 44.

M. Hanotaux compte assurément, à l'heure qu'il est, parmi les partisans les plus décidés de la concorde entre Français. C'est le but avéré de son ouvrage : « Si j'ai eu un parti pris, ç'a été d'essayer de rétablir, autour de cette admirable Française, l'accord de tous les Français. Un peuple à qui est confié le dépôt d'une telle gloire lui doit de le garder fidèlement et solidairement. Ni intolérance ni ingratitude, tel est le devoir national à l'égard de cette femme immaculée, qui n'a paru que pour aimer, servir, mourir. Tant de simplicité et de grandeur, n'est-il pas en droit d'exiger de nous un peu de tolérance mutuelle et de bonne volonté ? » (1). — Oui certes, l'apostrophe est chaleureuse, le souhait engageant, mais ces mots-là, tolérance et intolérance, ont pris chez nous des sens si différents que la querelle renaîtra, malgré tous les projets d'accord, à l'heure même où l'on voudra préciser, contre l'intolérance, la formule de la tolérance mutuelle. Sur quoi s'entendront tous les admirateurs si la tolérance qui doit les réunir dans un même suffrage contient déjà une équivoque ?

On peut bien mettre au défi deux Français d'aujourd'hui de parler sur Jeanne la même langue, avec la même sincérité et le même accent, si au préalable, ils n'ont pas l'un et l'autre la certitude de s'accorder sur la *question fondamentale.* Et qu'on le veuille ou non, il n'est aujourd'hui comme hier qu'une question, engagée dans toutes nos questions : qu'est-ce que vaut le christianisme ? que faut-il en penser ? « C'est la question qui ne passe pas, écrivait naguère M. de Lacombe ; nul être qui pense ne peut s'en distraire ; elle ne lui permet pas l'indifférence, elle le tient par l'amour ou par la haine. Toujours présente, toujours à l'ordre de l'humanité, elle enveloppe la plupart des questions qui l'agitent, elle les provoque, les enflamme, les pousse dans un sens ou dans un autre ; et il semble que ce soit la seule question au monde... » Comment l'écartera-t-on quand il s'agit de Jeanne d'Arc ? Est-ce qu'un accord se fera jamais sur une prétérition ? L'admiration sera-t-elle unanime, le voulût-on d'ailleurs, quand cette unanimité sera pleine de réticence et voilera les dissidences les plus profondes ?

Jeanne d'Arc est la fleur de l'éducation *chrétienne ;* tel est

(1) Préface.

le fait d'histoire ; disons mieux, elle est l'un des plus beaux reflets vivants de l'idéal *catholique*. Un de ses historiens les plus équitables en Angleterre, Andrew Lang, ne se fait pas faute de le reconnaître dans ces lignes suaves, qu'on voudrait écrites par un Français : « Elle fut la fille la plus parfaite de son Eglise ; les sacrements furent le pain même de sa vie ; sa conscience, lavée par de fréquentes confessions, demeura belle et pure comme les lys du paradis... » (1). Tel est le fait, je le répète ; on s'amoindrit en le diminuant. Mais je le demande aussi, tous les Français, ensemble, et de bonne foi, signeraient-ils ces lignes ? Et alors, où sera l'accord ?

Française, oui, sans doute, elle l'est comme personne ne l'a été ; et c'est assez, en apparence, pour nous unir : M. Hanotaux le pense, et avec lui les Français qui ne veulent pas d'une mentalité impie servant de masque ou de rempart à une entreprise de haine. Mais à quoi bon se payer de mots, ou ajourner d'inévitables explications ? Française, elle l'est, douceur et prodige de notre histoire, mais aussi symbole de la France chrétienne. Française à la façon pleinement française, et sur cette *façon* comment veut-on que je me taise ? La glorifier comme Française, quand on n'est pas fils de l'Eglise catholique, quand on affecte de ne pas l'être, et quand on veut que l'accord se fasse moyennant ce silence et cette neutralité, c'est s'engager, pour louer Jeanne, à laisser son âme obscure et sans relief ; c'est taire le meilleur de sa vie, la raison de son courage, le sens de ses vertus, le secret de son sacrifice, le tout de sa destinée.

Mais on s'accorde sur son *patriotisme ?*... Pardon. Ce mot n'est pas moins sujet que les autres à des diminutions. Le patriotisme de Jeanne d'Arc, d'où sortait-il ? quel en fut l'aliment ? qui souleva cette enfant jusqu'à ces hauteurs ? qui l'éclaira sur les destinées de sa patrie pour lui faire savoir, en dépit des intrigants et des diplomates de cour, que la paix du Bourguignon avec l'Anglais serait la ruine de la France ? A cette pacifique « bergerette », quel démon souffla cette martiale ardeur, affamée de bataille ? Son plan si simple, si sage, si décisif, quelle divination le lui a fait connaître ? Que de questions ! Et quel Français les évitera ?... Le patriotisme de

(1) *The Maid of France*, trad., p. 16.

Jeanne d'Arc ne manque pas de racines ; mais les plus profondes puisent dans sa foi. Je l'affirme, vous le niez, ou vous contestez la valeur de la foi. Nous voilà *divisés*. Et ce sont les faits eux-mêmes qui nous mènent là : car nul fait, dans cette vie, de Vaucouleurs à Rouen, de Chinon à Reims, d'Orléans à Compiègne, nul incident, nulle parole, nul exploit, nulle souffrance, qui ne portent en eux une *signification ;* il faut savoir l'alphabet de cette langue pour se comprendre en épelant ce texte. Admirer Jeanne d'Arc comme Française sans dire ce que l'on pense de la foi, ce n'est pas *s'entendre*. Pour être unis sur la Pucelle, il faut croire ce qu'elle croyait. Parler d'elle sans penser comme elle, ce peut être un effort momentané, mais l'entreprise sera sans lendemain ; ce ne sera point la paix.

Aussi M. Gabriel Hanotaux ne fera pas l'accord.

M. Hanotaux respecte la foi ; il en parle en termes choisis ; il en connaît tout le vocabulaire; il en manie, en érudit, toutes les ressources ; il est délicat dans ses hommages, élevé dans ses réflexions, presque partout exact ; on dirait l'orthodoxie même. Il n'a voulu blesser personne ; et comme s'il avait redouté, en s'y prenant autrement, de ne plus exprimer avec assez de vérité ce qu'il a éprouvé « devant cette naïve et claire figure (1). »

Mais M. Hanotaux n'a pas, en écrivant, la foi. Un fils de l'Eglise catholique admirera son talent, vantera son savoir, louera son style ; mais il craindra, comme la pire éventualité, l'apaisement que produirait ce livre. Certaines paix, sans être honteuses, sont détestables ; celle-ci serait du nombre.

Ce n'est pas qu'on ne doive se réjouir en signalant le progrès qui, de Renan et d'Anatole France à M. Hanotaux, a marqué le mouvement des esprits vers l'unité désirable. C'est une ascension véritable. M. Goyau applaudit, comme de juste, à cette évolution bienfaisante : « L'agnosticisme d'un Ernest Renan, celui d'un Anatole France, dès qu'il s'agit du surnaturel chrétien, nie tout à la fois la possibilité de connaître et la réalité de cet inconnaissable ; et non content d'élever un mur au-delà duquel la pensée humaine n'a pas le droit de regarder, leur agnosticisme, derrière ce mur, postule le vide,

(1) Préface.

limitant ainsi tout à la fois la partie de notre vue et le domaine qu'une vue plus haute et plus large pourrait atteindre. M. Hanotaux s'écarte de cette philosophie rétrécissante... » (1) C'est quelque chose. Mais cette étude, d'un intérêt tout spéculatif, cette comparaison entre des attitudes plus ou moins respectueuses, pourra bien n'offrir pas l'inconvénient de nous désunir plus que nous ne le sommes, elle n'aura pas, hélas ! l'avantage de fournir aux Français divisés la formule de bon accord.

Il y aurait même grand dommage à trop laisser entendre que l'attitude respectueuse professée par l'académicien dans sa *Jeanne d'Arc*, ait chance de nous réconcilier. Tout en louant M. Hanotaux, il est nécessaire de savoir pourquoi « il s'arrête ». Car il s'arrête, remarque M. Georges Goyau, ce qui ne veut pas dire qu'il « recule ». La nuance est délicate, en effet, et juste. « Ce n'est pas un recul, ce n'est pas un refus ; il fait halte, il fait pause : il met tous les Français en présence de ce qu'il y a d'inexplicable dans cette merveilleuse histoire.» Mais enfin, halte ou recul, ici, n'est-ce pas tout un ? C'est marcher qu'il faudrait faire, coûte que coûte, aller jusqu'au bout de cette logique des faits dont cette histoire est toute prégnante. S'arrêter ? mais quelles raisons avouables de cet arrêt ? Alors que « certains de ses mots, certaines de ses prases semblent devancer la marche même de sa pensée, j'allais dire de sa conscience et promettre fugitivement certaines conclusions » — ainsi parle M. Goyau — pourquoi l'historien s'arrête-t-il ? Scrupule de l'homme sincère, qui n'ayant pas la foi ne peut s'en tenir qu'au respect, soit, et j'entends bien ; mais précisément cette attitude, d'où qu'elle procède, n'est qu'une autre forme de l'agnosticisme. Pour être d'essence plus fine, d'allure moins hautaine que le sarcasme ou le pamphlet, cet agnosticisme plein de vénération est-il moins dangereux ?... Il implique (et l'auteur de *Jeanne d'Arc* ne s'en est pas caché) une certaine façon de se tenir discrètement au-dessus des procédés de la foi. L'hommage, du même coup, devient suspect ; un chrétien ne peut y souscrire. Le christianisme, qui a façonné l'héroïne, la Française et la sainte, n'est plus « qu'un point de vue (2) »; c'est « tout un système, que

(1) *Rev. hebd.*, art. cit.

(2) « Au point de vue chrétien et spécialement catholique », p. 126.

l'on adopte en même temps que la mission divine de Jeanne d'Arc »; c'est « une méthode intérieure », un « procédé intellectuel (1) ». N'est-ce pas se révéler que de parler ainsi ? On se fera l'union sur de telles bases ? On oppose le *procédé de la foi* conquérante et aimante, au *procédé intellectuel de notre temps ;* on exprime le regret de ne plus vivre ces temps heureux de l'intuition mystique, où des « personnalités de forte tension intérieure et de puissante détente extérieure (les Catherine de Sienne, les Brigitte, les Colette, les Jeanne d'Arc, les « visionnaires », les François d'Assise, les Bernard, les Vincent Ferrier), avaient en elles un trésor d'énerge vitale qu'elles renouvelaient sans cesse par un contact mystérieux avec la fontaine de toute vie (2) »; et ce serait là une vraie façon d'aller à Jeanne d'Arc et de la comprendre. Mais cette *manière* se distingue-t-elle assez, pour le fond, du sans-gêne audacieux dont elle est si éloignée pour la forme ? Jeanne, ainsi comprise, est-elle moins incomprise ? ainsi honorée, l'a-t-on moins travestie ? C'est ce qu'il conviendrait de savoir avant de conclure l'accord.

On veut que « l'énigme de cette existence subsiste tout entière (3) ». Mais non, mais non ; l'énigme, ici, n'a plus de secret ; cette page est claire comme une leçon de l'histoire. Et la leçon de l'histoire, le nom transparent écrit dans cette humble vie, ce n'est pas « l'Idée », la « volonté créatrice (4) », la « vérité », les « lois sous-jacentes aux lois apparentes de l'Univers (5) »; ces vocables fastueux déguisent mal l'Inconnaissable, seul Dieu auquel sacrifie l'historien de Jeanne d'Arc. Le Dieu de Jeanne d'Arc est d'autre taille. M. Goyau sent toute la différence : « *Deus est incognitum*, disait saint Thomas : Dieu est l'inconnu. Je voudrais qu'en ce même sens le nouvel historien consentît à dire que l'Inconnu qu'il pressent chez Jeanne, c'est le Dieu véritablement authentique, expressément objectif, et supérieur d'ailleurs à toute connaissance complète, à toute compréhension plénière puisque c'est

(1) P. 141.
(2) P. 141.
(3) P. 128.
(4) P. 142.
(5) P. 115.

le Divin... » (1) Encore vaudrait-il mieux insister, et, pour dissiper tout à fait les nuages de l'abstraction stérile, rappeler que le Divin dont Jeanne d'Arc est enveloppée, depuis ses premières démarches jusqu'à son holocauste et jusqu'à sa mission dans l'histoire, c'est l'action du Dieu réel, vivant, personnel, dont saint Thomas déclare que la raison nous le fait atteindre avec certitude comme objet de connaissance et d'amour, et que la foi nous le révèle comme le Dieu Incarné, Rédempteur et Sanctificateur.

Sur ce Dieu-là, les Français ne s'entendent plus. En vain chercheraient-ils à s'entendre sur la « Fille de Dieu ». Ce Nom, et les réalités qu'il représente, voilà le seul Mystère de la vie et de la mort de Jeanne d'Arc ; les Quatre Mystères contemplés par M. Hanotaux se résorbent en celui-là (2). Faute de le bien connaître, c'est le sens même de l'histoire qui s'en va. — Si l'on soutient, écrit un agnostique renforcé, que « l'activité historique de l'humanité a un sens rationnel et tend vers un but, on doit chercher une autre conscience qui connaît ce but, se le représente et déploie un effort de volonté pour l'atteindre. Une telle conscience ne pourrait exister qu'en dehors de l'humanité... Mais cet esprit pensant et voulant et existant en dehors et au-dessus de l'humanité ne serait autre que Dieu (3) » Et pareille conclusion lui paraît absurde... Voilà qui est parler ; et cet homme prétend bien avoir le sens de l'histoire ! Il a écrit un livre pour le dire. Tant il est vrai que les formules ne suffisent pas quand il s'agit de s'accorder.

Cherchant pour notre part le mot qui donne à cette histoire de la Pucelle tout son sens, le Nom qui doit la définir pour qu'on s'entende sur son éloge, nous n'en trouvons qu'un seul. Ce n'est ni l'Etre, ni le Divin, ni l'Inconnaissable, ni l'Idée, ni Dieu même, puisque ce Nom Auguste est si souvent dénaturé. Mais c'est Jésus : Jésus, résumé de cette vie, source profonde de cette piété, refuge de cette innocence, appui de cette infortune ; — Jésus, plainte touchante et appel déchirant de la douce victime, raison de sa patience, secret de sa force, trésor

(1) Art. cit.
(2) P. 41.
(3) *Le sens de l'histoire*, par Max Nordau ; Paris, Alcan. (trad., p. 58).

de sa virginité ; — Jésus, cri sublime et revanche de la libératrice méconnue, richesse inaliénable d'un cœur que les brasiers ne pouvaient réduire ; — Jésus, le plus noble des accents de cette jeune fille qui a restauré une monarchie branlante et rendu à la France la conscience de ses destinées.

Tel est le mot de cette Enigme. Rester en deça, c'est l'ignorer ; c'est donc la méconnaître.

Et du même coup, l'on omettra, sans le vouloir, ou l'on risquera de fausser le vrai rôle de l'Eglise en cette douloureuse affaire. A l'époque où mourait Jeanne d'Arc, un gros débat théologique se poursuivait, véritable « crise religieuse » du XVe siècle, comme l'appelle M. Noël Valois (1). Un principe téméraire et erroné avait été posé à Constance, celui de la supériorité du concile sur le Pape ; et tel était, pendant ce quart de siècle, après l'élection de Martin V, la secousse encore persistante du grand schisme que, pour éteindre la sourde révolte, il fallut au Pape les plus grands ménagements: c'est seulement en 1441, par la bulle *Etsi non dubitamus* que Eugène IV put rejeter définitivement la victoire de la Papauté sur l'oligarchie. « L'erreur énorme des Pères de Bâle fut de croire que la chrétienté tenait à ce principe plus qu'à l'unité, et de méconnaître une des forces morales les plus évidentes de l'époque, l'horreur du schisme (2). » Au milieu de ces difficultés, le Saint-Siège pouvait-il être informé de tout, agir en toute liberté, intervenir à temps, faire pleine justice ? On aimerait à savoir ce que pouvait le Pape, ce qu'il ne pouvait pas, devant la coalition des « Universitaires, les vrais promoteurs du procès et de la condamnation (3). » Plusieurs de ces personnages, on le sait, furent à Bâle après le procès ; et l'échec misérable du Concile devint la première justification providentielle du Saint-Siège amoindri ; mais, en 1431, on était loin de cette victoire. Le fait certain, c'est que « l'appel au Pape (dans le procès de l'héroïne) a été omis, négligé, quoique inscrit au registre », et qu'il « se produisit bien tard pour être entendu à Rome »; M. Hanotaux le reconnaît; mais

(1) *La crise religieuse du XVe siècle. Le Pape et le Concile* (1418-1450) par Noël Valois, 2 vol., Picard, 1909.

(2) *Polybiblion*, juillet 1911. E. Jordan.

(3) G. Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 285.

il ajoute : « est-il exact que Rome n'eût pu rien faire, qu'elle ait tout ignoré ? Avant que l'appel eût été formulé, Rome n'eût-elle pas pu intervenir ? » (1) A ces questions la réponse, dans ce même ouvrage, est timide, gênée, incertaine. L'Eglise n'apparaît pas odieuse dans ces pages : l'historien ne commet pas la faute d'attribuer à l'Eglise la responsabilité des procédés d'opportunisme vénal et de basse malveillance par lesquels des sophistes, des comparses, des suppôts, solidaires et complices (2) de la colère anglaise, ont signalé leur zèle. « Un tribunal ecclésiastique a condamné Jeanne d'Arc ; mais ce tribunal n'était pas qualifié. Deux ou trois cents prêtres normands et parisiens se sont égarés, voilà tout. Ces gens étaient doctes et graves, mais non autorisés et dignes. Deux cents, trois cents ont péché : il reste l'Eglise, les prélats, les cardinaux, le Concile, le Pape. Précisément Jeanne en a appelé au Concile et au Pape : son appel n'a pas été entendu ; il a été étouffé par le tribunal inconscient et criminel, cumulant ce grief sur tant d'autres.... (3) » Malgré tout on doit regretter, M. Lanzac de Laborie en a dit nettement sa pensée (4), que le véritable rôle du Saint-Siège n'ait pas été mis plus en lumière par M. Hanotaux. C'est un exemple, entre mille, de ce que fait « l'impartialité » de l'histoire lorsque la foi n'est pas la règle de ses jugements. Et sur ce point encore, entre Français, nous sommes divisés : trop d'hommes, en France, ont appris l'art de la neutralité.

Au demeurant, rien ne montre mieux les difficultés d'un accord que l'impuissance où nous sommes, à l'heure qu'il est, de faire aboutir le projet de Fête Nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc. A qui la faute, nous dira-t-on ? Les législateurs laissent dormir à l'état d'ébauche une Loi (5), presque votée hier, qu'ils pourraient élaborer et rendre exécutoire demain... Sans doute ; mais tout se tient, en ces matières: si les lois font les mœurs, ce sont aussi les mœurs qui font les lois ; c'est même par là que l'initiative des lois commence : les législateurs sont divisés, mais le pays l'est plus encore.

(1) P. 241 ; cf. Préface, p. IV.
(2) Pp. 243, 271.
(3) P. 261.
(4) *Correspondant*, 10 juin 1911, p. 955.
(5) Loi de M. Jos. Fabre présentée au Sénat le 15 mars 1894.

On la pu voir récemment, en 1911, lors d'une enquête organisée par les *Marches de l'Est :* une touchante, une fervente unanimité existe dans les témoignages d'admiration rendus à Jeanne d'Arc. On veut la Fête Nationale de Jeanne d'Arc. Mais que signifie cet accord ? Et s'il cachait le pire des malentendus ?...

Regardons-y d'un peu près (1). — Pour les uns, ce serait la trêve des partis, un arrêt dans nos querelles ; les divisions affaiblissent toujours un peuple ; aucun nom ne symbolisera mieux la paix. — Beau rêve !... Mais ce nom est précisément un nom de bataille, sur lequel on se partage ! Commençons par nous entendre sur Jeanne d'Arc ; sinon, où sera la paix ?

Pour les autres, ce sera la fête de la France comme telle ; car nous ne sommes Français que par Jeanne d'Arc. Paul Acker a raison d'écrire : « C'est à Jeanne que la France doit d'exister, d'une part matériellement si je puis dire puisque la Vierge de Domremy soit par elle-même soit par son exemple chassa l'Anglais ; de l'autre moralement, puisque pour la première fois elle lui donna la conscience de la patrie. » — Nous avons répondu plus haut. Il ne suffit pas que deux Français soient ensemble pour qu'ils s'abstiennent de discuter Jeanne d'Arc. Aux premières phrases qu'ils échangeront, le dissentiment éclatera s'il est au fond des âmes.

Pour d'autres encore, ce serait la fête de l'art, de l'idéal, de la beauté. Jean Baffier, sculpteur berrichon, croit qu'une fête annuelle en l'honneur de la bonne Lorraine tiendrait les âmes et les talents au niveau des plus grandes choses. Il souhaite que la loi aboutisse « afin d'établir ou plutôt de rétablir l'atmosphère esthétique susceptible de convenir au culte supérieur auquel a droit la glorieuse Pucelle ». M. Maurice Barrès pense que cette fête serait aimée de tout Français « doué du sens de la vénération ». Fernand Gregh y voit le plus grand souvenir de l'histoire, il le faut maintenir ; Edmond Périer un réconfort, car l'idée d'une fête de Jeanne est « réconfortante ». — Des mots, en somme, des mots. Nous sommes si facilement, en France, dupes ou victimes des mots aimables ou sonores.

(1) Trente-neuf réponses de personnalités françaises, écrivains, artistes, députés, ont été publiées par les *Marches de l'Est*, 15 mai 1911. *Les Quest. actuelles*, les reproduisent à la date du 29 juillet 1911.

A quoi ressemblerait, combien de temps durerait un accord sur ces bases ?...

Voici des paroles plus nettes. M. le général Langlois dit courageusement ce que d'autres ne veulent pas dire ; et c'est par où, cependant, ils devraient commencer, puisqu'ils le pensent : « On a tort d'en faire une sainte. » — Le grief, on le voit, est d'importance. Le tort, puisque tort il y a, retombe sur l'héroïne. L'Eglise n'en ferait pas une sainte si Jeanne d'Arc ne l'avait été. L'ayant été, jusqu'à puiser dans la religion tout son courage, il en faut prendre son parti, et lui laisser la responsabilité de cette gloire posthume qui lui arrive. En déclarant que Jeanne fut une chrétienne éminente, un exemplaire de vertus, on n'accapare pas sa mémoire ; on lui reste fidèle. Que des hommes sensés, graves, considérables, en France, redoutent ce prestige sacré et s'en offensent, c'est le plus vif regret de ceux qui, possédant la foi, voudraient une entente; mais il est impossible de leur offrir une Jeanne d'Arc au rabais, sans l'auréole. Si l'accord entre Français ne peut exister sur ce grand nom qu'à condition d'effacer de sa physionomie ce trait principal ou de n'en jamais rien laisser voir, mieux vaut en effet renoncer à l'accord, et déplorer qu'elle ne puisse être élevée au-dessus des partis, suivant la formule chère aux conciliateurs.

Jeanne d'Arc est une sainte. L'entente fraternelle sur cette épique et grandiose figure ne se fera pas aussi longtemps qu'il se trouvera des Français pour neutraliser ce mot, ou pour s'en offenser.

Du moins, si la formule d'union n'est pas trouvée, le souhait d'entente peut subsister ; il sera comme une avance amie entre Français que le malentendu divise sans doute plutôt que la conviction. Ce souhait pourrait devenir, pour une France prochaine moins harcelée de querelles, l'augure et la promesse d'un retour à l'unité antique de la foi... comme au siècle de Jeanne.

Ce miracle, la sainte Pucelle peut le tenter et l'accomplir.

C'est la conquête joyeuse qui lui reste à faire. Et pourquoi douterions-nous que ce miracle doive s'accomplir et cette conquête s'achever ? A Dieu rien n'est impossible ; et Dieu nous aime encore, puisqu'il nous donne la *bienheureuse*, demain la *sainte* Jeanne d'Arc.

E. R.

18 Jeanne d'Arc

I

Domremy

Sur les derniers confins de la basse Lorraine,
Au sein d'une nature aux riantes couleurs,
Où dorment, dans le calme et la paix vosgienne
Neufchâteau d'une part, de l'autre Vaucouleurs ;
Dans un vallon fertile où serpente la Meuse,
Au milieu des prés verts, des bois et des bosquets,
Comme un nid de bouvreuil dans des branches d'yeuse,
Domremy-la-Pucelle étale ses attraits.

Là vécut, dans la fleur d'une aimable innocence,
Dans toute la fraîcheur de sa virginité,
Jeanne d'Arc, autre Esther, dont la douce puissance
D'un peuple malheureux sauva la liberté.

L'enfant, dans la candeur de ses vertus champêtres,
Partout, toujours, docile aux leçons du devoir,
Sous les yeux de sa mère ou le long des vieux hêtres
Priait et travaillait : c'était tout son savoir.

Tantôt, à la maison, dans les soins du ménage,
Soumise et recueillie, elle passait ses jours :
Tantôt menant aux prés le bétail du village,
Des ruisseaux de la plaine elle suivait le cours.
Elle aimait s'égarer dans la vaste prairie,
Quelquefois s'arrêtant sur les gazons touffus,
De la cloche lointaine écoutant l'harmonie,
Et tombant à genoux quand tintait l'Angelus.
C'est dans ce frais vallon, vers cette enfant bénie,
Que saint Michel, héraut des célestes faveurs,
Pour nous conter d'un Dieu la clémence infinie,
Dans un rayon d'argent descendit des hauteurs.
Il disait à l'enfant nos hontes, nos défaites,
Du pays et du roi les périls imminents,
L'Anglais sans coup férir achevant ses conquêtes,

Et déjà l'étranger sous les murs d'Orléans,
« Va, fille de Dieu, va !... Tu dois sauver la France :
« Mène à Reims le dauphin ; va chasser les Anglais.
« C'est par toi qu'Orléans verra sa délivrance. »
Et Jeanne s'étonnait de semblables projets :
« Je connais mon hameau, les moutons de mon père :
« Mais je ne sais ce que c'est que lance ni soldat.
« Laissez-moi mon fuseau, mes brebis, et ma mère !
« Batailler, guerroyer, ce n'est point mon état. »
Pour apaiser son trouble et calmer ses tristesses,
Deux saintes l'assuraient de leur constant soutien ;
« Nous serons près de toi dans toutes tes prouesses :
« Dieu guidera ton bras : Il sera ton gardien. »

« Moult bonnes » toujours mais toujours impérieuses,
Pendant près de cinq ans Jeanne entendit ses voix.
Tremblante, elle écoutait ces voix mystérieuses,
Sans jamais oser croire à ces futurs exploits.
Qui sait, pour obéir à leurs vives instances,
Ce qu'elle eut à souffrir de violents combats,
Ce qu'elle eut à subir d'amères remontrances,
Et d'insolents affronts à dévorer tout bas !
La grâce cependant se faisait plus pressante,
Résister à son ordre, à son suprême appel,
Et rester plus longtemps dans une lâche attente,
L'enfant ne le pouvait sans offenser le ciel.

II
Orléans-Reims

Quand, le cœur résolu, mais les yeux pleins de larmes,
Jeanne partit enfin et quitta pour jamais
Ses parents, son clocher et ces lieux pleins de charmes
Témoins de ses beaux jours d'innocence et de paix.
Elle avait dix-sept ans. — Quel âge ! — Et quels prodiges
Cette enfant promettait ! — En vain des chefs puissants,
Comme plus tard l'Anglais, l'accusaient de prestiges
Et de sorcellerie. Elle eut raison des grands,
Et l'Eglise approuvant, excitant son courage,
Le roi lui confia le soin de l'avenir
Et la France mourante à sauver du naufrage —
Les temps étaient mauvais : c'était l'heure d'agir.

Et soudain on la vit, avec quelle vaillance !
Chevaucher fièrement en tête des soldats,
Etonner tous les chefs par sa ferme assurance,
Prédire le succès la veille des combats.
La bonté de son cœur, la beauté de sa vie,
Et l'enivrant parfum de ses mâles vertus,
La candeur de son âge et sa noble énergie,
Et les reflets divins sur ses traits répandus,
Tout en elle était fait pour charmer et séduire.
Dociles à sa voix, écoutant ses avis,
Xaintrailles et Dunois, d'Alençon et la Hire,
Ne sachant que penser de projets si hardis,
Stupéfaits, confondus devant tant de sagesse,
Marchaient à la bataille en suivant son pennon.
De l'enfant du village admirant la jeunesse,
Rabaissant leur noblesse et l'orgueil de leur nom,
Ils laissaient la guerrière, oublieux de leurs gloires,
Les mener à l'honneur, au triomphe, au salut.

Et Jeanne poursuivait le cours de ses victoires :
Orléans délivré : partout l'Anglais battu,
Surpris, épouvanté de nos fières audaces ;
Les bastions cernés, les remparts détruits ;
Le Saxon acculé dans ses dernières places,
Comme un fauve aux abois dans ses derniers réduits,
Et « bouté », disait Jeanne, hors du plus beau royaume
Qui fût sous le soleil après celui des cieux.

Aux pieds de l'humble fille, admirant son grand heaume,
Son casque, son épée et son blason pieux,
Les peuples transportés, de la douce Pucelle
Chantent la noble Geste et les faits étonnants —
Le petit roi de Bourge, hier encore en tutelle,
Aveuglé, corrompu par de vils courtisans,
Aujourd'hui couronné d'un sacré diadème,
Sous ces mêmes arceaux, berceau de nos grandeurs,
Où la France autrefois reçut l'eau du baptême,
A Reims, vient retrouver l'espoir de jours meilleurs.

Et là, debout près d'elle, et tout fier de sa fille,
Jeanne put voir encore et presser sur son cœur
Son père, heureux, ravi, mais dans sa foi tranquille
A Dieu seul des succès renvoyant tout l'honneur —
Avant de le conduire au chemin du Calvaire
Et de lui faire boire à la coupe des pleurs,
Le ciel lui ménageait une douceur dernière,
Présage de sa fin, prélude à ses douleurs.

III

Rouen

Sombres rigueurs du sort ! — La fleur à peine éclose,
Orgueil de nos vallons, parure de nos champs,
Calice de nectar où l'abeille se pose,
Languit, se fane et meurt au souffle des antans.
Pourquoi tant de couleurs, et si vite ternies ?
Pourquoi tant de parfums, et si tôt dissipés ?
Des éléments jaloux cruelles avanies
Qui fauchent sans pitié tant de rares beautés !...

Pourquoi refuse-t-il au passant son ombrage,
L'arbuste vigoureux dont les rameaux puissants
Etalaient au ciel bleu leurs fleurs et leur feuillage ?
Pourquoi donc la tempête et l'orage et les vents
N'ont-ils pas respecté cette jeune ramure ? —
Les larmes de l'enfant, la plainte de l'oiseau,
Et les gémissements de toute la nature,
Seigneur, pourquoi ? — Pourquoi le deuil et le tombeau ?...

Qui dira le secret de vos saintes justices
A l'homme misérable, à ce mortel d'un jour
Peut-il savoir le prix des divins sacrifices,
Ce cœur toujours captif d'un éphémère amour ? —
Mais à l'âme innocente et de vous seule éprise,
De vos sages conseils vous montrez les secrets :
Elle adore, se tait, s'incline, et sans surprise,
De votre Providence admire les décrets.

Ainsi pour l'héroïne, à ces heures pénibles
Où livrée aux Anglais, sans défense en leurs mains,
Victime, elle connut les tortures horribles
Que sait dicter la haine à des cœurs inhumains. —
A Rouen, la Pucelle expirait consolée,
Sans plaindre son destin, sans pleurer son malheur :
Saluant du regard une autre destinée,
Elle entra pour jamais dans un monde meilleur.

Du lugubre bûcher Jeanne vit le mystère :
Le triomphe, la paix pour la France et son roi :
Pour elle le bonheur, le repos, la lumière.
Et son dernier soupir fut un cri de sa foi.
Et le soldat put voir s'élancer de la flamme,
En un battement d'aile, en de joyeux ébats,
Une blanche colombe, une sainte et grande âme,
Le cœur de Jeanne d'Arc, ce cœur qui ne meurt pas.

IV

Souvenir-Espérance

Et sur ce sol béni visité par l'archange,
Tandis que l'on revoit en esprit le passé,
Tandis que l'on entend l'hosanna de louange
Monter là de partout, voix d'un peuple empressé,
Lorsque dans ces vallons où la sainte bergère
Reçut jadis du ciel son insigne faveur
On admire aujourd'hui l'immense sanctuaire
Où la vierge lorraine a sa garde d'honneur,
Le cœur s'épanouit, renaît à l'espérance,
Et l'on se prend à croire à des jours plus heureux.
Non, ce n'est point en vain que notre antique France
Dans son histoire a vu des faits si glorieux.
Dans les fastes d'un peuple, aux heures d'agonie,
Quand Dieu même intervient par de pareils secours,
C'est que là vit son peuple et sa race choisie :
Son divin Protecteur la gardera toujours.

Un séminariste-soldat.

Publications récentes sur Jeanne d'Arc

Vie populaire illustrée de Jeanne d'Arc, par H. Dunand. — In-18 de 384 pages. Prix : 0,50. — Lethielleux.

Ce que fut Jeanne d'Arc, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans. — In-18 de 32 pages, 4 gravures. Prix : 0,10. — Lethielleux.

Jeanne d'Arc, nouvelle vie populaire illustrée, par Mgr Henri Debout, lauréat de l'Académie Française. — In-18, 364 pages. Prix : 0,50. — Paris, 5, rue Bayard.

Qui a fait juger, condamner et brûler Jeanne d'Arc ? Tract par H. Dunand. — Lethielleux. — Ce travail a paru en article dans le *Correspondant* du 25 mai 1904.

Jeanne d'Arc, par Marius Sepet, ancien élève de l'Ecole des Chartes. — In-12 de 288 pages, édition illustrée. Prix : 1,00. — Maison Alf. Mame, à Tours.

Jeanne d'Arc, par Y. d'Isné. — Brochure in-12 de 162 pages. — Victor Retaux, Paris.

Le Cœur de Jeanne d'Arc, par l'abbé S. Coubé ; panégyrique prononcé à la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1908. — Lethielleux.

La Mission providentielle de Jeanne d'Arc, par le P. Olivier, des Frères-Prêcheurs. — In-8° carré. Prix : 0,50. — Lethielleux.

Vie de Jeanne d'Arc, par l'abbé Poullin.

Histoire de Jeanne d'Arc, par M. Canet, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

La Bienheureuse Jeanne d'Arc, par PETIT DE JULLEVILLE. — Lecoffre, collection « Les Saints ».

Jeanne d'Arc, par Mgr RICARD. — Dentu, éditeur, Paris.

Jeanne d'Arc, par le général LE MAITRE. Exposé des faits et, en particulier, des faits de guerre, qui révèlent sa mission providentielle. — Deuxième édition. Prix : 0,60. — Lyon, 26, place Bellecour, bureaux de l'*Echo de Fourvière*.

La prétendue Vie de Jeanne d'Arc par Anatole France, monument de cynisme sectaire, par J. B. AYROLES. — Vitte, 1910.

Une page de l'histoire de Jeanne d'Arc. Le procès de Rouen et le Saint-Siège (1431-1450), par PH.-H. DUNAND. — Beauchesne, 1910.

Les paroles de Jeanne d'Arc, par Mme PIERRE FROMENT, avec préface par l'abbé GUIBERT. — de Gigord, 1910.

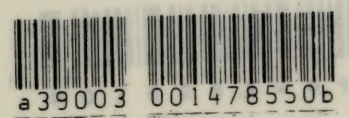
L'âme de Jeanne d'Arc, par S. COUBÉ. — Lethielleux, 1910.

Les reliques de Jeanne d'Arc, ses lettres, par le Comte DE MALEYSSIE.

Jeanne d'Arc guerrière, par le général CANONGE. — Librairie Nationale.

TABLE DES MATIÈRES

Et. Casterman, Soc. Anon 1474


a39003 001478550b

